



collection Études et Travaux • Éditions du Gret

Jean-Pierre Darré (Gerdal)

La recherche coactive de solutions entre agents de développement et agriculteurs



Ouvrages de l'auteur

- ◆ La parole et la technique. L'univers de pensée des éleveurs du Ternois, 1985, Paris, L'Harmattan.
- ◆ « Raisons et pratiques. Dialogue avec un éleveur ovin », avec B. Hubert, E. Landais, J. Lasseur, chercheurs à l'Inra, dans Études rurales, n° 131-132, 1993, p. 107-182.
- ◆ Pairs et experts dans l'agriculture. Dialogues et production de connaissance pour l'action, ouvrage collectif, 1994, TIP, Éditions Érès, Ramonville Sainte-Agne.
- ◆ L'invention des pratiques dans l'agriculture, 1996, Paris, Karthala.
- ◆ La production de connaissance pour l'action, 1999, Paris, Inra-MSH.
- ◆ Le sens des pratiques. Conceptions d'agriculteurs et modèles de chercheurs, J.-P.Darré, A. Mathieu, J. Lasseur, coordinateurs, 2004, Paris, Inra.

Autres ouvrages du Gerdal

- ◆ L'invention collective de l'action : initiatives de groupes d'agriculteurs et développement local, Cl. Ruault, 1996, Paris, L'Harmattan.

Ce livre a été édité avec l'appui du Cnearc (Centre national d'études agronomiques des régions chaudes)
1101 avenue Agropolis, BP 5098
34033 Montpellier Cedex 01, France.

Suivi éditorial : Danièle Ribier

Relecteur scientifique : Philippe Lavigne Delville

Conception graphique : Solange Münzer

Mise en page : Hélène Gay

Photos de couverture : Édouard Challemel du Rozier (Cnearc)

Imprimé par Dumas-Titoulet Imprimeur (France), janvier 2006

La recherche coactive de solutions entre agents de développement et agriculteurs

Jean-Pierre Darré (Gerdal)

collection Études et travaux

Éditions du Gret

Cet ouvrage a été rédigé par Jean-Pierre Darré, docteur en ethnologie. Celui-ci a été consultant pour des industriels fournisseurs de l'agriculture, puis membre d'une équipe chargée de la formation d'agents de développement, avant d'être recruté par le CNRS, au début des années 1980, avec mission de poursuivre ses recherches sur le développement agricole et les relations entre connaissance scientifique-technique et pratiques. Il a fondé, dans ce cadre, le Gerdal : Groupe d'expérimentation et de recherche, développement et actions localisées (association Loi 1901).

Le Gerdal est composé de sociologues et d'anthropologues en sociologie du travail et du développement dans le secteur de l'agriculture et du développement rural et local. Il mène depuis une vingtaine d'années des recherches centrées sur l'étude des formes sociales de la production des connaissances pour l'action visant à comprendre comment les agriculteurs et les ruraux prennent part à l'évolution de leurs activités et traitent, en lien avec d'autres acteurs, les demandes qui leur sont adressées.

Ces travaux ont pour objectif de renforcer les capacités d'initiative et d'innovation (notamment pour ceux qui ont le moins accès à la parole) ainsi que les possibilités de dialogue entre praticiens et experts ou techniciens, et plus largement entre acteurs appartenant à des univers de référence différents.

Le Gerdal expérimente dans de nombreuses régions en France et dans les pays du Sud un ensemble de propositions de méthode et de moyens d'action visant à traduire pratiquement ces objectifs, à destination de tous ceux qui ont à concevoir et conduire des dispositifs d'intervention. Parallèlement le Gerdal conduit des travaux sur l'évolution des métiers d'agents de développement et de conseil de façon à inscrire ces propositions dans les réflexions en cours.

Les chercheurs du Gerdal ont publié de nombreux articles et ouvrages.

Pour tout contact et information :

- ◆ **B. LEMERY** (président), ENESAD, BP 87999, 21079 Dijon Cedex
Tél. : 33 (0)3 80 77 26 63 - E-mail : lemery@enesad.inra.fr
- ◆ **C. RUAULT**, La Houdinays, 35160 Le Verger
Tél. : 33 (0)2 99 07 98 68 - E-mail : c.ruault.gerdal@wanadoo.fr

Remerciements

Je tiens à remercier ici ceux qui m'ont aidé de leurs suggestions pour les versions successives de ce texte. Xavier Bonnet-Eymard et Roger Leguen pour la première, Fabrice Dreyfus et Joël Taraud, du Cnearc, ensuite, et enfin Philippe Lavigne Delville, du Gret, pour celle-ci, et ma compagne Michèle pour celle-ci et toutes celles qui l'ont précédée.

Préface

Les conditions institutionnelles et méthodologiques d'une évolution des rapports entre praticiens et techniciens

Le Gret est heureux de publier cet ouvrage, issu du cours que donne Jean-Pierre Darré au Cnearc depuis plusieurs années, à partir de l'expérience du Gerdal (Groupe d'expérimentation et de recherche pour le développement agricole localisé).

Fondé principalement sur des expériences françaises, la démarche proposée n'en a pas moins une valeur bien plus large, pour les démarches d'appui au développement agricole et rural. La recherche coactive de solutions propose en effet un cadre conceptuel et méthodologique qui répond à la fois aux exigences d'un développement local porté par les producteurs, à partir de leurs problèmes et de leurs savoir-faire, et aux ambiguïtés trop fréquentes des démarches participatives, telles qu'elles sont le plus souvent pensées et mises en œuvre, en particulier dans les pays du Sud.

● Les ambiguïtés de la « participation »

Comme le rappelle Jean-Pierre Darré dans son introduction, les démarches de vulgarisation fondées sur la diffusion de techniques d'intensification agricole ont montré leurs limites : en dehors des zones d'agriculture intensive, dans des conditions favorables en termes de milieu naturel et d'environnement économique, ces démarches aboutissent à sélectionner les agriculteurs les plus performants, et à exclure les autres. D'autres approches sont nécessaires, au Nord comme au Sud, qui permettent aux producteurs de mieux tirer parti de leurs régions et de leurs savoir-faire, de répondre à leurs aspirations. Elles le sont d'autant plus que les contextes sont difficiles, et les réponses standard peu opérantes. Dans les pays en développement (comme au Nord, mais dans des contextes

institutionnels très différents), la nécessité d'approches participatives est de plus en plus reconnue. Elle a donné lieu à de nombreuses publications, en particulier d'origine anglo-saxonne, cherchant à modifier les relations entre techniciens et paysans, et à élaborer des projets de changements qui soient plus pertinents.

La nécessité de modifier les rapports entre techniciens et paysans est indiscutable. Mais les démarches participatives standard sont-elles la réponse ? L'analyse, tant des discours que des pratiques, montre que, pour une bonne part, ces méthodes (type PRA – Participatory Rural Appraisal, MARP – Méthode active de recherche et planification participative, etc.), reposent sur des postulats discutables :

- ◆ tout en mettant à juste titre l'accent sur le dialogue, elles n'identifient pas les conditions d'un tel dialogue entre « praticiens » et « techniciens », se contentant de mettre l'accent sur la bonne volonté et l'écoute du technicien, avec le risque de reproduire ainsi sans s'en rendre compte des relations asymétriques ;
- ◆ mises en œuvre selon des procédures assez standardisées, elles restent trop souvent prisonnières d'un cadre formel, qui ne permet pas une réelle appropriation de la démarche par les groupes ;
- ◆ plus encore, proposant à des techniciens d'animer et de synthétiser des discussions de groupe, sans formation suffisante aux techniques d'animation et d'aide méthodologique, elles aboutissent trop souvent à des diagnostics biaisés, reproduisant autant le point de vue de l'animateur que celui des paysans concernés¹.

¹ Pour une analyse de ces démarches, cf. Lavigne Delville Ph., Sellamna N. et Mathieu M. coord., 2000, Les enquêtes participatives en débat : ambitions, pratiques, enjeux, Paris-Montpellier, Karthala-Gret-Icra, 543 p.

La large vulgarisation des MARP-PRA, sans une attention suffisante aux conditions d'emploi et à l'accompagnement des techniciens par des personnes expérimentées, a aussi joué dans ces constats.

● Les apports du Gerdal

Depuis une vingtaine d'années, Jean-Pierre Darré et le Gerdal travaillent en France mais aussi en Europe du Sud et dans quelques autres pays (Maroc, Argentine), à la mise en œuvre de dispositifs innovants d'aide aux agriculteurs dans la résolution de leurs problèmes. Ils aident des organisations (chambres d'agriculture, etc.) et des agents de développement à modifier leurs façons de poser les questions de développement agricole et de mettre en œuvre le conseil aux agriculteurs. Parallèlement à ces expériences, ils ont engagé une démarche de réflexion théorique sur les rapports entre « praticiens » et « techniciens », sur la vulgarisation, sur le statut de la connaissance et la production de connaissance pour l'action. Plusieurs articles et ouvrages de références ont ainsi été publiés, apportant des contributions importantes à la réflexion sur les démarches de recherche-action. Un ouvrage plus pratique a également été publié par Claire Ruault, à partir de son expérience dans le Cantal.

La démarche du Gerdal part d'une reconnaissance de la pertinence des savoirs pratiques des paysans, et de la valorisation dynamique des rapports entre savoirs paysans et savoirs techniques. Elle part aussi d'une position originale sur les normes de comportement : ces savoirs ne flottent pas dans un vide social, ils sont partagés au sein de réseaux de producteurs ayant de fréquentes occasions de dialogue, ils renvoient aussi à des normes portées par le groupe (ce qui « marche », ce qu'il est « bien » de faire, ce qui ne « marche pas »). Dès lors, c'est bien au niveau des groupes d'agriculteurs que peut se travailler la recherche de solutions, en mobilisant de façon dynamique l'expérience, les savoirs et les normes locales. Pour autant, de telles dynamiques, où un groupe de ruraux précise les problèmes auxquels il veut répondre et invente les solutions adaptées, ne se font pas toutes seules. C'est là qu'est le rôle de l'aide méthodologique.

Ce concept est l'autre innovation majeure. Il s'agit pour le technicien de sortir de ce que sa culture professionnelle et son statut social l'incitent trop souvent à faire : proposer les solutions, se substituer au tra-

vail du groupe. Il s'agit au contraire de développer la sensibilité personnelle et une démarche de travail, qui vise à conduire le processus de recherche sans se substituer aux praticiens. Cela demande un positionnement et une méthode, d'où ce terme « d'aide méthodologique ».

Un certain nombre de concepts et d'outils ont ainsi été développés, autour des rapports entre connaissances des praticiens et connaissances technico-scientifiques, sur l'asymétrie des rapports entre praticiens et techniciens et les façons de la réduire et de la contrôler pour un dialogue effectif, sur la clarification du « problème » à résoudre et ses contours, sur la fonction « d'aide méthodologique » permettant à un groupe de progresser dans sa réflexion.

L'ensemble de ces travaux est d'un grand apport, théorique et pratique, pour tous ceux qui s'intéressent au développement agricole et aux évolutions des agricultures, en particulier en zones difficiles ou marginales. Ils suscitent un vif intérêt dans les pays du Sud, où les enjeux des rapports paysans/techniciens sont encore plus forts qu'au Nord.

Il n'est plus possible, après avoir lu les travaux de Jean-Pierre Darré, de faire l'impasse sur les conditions institutionnelles et méthodologiques d'une réelle démarche d'appui aux ruraux dans la recherche de solutions à leurs problèmes. Avec beaucoup de pédagogie, il présente ici les fondements de la démarche, et des éléments de méthode pour la mettre en œuvre.

● Un ouvrage « pratique », pour penser sa façon d'agir, mais pas un livre de recette

À l'initiative du Cnearc, Jean-Pierre Darré a en effet travaillé à transformer le cours qu'il donne au Cnearc en ouvrage pratique. L'axe en est la « recherche coactive de solutions », mettant l'accent sur le processus de résolution de problèmes, sur les dynamiques de groupe que cela implique, sur les rôles complémentaires mais différents des producteurs (les premiers concernés, ceux qui ont identifié un problème et veulent y trouver une réponse) et des agents de développement. Il s'agit là, en complément des ouvrages plus fondamentaux, de rendre plus concrets les fondements et les aspects opérationnels de la démarche.

Il ne s'agit pas là d'une méthode « experte », réservée à un petit nombre de spécialistes très expérimentés : elle a été mise en œuvre par des techniciens de Chambres d'agriculture, avec l'appui des membres

du Gerdal. Mais ce n'est pas pour autant une démarche « clé en main », une recette à vulgariser après une simple lecture du document. Une telle approche est exigeante, déstabilisante parfois au départ pour les techniciens. Elle ne prend son sens et ne peut avoir d'effets positifs qu'à certaines conditions, qui sont fondamentales et qu'on ne saurait sous-estimer : ce sont d'une part une ouverture des techniciens concernés, une autonomie par rapport à leur institution, un soutien de cette dernière. C'est ensuite l'appui de personnes expérimentées dans ce type de démarche, pour une formation préalable et un accompagnement des techniciens au cours du processus (et au minimum les premiers mois). Savoir mener un processus de recherche coactive demande en effet un savoir-faire, qui se développe à la pratique, pour bien se positionner et jouer son rôle : analyser la façon dont les dynamiques se déroulent et la façon dont on agit, avec le regard de personnes expérimentées, est nécessaire pour développer ces savoir-faire.

Cet ouvrage est destiné à des agents de développement, travaillant au contact avec les paysans, et aux responsables qui ont à concevoir et organiser de tels processus. Ni ouvrage théorique ni livre de recettes, appliquant sa propre ambition de contrer « le racisme de l'intelligence »², il se situe au juste milieu, prenant

le temps d'explicitier de façon pédagogique les fondements et les concepts de base qui justifient les choix méthodologiques, de présenter de façon détaillée et argumentée ces choix, de donner des exemples et des clés pour la mise en œuvre. Ce sera un support pédagogique de premier plan pour des formations au métier d'appui au développement agricole et local, en France comme dans les pays du Sud.

Au-delà, la réflexion sur les enjeux de la relation entre « praticiens » (ceux qui détiennent un savoir pratique, issu de l'action, et nécessairement global) et « techniciens », ceux dont le savoir se fonde d'abord sur une culture scientifique, qui tend à découper dans la réalité) dépasse largement le champ du développement agricole : elle concerne l'ensemble des acteurs qui souhaitent intervenir en appui aux acteurs locaux, qu'ils soient agriculteurs, artisans, ou même habitants d'un quartier, et éviter les impositions de problématique.

◆ **Philippe Lavigne Delville**

Directeur scientifique du Gret

² Cf. Darré J.-P., 1999, *La production de connaissances pour l'action. Arguments contre le racisme de l'intelligence*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme/Inra.

Au départ, Jean-Pierre Darré avait écrit le document à l'origine de ce texte pour des formations d'agents de développement travaillant en France. Les enseignements dispensés au Cnearc dans le cadre du Master « Acteurs du développement rural », à des « agents de développement rural » étrangers travaillant dans d'autres contextes socioculturels, ont permis de le compléter et de le préciser.

Cet ouvrage destiné à la formation d'agents de développement « au sens large » (techniciens et ingénieurs travaillant avec des agriculteurs dans le cadre de services ministériels, d'organisations de producteurs ou de projets) apparaîtra peut-être à certains lecteurs trop « conceptuel » et trop « théorique ».

Oui, cet ouvrage est un peu « conceptuel et théo-

rique », mais il est aussi très « opérationnel » dans la mesure où il permet de donner du sens aux pratiques.

C'est bien sûr de la sociologie, mais de la sociologie qui permet de réfléchir sur les pratiques antérieures et aide à concevoir d'autres façons de faire. Ce document, quand il n'était encore qu'un photocopié de cours, « parlait » déjà très fort à nos collègues du Sud qui participaient aux formations et qui s'interrogeaient sur leur rôle, leurs fonctions, leurs pratiques personnelles et institutionnelles dans le processus du développement, dans leurs interventions de terrain avec les populations « bénéficiaires » qui devaient de plus en plus « participer » aux actions les concernant.

Combien de fois ai-je entendu les « étudiants » (professionnels en formation continue) dire qu'ils avaient enfin un document qui était autre chose qu'un « livre

de recettes ». Un document qui leur permettait de comprendre ce qu'ils faisaient, ce qu'on leur faisait faire, pourquoi les choses ne « marchaient pas bien », pourquoi il y avait des « blocages », et surtout qui leur donnait des pistes pour leurs activités futures.

Combien de fois ai-je entendu ces collègues, ayant mis en œuvre les principes d'action présentés dans ce document, dire leur satisfaction d'avoir obtenu d'autres résultats que ceux, décevants, obtenus habituellement par « les méthodes et outils » normalisés et standardisés qui leur étaient imposés, et de se sentir enfin des « acteurs du développement » et plus seulement des exécutants de projets.

Certes cet ouvrage ne donne pas de schémas de procédures, ni d'étapes, ni de phases à suivre scrupuleusement pour arriver au but. Il invite à réfléchir, à inventer, à construire et à faire. Il propose des outils théoriques et des principes d'actions très concrets. Faisant appel à l'intelligence collective, ceux-ci réin-

troduisent dans les débats et les recherches de solutions ceux qui, bien que concernés au premier chef, en sont souvent exclus.

Ce sont ces principes et ces concepts mis en œuvre, qui ont permis d'obtenir les résultats présentés dans les documents déjà publiés sur la Côte d'Ivoire et en projet sur Haïti³.

◆ **Joël Taraud**

I.C.GREF, responsable de Formation continue

CNEARC

BP 5098 34033 Montpellier Cedex 1

tél. : 33 (0)4 67 61 70 36

e-mail : taraud@cnearc.fr

³ Dossiers pédagogiques « Observer et comprendre un système agricole », rédigés par des étudiants et enseignants du Cnearc et publiés dans le cadre du programme Agridoc-MAE aux Éditions du Gret (www.gret.org).

Sommaire

9	Avant-propos
11	Chapitre 1 : De la diffusion à la recherche coactive de solutions
11	Sortir du flou pédagogique : la confrontation entre cultures
17	Les conditions de la recherche coactive
22	Problèmes de choses ou problèmes des gens
25	Besoins et problèmes : ce qu'on subit et ce qu'on veut
27	Chapitre 2 : Connaissance scientifique et connaissance des praticiens
27	Les deux sens du mot « connaissance »
29	Vérité, pertinence et point de vue
32	Les critères d'évaluation des énoncés
33	Aperçu à propos de l'étude des systèmes de pensée
35	Les évidences communes des relations au savoir
37	Chapitre 3 : Décrire le mouvement de la connaissance dans la société
37	Pourquoi agissent-ils ainsi ?
40	Société concentrique et configurations
44	Le groupe de producteurs localisé et les pluri-appartenances
47	La notion de norme : l'individu et la « loi » du groupe
51	Intelligence collective et morphologies sociales
59	Chapitre 4 : La conduite de la démarche de recherche coactive de solutions
59	Le piège de « l'animation »
61	Augmenter l'utilité des paroles
62	Rendre manifeste l'évolution du questionnement
73	Activer la production de parole
85	Chapitre 5 : Organiser et conduire les interventions
85	Le modèle-type d'intervention
90	Les conditions d'adaptation de ce modèle aux circonstances
93	L'aide aux démarches de concertation et de négociation
95	Les préalables institutionnels
98	La mise en place d'une équipe
101	Pour conclure
103	Références bibliographiques
	Annexes
106	Annexe 1 : L'analyse des systèmes de pensée
108	Annexe 2 : Les réseaux de dialogue : la procédure d'enquête
111	Annexe 3 : Formation à la conduite de recherches coactives

Avant-propos

Les moyens d'action d'agents de développement auprès d'agriculteurs présentés dans ces pages, sous la dénomination de « recherche coactive de solutions » ont pour origine le constat des effets décevants, ou franchement négatifs de la plus grande partie des actions de développement, en France ou dans les pays du Sud. Ces actions en effet ne semblent pas avoir pour but, et en tout cas ne permettent pas, le plus souvent, de freiner les mécanismes socio-économiques qui conduisent à l'élimination des agriculteurs les moins bien placés, en termes économiques et culturels, et à la concentration des moyens de production entre les mains de la minorité des mieux pourvus. Ce constat relève autant des observations fines sur le terrain que des résultats d'études statistiques. Aussi bien, il ne fait qu'exprimer, dans cette situation particulière, un effet de la concurrence dans une économie de marché.

Ce processus est cohérent avec certains choix de politique de développement, et certaines orientations des actions de développement. En effet, il tend à faire passer les moyens de production des mains des producteurs considérés comme les moins dynamiques, à celles des producteurs les plus susceptibles d'assurer pour l'avenir une valorisation élevée du potentiel productif du pays et, selon les recommandations des organisations financières internationales, de prendre place dans les systèmes d'échanges mondiaux.

Cependant, une telle politique a pour sous-produit une perte d'emplois dans le secteur agricole. Elle ne peut donc être considérée comme susceptible de contribuer à l'amélioration des conditions de vie que dans les cas où les autres secteurs économiques sont offereurs d'emplois. C'est ce qui s'est produit par exemple en France dans les décennies d'après la fin de la

guerre 39-45. Dans le cas contraire, la perte d'emplois dans les familles des milieux ruraux signifie la création de chômeurs, l'aggravation de la pauvreté, la dégradation de la vie sociale, etc.

Les mesures macro-économiques visant à réduire la pauvreté sont, pour ce qui concerne l'agriculture, sans effet si les formes d'action sur le terrain, dans la relation concrète avec les agriculteurs, ne contribuent pas efficacement à cette politique. Ceci conduit à s'interroger sur les présupposés à l'œuvre dans la conception des buts, formes d'action et méthodes actuellement dominants dans les organisations de développement et, en premier lieu, dans la façon dont est conçue la relation entre agents de développement et agriculteurs.

Dans ces conceptions, cette relation est vue selon le modèle d'une relation pédagogique, ainsi que l'expriment les termes habituels « faire passer le message », « leur faire prendre conscience », « les sensibiliser, les responsabiliser », etc.

Il se trouve des circonstances, dans le cours des activités des agents de développement, où un enseignement est utile et opportun. Mais cela ne doit pas conduire à ignorer ou à négliger que la relation entre agent de développement et agriculteurs est vécue par les agriculteurs comme relation entre deux cultures, la culture scientifique-technicienne et leur culture pratique. Ce constat se trouve au centre de la réflexion proposée ici sur les principes d'actions de développement visant à réduire les effets d'élimination des petits producteurs, à éviter les effets de dégradation du tissu social local et, au contraire, à maintenir et à augmenter la dynamique des communautés locales agricoles et rurales.

La critique de la vision pédagogique – ou « diffusionniste » – du développement consiste en premier lieu à débusquer les évidences sur lesquelles elle repose, en s'appuyant sur les acquis des sciences sociales – sociologie, anthropologie, linguistique, et aussi philosophie de la connaissance – relatifs à la composante sociale des processus de production de connaissance : l'objet de la relation entre agent de développement ou chercheur et agriculteurs, c'est bien en effet la connaissance. Cette critique, conduite en vue d'aboutir à des propositions de principes et de moyens d'action, repose à la fois sur ces acquis scientifiques, sur les expériences réalisées en France et dans certains pays du Sud, notamment avec le Gerdal¹ et sur les réflexions partagées, au cours de formations ou sur le terrain, avec des chercheurs, agronomes ou zootechniciens, et des cadres ou agents de développement.

Les trois premiers chapitres sont consacrés à l'exposé des bases de l'approche de la relation agent de développement/agriculteurs en termes de relation in-

terculturelle. Dans le premier chapitre sont exposés les principes de mise en œuvre, que j'ai désignés du nom de « recherche coactive » de solutions aux problèmes des agriculteurs. Ce qui conduit à préciser la signification du mot « problème », en même temps que les buts assignables à cette recherche coactive. Dans les deux chapitres suivants sont explorées les conséquences, pour la conception des actions de développement, du caractère social de la connaissance et de la production de connaissance, au-delà des frontières des institutions spécialisées.

Les chapitres 4 et 5 sont consacrés aux formes d'action, sur la base en particulier des moyens expérimentés avec des organisations de développement. Au centre de ces moyens se trouvent la notion d'aide méthodologique, et celle de groupe de producteurs localisé (GPL), lieu privilégié de l'appropriation sociale, culturelle, limitant autant que possible les effets de sélection aux dépends des plus démunis.

Le texte actuel de cet ouvrage a été précédé de plusieurs versions. Une précédente version avait été revue par Fabrice Dreyfus (Cnearc), et celle-ci par Joël Taraud (Cnearc), Mohamed Mahdi (Ésa de Meknès), Philippe Lavigne Delville (Gret), et par ma compagne, Michèle Benoist. Qu'ils en soient ici remerciés, et qu'ils trouvent dans ces pages les échos de leurs observations.

¹ Groupe d'expérimentation et de recherche, développement et actions localisés. Groupe de recherche, d'appui méthodologique à des actions de développement et de réalisation de formations. Ce groupe, fondé en 1983, est composé de sociologues, chercheurs et enseignants. Il travaille en coopération (sous contrats) avec des organismes de développement, ou d'enseignement supérieur et de recherche.

Chapitre 1

De la diffusion à la recherche coactive de solutions

À l'origine de l'ensemble des réflexions théoriques et de propositions de formes d'action proposées dans ces pages figure la critique des pratiques traditionnelles – diffusionnistes – ou modernes – participatives – qui entretiennent et visent à entretenir entre intervenants et agriculteurs une relation de caractère pédagogique. Cette critique conduit à proposer, avec l'idée de recherche coactive, une relation fondée non plus sur des pédagogies de communication, mais sur la recherche de symétrie dans une relation de dialogue.

Les relations de caractère pédagogique sont par définition dissymétriques : je sais ce que tu ne sais pas et, par des moyens que je maîtrise, je vais te l'apprendre. Or la relation de dialogue, ou de discussion, exige une symétrie dont les artifices pédagogiques ne peuvent assurer que des imitations. La perspective de

substituer la discussion à la communication suppose donc de chercher à contrôler, à réduire les dissymétries, fondées en particulier sur la détention du savoir légitime et sur les écarts des positions sociales.

Cela signifie de proposer aux agents de développement de s'identifier à un autre personnage que l'un de ceux dont tels agriculteurs – parmi des milliers à travers le monde – se plaignent en ces termes : « Ils viennent nous dire comment il faut faire ! » (Haïti) ou « Pour lui, ce qu'on fait est toujours mal » (France, Sarthe). Mais cela signifie aussi de rompre avec les diverses voies ou méthodes alternatives nées du constat des résultats décevants des méthodes traditionnelles de vulgarisation. Cela signifie de changer le personnage, et pas seulement son aspect, en substituant la tenue décontractée de l'animateur au costume cravate du prof.

Sortir du flou pédagogique : la confrontation entre cultures

Si les résultats sont si ordinairement décevants, c'est que le schéma lui-même qu'on met en œuvre ne peut être rien d'autre que décevant, c'est qu'il contient dans son principe l'impossibilité d'être amélioré de façon sensible. C'est ce schéma, diffusionniste et modélisateur, qui est la source des difficultés rencontrées, et ce qui est proposé ici, c'est bien de rompre avec les projets d'amélioration de ce modèle en rompant avec cette pensée qui identifie le développement à la « diffusion du savoir ».

Des voies alternatives au modèle traditionnel, diffusionniste et individualisant, sont mises en œuvre par différentes organisations, sous le nom générique de « méthodes participatives ». Ce terme, et les pratiques qu'il désigne, sont flous, et cette imprécision laisse ouverte la pente du retour aux pratiques antérieures. Ces méthodes contiennent en puissance ce retour, dans la mesure où ce sont des méthodes pédagogiques. Par exemple, la conduite d'« enquêtes participatives », selon des procédures établies, relève de ce qu'il

conviendrait d'appeler, pour plus de précision — et sans rien de condamnable — pédagogie active. Le point de clivage avec ce que je propose, sous le terme de « recherche coactive », se repère au fait que les informations produites au terme de telles enquêtes avec la participation des agriculteurs n'apportent rien d'autre ou de plus, et souvent quelque chose en moins, que ce qu'aurait apporté l'enquête réalisée par les agents de développement ou les chercheurs agissant seuls, alors que le produit d'une recherche coactive implique une contribution imprévisible des agriculteurs, mais aussi des intervenants, et en porte la marque.

● La culture locale, condition d'appropriation d'une pensée étrangère

La nécessité de la rupture avec les pratiques habituelles, et avec les façons de concevoir les choses qui leur sont associées, réside donc en premier lieu dans la recherche d'une plus grande efficacité dans la voie de l'élévation de maîtrise de la production. Mais cet objectif ne saurait être le seul objectif des activités de développement.

Aujourd'hui, tout le monde sait que le développement technico-économique n'entraîne pas automatiquement une réduction de la pauvreté (voir ci-dessous l'encadré : « Les retombées de la croissance »). Il n'assure pas nécessairement non plus une élévation des capacités individuelles et collectives d'initiative. Ce sont là deux objectifs que les pratiques diffusionnistes manquent gravement à atteindre, et qui justifient la recherche d'autres voies. Mais il est nécessaire d'examiner plus avant ce que signifie ce manque, et la gravité de ses effets et attendus. Les activités de diffusion ou d'apprentissage de techniques, de formes d'organisation,

de façons de décrire la réalité ou d'analyser les phénomènes, qu'elles soient traditionnelles ou relevant de pédagogies actives, ont pour fonction, sinon pour but explicite, de remplacer des façons d'agir et de concevoir les choses des agriculteurs par d'autres, tenues pour plus pertinentes et efficaces. Mais quand on dit à des agriculteurs : nous allons vous montrer comment étudier, décrire, analyser tels états des choses ou tels phénomènes et vous entraîner à le faire vous-mêmes, en réalité ce qu'on leur dit et dont ils ont conscience, plus que les agents de développement, c'est : nous allons vous apprendre à penser, à décrire les choses, à juger de ce qu'il est bon de faire, comme nous. Cette précision, ce « comme nous », est oublié parce qu'on tient ces façons de décrire, d'analyser et de penser pour meilleures, qu'on les tient simplement comme disant, non pas nos façons de décrire les choses, mais la façon de dire la vérité des choses, de dire les choses de façon plus utile, plus pertinente que toute autre.

Or, les interlocuteurs de l'agent de développement ou du chercheur ont, eux aussi, leurs façons de concevoir les choses et de les décrire. Ce qu'on cherche donc à faire dans la vision classique, avec des moyens naïfs de vulgarisateur ou avec des moyens sophistiqués d'animateur de participation, c'est remplacer ces façons de concevoir et de décrire les choses par celles des porteurs du savoir savant. C'est-à-dire contourner ou transformer en vestiges du passé des formes culturelles existantes, des façons actuelles de penser et d'agir des agriculteurs, or, ces façons de penser sont, non seulement des guides actuels pour l'action (et qui, quoiqu'on puisse en penser, ne peuvent pas être sans aucune valeur pratique), mais aussi, et c'est là le plus important, les instruments qui permettent aux agriculteurs — comme à n'importe qui — de transformer, d'adapter, de s'approprier les apports extérieurs.

Les retombées de la croissance

« Les bénéfices de la croissance, affirment [certains responsables politiques], finissent par redescendre en cascade jusqu'aux plus pauvres. L'économie des retombées n'a jamais été qu'une simple croyance, un article de foi. Il est manifeste que, dans l'Angleterre du XIX^e siècle, le paupérisme augmentait, alors que, globalement, le pays s'enrichissait. La croissance aux États-Unis dans les années 80 offre l'exemple spectaculaire le plus récent : tandis que l'éco-

nomie était en pleine expansion, le revenu réel des plus défavorisés a baissé (...). S'il y a croissance, rien n'impose qu'elle profite à tous. Il n'est pas exact que 'la marée montante soulève tous les bateaux'. Parfois, quand la marée monte vite, en particulier par gros temps, elle projette les embarcations les plus frêles contre les rochers de la côte et les réduit en miettes. » J.-E. Stiglitz, Prix Nobel d'économie, dans « La grande désillusion »

La notion de patrimoine ethnologique

« Il est évident que, primordiale dans cette perspective (de sens commun), la notion de patrimoine renvoie à toute une idéologie, explicite ou implicite, statique pour laquelle conserver à tout prix est la fin ultime, en soi. En revanche, en ethnologie, cette notion est liée à la dynamique à l'œuvre dans la reproduction des sociétés et

des cultures, ce qui conduit à s'attacher aux notions de différence culturelle, de configuration de différences et surtout de processus de différenciation, en un mot au processus de la société. »

I. Chiva, dans « Le patrimoine ethnologique, l'exemple de la France »

À la perspective d'agir pour remplacer les vestiges culturels existants par des produits de la culture scientifique, se pose en opposition l'exigence stérilisante de respecter le patrimoine des sociétés dites traditionnelles, tel qu'il apparaît dans des outils et des pratiques. L'une et l'autre pensées reposent sur l'hypothèse implicite que le patrimoine technique, tel qu'il peut être observé actuellement, témoigne de l'immobilisme d'une sorte d'éternité. Les notions scientifiques, construites, de patrimoine et de culture, posent au contraire une identification entre elles et le mouvement, ainsi que le souligne l'ethnologue Isac Chiva, à propos des relations entre recherche ethnologique et musées (voir ci-dessus l'encadré « La notion de patrimoine ethnologique »).

En proposant des moyens pour parvenir à « chercher ensemble », au lieu de faire prendre conscience, sensibiliser, diffuser, faire participer, communiquer, apprendre, former, responsabiliser, je cherche à assurer les conditions d'une confrontation positive entre deux cultures, la culture scientifique ou d'origine scientifique, et la culture pratique des interlocuteurs de l'agent de développement. C'est, à la fois, la voie d'améliorations matérielles, et la voie d'entretien ou d'élévation de la créativité d'un milieu social, de ses capacités d'initiative face aux apports extérieurs. Les positions des dé-

fenseurs inconditionnels des puretés ancestrales et des savoirs endogènes sont aussi indéfendables que celles des forcenés de la modernité, et l'opposition de l'endogène célébré par les uns, ou de l'exogène adoré par les autres ne mène à rien : la plus fréquente et la plus positive manifestation de « l'endogène » réside dans les modes originaux d'appropriation de « l'exogène » (voir ci-dessous l'encadré « Le mythe des médecines traditionnelles »).

- Dans les régions de polyculture-élevage du Sud-Ouest de la France, les tracteurs ont peu à peu remplacé les chevaux, les bœufs et parfois les vaches à partir des années 50. Pour les agriculteurs de cette région – et pas seulement les plus jeunes –, cette nouveauté était vécue comme le symbole de l'accès à la vie moderne, l'accès à la culture mécanique, dont ils se sentaient exclus, la preuve qu'ils n'étaient pas seulement bons « à rester au cul des vaches », qu'ils étaient membres à part entière de la société actuelle. La femme d'un agriculteur tenait ainsi à faire savoir au visiteur que son mari maîtrisait très bien la mécanique, en ajoutant : « Un homme qui ne connaît pas la mécanique, ça n'est pas vraiment un homme ». Et, de fait, beaucoup d'agriculteurs consacraient leurs loisirs d'hiver à « démonter entièrement » leur tracteur, pour savoir ce qu'il avait dans le ventre – sauf, précisait-on, le système d'injection du moteur Diesel. (Observations dans les départements du Gers et de la Haute Garonne) ■

Le mythe des médecines traditionnelles

« On reconnaît désormais souvent [les savoirs des sociétés locales]. Mais on tend aussitôt à enfermer ces savoirs et ces cultures dans une vision atemporelle, passiste, patrimoniale. Prenons l'exemple des pratiques thérapeutiques 'indigènes' : l'intérêt nouveau qui leur est porté y voit volontiers la survivance de techniques et de connaissances ancestrales. Ne parle-t-on pas significativement avec l'OMS de 'tradi-praticiens' pour désigner les 'guérisseurs africains' ? Or les itinéraires thérapeutiques

préconisés par ces tradi-praticiens (...), comme les savoirs sur lesquels ils s'appuient, n'ont pour une bonne part rien de 'traditionnel'. Sans être pour autant 'occidentaux', ils ont considérablement évolué depuis le XIX^e siècle et la conquête coloniale. Ils ont intégré (et transformé) toute une série d'éléments matériels et symboliques liés à la médecine européenne. »

J.-P. Olivier de Sardan, dans « Anthropologie et développement »

En s'assurant ainsi la domestication de l'outil étranger, ces éleveurs ne perdent pas leur culture, ils la font vivre. Ce que l'observateur, ethnologue, agronome, agent de développement ou touriste, a en face de lui, ce n'est pas « une culture », ni les reliefs d'un patrimoine, c'est un état de cette culture et de ce patrimoine. État d'un processus continu de changement, dû en particulier au fait qu'aucune entité sociale ne peut échapper aux relations avec d'autres entités de son environnement.

● Aider à l'activité réflexive et construire le cadre d'un dialogue symétrique

Les modèles diffusionnistes des actions de développement reposent sur deux fonctions, définissant les méthodes et les missions attribuées aux agents : informer et convaincre. L'alternative proposée avec la notion de recherche coactive de solutions ne vise pas à faire disparaître ces deux fonctions. Elle vise à les situer dans un autre cadre, à leur donner une autre place dans la relation entre agents de développement et agriculteurs, en leur adjoignant une troisième fonction : aider. En précisant : apporter aux agriculteurs une aide pour la formulation et la résolution de leurs problèmes.

Cette aide vise un double effet. En premier lieu, elle est une invitation à réfléchir à ce qu'on dit d'habitude, exprimant, ce disant, la façon dont on conçoit les choses et les actes, le bon et le souhaitable ou leurs contraires, l'honorable ou l'indigne, l'inévitable ou l'obligatoire. Ces façons de dire et de penser sont, en quelque sorte par nature, ce qui va devoir être transformé ou remplacé pour ouvrir la voie de solutions : résoudre un problème, c'est nécessairement modifier quelque chose des façons actuelles de concevoir les choses, de les dire. L'aide apportée à un individu ou à un groupe pour sa démarche de recherche de solutions consiste

donc, de façon centrale, en cela : reconsidérer ce qu'ils viennent de dire, écho de ce qui se dit habituellement dans leurs milieux de relations. Ce retour réflexif sur les énoncés actuellement tenus pour vrais ou pertinents, ou simplement comme allant de soi, est le propre de toute recherche, qu'il s'agisse de situations de recherche scientifique ou de la vie quotidienne. Il s'agit dans tous les cas de dire les choses autrement, pour avancer dans une nouvelle direction.

Cependant, en apportant ainsi une aide méthodologique, l'intervenant accomplit une autre fonction : établir la possibilité du dialogue symétrique, constituer le cadre relationnel de ce dialogue. En exerçant (sous des formes que nous précisons dans le chapitre 4, « Les fonctions d'aide »), ce qu'on peut désigner sous le terme de « compréhension cognitive », l'intervenant indique qu'il accorde considération à ce que disent ses interlocuteurs, à leurs façons de concevoir les choses : « Si je comprends bien, vous pensez que... ce qui est important c'est... il y a ça qui va pas... ce qui compte, c'est que les bêtes soient contentes... ». Mais il invite aussi, ce faisant, ses interlocuteurs à « s'écouter parler », à entendre leurs évidences. C'est-à-dire qu'il accorde considération, non seulement à leur pensée actuelle, mais aussi à leur capacité à réfléchir. Les agriculteurs – comme tous autres praticiens – sont donc considérés, non seulement comme connaissant, mais comme producteurs de connaissance (voir ci-dessous l'encadré « Le sujet connaissant et producteur de connaissance »). L'intervenant ébranle ainsi l'inévitable dissymétrie de départ, entre une pensée et des aptitudes à penser socialement reconnues, et celles qui sont généralement déconsidérées, y compris par ceux qui sont ainsi disqualifiés.

- Il arrive assez souvent d'entendre des petits agriculteurs déclarer : « Moi, je ne suis pas intelligent ». Mais un prix de lucidité revient à celui qui me disait « Ah ! Si j'étais riche, moi aussi je serais intelligent ! ». (Sud-Ouest de la France, département de la Haute-Garonne) ■

Le sujet connaissant et producteur de connaissance

Analysant les apports des « microsociologies », la sociologue K. Knorr-Cétina souligne qu'elles ont mis en avant dans leurs analyses « l'ordre symbolique » (ce qui est désigné ici sous les termes de parole, de pensée, de conceptions). Elle ajoute : « Ainsi, ce qui est posé dans ces recherches, ce n'est pas seulement un sujet connaissant,

mais un sujet prenant une part active à la connaissance. [Les connaissances] sont produites, contestées, reprises, aménagées, découvertes dans les situations concrètes dont la définition devient l'objet de réalisations constantes et d'interruptions ». K. Knorr Cétina dans « Vers une intégration des micro et macro-sociologies », p. 6 [ma traduction]

Cette reconnaissance est la condition d'un dialogue symétrique. En plaçant au centre de la relation la pensée et la réflexion de ses interlocuteurs, l'intervenant manifeste son refus de penser à leur place, et son refus de se plier aux attentes à ce sujet. Il constitue, dans l'actualité de cette relation, la reconnaissance de leur droit d'accorder considération à leur propre pensée. Il accroit ainsi leur possibilité d'accueillir explicitement, dans la discussion, la pensée étrangère, dont il est l'interprète, à partir de leurs propres façons de penser associées à leur expérience et à leur histoire, y compris en accueillant le discours étranger comme moyen critique de leurs habitudes de penser.

La coproduction de solutions peut avoir pour origine des problèmes issus de l'expression par les agriculteurs de leurs difficultés, de leurs préoccupations ou de leurs souhaits. L'agent de développement dans ce cas apporte l'aide méthodologique et si nécessaire des informations. Mais il peut se trouver aussi que les problèmes appelant une solution soient formulés à partir d'un projet que l'agent de développement a reçu pour mission de « faire passer ». Dans ce cas, il aura à assurer une fonction de conviction. Mais il peut aussi, et c'est ce que nous proposons dans ces pages (voir en particulier le chapitre 5), aider ses interlocuteurs à élaborer des solutions aux problèmes qu'ils se posent au sujet de ce projet.

Dans tous les cas, mettre en avant cette fonction d'aide à la réflexion, dans la perspective de recherche coactive, a pour but d'assurer la réalisation conjointe des trois objectifs :

- ◆ augmenter la maîtrise de la production et améliorer les conditions de vie et de travail ;
- ◆ renforcer et augmenter les capacités individuelles et collectives d'initiative et d'invention ;
- ◆ lutter contre la pauvreté en évitant d'aggraver les disparités au sein du milieu agricole.

● Augmenter la maîtrise de la production et améliorer les conditions de vie et de travail

La plupart du temps, les améliorations de la production passent par des changements techniques : nouveaux outillages, nouveaux produits, modifications d'itinéraires techniques ou nouveaux critères d'évaluation des conduites de productions végétales ou animales. Mais il faut souligner qu'il s'agit bien ici d'assurer la maîtrise, et pas seulement, comme on dit, de « l'introduction d'une innovation ». La maîtrise, c'est

à-dire une possession aussi accomplie que possible du nouveau moyen de production.

Avant de poursuivre à ce sujet, il me paraît nécessaire d'apporter une précision à propos des situations où l'introduction d'une nouveauté dans le procès de production a pour origine un projet porté par l'intervenant, et non l'initiative propre des agriculteurs, à la suite de laquelle ils ont trouvé une solution à un de leurs problèmes. Soit la proposition a pour but explicite l'amélioration des conditions de vie et de travail des agriculteurs – ce qui ne peut généralement pas aller sans une amélioration de la production. Soit elle a pour but l'amélioration de la production – mieux valoriser le potentiel de production, élever la contribution de l'agriculture à la situation économique du pays – et cela, nous l'avons vu, n'entraîne pas nécessairement une amélioration des conditions de vie et de travail de l'ensemble des agriculteurs, et notamment les plus pauvres.

Il est clair que les actions de développement conduites en vue d'améliorer la vie des agriculteurs, engendrent tout naturellement, à la différence des autres, des démarches d'inspiration proches de la recherche coactive.

Les changements techniques ou d'organisation, ou de formes de commercialisation, s'accompagnent inévitablement, au moins temporairement, d'une baisse de maîtrise des processus. Cela tient essentiellement au fait que, dans les premiers temps de l'adoption d'une nouvelle technique, les praticiens ne disposent pas de l'ensemble des connaissances nécessaires pour conduire les actes matériels et pour adapter les règles aux circonstances : il faudra du temps pour savoir conduire la taille de pommiers selon un nouveau mode avec autant d'assurance qu'on en avait avec le mode antérieur. Il se produit ainsi un décalage entre les façons d'agir, matériellement, et les façons de concevoir les choses et les actes et, avant que de nouvelles conceptions soient construites, il subsiste une persistance des conceptions antérieures. Mais il importe ici de souligner un aspect du processus par lequel les agriculteurs – ou d'autres praticiens – récupèrent la maîtrise perdue : les connaissances ou formes de pensée assurant la maîtrise ne sont pas simplement acquises, par transfert de savoir : elles sont construites, différentes, par les sujets eux-mêmes. Et c'est à ce moment du processus que l'intervenant peut apporter une aide.

Il faut rappeler ici que cette aide n'est pas une activité assimilable à une activité pédagogique. Le point de clivage entre cette aide et l'activité pédagogique se situe dans le fait que l'enseignant a pour but (lé-

gitime !) la reconstruction à l'identique par les sujets des connaissances qu'il cherche à leur faire assimiler – le rapport entre protéines et énergie pour une vache en lactation – alors que dans l'autre cas l'intervenant apporte son concours à la production d'une forme de connaissance dont il n'a pas la clé – les règles de conduite de l'alimentation de leurs vaches que les agriculteurs définiront selon les potentialités de leur milieu, selon leurs conditions de travail et leurs moyens de trésorerie, selon leurs façons d'évaluer le bon, le souhaitable et le possible, et selon ce que lui-même aura su apporter opportunément.

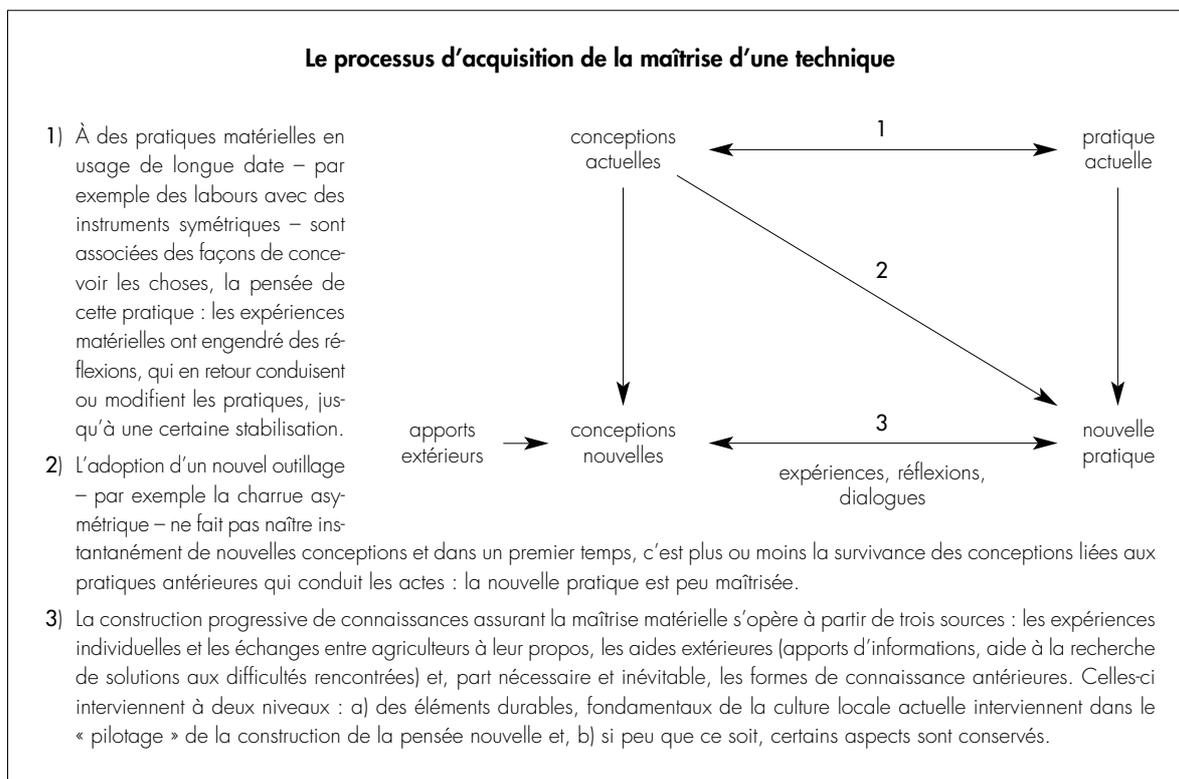
- De gros changements sont intervenus en France, au cours des années 70, dans l'alimentation des troupeaux bovins. À partir des années 80, dans le nord de la France (observations dans le Pas-de-Calais), l'introduction de l'ensilage (principalement de maïs plante entière) entraînait des modifications très importantes dans les conceptions et les pratiques de l'alimentation des vaches laitières. Jusqu'alors, pour la plupart des éleveurs, les bêtes étaient nourries sur les ressources de l'exploitation – herbe ou foin, betteraves, choux –, ce qui s'exprimait selon l'adage : « elles donnent comme on leur donne ». Lire : c'est selon ce que je leur apporte par mon travail plus ou moins récompensé par les conditions climatiques qu'elles me le rendent en lait. Avec l'ensilage de maïs est apparue la nécessité d'apporter une complémentation azotée. Cela

entraînait une double modification : acheter du concentré et calculer des rations. Acheter un produit pour alimenter les vaches, c'était les nourrir en sortant de l'argent (« ...avant de l'avoir gagné ») au lieu de faire son travail selon son courage et ses compétences. C'était aussi calculer ce qu'on leur donnait. Tout cela exigeait une lente adaptation des conceptions, contre la répugnance à acheter, mais aussi pour maîtriser l'idée même du calcul. Par exemple, les agriculteurs raisonnaient jusqu'alors l'alimentation en termes de repas (deux par jour). Les prescriptions portaient sur les « rations journalières », notion étrangère à la conduite matérielle des activités quotidiennes, de sorte que certains éleveurs, ayant entendu les prescriptions, transmises par le voisinage, comme portant sur les « repas », doubleraient les apports quotidiens de concentré. Erreur que les dialogues avec les collègues, notamment sur les coûts, ont corrigée. ■

Ce phénomène de reconstruction de la maîtrise peut être figuré dans le schéma ci-dessous.

● Augmenter les capacités d'initiative individuelles et collectives

Les pratiques habituelles de développement sont, dans leur principe, peu aptes à contribuer à l'élévation des capacités individuelles et collectives d'initiative : si je suis la voie de la diffusion, de cette sorte



de pédagogie pour adultes, je cherche à rendre mes interlocuteurs dociles, prêts à abandonner leur pensée pour adopter la mienne – mon fameux message –, prêts à faire ce que je leur dis de faire, de la façon qui leur est prescrite, et à adopter les buts et moyens que je leur propose. C'est faire reposer mon éventuel succès sur une relation hiérarchique et sur l'acceptation de cette hiérarchie par mes interlocuteurs. Et c'est de mon côté, même si cela ne m'est pas présent à l'esprit, le droit qui m'est attribué par la situation d'exploiter cette soumission, et de la renforcer si je suis habile.

Il se trouve que peu d'agriculteurs acceptent ou ont les moyens d'accepter ce partage des rôles. Tout au plus acceptent-ils de jouer le rôle de l'ignorant soumis, en réponse aux représentants de la science venus les instruire. Mais s'il en allait autrement, devrais-je m'en féliciter ? Non, je ne peux pas souhaiter que les agriculteurs avec qui je suis en relation soient plus dociles (dans le jargon du développement, on dit « plus ouverts », ou « plus réceptifs »).

En effet, le but des activités des agents de développement n'est pas seulement de les aider à améliorer leur situation matérielle. Il n'est pas seulement non plus, quand l'agent de développement en reçoit mission, de contribuer à l'amélioration de la situation économique du pays. Le but des organisations et des agents de développement – et l'on peut considérer cela, soit comme une règle déontologique, soit comme un investissement à moyen ou long terme – est aussi d'augmenter les capacités individuelles et collectives des agriculteurs à maîtriser leur sort.

Certes, personne n'est forcé de faire sien le but qui vient d'être proposé. Certains agents de développement, certains dirigeants d'organisations de développement ou certains gouvernants peuvent préférer continuer dans la voie de « l'encadrement des agriculteurs », comme on dit. C'est bien confirmer que la définition des buts des actions de développement ne va pas de soi, et qu'il est nécessaire de la préciser, au-delà des

évidences habituellement invoquées, d'augmentation de la production et d'élévation des niveaux de vie.

● Ne pas aggraver les disparités

Une autre précision à la définition des buts doit être apportée : le but poursuivi est de faire profiter des services des agents de développement le plus grand nombre possible d'agriculteurs, et non pas une minorité. C'est la condition pour que les actions de développement technico-économique ne contribuent pas à aggraver le sort des plus pauvres, à transformer la pauvreté en misère.

Cela signifie que les moyens mis en œuvre, les choix d'objectifs et de méthodes doivent être conçus dans cette perspective. La plupart des actions de développement qu'on peut observer touchent une minorité des agriculteurs d'une communauté locale. C'est souvent l'effet d'un choix, plus ou moins théorisé : travailler avec des « leaders » ou des « relais », en référence à la trop fameuse « théorie de la tache d'huile » ; travailler avec les agriculteurs les plus susceptibles de valoriser les conseils, laisser de côté ceux qui de toute façon sont condamnés, « irrécupérables », comme il est d'usage de dire dans certains milieux de développement en France. Cette sélection peut être aussi conçue comme l'effet d'une sorte de « sélection naturelle », qui retient les agriculteurs les plus « ouverts » et élimine les autres.

Il est nécessaire, ici aussi, d'être clair. Il n'est pas besoin d'être un spécialiste chevronné en sciences sociales pour constater une relation statistique positive entre la taille des exploitations et les niveaux de formation d'un côté, et ce qu'on appelle « ouverture d'esprit » de l'autre.

Bref, si l'on ne fait rien en sens contraire, de façon systématique, les actions de développement concourent à l'élimination économique des moins bien placés économiquement et culturellement.

Les conditions de la recherche coactive

Aujourd'hui, tous les gens qui s'occupent de développement agricole, ou presque, sont d'accord sur le fait que les pratiques « descendantes » ne sont plus de mise, qu'il faut « être à l'écoute », ou qu'il faut accorder attention aux « savoirs paysans », ou encore

qu'il faut « faire participer ». Si bien qu'en proposant de rompre, de façon décisive, avec la tradition diffusionniste, je peux donner l'impression d'enfoncer une porte ouverte. On peut cependant constater que toutes ces paroles encourageantes ne changent pas

grand chose aux façons d'agir, que les bonnes intentions affirmées, certainement réelles, aboutissent rarement à des formes de coopération réelle entre agents de développement et agriculteurs. Cela tient en particulier au fait que les conditions dans lesquelles peut être établie une « participation », comme on dit, restent floues. Mon but ici est de préciser de quelles façons et sous quelles conditions il est possible d'échapper à ce flou et à ses conséquences.

Il s'agit de transformer en principes d'action la perspective de dialogue symétrique. La symétrie des possibilités d'initiative dans le dialogue reste en effet une abstraction tant qu'on n'a pas dit comment on peut espérer l'établir – ou s'en approcher – et à quoi on peut reconnaître qu'on a gagné du terrain dans ce sens. Cette perspective implique en premier lieu que les partenaires se mettent d'accord sur ce qu'ils vont faire ensemble – et que cet accord ne soit pas imposé par ceux qui ont le pouvoir de la bonne parole, garantie scientifique. Cela implique que ce qu'ils font ensemble, c'est une recherche : autrement dit, que le point d'arrivée n'est pas connu, pas plus par l'intervenant que par les agriculteurs. Cela implique aussi, à la fois, que le pouvoir d'initiative sur les orientations de la démarche, dans le cours de la recherche, est partagé, que les agriculteurs doivent donc avoir un réel pouvoir d'initiative à ce sujet, que l'intervenant doit s'y employer, mais qu'en même temps ses connaissances et ses compétences de technicien ont leur place dans le cours de la démarche, tout autant que les connaissances et expériences des agriculteurs.

Le partage de l'initiative requiert donc un certain nombre de conditions. Je les résumerai en trois points, plus un quatrième qui constitue en quelque sorte la condition d'accomplissement des autres. Ces trois ou quatre points constituent les conditions pour qu'une activité de recherche coactive puisse s'établir entre agents de développement et agriculteurs, pour que les termes de production coactive de solutions ne servent pas à couvrir n'importe quoi.

Ces conditions sont les suivantes :

1. on a formulé un but commun fondé sur les préoccupations des agriculteurs ;
2. le partage du pouvoir d'initiative ne signifie pas que tout le monde fait la même chose ;
3. c'est l'intervenant qui conduit le processus de recherche coactive, notamment pour assurer le contrôle des dissymétries (sociales, culturelles) ;
4. il le fait en sachant que la bonne volonté ne suffit pas, et que la rigueur est nécessaire.

● Formuler le but commun

Il s'agit bien de formuler, explicitement, le but commun. « Avoir » un but commun, c'est une chose qu'on peut se dire sous des formes très générales : « Nous avons, eux et moi, le même but, ou du moins des buts convergents : trouver des moyens de mieux vivre, travailler plus efficacement, etc. ». C'est le cadre général qui justifie les pratiques diffusionnistes.

Mais si l'on en vient à décider de convenir explicitement du but commun, pour ici et maintenant, alors on fait apparaître que les buts ou projets de l'agent de développement ou de son organisation sont loin de coïncider nécessairement avec ceux des agriculteurs. En particulier, au but (de l'agent de développement) de les convaincre de faire comme ceci ou de penser comme cela, ne peut pas répondre un but (des agriculteurs) qui serait de se faire convaincre d'agir comme ils veulent et de penser comme ils disent. Quoique... j'y reviendrai.

Le but commun, entre agents de développement et agriculteurs, doit s'exprimer comme problème à résoudre. Formuler le but commun c'est donc, à partir de la formulation explicite du problème auquel les agriculteurs désirent trouver des solutions, engager une démarche de recherche à laquelle l'agent de développement contribue avec ses propres compétences.

La formulation explicite du problème des agriculteurs, avec les ajustements que pourra proposer l'agent de développement, constitue le seuil en deçà duquel on ne peut parler ni de coopération, ni de coaction. En précisant qu'il s'agit d'un problème d'action (« comment faire pour... »), et non d'un thème de discussion, non plus que de l'expression de besoins, non plus que l'expression de regrets que les choses soient comme elles sont ou de désirs qu'elles soient autrement.

Mais tout ceci, et la notion elle-même de « problème », doit être explicité. C'est l'objet du dernier paragraphe de ce chapitre.

● La recherche coactive de solutions ne signifie pas que tout le monde fait la même chose

« Faire participer » des agriculteurs à la mise en place d'un essai, cela peut faire partie, de façon tout à fait légitime, d'une stratégie pédagogique et cela n'est pas obligatoirement hors de propos dans le cours d'une démarche en coaction. En rappelant toutefois :

◆ que le but ici n'est pas pédagogique. Il ne s'agit pas de se donner des moyens plus efficaces pour « transmettre » des connaissances, mais d'en produire, sous la forme de solutions à des problèmes originaux ;

◆ qu'il ne s'agit pas de « faire participer » à des activités relevant des compétences de l'agent de développement, mais de situer ces activités, de façon explicite, dans le cours de la démarche de recherche de solutions.

Les procédures d'expérimentation, d'enquête, d'interprétation des résultats, etc. sont conduites par l'agent de développement selon ses règles et procédures habituelles : elles peuvent ou doivent être expliquées – surtout en ce qui concerne leur utilité – mais il serait absurde, sous prétexte de participation, de les soumettre à la discussion. Les agents de développement apportent au pot commun ce qui relève de leurs compétences, et faire croire à leurs interlocuteurs qu'ils peuvent partager ces compétences sans apprentissage relève de la démagogie et nuit à la clarté de la relation, du partage des rôles dans la relation. De même, il n'est pas souhaitable de chercher à masquer que l'intervenant, avec son arrière-plan scientifique, a une autre vision de la réalité que ses interlocuteurs. C'est, bien au contraire, cet écart, cette différence de compétences et de points de vue, qui, à la fois, justifie la relation et annoncent ses effets positifs, pour autant qu'elle joue de façon constructive.

Réciproquement, le fait pour l'agent de développement de se substituer à l'initiative des agriculteurs pour ce qui relève de leurs compétences et de leur domaine d'action, ne peut contribuer au but de les aider à accroître leurs capacités d'initiative : c'est reprendre d'une main la part d'initiative qu'on cherche à assurer de l'autre. Dans les cas, par exemple, où des agriculteurs ont à négocier avec ceux d'autres villages, ou avec les représentants d'administrations ou d'organisations, le rôle de l'agent de développement n'est pas de se substituer aux agriculteurs. Il lui revient, en revanche, d'aider les agriculteurs à préparer ces rencontres : organisation, mise au point de l'argumentaire (voir chapitre 5).

● C'est l'intervenant qui conduit le processus de recherche

Coaction ou pas c'est, sauf situations particulières et rares, l'agent de développement qui conduit la démarche. Et la visée de coaction ne suppose pas que

l'agent de développement passe la main, mais qu'il assure à ses interlocuteurs un soutien méthodique dans leur réflexion. Le but d'assurer un partage de l'initiative n'implique pas qu'il partage, aussi, l'initiative de la conduite des opérations, mais au contraire qu'il se donne les moyens de maîtriser ce partage. Cela implique en premier lieu qu'il fasse un choix raisonné en ce qui concerne les aspects sociaux de la relation, et en second lieu qu'il se donne les moyens d'une maîtrise suffisante de ces aspects.

En évoquant les aspects sociaux de la relation, j'ai en vue l'ensemble d'habitudes, de règles sociales, qui régissent les relations entre les agriculteurs et des agents tels que les agents de développement, comme, plus généralement, les relations entre des gens ayant des statuts très dissymétriques.

Dans notre cas, il existe plusieurs dimensions de dissymétries, qui se confortent les unes les autres : le rural et l'urbain, celui qui est détenteur du savoir reconnu et celui qui ne possède que son savoir local, celui qui représente un pouvoir, celui qui a des moyens de vivre plus élevés, etc. Ces dissymétries constituent les bases de ce que le sociologue P. Bourdieu nomme « capital symbolique » : l'analyse des effets de pouvoir dans les relations sociales ne doit pas se limiter au pouvoir de celui qui dispose de forces armées, ou de celui qui détient des moyens de production : un capital économique. Dans les sociétés du Nord comme dans celles du Sud, les détenteurs d'un capital symbolique – savoir reconnu, façons de s'exprimer, etc. – tel un agent de développement dans sa relation avec des agriculteurs petits ou moyens, bénéficient d'une reconnaissance sociale qui leur assure du pouvoir, sans que eux-mêmes ou leurs interlocuteurs en aient clairement conscience (voir page suivante l'encadré « Capital symbolique et violence symbolique »).

La violence symbolique s'exerce et se perpétue par des actes symboliques : des attitudes, des gestes, l'affichage d'objets distinctifs, et des paroles. Les paroles sont le moyen le plus fort et le plus constant de violence symbolique, et c'est plus souvent aussi le moyen le moins perceptible pour ceux qui sont en position dominée, mais aussi pour ceux qui sont dominants dans la relation. Cette violence est le produit, inévitable sauf précautions particulières, de situations où l'une des parties dispose d'un « capital symbolique » – en particulier de connaissances reconnues et d'une maîtrise du discours – manifestement plus élevé. Pour le dire autrement : la violence symbolique s'exerce même s'il n'y a pas d'actes délibérés dans ce sens de la part

Capital symbolique et violence symbolique

Sous couvert de démarche « participative », un responsable local du Service des Eaux et Forêts convoque une réunion avec des responsables villageois. Cette réunion a lieu dans la salle d'école, l'agent des Eaux et Forêts, en uniforme, prenant le siège de l'instituteur... Cette scène vécue, au Burkina Faso, illustre le concept de violence symbolique, cette forme de violence cachée qui transparaît de la relation entre acteurs en position asymétrique. Tout est fait pour marquer le rapport d'inégalité : le fait de tenir la réunion à l'école (lieu d'un savoir que n'ont pas les paysans), de les faire asseoir sur les sièges d'enfants quand l'agent de l'État, dans l'uniforme en treillis, est à la place de l'instituteur, témoigne assez de la nature de la relation entre paysans et agents de l'État, du fait qu'on attend d'eux d'écouter et d'apprendre comme un élève apprend de son maître... Sans aller aussi loin, les rapports techniciens paysans sont fréquemment marqués d'une telle violence symbolique, pour les paysans : la maîtrise du langage et de la culture scientifique, la vision générale apportée, le poids des politiques publiques qu'incarne le techniciens étant autant d'éléments matérialisant un sentiment d'inégalité.

P. Bourdieu précise : « Tout échange linguistique contient la virtualité d'un acte de pouvoir et cela d'autant

plus qu'il engage des agents occupant des positions asymétriques dans la distribution du capital pertinent (il existe des cas où cette violence est 'suspendue'). Toutefois, même dans ces cas-là, le refus d'exercer la domination peut être une dimension d'une stratégie de condescendance ou une manière de porter la violence à un degré plus élevé de dénégation et de dissimulation, un moyen de renforcer l'effet de méconnaissance et par là de violence symbolique ». On peut, me semble-t-il, s'interroger dans ces termes sur les méthodes 'participatives'. Comme on peut, sans trop abuser, considérer que les chercheurs ou les agents de développement font partie des intellectuels qu'évoque Bourdieu : « La violence symbolique est fondée sur la méconnaissance de son existence dans les relations, par ceux qui la subissent : ils en deviennent 'complices'. Les intellectuels sont sans doute les plus mal placés pour prendre conscience de la violence symbolique (notamment celle qu'exerce le système scolaire) parce qu'ils l'ont eux-mêmes subie plus intensément que la moyenne des gens et parce qu'ils continuent à contribuer à son exercice ».

Réponses, pages 120, 142 et 145

du dominant. En revanche, le ou les personnages dominants ne peuvent réduire cet effet de la situation que par des actes délibérés et réfléchis. Et la réduction des dissymétries dans les aspects symboliques de la relation ne passe pas tant par le contrôle de la position dominante de l'un que par la possibilité assurée aux autres de comportements symétriques. Par exemple, la violence symbolique que le chercheur ou l'agent de développement exerce en posant à ses interlocuteurs les questions de son choix, dans l'ordre et au moment de son choix, ne peut être contrôlée que par l'institution de possibilités pour ses interlocuteurs de lui poser leurs questions, dans l'ordre et aux moments de leurs choix.

- Dans un manuel de formation à la méthode d'« enquête participative » connue sous le nom de MARP (B. Gueye et K. Schoonmaker-Freudenberger, Introduction à la Méthode accélérée de recherche participative [Marp], 1991), les auteurs soulignent, dans un paragraphe consacré à la conduite d'entretiens combien il est important que l'entretien se tienne dans des conditions où l'interviewé se sente à l'aise : aller le trouver et non le convoquer, éviter de s'asseoir sur une chaise tandis qu'il est assis par terre, etc.

On ne peut qu'être d'accord. Mais le guide d'enquête qui précède prescrit, pour chaque sujet (par exemple les cultures pratiquées), de poser un enchaînement de questions : qui, quoi, comment, pourquoi, où, quand. Ce sont des questions imposées, sans réciprocité et sans que les interviewés soient clairement autorisés ou encouragés à dire quelles sont leurs questions. Le contrôle des effets de domination symbolique peut consister à éviter de procéder ainsi, par un questionnement aussi systématique. Mais il consiste surtout à instituer dans le dialogue la possibilité de symétrie, c'est-à-dire de discussion, de partage de l'initiative, de la maîtrise du questionnement. ■

Les habitudes qui règlent la relation pèsent autant sur l'agent de développement que sur ses interlocuteurs : il ne peut évidemment pas exiger de ses interlocuteurs qu'ils abandonnent leurs habitudes à ce sujet, mais il peut s'efforcer de contrôler les siennes. Cela n'est possible que s'il opère un choix, parmi les options possibles et observables de façon courante dans les relations entre agent de développement et agriculteurs. L'agent de développement peut en premier lieu utiliser ces dissymétries pour asseoir et confirmer son autorité, et accroître ses moyens de persua-

sion. Il peut, autre possibilité, chercher à évacuer ces dissymétries, à les rejeter hors de la relation actuelle avec ses interlocuteurs. C'est un but souvent affiché dans les milieux des organisations de développement, but qui s'exprime dans des phrases-types, telles que : « Il faut créer un climat de confiance ». Assurément, on ne peut pas dire que cela soit intrinsèquement mauvais, et encore moins que le contraire serait mieux (créer un solide climat de méfiance). Mais il faut garder en vue que, bien sûr, les dissymétries n'ont pas disparu. On peut, des deux côtés, faire semblant. Cela peut simplement assurer un certain confort dans la relation. Cela peut aussi être, pour l'agent de développement, un moyen de faire passer ses idées en douceur.

Établir le dialogue symétrique : une position contradictoire

Un premier ordre de difficultés à établir une certaine symétrie dans le dialogue réside dans la persistance des façons de concevoir les fonctions de l'agent de développement associées aux pratiques habituelles : on vient d'en relever certains aspects. Ajoutons qu'elles sont en général entretenues par les pressions, les exigences ou simplement les habitudes de pensée des milieux institutionnels. Mais, ces difficultés, seraient-elles dépassées, il en reste une, propre au but même d'établissement du dialogue symétrique et du traitement de la relation pour y parvenir et pour assurer le progrès de la recherche.

Il convient en premier lieu de rappeler que la recherche est celle des agriculteurs, assistés par l'intervenant, et non l'inverse : le problème à résoudre a pour origine les préoccupations des agriculteurs. Il s'ensuit que, nous l'avons vu, l'intervenant a pour fonction centrale d'aider ses interlocuteurs à progresser dans leur recherche, notamment en rendant possible, en favorisant un « retour réflexif » sur leurs propres paroles, sur leurs façons de dire les choses et les buts. En assurant cette fonction, il crée – autant que c'est possible – les conditions d'un dialogue symétrique, notamment par l'assurance manifestée de la considération pour leur parole et pour leur capacité à la transformer. Cela ouvre du même coup pour eux la possibilité de discuter ses apports ou ses propositions, d'en évaluer l'opportunité ou la pertinence.

Bien sûr, ce comportement « d'aide méthodologique », d'aide au retour réflexif, installe une relation

dissymétrique, un type d'échanges qui ne peuvent pas être assimilés à un véritable dialogue, à une discussion. Il y a là quelque chose de paradoxal. Mais l'entrée dans le dialogue de cette position distante, différente d'un comportement normal dans la discussion, est un artéfact nécessaire pour rompre, autant qu'il est possible, avec la forme « naturelle » du dialogue entre chercheur ou agent de développement et agriculteur, la forme induite par la dissymétrie des positions, inhibante pour l'une des deux parties.

● **Les bonnes intentions et la rigueur**

Il ne suffit pas d'arriver, dans un site nouveau ou dans la région où l'on exerce d'habitude son métier de développeur, avec des idées généreuses, de l'estime pour ses interlocuteurs, le désir de leur être vraiment utile et la ferme intention de ne pas imposer sa vision des choses pour que tout cela advienne : si l'on ne va pas au-delà des bonnes intentions, c'est tout ce qu'on a décidé de ne pas faire qu'on fera, inévitablement. Les bonnes intentions s'effondrent si elles ne sont pas soutenues, dans la pratique quotidienne, par des principes d'action, clairement justifiés, et par l'aptitude à les respecter – ou à les corriger, s'il y a lieu, à la condition de savoir pourquoi on modifie telle règle, dans telles circonstances.

Cette rigueur est le moyen de se libérer des automatismes de pensée et de façons d'agir liés à la position qu'on occupe dans la société, produits par cette position. Mais ceci introduit une autre exigence, pour dépasser la trompeuse bonne volonté. Cette exigence, c'est ce qu'on peut appeler, à la suite de P. Bourdieu, l'effort d'objectivation de sa propre position. Cette position détermine nos façons de concevoir la relation – comment je la vois, comment je cherche à la conduire, et surtout, comment je profite de ma position dans la relation – et il n'est possible d'échapper à cette détermination, qui m'entraîne là où je ne veux pas aller, qu'au prix de cet effort pour porter un regard objectif sur ce qui, par l'effet de ma position dans le milieu social où j'interviens, me fait percevoir les choses et conduit mon action.

Ces principes d'action font l'objet du chapitre 4, qui constitue ainsi la base de formation à cette tâche de l'agent de développement : formation à la maîtrise du processus, sous la forme de la conduite d'étude de problèmes pratiques.

Problèmes de choses ou problèmes des gens

La condition première, décisive, de la coaction entre l'agent de développement et les agriculteurs, c'est l'accord sur le problème auquel ils se proposent de trouver des solutions. Il ne peut en effet y avoir un partage réel de l'initiative sans un accord explicite sur le but poursuivi, à savoir la résolution de tel problème. Mais cette affirmation exige des éclaircissements, en particulier sur la notion de « problème », afin d'éliminer les malentendus possibles, qui réduiraient l'affirmation : « Il faut qu'il y ait un accord sur le problème que nous voulons traiter ensemble » à quelque chose comme « De quoi voulez-vous qu'on s'occupe ? ». Ce sera aussi l'occasion de dire pourquoi parler de « problème », plutôt que du terme couramment utilisé de « besoins ».

On attribue souvent aux problèmes un rôle passif, d'objets inanimés : cela se pose, on peut en faire le tour, on peut buter dessus, et même cela peut s'aborder, comme un navire de haut-bord, ou peut-être comme une personne dont on a envie de faire la connaissance. On ne peut cependant pas attendre qu'en retour un problème vienne vous aborder : « Ce matin j'ai été abordé par un problème grave » est impossible. Mais on peut dire « Je suis assailli par une quantité insupportable de problèmes », phrase qui accorde aux problèmes une capacité à agir de leur propre initiative, comme dans : « Tel problème se pose » (on pourra même aller jusqu'à dire « qu'il se pose un peu là »). Qu'ils soient placés en position d'agir ou de subir, ils paraissent en tout cas dans de tels énoncés avoir une existence indépendante de nous et de notre pensée. Ils peuvent aussi être, autant que de vraies réalités, des illusions, des mirages. Cela permet aux gens importants de décider des vrais et des faux problèmes : « Les vrais problèmes sont transversaux, ils sont même transnationaux, voire mondiaux » (le philosophe E. Morin, dans *Le monde de l'éducation*). Bref, les vrais problèmes ne sont pas à votre niveau.

Les problèmes peuvent aussi se présenter comme attributs d'objets ou de personnes, ou comme parasites : beaucoup de façons de parler le suggèrent. Très souvent, en effet, les problèmes sont des « problèmes de... » : le problème de l'école, celui de l'environnement, ceux du sida, de la drogue, des banlieues, des retraites, du chômage. On dit aussi « Untel

a des problèmes », comme on dirait que son chien a des puces.

● Du diagnostic à l'imposition des « vrais » problèmes

Si les problèmes sont issus des choses, s'ils sont des propriétés de la réalité, alors leur « détection » est affaire de spécialiste. L'agent de développement ou le chercheur se sentent ainsi fondés à dire à leurs interlocuteurs, à partir d'une analyse de la réalité, quels sont les « vrais problèmes » : ce qu'on appelle « faire un diagnostic » ou « analyser l'existant ».

Il est évidemment tout à fait légitime qu'un agent de développement s'emploie à comprendre un système agricole qu'il ne connaît pas, ou qu'il connaît mal. Mais il faut bien voir que le produit de ses investigations ne sera jamais que sa description, qui ne coïncide pas nécessairement avec celle des agriculteurs du lieu. Comme on le détaillera plus bas, ses grilles d'analyses, ses concepts, ne sont pas universels : ils reflètent une approche, tirée de questionnements liés aux disciplines mobilisées et à sa position de technicien. L'agent de développement est souvent en outre chargé de convaincre les agriculteurs d'adhérer aux problèmes définis par des instances de haut niveau et aux solutions qui vont avec.

Dans le premier cas, c'est la science qui est censée définir les vrais problèmes. Dans l'autre, c'est la position de dirigeants, qui permet, selon une vision commune, de voir les choses de haut, dans leur ensemble, et non pas de la façon partielle de ceux qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez, qui sont enfermés dans leur petite réalité quotidienne.

Cette façon de concevoir ce que sont les problèmes établit donc le partage entre ceux qui sont placés, par la science ou par le pouvoir, pour dire quelle est la vraie réalité, et donc « quels sont les problèmes que pose cette réalité », et ceux qui, faute d'une vision convenable – science ou hauteur de vue – n'en ont pas les moyens. Elle établit que le partage de l'initiative, dans ce domaine essentiel qu'est la formulation du problème qu'on va traiter ensemble, n'est pas possible, ou seulement de façon très limitée. Elle ne peut qu'aboutir à imposer le questionnement du technicien, rendant impossible la discussion.

● Les deux sens du mot problème

Quand un dirigeant oppose à un subordonné que « le problème ne se pose pas comme ça » mais d'une autre façon que lui, le dirigeant, connaît, il y a proprement une mystification. Cette mystification tomberait si le dirigeant disait : « Votre problème n'est pas mon problème, voilà mon problème, que je vous invite à faire vôtre ». Naturellement, cette façon de parler ferait tomber le voile de la mystification, pour laisser apparaître la vérité nue du rapport de force. On peut dire aussi, sous une autre forme, que l'imposition de problématique est une forme classique de la violence symbolique. Cette mystification repose sur le fait que le mot problème peut désigner deux choses distinctes. Cette phrase de dirigeant, si elle était dite, ce qui est peu probable en réalité, mettrait en évidence que, contrairement aux exemples précédents qui les considèrent comme un attribut de la réalité, les « problèmes » peuvent désigner un produit de la conscience de quelqu'un.

Voyons cela de plus près, avec ces deux séries de phrases :

1. – Cette vache a un problème de boiterie.
 - Ce type a des problèmes de relation.
 - Le problème du développement, c'est l'inertie des paysans.
2. – Nous nous posons le problème de savoir comment éviter les maladies du blé sans traiter.
 - Le problème, c'est comment payer le vétérinaire.

Dans la première série, le mot problème désigne une situation, ce genre de situation dont on dit parfois qu'elle « fait problème ». Pour éviter les ambiguïtés, on peut dire que certaines situations incitent ou contraignent les gens qui les vivent à se poser un problème. La boiterie n'est pas, en termes stricts, un problème que se posent la vache ou ses pieds. C'est une situation mauvaise, ou dangereuse pour l'avenir, au sujet de laquelle l'éleveur peut se poser différents problèmes : comment cette boiterie lui est venue, comment la soigner, comment éviter cela, pourquoi cette vache et pas les autres, faut-il la soigner, ou attendre que ça se passe...

Résumons. **Le mot problème comporte deux sens :**

Sens strict : problème désigne une question posée par une personne ou un groupe visibles.

Sens étendu : problème désigne une situation, un état des choses mauvais ou désagréable, qui invite

à faire quelque chose. Ce que désigne aussi le mot « préoccupation ».

Le dictionnaire français Robert relève ces deux sens. Le sens strict est daté de 1382, et le sens élargi (« difficulté », « situation instable ou dangereuse exigeant une décision ») de 1753. Quoiqu'il en soit dans d'autres langues, de cette confusion entre « chose ou personne qui a un problème » et « personne qui pose ou se pose un problème », le deuxième sens se distingue nécessairement par la forme interrogative, équivalent du français « Comment... ? » : Comment cela se produit ? Comment faire pour que cela ne se produise pas ?

● D'une situation à la formulation d'un problème : les trois niveaux

Lorsque nous affirmons, ce qui paraît raisonnable, que problème au sens strict et situation à modifier ou préoccupation ne sont pas la même chose, cela implique du même coup, à la place du niveau unique situation-problème, trois niveaux qui s'empilent. Ce sont, en m'appuyant sur un exemple que certains ont pu vivre, et dans l'ordre de leur apparition dans le raisonnement :

- ◆ une vis qui n'a plus de tête, et qui est vissée à fond dans du bois dur ;
- ◆ devant cette vis, quelqu'un qui voudrait l'enlever, qui tient dans la main un tournevis pour la dévisser, et qui donc ne peut pas ;
- ◆ ce quelqu'un vit cette situation de façon pénible, s'exclamant : « Cette vis n'est pas dévissable ! », ou bien ce quelqu'un va continuer à se lamenter, ou bien... ;
- ◆ ... il formule un problème, par exemple : « Comment dévisser cette vis ? ».

En généralisant, nous avons :

Niveau 1. Un état des choses

Exemple : le rapport très serré entre le coût de production et la vente des produits.

Niveau 2. Quelqu'un a une relation avec la chose et y réagit

Exemple : « La vente ne couvre pas les dépenses. Les intrants sont trop chers, les négociants abusent. Le gouvernement ne fait rien. »

Niveau 3. Quelqu'un formule un problème

Exemple : Comment arriver à avoir les engrais ou les semences moins chers ? Comment mieux organiser la vente ? Comment réduire nos coûts ?

De ces distinctions découlent plusieurs conséquences, très importantes pour notre sujet, et certainement utiles pour la vie quotidienne :

- ◆ La recherche de solutions commence quand le problème est formulé. Ou du moins elle a toutes chances d'être plus féconde si le problème est formulé. Avant, on peut se lamenter indéfiniment sur le « problème » des vis sans tête, ou sur le « problème » du coût des semences, mais cela ne fait pas tomber les difficultés. En d'autres termes, il est important de distinguer ce qui est un problème formulé de ce qui est expression de préoccupations, de difficultés, de regrets que ce soit comme c'est, ou de souhaits que ce soit autrement.

- ◆ Les problèmes (sens strict) ne sont pas formulés à partir des choses (niveau 1), mais à partir de la vision de quelqu'un, de ses préoccupations à leur sujet (niveau 2).

- ◆ Enfin, à partir du même point de vue, du même désir et du même outillage, divers problèmes peuvent être formulés : comment dévisser la vis, comment l'enlever, comment s'en arranger, comment la contourner, comment la cacher, comment lui remettre une tête, comment la dissoudre, comment ramollir le bois, ou comment le supprimer.

● Formuler un problème ensemble

L'idée de la discussion entre les agriculteurs et l'agent de développement pour aboutir à un accord sur la formulation du problème à traiter repose, en premier lieu, sur la mise à jour du sens strict du mot – le problème de quelqu'un – et, à partir de là, sur le constat de la probabilité que les agriculteurs ne forment pas les mêmes problèmes que des dirigeants ou experts. La tâche de l'agent de développement est, en premier lieu quand c'est possible, et à la suite de l'exposé de l'objet de sa mission quand il y est contraint, d'aider les agriculteurs à formuler leurs problèmes, à partir de l'expression de leurs préoccupations (voir chapitre 4).

- À Mayotte, un programme est mis en œuvre pour « promouvoir un élevage de pointe, avec des éleveurs-pilotes ». Ce programme consistait à subventionner l'installation ou la modernisation de dix élevages par an, en proposant des actions à réaliser sur quatre ans renouvelables. L'amélioration génétique, la construction d'abris à zébus avec des clôtures en fil de fer barbelé et la plantation de canne fourragère étaient les principales actions retenues. L'effet « tache d'huile » escompté n'a pas eu lieu pour plusieurs raisons :

- > la conduite du troupeau en « zéro-pâturage » ne rentrait pas dans les habitudes des éleveurs mahorais et nécessitait un changement complet de leurs façons de faire. Il s'en est suivi un certain nombre de difficultés (détection des chaleurs, besoin d'un complément alimentaire sous forme de concentré pour équilibrer les rations, insuffisance fourragère, bâtiments inadaptés, etc.) auxquelles ni eux, ni les techniciens n'ont su faire face ;

- > le coût de ces installations était tellement élevé que seuls quelques privilégiés ont pu profiter et viabiliser la globalité des actions proposées.

(Communication de Abdou Moustoifa, responsable du secteur élevage du service de développement du ministère de l'Agriculture.) ■

Les auteurs de ce programme ont cherché à apporter des réponses au problème : « Comment augmenter-améliorer les productions bovines ? ». Les réponses figurent dans les conclusions irréfutables de recherches scientifiques.

Les réponses et les effets seraient naturellement différents si le problème devenait : « Comment aider les éleveurs (ou même 'le plus grand nombre possible d'éleveurs') à mieux vivre de leurs productions bovines ? »

De même, l'agent de développement se présente devant ses interlocuteurs avec une vision des choses et de ce qu'il faudrait faire, vision élaborée à la fois au cours d'études antérieures du terrain, et au sein de son organisation. Ses interlocuteurs n'en sont pas là. L'aide à la formulation de leurs problèmes d'agriculteurs, indépendamment de ses propres problèmes d'agent de développement, est une condition du contrôle des dissymétries entre lui-même et ses interlocuteurs. Ceci implique en premier lieu un apprentissage (qui fait l'objet des chapitres 4 et 5 et de l'annexe 3). En second lieu, cela suppose une révision critique d'une évidence admise dans les milieux du développement comme dans ceux de la recherche, selon laquelle toute démarche sérieuse d'expertise commence et s'épuise par le « recueil de l'information ».

La notion de problème, au sens strict, qui donne pour origine aux problèmes, non les situations, mais la façon dont les acteurs les vivent, conduit à revoir ce schéma.

Contrairement à ce qui s'enseigne de façon courante, il ne faut pas « analyser l'existant » pour savoir « quels problèmes se posent », mais formuler les problèmes qu'on se pose, pour savoir de quelles informations on a besoin, quels aspects de la réalité on doit interroger, et en quels termes.

Le médecin devant son patient et l'épidémiologiste ne se posent pas les mêmes problèmes devant la « même » maladie. Et les connaissances qu'ils mettront en œuvre ou les informations qu'ils chercheront à réunir ne sont pas les mêmes. De même, le vétérinaire pour qui la maladie de telle bête renvoie à l'état du troupeau et à ses conditions de vie ne se pose pas le même problème et de ce fait ne recherche pas les mêmes informations que l'éleveur qui lui demande de résoudre son problème à lui, qui est : « Qu'est-ce qu'il faut faire pour rétablir la santé de cette bête ? ». Cependant, ils peuvent discuter, chacun à partir de sa vision des choses, pour s'entendre sur le problème à traiter, pour aboutir à une formulation commune.

Il existe une relation entre les situations individuelles, économiques, sociales et de niveaux de formation des agriculteurs d'un site donné, et leurs aptitudes ou leurs désirs d'adopter les solutions techniques, marchandes ou d'organisation diffusées par les organisations de développement : plus un agriculteur

est pauvre et de faible niveau de formation, moins il est en mesure de se retrouver dans les problématiques des dirigeants d'organismes nationaux ou internationaux. En construisant l'objet des activités avec eux à partir de leurs problèmes – y compris les problèmes qu'ils peuvent se poser à propos des projets que les organisations de développement cherchent à promouvoir –, cet effet de sélection peut être réduit.

D'un autre côté, le fait même d'être invité à s'occuper de ses propres problèmes, fût-ce avec l'aide de quelqu'un d'extérieur, ne peut que contribuer à l'accroissement des capacités de réflexion autonome, individuelles ou collectives, au contraire d'une relation où l'on est invité à se conformer aux prescriptions d'un intervenant extérieur. Ces effets vont tous deux dans la voie des objectifs de la démarche coactive. Il faudrait ajouter que, dans la mesure où cette démarche implique un interlocuteur collectif, elle évite d'aggraver les effets négatifs des processus de sélection sur le tissu social des communautés locales.

Besoins et problèmes : ce qu'on subit et ce qu'on veut

La pédagogie, le développement, le management, le commerce, la politique, sont grandes consommatrices du mot « besoin », « les besoins ». Il faut connaître les besoins, faire des analyses de besoins, les satisfaire, les exploiter, en fabriquer éventuellement, et surtout, il faut partir des besoins des gens.

Le mot « problème », nous l'avons vu, est un mot ambigu, usé par trop d'emplois dans la vie quotidienne. « Besoins » est encore pire, mais il a sur « problème » l'avantage qu'on peut s'en passer. Plutôt que de dire : « Il faut partir des besoins des gens », agriculteurs, salariés d'une entreprise, on peut dire « Il faut partir de leurs problèmes » (au sens strict), les aider à les formuler, etc.

On peut aussi décider de partir de leurs préoccupations, de leurs souhaits, de leurs regrets, de leurs désirs. Opposer « problèmes », « préoccupations », etc. à « besoins », c'est certes une querelle de mots, mais qui est loin d'être vaine, parce que l'enjeu n'est pas simplement de façons de parler, avec plus ou moins de précision ou de rigueur : il porte aussi sur les façons de concevoir les choses qui commandent les façons d'agir.

● Besoins et désirs

« Besoins » s'oppose d'abord à « désirs ». En ce sens, « besoin » se réfère à la fois au manque, et au vital indispensable, c'est-à-dire ce à quoi la personne ne peut pas échapper : j'ai besoin, pour survivre, d'une certaine quantité d'aliments, de sommeil, de chaleur, etc. Ce n'est pas moi qui en décide, ce n'est pas un mouvement qui m'est propre, comme le désir d'un objet, d'une action. C'est inscrit dans ma nature. On peut ajouter, comme l'ont fait certains auteurs, le besoin d'auto-accomplissement, de réalisation de sa possibilité : cela ne change pas le caractère du besoin, inéluctable, indépendant du sujet.

Cet aspect, du sens du mot « besoin », fait sonner de façon un peu bizarre des expressions comme « besoins de formation ». Mais on voit aussi l'avantage du mot : « si c'est des besoins, ce n'est pas des caprices ». Cela a un caractère de légitimité incompressible. Mais cette légitimité affirmée a aussi son revers. Elle fait disparaître sous la nécessité l'intention réfléchie, argumentable, des sujets. On comprend bien qu'il puisse paraître incongru de demander à des agri-

culteurs : « Quels sont vos désirs de formation ? » (ou de n'importe quoi). Mais il est possible d'imaginer des discussions sur ce qui serait utile, raisonnable, intéressant, par quoi les interlocuteurs pourraient sortir de l'anonymat de la nécessité, où ce sont, cette fois encore, les choses qui posent les problèmes, au lieu que ce soient les gens.

● Dialoguer avec des sujets actifs et connaissant

Parler en termes de préoccupations, souhaits, désirs, problèmes, au lieu de besoins, cela implique donc les choix suivants.

En premier lieu, « problème » (au sens strict) se réfère à un phénomène conscient et délibéré, à une activité :

Quelqu'un pose un problème,
formule un problème,
étudie un problème.

À la différence du besoin :

Quelqu'un éprouve un besoin,
est saisi par un besoin pressant,
a de gros besoins (ou est dans le besoin).

Dans la nomenclature des besoins figurent des besoins inconscients, cachés aux sujets eux-mêmes, et que quelqu'un d'autre, qui sait, s'efforcera de leur faire connaître, de faux besoins, dont l'autre qui sait, toujours sur la brèche, s'emploiera à montrer l'inanité à ceux dont la conscience est ainsi abusée. Bref, si les sujets sont maîtres de leurs problèmes, ils ne le sont pas de leurs

besoins. En second lieu, le terme de problème désigne une activité de connaissance, en quelque sorte par définition : formuler un problème, résoudre un problème, c'est constituer, à partir de matériaux divers, une connaissance pour agir, là où elle faisait défaut. Le terme de besoins désigne des états, ou des fonctionnements, à la place d'activités volontaires d'un sujet. Du même coup, ce terme se réfère à des phénomènes physiologiques ou affectifs, au lieu de phénomènes intellectuels : on a des besoins de manger, de dormir, de sécurité, d'affection, de repos, de s'affirmer, d'être entendu.

Bien entendu, tous les besoins peuvent être transformés – et non pas se transformer – en problèmes : c'est l'activité de quelqu'un, activité de connaissance, consciente, qui y pourvoira.

En résumé, préférer parler en termes de problèmes et non de besoins, c'est :

- ◆ affirmer la primauté donnée au sujet considéré comme être conscient et connaissant (et non comme soumis à des forces qui le dirigent à son insu, « besoins » ou « motivations »). C'est placer l'activité d'aide dans le domaine de la connaissance. Ce domaine est celui des interventions de l'agent de développement : les interprétations de ce qui se passe en termes d'affects, de « psychologie » ou d'inconscient n'appartiennent pas à ce domaine ;

- ◆ placer les relations entre agents de développement et agriculteurs sur un terrain ouvert, et non sur un terrain où les uns auraient le pouvoir de manipuler les autres, parce qu'ils sauraient sur eux des choses qu'ils ne savent pas eux-mêmes (leurs motivations inconscientes, leurs vrais besoins...).

Les approches traditionnelles de la vulgarisation et du développement agricole mettent l'accent sur le technicien, qui apporte des solutions à des « besoins ». Le statut social du technicien, son savoir, sa maîtrise du langage, le placent en situation asymétrique par rapport aux paysans, provoquant des effets de violence symbolique. Il tend à imposer les problèmes qu'il formule, à partir de sa vision de la réalité, à proposer ses solutions. Il ne peut y avoir de dialogue réel dans ce contexte.

L'enjeu de la recherche coactive de solutions est de permettre aux agriculteurs d'élaborer collectivement des solutions à ce qu'ils considèrent comme des problèmes, dans

une confrontation productive entre leurs savoirs pratiques et les savoirs techniques. C'est une condition pour éviter les processus de modernisation excluante. Mettre en œuvre une telle démarche demande des postures et des outils spécifiques, attentives aux conditions d'un dialogue.

Deux conditions sont indispensables :

- une disponibilité ouverte du technicien, qui cherche volontairement à neutraliser les effets de la relation asymétrique ;
- une maîtrise, par les agriculteurs, de la définition des problèmes qu'ils veulent traiter et de la façon de les formuler.

Chapitre 2

Connaissance scientifique et connaissance des praticiens

L'objet des relations entre agents de développement et agriculteurs, c'est la connaissance ou, plus précisément, ce sont certaines connaissances relatives à des actes techniques ou économiques. Leur relation est faite, en particulier, de la relation entre des connaissances scientifiques – ou d'origine scientifique – et des connaissances « pratiques ». Dire cela, c'est tenir pour entendu qu'en face du discours scientifique se trouve quelque chose qu'on peut désigner positivement comme « connaissance », et non pas un grouillement désordonné de croyances, de préjugés, d'ignorances et d'irrationalités. Dans le sens commun des mots « sa-

voir » et « connaissance », cette façon de voir les choses ne va pas de soi, et il est donc nécessaire de la justifier. Cela me conduira en premier lieu à préciser ce que peuvent désigner les mots « connaissance » et « connaître », à définir les conditions et les limites dans lesquelles il est possible d'accorder considération à des formes de connaissance divergentes des connaissances scientifiques et à évoquer les processus sociaux selon lesquels les formes de connaissance se construisent et se transforment. Enfin, à revenir sur les évidences communément acceptées que ces observations mettent implicitement en cause.

Les deux sens du mot « connaissance »

Le mot « connaissance » peut désigner deux choses. Si je dis : « Quelle connaissance a-t-il de la physiologie de la digestion de ses brebis ? », j'entends désigner une quantité de connaissances acquises, à l'image d'une évaluation scolaire. Mais si je dis « Il faut tenir compte des connaissances paysannes en matière de qualification des sols », ce mot désigne alors, non plus un corps de connaissance plus ou moins partagé entre les paysans et les savants ou les techniciens, mais une manière de connaître. Le dictionnaire français Robert établit cette distinction, sous une forme si économique qu'on risque de ne pas la percevoir : « Connaissance : le fait ou la manière de connaître ».

Le fait de connaître : « Il est imbattable sur la définition des types de sols ». La manière de connaître : « Pour eux, les types de sols se distinguent essentiellement par le temps qu'ils passent à les retourner ».

Cette distinction est décisive, pour ce qui est proposé dans ces pages. Le premier sens – le fait de connaître – lorsqu'il est implicitement tenu comme unique sens du mot « connaissance », est à la base de la conception diffusionniste du développement et des conceptions pédagogiques de la relation : en face de celui qui enseigne ou diffuse la connaissance scientifique-technicienne, il y a dans les têtes des niveaux plus ou moins élevés de cette connaissance, et des

corps étrangers concurrents qu'il va falloir déblayer. Si l'on conçoit la connaissance aussi comme manière de connaître, alors il n'y a plus, face à la connaissance scientifique-technicienne, de l'ignorance et de l'erreur

à évacuer, mais une autre forme de connaissance, une autre manière de connaître, à entendre et à discuter éventuellement (voir ci-dessous l'encadré « Formes de connaissance et représentations sociales »).

Formes de connaissance et représentations sociales

Les termes employés ici, outre « formes de connaissance » sont, suivant les contextes, systèmes de pensée, ou conceptions. Un courant important de psychologie sociale utilise le terme de « représentations sociales ». J'évite ce terme, qui prête trop à confusions, mais la description qu'en donnent certains auteurs, tels Denise Jodelet, précise parfaitement ce dont il s'agit dans ces pages :

« La représentation sociale (...) est une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social (souligné D.J.). Cette forme de connaissance est distinguée, entre autres, de la connaissance scientifique. » D. Jodelet, dans « Les représentations sociales »

Dès lors, le but de la relation n'est plus, selon l'adage traditionnel : « Comment faire passer le message », mais : « Comment assurer une issue positive, au regard de la maîtrise pratique, à la confrontation entre ces deux formes de connaissance ».

Accepter ce deuxième sens de « connaissance », accorder aux formes de connaissance des praticiens un statut de système de pensée cohérent, placer le discours scientifique face à ces formes de connaissance et, réciproquement, placer ces formes de connaissance face au discours scientifique, cela entraîne de laisser de côté, outre le fameux « Comment faire passer le message », pas mal de lieux communs au sujet des relations entre la science, ou ceux qui sont du côté de la science, et les autres. On peut d'ailleurs ajouter : entre ceux qui sont porteurs de la rationalité, officielle et légitime, et ceux qui sont en position de voir leurs raisons jugées par les premiers. Bref, dès lors que ce deuxième sens de « connaissance » est retenu, les termes « irrationnel », « irrationalité », « conduites, croyances irrationnelles » n'ont plus de sens : l'irrationnel est toujours le fait des autres.

Les explications de certains phénomènes en termes de sorcellerie ne sont pas irrationnelles. Elles relèvent d'une certaine connaissance du monde, des phénomènes qu'on peut observer et subir. Dans tous les cas, elles existent, elles sont issues de pratiques et d'une histoire, et elles expliquent et justifient des façons d'agir. (Que leur valeur explicative puisse être discutée est une autre affaire. J'y reviendrai.)

En Afrique subsaharienne, nombreux sont les faits et pratiques qui apparaissent souvent « irrationnels » aux yeux des techniciens, mais ont en fait des logiques très claires :

- ◆ la méfiance vis-à-vis de variétés ou d'itinéraires techniques proposés par la recherche découle du coût des techniques proposées, et de leur impact souvent mitigé dès que, sortant des stations, on est en milieu paysan. En particulier, dès lors que les prix sont bas et les risques climatiques élevés, les stratégies de minimisation du risque sont parfaitement rationnelles ;
- ◆ l'absence d'une propriété privée individuelle, les éventuels ajustements fonciers entre ménages d'un même lignage, découlent de la volonté de donner à chaque membre du groupe familial un accès aux moyens de subsistance, à une parcelle de terre, et d'empêcher ainsi une exclusion économique totale ;
- ◆ bien des interdits magico-religieux sur les ressources naturelles ont pour effet (sinon pour finalité) de protéger la ressource, en particulier aux phases cruciales de la reproduction.

Les sentiments, les affects, les passions sont souvent mobilisés pour fonder les jugements d'irrationalité. On reprend à ce propos la maxime du philosophe Blaise Pascal : « Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas ». Je crois que cette maxime doit être entendue, non pas au sens que les raisons du cœur ne relèvent pas de la raison, mais au sens que les raisons du cœur ne se situent pas dans le même monde de raisons que l'autre raison, celle qu'on pourrait dire raison raisonnable. Je

parlerai, dans ce sens, de « plans de rationalité » : on ne peut comprendre les raisons des autres, sortir du mythe de l'irrationnel des autres qu'en considérant que les raisons se placent sur des plans de rationalité différents, que certains de ces plans relèvent de ce qu'on appelle les raisons du cœur, et qu'il peut exister d'autres plans de rationalité que la rationalité économique. Le comportement de tel agriculteur qui renonce à un traitement efficace sur les plans technique et économique parce que les agriculteurs de son voisinage condam-

nent cette pratique peut être jugé irrationnel. Il a cependant, bien évidemment « ses raisons » (voir chapitre 3, « Raisons et stratégies des individus »).

Nous verrons, à propos des moyens d'analyse des systèmes de pensée, comment les sentiments s'expriment sous des formes logiques, communicables, et comment, par exemple, la mise en lumière de systèmes de classement des objets disent les préférences des locuteurs, les dimensions selon lesquelles se fondent ces préférences.

Vérité, pertinence et point de vue

Placer la relation entre agent de développement ou chercheur et agriculteurs sous le signe des « manières de connaître » et non plus sous le signe de l'opposition entre le vrai et le faux ou entre la connaissance du vrai et l'ignorance, cela entraîne, pour ceux qui ont à intervenir auprès des agriculteurs, et sans doute plus encore pour des décideurs lointains, une révision difficile de la façon de concevoir et de conduire la relation. L'une des tâches que doit assurer cet ouvrage est de fournir à la fois des repères pour la conduite de cette révision et des arguments solides.

Nous posons donc la question de la relation entre agents de développement et agriculteurs en termes de position de la culture scientifique au regard des formes de connaissance quotidienne et de constitution d'une dynamique de mise en relation entre ces formes de connaissances, et non dans une perspective exclusive de transmission de savoirs scientifiques aux paysans. Cela introduit plusieurs questions auxquelles il faut apporter des réponses.

En premier lieu figure la question que ne peuvent manquer de se poser légitimement ceux qui sont et sont perçus comme porteurs de connaissances scientifiques-techniciennes : peut-on accepter et justifier l'existence de plusieurs vérités, concernant tels ou tels aspects de la réalité et des actes techniques, la définition des propriétés des aliments pour les animaux d'élevage ou les règles de préparation du sol ? Dans la perspective de la recherche coactive, je ne tiens pas pour établi que le discours scientifique-technicien est le plus juste, le plus complet, et de là le meilleur pour conduire l'action, dans telles circonstances. Mais alors, qu'est-ce qui permet de juger que l'un est préférable à l'autre, dans tels cas déterminés ? Ou aussi : à partir du moment où l'on ac-

cepte le principe d'une légitimité possible des conceptions des agriculteurs, quelle que soit la distance de ces conceptions au regard du discours scientifique, quels arguments peut-on opposer aux adorateurs inconditionnels des « savoirs » ancestraux, populaires ou indigènes, selon quels critères peut-on juger que les façons dont tels éleveurs conçoivent la vie et le renouvellement du troupeau est acceptable ou non, et plus ou moins pertinente que celle du zootechnicien ?

● Préciser la notion de point de vue

Au centre de ces réponses figure la notion de point de vue.

Notons pour commencer que nous ne disons jamais « la réalité ». Quand nous parlons de la réalité, nous ne disons pas la réalité, les choses, mais la conscience que nous avons de la réalité, notre relation à la réalité. Et cette relation est définie par la nature de notre relation active à la réalité, par notre activité, que nous partageons au sein d'un groupe social, et par notre position dans la société. Nous décrivons la réalité à partir de l'endroit où nous sommes et d'où nous « agissons avec ».

Les activités de quelqu'un, sa position dans la société, définissent son point de vue. Cette notion occupe, dans la perspective « socio-cognitive » soutenue dans ces pages, une position centrale, et doit donc être définie et explicitée, afin d'éviter les malentendus. Le point de vue dont il s'agit ici est le point d'où nous voyons les choses. Cette notion de point de vue n'est donc pas assimilable au sens courant d'opinion, de façon de voir, comme quand quelqu'un dit : « Je n'aime pas les bre-

bis de race Lacaune, enfin c'est mon point de vue », entendant par là que c'est ainsi qu'il voit les choses, et que d'autres opinions peuvent exister à ce sujet. Voyons maintenant la phrase suivante : « Nous n'avons pas le même point de vue que notre employeur sur le montant de notre salaire ». Cette phrase peut signifier deux choses, qu'il est important pour nous de distinguer, et que leur auteur ne distingue pas nécessairement. Premier sens : notre employeur n'a pas la même opinion que nous sur cette question, il ne juge pas les choses de la même façon que nous. Deuxième sens : un rappel de l'évidence que patrons et salariés ne sont pas placés, par leurs activités et leurs positions sociales, au même point de vue, d'où ils voient les choses. C'est dans ce dernier sens que j'utilise ici l'expression « point de vue ».

Donc, dans la perspective proposée dans ces pages, l'expression point de vue a un sens précis, distinct du flou de l'usage quotidien : le point de vue est la position de sujets, définie par leurs activités et leurs positions sociales. Dans ce sens précisé, le point de

vue des sujets n'est pas conçu comme obstacle à la vraie connaissance, comme quand on dit : « Ils ne voient pas plus loin que le bout de leur nez », ou « Ils restent les yeux fixés sur leur petite réalité ». Selon la stricte définition proposée ici, le point de vue est la réalité à quoi rapporter la pertinence des conceptions des sujets et des façons d'agir qui leur sont associées (voir ci-dessous l'encadré « La notion de point de vue »).

Cette notion de point de vue se trouve ainsi au fondement de la perspective de mise en relation dynamique des deux formes de connaissance, et ceci de deux façons. En premier lieu, elle pose que l'agent de développement et l'agriculteur (ou plus généralement le porteur d'un discours scientifique et le praticien), n'ayant pas les mêmes activités, n'ont pas le même point de vue sur la réalité du troupeau ou de l'exploitation, ou de tout autre objet, et cela explique et justifie qu'ils ne les conçoivent pas de la même façon, et qu'ils en évaluent les différents aspects selon des critères différents.

La notion de point de vue

La notion et l'usage de cette notion ont en particulier pour origine les travaux de deux auteurs, l'un philosophe, Hilary Putnam, l'autre sémioticien, Juan L. Prieto.

« [Deux points de vue ou 'tempéraments' philosophiques sont en présence]. Le premier de ces points de vue est le réalisme métaphysique. Selon celui-ci, le monde est constitué d'un ensemble fixe d'objets indépendants de l'esprit. Il n'existe qu'une seule description vraie de 'comment est fait le monde'. La vérité est une sorte de relation de correspondance entre des mots ou des symboles de pensée et des choses ou des ensembles de choses extérieures. J'appellerai ce point de vue externalisme parce qu'il adopte de préférence une perspective qui est celle du point de vue de Dieu. (...)

Selon le point de vue internaliste, les signes ne correspondent pas intrinsèquement à des objets. Mais un signe qui est effectivement employé d'une certaine manière par un groupe donné d'utilisateurs peut correspondre à des objets particuliers dans le cadre conceptuel de ces utilisateurs. Les 'objets' n'existent pas indépendamment des cadres conceptuels. C'est nous qui découpons le monde en objets lorsque nous introduisons tel ou tel cadre descriptif.

(...) En conclusion, une théorie vieille de plus de deux mille ans est morte. Sa longévité sous des formes variées (...) témoigne de la naturalité et de la force du désir d'un

point de vue de Dieu. (...) Quoi qu'il en soit, nous nous retrouvons sans point de vue de Dieu. »

H. Putnam, « Raison, vérité, histoire »

« L'identité sous laquelle un sujet connaît un objet matériel n'est, bien entendu, que la façon dont il le conçoit : en effet, connaître un objet sous certaine identité, ce n'est en définitive que comme membre d'une classe et, par conséquent, comme faisant partie de l'extension du concept. (...)

Un concept ne devient pas plus vrai à mesure qu'il s'approche de l'idéal qui consisterait à reproduire l'objet 'tel qu'il est' et à en donner une image 'globale' et 'totalisante' (...). C'est à son adéquation, non pas à l'objet, mais au point de vue d'où l'on considère celui-ci et d'où dépend sa pertinence, que se mesure la vérité d'un concept ; autrement dit, si un concept peut être considéré comme plus ou moins vrai, c'est dans la mesure où il approche plus ou moins de l'idéal qui consiste à retenir, de l'objet, tout ce qui est pertinent pour le point de vue sur lequel il se fonde, et cela seulement qui est pertinent pour ce point de vue. »

J.-L. Prieto, « Pertinence et pratique »

J'ai été conduit à distinguer vérité et pertinence plus précisément que ne le fait Prieto. Voir page 32 « Les critères d'évaluation des énoncés ».

► **Voici un exemple, extrait d'un dialogue entre un agronome et un éleveur :**

« L'agronome – Parce que tu raisonnes ton alimentation par rapport aux animaux ou par rapport au territoire ?

L'éleveur – Ah ben ... euh...

L'agronome – Quand on parle de territoire, c'est les terrains donc, sur lesquels...

L'éleveur – Ben au mois d'août des fois ça m'arrive, au troupeau, de leur donner (...) Y a un territoire...

Y a octobre... que je les sors presque pas. »

(Rapporté par A. Havet, « Quand les conceptions de l'agriculteur se fauillent entre les questions de l'agronome », dans Darré, Mathieu, Lasseur et al., 2004.)

Pour cet éleveur, la notion de « territoire », pour parler de l'alimentation du troupeau, n'est pas utilisable. L'écart des conceptions est de même manifeste à propos de la notion de « parcelle », ainsi qu'en témoignent ces trois exemples, tirés d'analyses de dialogues chercheurs/ éleveurs.

Dans le Jura (partie française d'une région de montagne à la frontière de la Suisse), une agronome observe :

« Lorsque les éleveurs parlent de conduite du pâturage (il n'en va pas de même dans d'autres circonstances), les lieux ne sont jamais fixés topographiquement, ou désignés par un toponyme. Leurs noms sont aussi ceux des ressources qu'ils portent ou de la façon dont elles sont utilisées : c'est donc l'état de l'herbe qui permet de désigner le lieu. En liaison avec cette remarque, on constate que la dénomination des lieux de la conduite du pâturage ne sont pas indépendants du temps. Par exemple, les pâtures comme les regains n'apparaissent que tard dans la saison, et ne sont pas toujours situés aux mêmes endroits géographiques : 'C'est pas toujours les mêmes pâtures, ça arrive à changer' (un éleveur). Les chercheurs considèrent des parcelles fixes dans le temps, auxquelles un nom est associé, et sur lesquelles se déroulent les événements. Pour les éleveurs, ce sont les événements qui déterminent la partition des lieux et leurs dénominations, et ni l'un ni l'autre ne sont fixes dans le temps. (...) Il n'y a pas de séparation, pour les éleveurs, entre moment, endroit et état de l'herbe : c'est d'herbe-moment-endroit qu'ils parlent. »

(Anne Mathieu, « Conception de la surface et conception du temps dans la conduite du pâturage », même ouvrage.)

Observations semblables d'un autre auteur, dans les Vosges, région de montagne du Nord-Est de la France :

« Les caractéristiques principales des façons de dire des éleveurs à l'égard de 'l'état de l'herbe' sont le mouvement et la vitesse, plutôt que la mention de repères géographiques qui semblent à la fois fugaces, et pas nécessairement les mêmes selon les années. »

(Jean-Louis Fiorelli, « De l'herbe au calendrier de pâturage, petits arrangements avec le fil », même ouvrage.)

De même encore au Brésil, région des Serrados, où une agronome observe :

« Pour les éleveurs de Silvânia, le mot pâturage est synonyme de couverture végétale, et est le sujet de verbes qui se réfèrent à ce couvert (...). Viennent le confirmer des

expressions courantes telles que 'sobra pasto' ou 'falta pasto' (il reste du pâturage, il manque du pâturage) qui font référence non pas aux surfaces disponibles, mais au disponible fourrager de ces surfaces. Mais le mot 'pasto' désigne également une surface. C'est ce double sens qui permet de comprendre la règle énoncée par l'un des producteurs interrogés : 'tem que separar o pasto para aumentar o pasto' (il faut diviser le pâturage – la parcelle – pour augmenter le pâturage – le disponible fourrager). » (Muriel Figuié, « La construction sociale d'un savoir sur la dégradation des ressources naturelles : le cas des pâturages dans les exploitations agricoles familiales de la commune de Silvânia au Brésil », Thèse de doctorat de l'Éna Paris, 2001.)

D'un autre côté, et c'est la seconde raison pour laquelle la notion de point de vue est au fondement de la recherche coactive, cette notion écarte le soupçon que la reconnaissance de la validité de formes de connaissance différentes de la connaissance scientifique couvre un relativisme, inacceptable en particulier lorsqu'on s'occupe d'activités matérielles, en s'appuyant en outre sur les connaissances scientifiques : toutes les conceptions et pratiques ne se valent pas, tout ne peut pas être dit : les formes de connaissance sont valides ou ne le sont pas, ou le sont plus ou moins, au regard du point de vue du sujet.

L'historien des techniques François Sigaut propose une approche de la question du point de vue portant précisément sur les techniques. Il souligne la nécessité de distinguer, dans la description des techniques, deux aspects : les actions humaines d'un côté, et leurs effets sur la matière de l'autre (voir ci-dessous l'encadré « Les deux aspects des techniques »).

De même, Michel Sebillote distingue la « phyto-technie », science du comportement des peuplements végétaux, à dominante biologique (la façon dont une culture se développe, en fonction des conditions de sol, d'eau, et des pratiques culturales), de l'agronomie, science des pratiques des agriculteurs, qui est celle de la conduite des peuplements végétaux (c'est-à-dire, de la façon dont un agriculteur réalise, sur un champ donné, une succession de choix et d'actes techniques, visant à un résultat visé).

Cette distinction spécifie la question du point de vue d'une façon intéressante pour la compréhension, par les agents de développement (les « ingénieurs ») des difficultés mutuelles de compréhension, en même temps qu'elle légitime la place du discours scientifique dans le dialogue. (Il faut peut-être relever que, chez les anthropologues, le terme « techniques » désigne ce que les agronomes appellent plus souvent « pratiques »).

Les deux aspects des techniques

« Les techniques (...) consistent en 1) actions humaines, 2) productrices d'effets sur la matière (physiques, chimiques, etc.) reconnus comme tels par les agents. Il suit qu'il y a deux points de vue inséparables mais distincts dans l'analyse de toute technique. Le point de vue de la matière et des transformations successives qu'on lui fait subir, c'est-à-dire des effets mécaniques, physiques, chi-

miques, etc. qui interviennent et qu'il s'agit d'élucider, c'est la tâche traditionnelle des ingénieurs. Et le point de vue de l'agent, c'est-à-dire de l'action, qu'il faut aussi élucider sur le plan mécanique – toute action est d'abord mouvement – mais qui implique également tous les facteurs mentaux et sociaux (...) qui interviennent comme déterminants de l'action. »

Les critères d'évaluation des énoncés

En rapportant les façons de concevoir et de décrire les choses de l'éleveur à ses activités, on peut avoir à considérer qu'elles sont pertinentes, de son point de vue, bien qu'elles divergent du discours scientifique. Mais il arrive aussi que les conceptions d'éleveurs – ou de n'importe qui – ne puissent pas être considérées comme pertinentes, de leur point de vue, ou qu'elles sont simplement fausses.

Je viens ici, à propos des jugements qui peuvent être portés sur des énoncés, de distinguer deux critères, vérité et pertinence. Ou, plus précisément, l'opposition entre le vrai et le faux, d'une part, et entre le pertinent et le non – ou le moins pertinent, d'autre part. Le premier critère se rapporte à la réalité matérielle elle-même, et le second au point de vue du sujet sur cette réalité, c'est-à-dire à ses activités dans et avec la réalité qui est la sienne.

Premier critère d'évaluation des conceptions de quelqu'un au sujet de quelque chose : vérité/fausseté. La notion de point de vue, nous l'avons vu, permet de considérer comme également légitimes différentes façons de concevoir les choses, de les décrire : la description d'un jus d'orange par un buveur assoiffé – couleur, consistance, fraîcheur, goût – diffère de celle du diététicien, et cela paraît habituellement légitime. Il en va de même de la façon dont des agriculteurs décrivent des types de sols : l'écart avec le discours scientifique peut se trouver justifié, au regard des conditions de leurs activités.

Ceci peut être résumé sous la forme suivante : la réalité ne dit pas ce qu'on doit en dire. Cependant, tout ne peut pas être dit, des sols ou du jus d'orange : si la réalité ne dit pas ce qui doit en être dit, elle dit

ce qu'on ne peut pas en dire : je ne peux pas dire que le jus d'orange est noir, ou bleu-ciel, ni que l'herbe est rouge (enfin : ordinairement).

Second critère : la pertinence, le niveau de pertinence, au regard des activités et position sociale des sujets. Nous avons donc déplacé le « référent » auquel rapporter les énoncés, mais il y a toujours une réalité à quoi rapporter l'énoncé : la pertinence d'un énoncé se mesure, non plus au regard de la réalité, de l'objet, mais au regard du point de vue du sujet.

Je proposerai trois exemples, représentant trois possibilités de relation entre discours scientifique et discours des praticiens, selon la dimension du faux – ce qui peut ou ne peut pas être dit – et de la pertinence – ce qui convient ou ne convient pas dans le monde d'activités du sujet.

1. On ne peut pas affirmer que...

- Dans un village de Bretagne (ouest de la France), les éleveurs attribuaient la morti-natalité qui frappait alors leurs élevages à des mauvais sorts, cependant que le vétérinaire et les techniciens cherchaient à les convaincre que la cause devait être recherchée dans des déséquilibres de l'alimentation des mères. S'il est avéré – et c'est bien le cas – que l'amélioration des rations des vaches réduit le nombre des veaux mort-nés plus probablement que l'appel à un enleveur de sorts, alors tout le monde conviendra que le vétérinaire et les techniciens sont fondés à ne pas s'en tenir au constat de ce qui est la vérité pour ces éleveurs. Ces éleveurs peuvent continuer à croire aux mauvais sorts, mais on ne peut pas affirmer que la lutte contre les mauvais sorts est plus efficace qu'une meilleure alimentation des mères. Tout au plus peut-on dire que l'appel au leveur de sort est efficace surtout quand on lui associe une meilleure alimentation des mères. (Darré, 2001) ■

2. Conceptions scientifiques et pertinence

- Un dialogue entre un zootechnicien et un éleveur ovin d'une vallée des Alpes du Sud. L'analyse du dialogue fait apparaître que, pour le chercheur, le mot « brebis » signifie un individu défini par une « carrière », par les événements marquants de sa vie de reproductrice, et le troupeau est un agrégat de « brebis-carrière ». Mais pour l'éleveur, l'individu brebis est une place dans la vie récente – un an et demi à deux ans – du troupeau. C'est une « brebis-séquence » : une de « celles qui », dans le cours des dernières saisons, ont agnelé deux printemps de suite, ou deux automnes, ou une fois seulement, etc. La brebis de l'éleveur et celle du chercheur sont toutes deux des concepts acceptables, en ce sens que la réalité n'interdit aucune de ces descriptions. Mais le concept du berger peut être jugé plus ou moins pertinent que celui du chercheur, au regard de ses activités et des conditions dans lesquelles il les exerce, c'est-à-dire son point de vue. (Résumé de « Raisons et pratiques, dialogue avec un éleveur ovin », Darré et al., 1993) ■

3. Pertinent pour un temps, bien qu'inacceptable au regard de la réalité

D'une façon générale, les conceptions fausses, au sens du premier critère, sont aussi non pertinentes. Mais pas toujours.

- Des éleveurs de vaches laitières, dans le Nord de la France, distinguent les aliments qui sont « pour le gras », pour « leur en mettre sur le dos », et ceux qui sont « pour le lait », pour « faire pisser le lait ». Les premiers sont, pour les zootechniciens, des aliments à forte valeur énergétique et les autres apportent principalement des protéines. Pour eux, le classement des aliments selon les éleveurs est faux au regard de la réalité : ce ne sont pas tels ou tels aliments qui assurent la croissance et l'entretien, ou d'un autre côté la production de lait, mais certains équilibres, variant selon les fonctions, entre apports énergétiques et apports azotés. Cependant, la conception des éleveurs est suffisamment pertinente, au regard des conditions de leur activité : les rations de leurs bêtes sont ordinairement

faibles en valeurs protéiques et tout apport d'herbe, de son ou de concentré azoté « fait monter la courbe » des livraisons de lait. Cette pertinence s'est effondrée, lors de l'introduction de l'ensilage, en particulier de maïs, et de changements associés ou simultanés : complémentation calculée et amélioration génétique. La conception de ces éleveurs perdait sa pertinence et devenait simplement fausse. (Repris de « La parole et la technique », Darré, 1991)

● L'élaboration des formes de connaissance

Au jour le jour, à partir de leurs expériences d'une certaine réalité, de leurs actions au sein de cette réalité, les individus discutent entre eux, notamment entre ceux qui ont des activités semblables et qui sont quotidiennement « à portée de dialogue ». C'est dans ces dialogues, dans ce flux d'échanges d'expériences, d'idées, d'informations, d'interrogations, qu'ils construisent leur fonds commun de vision des choses.

Ce fonds commun, qui constitue le cadre social des choix individuels, comporte deux caractéristiques. En premier lieu, c'est un phénomène humain imprévisible. Il n'est pas analysable dans les seuls termes de déterminations par la nature et les conditions de leurs activités, par les conditions technico-économiques, par l'histoire du groupe et de la culture dont il relève. Tous ces éléments conditionnent les possibilités d'invention dans un milieu quelconque, mais ne les déterminent pas de façon suffisante. Seconde caractéristique : du fait même de cette indétermination, ces conceptions peuvent être erronées, fausses, non pertinentes. C'est-à-dire que, face aux conceptions des praticiens, si la connaissance scientifique peut en prendre de la graine, elle peut aussi exercer une fonction critique.

Aperçu à propos de l'étude des systèmes de pensée

Le présent ouvrage est consacré à la relation entre agents de développement ou chercheurs et agriculteurs, c'est-à-dire, dans ce cas particulier, à la dynamique de la confrontation entre connaissance scientifique-technicienne et connaissance des praticiens. Les connaissances scientifiques, les règles du discours scientifique sont connues : il existe quantité d'ouvrages pour cela, et ce sont en outre les bases des qualités d'experts attribuées aux intervenants auprès d'agriculteurs. Il n'en est évidemment pas de même des formes de connaissance des agriculteurs.

En premier lieu parce que le souci de les connaître, les bases théoriques justifiant cet intérêt et plus encore les moyens pour y parvenir sont relativement récents, dans l'histoire des sciences sociales (voir le chapitre 3). D'un autre côté, ces formes de connaissance, à la différence des connaissances scientifiques, varient d'un pays, d'une région, d'une ethnie ou même d'un village à l'autre. Ce qui peut être proposé, dans ce domaine, ce sont seulement, soit des méthodes pour accéder à ces formes de connaissance, pour les décrire, soit des moyens pour maîtriser suffisamment la dynamique des

échanges sur ce plan. La connaissance des formes de connaissance, des systèmes de pensée des agriculteurs avec lesquels l'intervenant travaille peut être utile. Mais cela suppose un travail important, des compétences particulières, de telle sorte que cela ne peut pas constituer un préalable habituel aux interventions.

Mon but ici n'est donc pas d'apporter des moyens de réaliser de telles études, mais seulement de donner un aperçu, et des méthodes, et des types de résultats qu'on peut en attendre. Ces indications sont complétées dans l'annexe 1.

● Les mots, le sens et les choses

La possibilité de mettre en évidence un système de pensée, par une analyse de la parole, repose sur la reconnaissance d'une équivalence entre la façon de concevoir les choses, c'est-à-dire le sens qu'on donne aux choses, et le sens qu'on donne aux mots. De la même façon que les choses elles-mêmes – les animaux, les façons d'agir, la pluie et le beau temps, les notions de territoire, de santé, de chanson, etc. – ont pour chaque individu ou groupe social un sens qui se définit par leur place dans des univers de choses, de la même façon les sens des mots, variables selon les individus et les groupes sociaux, se définissent par leurs positions dans des ensembles, ou systèmes, de mots et de phrases.

Quand un éleveur emploie le mot « brebis », j'admets que ce mot n'a pas le même sens pour lui – et pour ses voisins éleveurs – que pour le chercheur ou l'agent de développement – et leurs collègues. Mais ici surgit une difficulté. On doit bien admettre en effet que lorsqu'il entend le mot « brebis », le chercheur ou l'agent de développement pense bien à quelque chose qui ressemble à une brebis, et pas à un chien ou à un mulot.

Un linguiste, E. Benvéniste, a apporté une solution à cette difficulté, en établissant la distinction entre sens et désignation. Le mot « brebis » désigne bien la même chose pour le chercheur et l'éleveur, mais n'a

pas le même sens pour l'un et pour l'autre : chacun en effet construit l'idée de brebis (le concept de brebis) à partir de son point de vue, lui donne une place dans un contexte d'objets pensés.

Pour mettre en lumière ce sens des mots, je fais appel, de façon centrale, à une analyse contextuelle. Comment cerner le sens d'un mot, pour tel individu, dans tel cours de parole ? En observant les usages qu'il fait de ce mot, c'est-à-dire en repérant les contextes dans lesquels ce mot apparaît. En d'autres termes, je considère, avec E. Benvéniste, que si la désignation est l'affaire du mot, c'est la phrase qui donne leur sens aux mots, et non l'inverse. Les contextes dans lesquels peuvent figurer tels ou tels mots ne sont pas les mêmes pour le chercheur ou l'agriculteur. Les mots – veau, bête, ration, territoire, champ, loin, tard – n'ont pas en toutes occasions le même sens pour l'un et pour l'autre. Chaque contexte où figure tel mot, dans un entretien, donne une indication sur la position de ce mot dans un ensemble, dans un « champ » de mots : opposés, associés, qualifiés, etc. Ces positions constituent des systèmes de classement : ces classements sont opérés selon certains traits, retenus par le sujet comme pertinents (voir ci-dessous l'encadré « Les systèmes de classement »).

- Les agriculteurs d'un village du Sud-Ouest de la France utilisent plusieurs variétés de blé, qu'ils classent en « anciennes » et « nouvelles ». L'analyse d'entretiens fait apparaître que ce classement est complété de la façon suivante :

Anciennes

Il ne faut pas les traiter (fongicides).
Sont plus rustiques.
Rendements moyens.
Durée de vie sur la marché longue.

Nouvelles

Elles doivent être traitées.
Très fragiles, ayant des maladies.
Rendements très élevés.
Durée de vie prévisible brève.

On peut ajouter, comme conclusion pratique, que l'utilisation des unes ou des autres variétés varie selon les capacités économiques, c'est-à-dire selon la taille des exploitations. (Ces attributions ne correspondent à aucune réalité, sauf en ce qui concerne les rendements.)

Les systèmes de classement

« L'identité sous laquelle on connaît un objet dépend entièrement du système de classement sur lequel se fonde cette connaissance. (...) En effet, la pertinence d'un système de classement, c'est-à-dire le fait que les caractéristiques définissant les classes que ce système comporte

et ces caractéristiques seules, comptent pour l'identité que l'on reconnaît aux objets qu'il concerne ne saurait s'expliquer par ces caractéristiques elles-mêmes, mais seulement par le point de vue d'où on considère les objets en question. » L.J. Priéto, dans « Pertinence et pratique »

Les évidences communes des relations au savoir

En affirmant que ce que rencontrent les porteurs d'un discours scientifique-technique dans leurs activités avec les agriculteurs, ce n'est pas du non-savoir, mais des formes de connaissance construites, socialement construites, je mets en cause, implicitement, quelques évidences communes au sujet des relations entre ceux qui savent et ceux qui sont censés ne pas savoir. Il me semble utile, en conclusion de ce chapitre, de nommer ces évidences, en disant ou en rappelant en quoi mes propositions visent à s'en débarrasser.

Il n'y a pas une ligne droite entre le savoir dont est porteur l'agent de développement et les pratiques : la science n'est pas la théorie de la pratique, les pratiques ne sont pas l'application de la science, et l'agriculteur n'est pas un intermédiaire, trop souvent imparfait, entre les préceptes émis par les porte-parole de la science et les réalités matérielles. Bref, la définition de bonnes solutions pratiques ne peut se passer de la réflexion et des connaissances propres des agriculteurs. Mais il faut prolonger ces réflexions, être plus précis sur les questions qu'elles introduisent.

La connaissance scientifique-technique ne suffit pas pour définir les solutions appropriées. Les solutions d'origine scientifique doivent être domestiquées par ceux qui les mettront en œuvre, c'est-à-dire assimilées aux conditions matérielles originales, à l'état et à l'histoire des pratiques et aux façons de concevoir les choses qui leur sont associées, et aux structures sociales et culturelles locales. De l'autre côté, les conditions de production imposées aux agriculteurs exigent de plus en plus souvent, ou imposent, la participation de la connaissance scientifique à la production de solutions. Dans tous les cas, la qualité des solutions, pour les agriculteurs, dépend de la qualité de la coopération entre les uns et les autres pour produire une connaissance, à savoir la solution à un problème, que ni les uns ni les autres ne possèdent au départ. Cependant, l'image d'un agent de développement et d'agriculteurs, sans formation scientifique, pensant ensemble pour produire une connaissance qui n'existe pas encore, une connaissance propre à la singularité de la situation, se heurte à un ensemble de lieux communs, d'évidences, partagés dans les milieux du développement comme dans l'ensemble de la société.

Je retiendrai quatre traits de la pensée commune relative à la connaissance ou au savoir dans nos sociétés – et de là dans les milieux du développement.

● 1^{er} trait : le savoir est produit exclusivement dans des lieux spécialisés

Que disent des expressions telles que : « Diffuser le savoir », « Donner accès au savoir », « Partager le savoir » ? Elles disent, de façon manifeste, une idée généreuse : il faut que beaucoup de gens, ou le plus grand nombre, profitent de ce bien. Mais elles disent, comme un présupposé qui va de soi, qui n'a pas à être dit, qu'il y a un savoir, qu'il n'est pas produit et stocké n'importe où, mais dans certains endroits. Le savoir désigné dans ces expressions est identifié au savoir scientifique. Dire de quelqu'un qu'on va lui donner accès au savoir, c'est dire qu'à première vue il n'en a pas, de savoir, ou au moins qu'il n'a pas le savoir dont on parle quand on parle sérieusement. Ainsi, ce qui mérite le nom de savoir – ou de connaissance – est produit dans des lieux spécialisés tels que les laboratoires scientifiques, ou par des groupes légitimes, experts, gouvernants, dirigeants.

Conséquence de cette vision des choses : le savoir est conçu comme un objet, une marchandise, qui circule, qui se partage (en notant qu'en partageant, l'expéditeur garde cependant le paquet). Selon cette conception du savoir-paquet, les transformations que peut subir cet objet en circulant ne peuvent être que des dégradations. Le message, à son point d'arrivée, est retrouvé sous une forme altérée : incompris, falsifié, amputé. Les théories de la communication, faisant appel aux lois de la physique (la deuxième loi de la thermodynamique, ou entropie) apportent une caution savante à cette vision de sens commun.

● 2^e trait : la société est partagée entre ceux qui produisent la connaissance et ceux qui la reçoivent

Ce deuxième trait est la conséquence immédiate du premier. Selon cette vision, la société n'est pas seulement partagée entre ceux qui disposent des moyens de production ou de circulation marchande et les producteurs ; elle est aussi, sur un autre plan, partagée entre ceux qui conçoivent et ceux qui exécutent. C'est une réalité sociale, qui n'est pas fondée en logique, ou sur une sorte de loi naturelle, mais sur « l'évidence » qu'il existe

des lieux où l'on pense et d'autres où l'on exécute, qu'il y a des hommes qui pensent pour guider l'action des autres. C'est à l'opposé de cette vision de sens commun que se situe la perspective de recherche coactive.

Mais il faut aller plus loin dans la critique de ce partage de la société. Une réaction, présente dans certains milieux du développement ou de l'ethnologie, consiste à opposer les « savoirs paysans » aux savoirs savants. Ces savoirs sont là, ils viennent sans doute du fond des âges et des générations, savoirs ancestraux qu'il ne faut ni mépriser ni laisser perdre : il faut, dit-on, valoriser ces savoirs des paysans, faire prendre conscience aux paysans ou à d'autres de leur valeur, les inciter à les conserver. On voit ainsi dans les milieux qui s'occupent d'agriculture deux thèses s'opposer :

- ◆ une thèse qu'on peut dire « technocratique » ;
- ◆ une thèse qu'on peut dire « sociale ».

Ce qui se voit, ce qui se montre, c'est cette opposition. Mais ce que masque ce spectacle, c'est qu'il s'agit de deux variantes d'une même pensée : les groupes sociaux que nous avons actuellement, ici, devant nous, ne sont pas producteurs de la connaissance qui dirige leurs actes. Leurs savoirs leur viennent d'ailleurs, ou d'avant, mais pas d'eux-mêmes, maintenant.

● 3^e trait : ce sont des individus qui reçoivent la connaissance venue d'ailleurs

Selon les conceptions communes de la connaissance, ce sont des collectivités qui héritent des savoirs ancestraux, tandis que ce sont les individus qui reçoivent les messages d'aujourd'hui. Les individus sont plus ou moins doués pour cette activité de réception : ils sont plus ou moins « réceptifs », plus ou moins « ouverts », les uns sont « novateurs », d'autres « traînants »... Cette vision de l'individu et de son rôle s'exprime, dans les conceptions traditionnelles du développement en particulier, sous deux formes :

- ◆ les comportements des individus, et notamment leurs parcours technico-économiques sont le produit

de leurs aptitudes, capacités, qualités. Ainsi, ce sont ces inégalités de capacités individuelles qui rendent compte des aggravations d'inégalités économiques dans un milieu (ce qui rejoint d'ailleurs le modèle de l'entrepreneur innovant cher à l'idéologie libérale) ;

- ◆ les aspects collectifs des réponses aux actions de développement dépendent de la présence et de la qualité de « leaders » ou de « noyaux dynamiques ». De là la fameuse « théorie de la tache d'huile » selon laquelle l'innovation se répand comme une épidémie à partir des premiers adoptants : on convainc les plus « dynamiques » et ceux qui ne sont pas irrécupérables suivront. De là aussi l'illusion qu'en injectant dans un milieu d'agriculteurs des jeunes diplômés, « ça va réveiller le milieu ».

● 4^e trait : les milieux locaux d'interconnaissance sont un frein pour les individus novateurs

C'est le complément nécessaire, inévitable du trait précédent : les individus dynamiques le sont contre les pesanteurs du milieu, l'inertie, le poids des traditions. Le milieu statique est le complément logique de l'individu dynamique. Les actions de développement tendent donc à constituer des groupes relativement isolés de ces pesanteurs, groupes de développement, de progrès, soit en laissant agir les phénomènes de sélection, soit en organisant la sélection.

La perspective de la recherche coactive entre agents de développement et agriculteurs ne peut s'accommoder de ces présupposés sur la connaissance et le partage de sa production dans la société. Notre perspective suppose en effet, à l'opposé de ces conceptions, que les agriculteurs, et d'une façon générale les gens qui ne sont ni savants ni dirigeants, sont producteurs des façons de connaître les choses qui conduisent leurs actes.

Parler de confrontation productive entre porteurs de connaissance scientifique et paysans, avec leurs propres formes de connaissance, exige de préciser la notion de connaissance. Toute façon de connaître, de décrire la réalité renvoie à un point de vue, défini par des activités et une position sociale. Les connaissances « phytotech-

niques » se fondent sur les pratiques scientifiques : l'expérimentation... des contextes, et les échanges de réflexions au sein de groupes de chercheurs. Les connaissances des paysans se fondent sur l'expérience, l'accumulation d'observations et les échanges de réflexions, en particulier entre paysans.

Chapitre 3

Décrire le mouvement de la connaissance dans la société

En proposant de considérer la relation entre chercheurs ou agents de développement et agriculteurs, non plus entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas, mais entre sujets connaissant et producteurs de connaissance des deux côtés, je remplace la question de nature pédagogique : « Comment faire passer le message ? » par la question : « Quelles sont leurs raisons d'agir comme ils le font, et d'accueillir nos messages comme ils le font ? », et de là, « Quelles façons de concevoir les choses conduisent leurs actes ? ». Il faut relever à ce sujet que les réponses à la question de recherche « Pourquoi agissent-ils ainsi ? » ne peuvent pas avoir pour origine les réponses à la question d'enquête « Pourquoi agissez-vous ainsi ». La réponse à cette question réside dans les conceptions des sujets.

Bref, comment nos façons de penser et les leurs se rencontrent ? Mais ici intervient le fait que leurs façons de penser, comme d'ailleurs celles de l'agent de développement, sont un produit social, culturel. La pensée communiquée par l'agent de développement est le produit de l'activité de laboratoires scientifiques, d'organisations de développement, de compagnies industrielles, de gouvernements et d'organisations internationales, comme de son côté la pensée des agriculteurs est à la fois le produit des échanges

entre agriculteurs d'un milieu professionnel d'interconnaissance, de diverses relations hors de ce milieu, y compris les médias, et naturellement les liens marchands et les agents de développement. Tout cela se condense, prend forme pour les individus dans leurs échanges au sein de leur milieu quotidien de dialogues, notamment familial ou de voisinage.

Ainsi, les « messages » ne sont pas reçus par des individus, concevables isolément, ou par des collections d'individus, mais par des individus interagissant, par des milieux sociaux. Et la capacité à adapter une nouveauté technique ou d'organisation professionnelle, à la domestiquer, est une capacité collective. Comme dit l'anthropologue C. Geertz, « Penser est de bout en bout une activité sociale ». Le sujet des actions de développement, si l'on tient compte de cette dimension collective, n'est plus l'individu, ou l'exploitation, ou des additions d'individus, mais une entité sociale. Et ce qu'on doit se donner les moyens de comprendre, ce n'est plus tant ce qui se passe dans les têtes des individus, que ce qui se passe dans cette entité sociale, à propos des façons de faire et de penser. Cela conduit à poser la question du choix de moyens de description sociologiques susceptibles de nous apporter les moyens d'analyse de ces phénomènes socioculturels.

Pourquoi agissent-ils ainsi ?

« Comment s'expliquent, comment expliquer les comportements des sujets, quelles sont les raisons de leurs actes, et en particulier de leurs réponses à des

propositions d'innovations ? » Cette question, je la pose ici comme tous les agents de développement se la posent, sous des formes variant selon les circons-

tances : comment expliquer que certains adoptent telle nouvelle technique, et d'autres non, comment expliquer que les agriculteurs d'un village se désintéressent d'une adduction d'eau qu'on leur a installée... Pourquoi ne comprennent-ils pas ce que nous leur disons ? Les réponses à ces questions figurent à la fois dans le registre des réactions de sens commun, souvent reprises par certaines thèses en sciences sociales, et dans un courant des sciences sociales connu sous le nom de « sociologie compréhensive », et qui est en partie à l'origine des thèses défendues ici.

● L'explication par les caractères individuels

Certains agriculteurs adoptent une nouvelle technique, d'autres non. Certains sont de bons interlocuteurs pour les agents de développement, et sont ainsi considérés comme « relais » entre l'agent de développement et les autres agriculteurs. Ces différences sont généralement attribuées à des différences de personnalité, de traits de caractère et de capacités individuelles : ouverture d'esprit, audace, ténacité, intelligence, motivation, etc., ou les contraires, et de « niveaux » de diverses sortes : social, de formation. Cette thèse s'affirme, de longue date, dans certaines théories relatives à la « diffusion des innovations ». Ce sont en particulier l'échelle typologique d'E. Rogers – distinguant premiers adoptants, novateurs, suiveurs, traînants – et la fameuse « théorie de la tache d'huile », selon laquelle la diffusion de l'innovation s'opère en commençant par les plus ouverts, le reste suivant peu à peu, sur le modèle d'une épidémie.

Les gens sont ainsi classés, des très bons aux vraiment mauvais. Certains, en France, opposent ainsi les agriculteurs « techniques » à un pôle, aux « irrécupérables » à l'autre. On ne peut manquer cependant d'observer que les plus mauvais sont généralement aussi les plus pauvres.

● L'explication par les déterminants

Thèse centrale : les raisons des façons d'agir des sujets figurent dans des déterminants, extérieurs, ou indépendants de leur conscience ou de leur volonté : les conditions socio-économiques, le milieu familial et social, les structures sociales et les lois de l'histoire, les histoires personnelles, les données culturelles. Et pour certains : l'inconscient, individuel ou collectif, les

pulsions, etc. C'est-à-dire l'héritage de Marx, dans une version mécaniste, et celui d'une lecture pessimiste de Freud. Mais c'est aussi l'héritage d'une longue tradition sociologique.

Les méthodes de recherche, dans cette voie, reposent en particulier sur des données statistiques et la mise en évidence de corrélations entre des comportements et des distributions de caractéristiques : âge, niveau de formation, habitat, niveau de revenus, composition de l'unité familiale ou encore, s'agissant d'agriculteurs, taille de l'exploitation ou du troupeau. Exemple : il y a une relation positive entre l'âge des éleveurs d'une région et la probabilité d'un troupeau de vaches Holstein (au lieu de la « race locale »). Ou bien, il y a une relation entre la taille des exploitations et l'appel au crédit.

Les sociologies relevant de ce pôle considèrent de façon dominante les phénomènes sociaux sur de grands espaces, définis en particulier par les exigences des méthodes quantitatives. Les phénomènes sociaux ne sont pas rapportés aux individus – qui disparaissent sous le comptage des caractéristiques – mais aux structures et aux fonctionnements des systèmes sociaux, composés de catégories d'individus.

● La sociologie compréhensive

La notion de sociologie compréhensive est, à la différence de ces orientations de recherche d'explication des façons d'agir, intimement liée à la perspective de recherche coactive, autant comme moyen d'analyse des phénomènes que comme fondement des principes d'action. Le sociologue allemand Max Weber a ainsi défini le principe de cette approche : les relations entre variables constatent – et ça n'est pas inutile – mais, à proprement parler, elles n'expliquent rien. Le constat que les jeunes agriculteurs de tel site herbager français (dans les Vosges) alimentent plus probablement leurs vaches à l'auge que leurs aînés n'explique rien. L'énoncé : « Ils préfèrent l'alimentation à l'auge parce qu'ils sont jeunes » n'a pas de sens. La relation entre l'âge et le mode d'alimentation invite à chercher le pourquoi, mais elle ne le dit pas. Weber propose alors : comprendre une action, un comportement, des façons d'agir, c'est savoir ce qui les explique et les justifie pour les sujets eux-mêmes (voir ci-contre l'encadré « Ici commence la sociologie »).

Weber précise : ce qui explique les façons d'agir des sujets, c'est, pour l'essentiel, « des formes collectives

Ici commence la sociologie

« Une interprétation causale juste d'une activité concrète signifie que le déroulement extérieur et le motif sont reconnus comme se rapportant l'un à l'autre et compréhensibles significativement dans leur ensemble. (...) L'adéquation significative fait-elle défaut, nous ne sommes plus en présence que d'une simple probabilité statistique non compréhensible, ou seulement imparfaitement compréhensible. (...)

En vérité, c'est à ce moment là (de l'interprétation causale juste) que commence le travail de la sociologie. En effet, dans le cas des « structures sociales » (à l'opposé

des « organismes »), nous sommes en mesure d'apporter, par delà la constatation de relations et règles fonctionnelles, quelque chose de plus qui reste éternellement inaccessible à toute science de la nature... : il s'agit de la compréhension du comportement des individus singuliers qui y participent, alors que nous ne pouvons pas comprendre le comportement des cellules par exemple, mais l'appréhender seulement fonctionnellement et le déterminer ensuite d'après les règles de son développement.

M. Weber, dans « Économie et société », p. 10-14

de pensée (...) qui font partie de la pensée quotidienne (de chacun) et qui portent à la fois sur ce qui est et sur ce qui est souhaitable ».

- Voici par exemple ce que dit un éleveur brésilien : « Cette histoire de pâturage... On dit que c'est pas cher... Mais finalement ça revient très cher, car la moindre chose peut tout contrarier. Et alors les animaux ont faim, il y a des refus, l'argent file et les frais augmentent. (...) Je soutiens le pâturage. Je pense que de toutes les façons, son coût est bas. C'est moins cher que la mangeoire... Seulement... avec les animaux bien alimentés à la mangeoire, la réponse est meilleure, la rentabilité est plus élevée. » (Région Cerrador, années 90, Thèse de M. Figuié, 2001, INA Paris) ■

Exemple significatif des deux dimensions de la sociologie compréhensive

Première dimension : la pensée quotidienne qui conduit l'action, portant à la fois sur ce qui est et sur ce qui est souhaitable. L'herbe n'est pas chère, mais elle est associée à des risques de chute imprévisible de production. Elle est opposée à la mangeoire, chère et réduisant les risques : on sait où on va. Quoiqu'il en soit de ce que fera cet éleveur pour l'avenir, ces caractérisations des choix possibles constituent pour nous des moyens de compréhension de ces choix.

Deuxième dimension : il s'agit bien d'une « pensée collective », et actuellement conflictuelle. Les réflexions de cet éleveur prennent sens, en effet, comme écho du débat en cours, avec et entre les agriculteurs de son environnement et sans doute avec un agent de développement : « On dit que... Je soutiens... ». Ainsi, les paroles de cet éleveur constituent un moyen

de compréhension, non seulement pour lui-même, mais aussi pour les agriculteurs de son milieu, et sans doute bien au-delà.

À partir de là, on peut s'interroger sur l'entité sociale qui constitue, pour cet éleveur, le siège de ce débat, et sur la dynamique de ce débat : qui tient telle position, et dans quelles conditions se sont formées les positions des uns et des autres. Par exemple, les jeunes du département des Vosges, en France, où s'observe le même débat entre générations, n'ont pas appris leur métier seulement dans leur famille et leur village, comme leurs aînés, mais aussi à l'école, où l'apprentissage privilégie le calcul, à la différence des apprentissages dans le milieu de travail qui donnent une place centrale à l'observation (de l'herbe, du comportement des animaux).

Ceci invite à apporter une précision au sujet de l'orientation « compréhensive ». Refuser de voir dans les comportements des individus de purs produits de déterminations ne peut pas conduire à croire que ces comportements, et les façons de penser qui leur sont associées, sont le pur produit de la liberté des individus. En premier lieu, comme le souligne Weber, les formes de pensée sur ce qui est et sur ce qui est souhaitable, au sein de la réalité matérielle dans laquelle on vit, sont collectives. Les conceptions d'un individu sont nécessairement en relation avec la pensée qui circule, se débat, se transforme au sein de ce collectif (qui reste à définir). Ce collectif lui-même n'est pas tout seul dans le vaste univers : il est en relation avec d'autres unités sociales, et les individus qui le composent ont appartenu ou appartiennent aussi à d'autres collectifs.

● Conséquences pour la conduite de la recherche coactive

D'un autre côté, refuser de considérer les façons d'agir et de penser des individus, leurs choix, comme de purs produits de l'histoire et des circonstances n'implique pas qu'on puisse rapporter les façons d'agir des individus aux seules différences de qualités personnelles, selon le sens commun, repris et théorisé dans certaines visions néolibérales de la compétition entre les individus : adopter une position sociologique « compréhensive » n'efface pas l'existence de corrélations statistiques positives entre, par exemple, l'importance du patrimoine et le niveau d'instruction ou l'audace novatrice.

On peut au contraire observer, à partir de tels constats, que les individus ne sont pas libres de leurs choix de façons égales. Et que, si l'histoire et les circonstances ne déterminent pas les choix individuels, elles les conditionnent, elles en définissent l'étendue des possibilités, inégales selon les positions économiques et sociales des individus, selon leurs histoires. Et ce qui vaut pour les individus vaut de la même façon pour les entités sociales, comme le soulignait l'anthropologue Bronislaw Malinowski (voir ci-dessous l'encadré « La place des phénomènes culturels »).

Ces observations conduisent à préciser le cadre des recherches coactives, en énonçant deux conditions, apparemment contradictoires.

En premier lieu, dans la mesure où « la pensée quotidienne » de chacun est située dans un cadre collectif, il est souhaitable, autant que possible, de conduire la recherche de solutions en évitant de priver les individus de la ressource de leur univers social immédiat, de leur milieu d'interconnaissance et de priver ce milieu de la contribution de chacun. Cependant, comme je viens de le rappeler, les agriculteurs d'un milieu d'interconnaissance, par exemple leur village, ne partagent probablement pas tous les mêmes préoccupations ni les mêmes possibilités. Il revient donc à l'agent de développement d'aider les uns et les autres à formuler leurs problèmes, semblables pour certains, différents pour d'autres, et à les aider à leur trouver des solutions. Il faut en outre garder présent à l'esprit que, dans un village, certains agriculteurs n'ont pas le désir ou la possibilité, pour des raisons de statut social, de délibérer avec certains autres.

Un dispositif assurant la compatibilité entre ces deux conditions est décrit dans les prochains chapitres. Mais auparavant, il faut définir ces entités sociales d'interconnaissance et leurs fonctions, et indiquer le cadre de description de la société qui en conditionne la définition.

La place des phénomènes culturels

« L'économiste oublie souvent que si le mode de production et le mode de propriété déterminent les moindres manifestations de la vie humaine, ils sont à leur tour déterminés par l'éthique et le système de connaissance. En d'autres termes, le radicalisme marxiste, qui veut voir dans l'organisation économique du système l'ultime déterminant d'une culture, paraît négliger deux points fondamentaux... : d'abord le concept de charte (la « charte », c'est « l'idée que se font

les membres de leur institution ») qui nous fait apparaître le système de production comme la conséquence du savoir, du niveau de vie défini par l'ensemble des facteurs culturels (...); ensuite le concept de fonction (« le rôle de l'institution dans le thème culturel ») qui montre que distribution et consommation ne dépendent pas moins du visage d'une culture que de l'organisation même de la production. » B. Malinowski, « Une théorie scientifique de la culture », p. 46

Société concentrique et configurations

Dans ce domaine, de même qu'à propos de l'explication des façons d'agir ou des choix des sujets, la critique des visions de sens commun conduit à une construction adaptée au projet d'étude et d'inter-

vention relative aux mouvements de la connaissance dans la société. La critique de la représentation de sens commun, « la société concentrique », conduit à des descriptions fondées sur la notion de « configu-

ration », et de là à quelques observations sur les relations entre l'individu et la société, et sur la place qu'occupent les façons de concevoir ces relations dans les pratiques traditionnelles du développement (voir ci-dessous l'encadré « La société et les individus »).

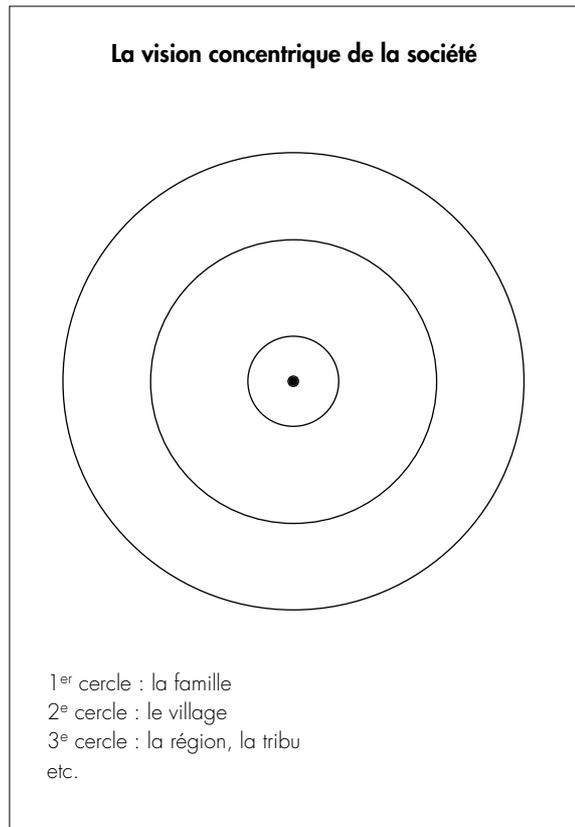
● **La vision concentrique de la société**

Selon la vision concentrique de la société, au centre d'un premier cercle figure l'individu. Ce premier cercle, c'est par exemple sa famille restreinte. Cette famille est enclose dans un autre cercle, lignage ou village, et ainsi de suite. Dans ce schéma, l'individu entouré des cercles successifs n'est pas conçu comme « au centre du monde ». Il subit le sort de tous les autres individus, qui est d'être enserré dans ces cercles successifs, la famille, le village, puis la région, la nation, et naturellement « la mondialisation ». Mais cela peut être aussi l'atelier ou le bureau, l'entreprise, le secteur économique, etc.

● **La société contre l'individu**

Cette représentation a des origines lointaines : elle figure déjà dans le mythe d'Adam et Eve, qui pose l'individu comme existant avant la société. Ce mythe, on peut le voir aujourd'hui à l'œuvre dans toute une littérature sur l'élevage des enfants, dont il faut assurer « l'épanouissement », l'accomplissement de leur personnalité potentielle, qui serait donc censée exister avant leur socialisation, et que les contraintes sociales risquent donc d'asphyxier.

Il est difficile de se défaire de telles images, qui représentent la société enfermant l'individu, le contraignant, l'empêchant de libérer son être intime. Lorsqu'on se représente soi-même comme un tel individu, entouré



de ces cercles, on se sent bien entendu dépourvu de tout pouvoir, si ce n'est pour quelques-uns au sein du premier cercle. Par contre, si l'on est quelqu'un qui représente un cercle englobant, on est naturellement conduit à identifier sa propre action à celle du cercle lui-même, c'est-à-dire à l'action d'une abstraction :

- ◆ la vie de l'entreprise exige que...
- ◆ la coopérative est contrainte de...
- ◆ l'économie, le marché, la mondialisation, l'inflation...
- ◆ la concurrence exacerbée nous impose...

La société et les individus

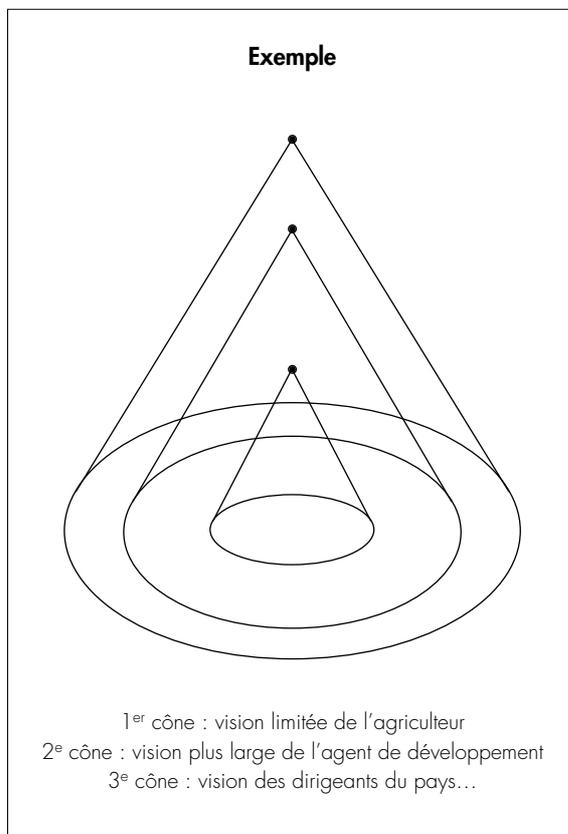
Pour Norbert Élias, la tâche du sociologue est « d'aider le lecteur à briser en esprit la dure façade des concepts réifiant qui empêchent actuellement l'homme de comprendre clairement sa propre vie sociale ; ces concepts renforcent l'impression que la 'société' se compose de formations situées hors du moi, de l'individu, et que celui-ci est à la fois entouré par la 'société' et séparé d'elle par

un mur invisible. À la place de ces représentations traditionnelles apparaît ainsi l'image de nombreux individus qui, de par leurs dépendances réciproques, sont liés de multiples façons, formant ainsi des associations interdépendantes ou des figures dans lesquelles l'équilibre des forces est plus ou moins stable. »

N. Élias, Qu'est-ce que la sociologie

● Second aspect de cette vision : la position des dirigeants

Il va de soi que, si l'on parle au nom de..., à partir... d'un cercle englobant – l'entreprise, l'agriculture d'un pays, le marché –, on n'est pas placé tout à fait au milieu de ces contraintes successives, comme l'individu lambda. Cela m'impose de faire apparaître une troisième dimension de la vision commune, celle qui fait place à la position de dirigeant : la vision de la société concentrique est aussi conique.



Selon ce schéma, l'agriculteur dans son village tient sous son regard son exploitation, sa famille, quelque chose de son village, beaucoup moins de sa région et pas grand chose au-delà. Le dirigeant, le gouvernant ou l'expert, aux autres niveaux, ont sous leur regard des espaces autrement vastes. Et, à l'image de Dieu, ils voient tout ce qui figure dans ces espaces : ainsi, plus le cercle sur quoi s'étend le pouvoir de décision d'un individu est étendu, plus sa vision serait large, plus il serait au fait des réalités de ce monde, et mieux il serait placé pour dire les « vrais problèmes ».

- Un ex-président de la République française, V. Giscard d'Estaing, donne un parfait exemple de cette ascension vers le voisinage des dieux. Voici ce qu'il déclarait :
« À ce poste (celui de Président), la vue du monde qu'on peut avoir (...) est exceptionnellement complète. Autrefois, quand j'exerçais mes activités, par exemple à Chamalières, je voyais, comme une image instinctive, la carte de la France autour de moi. Pendant les premières années de ma fonction, je voyais l'Europe et l'Afrique. Et maintenant, je vois une sphère, et sur cette sphère, la France. »
(Conférence de presse, le 14 septembre 1979) ■

Bien entendu, le Président n'en voit pas plus que n'importe quel obscur citoyen : il voit autre chose. Et plus exactement, il voit d'autres gens. De même, le chef d'entreprise ne voit pas plus de la réalité de l'entreprise que l'ouvrier à son poste : il voit autre chose, discute avec d'autres gens. C'est selon la vision conique de la société que les dirigeants, ou leurs représentants, sont fondés à se donner des buts de « communication » visant, selon la formule habituelle, à « leur faire prendre conscience » : les uns ont la connaissance du tout des choses, et les autres n'en connaissent que des détails (en outre, ils voient mal). De même, les agents de développement ou les dirigeants de leurs organisations ou les experts du FMI et de la Banque mondiale qui poursuivent de tels objectifs ne voient pas plus de choses que les agriculteurs, ils voient d'autres choses, et ils voient autrement. À l'opposé, l'idée du dialogue entre des gens qui, ayant des positions différentes et des activités différentes, ne voient pas les mêmes choses, ou ne voient pas les choses de la même façon, exige un modèle d'analyse de la société débarrassé de cette vision de sens commun.

● La notion de configuration

Élias oppose, à la vision concentrique, la notion de configuration. Tout groupe d'individus interagissants est une configuration : « Qu'il s'agisse de professeurs et d'élèves dans une classe, de médecins et de patients dans un groupe thérapeutique, des habitués d'un café à leur table réservée, ou d'enfants au jardin d'enfants, tous forment des configurations relativement transparentes ; mais les habitants d'un village, d'une grande ville ou d'une nation forment eux aussi des configurations » (dans « Qu'est-ce que la sociologie », p. 167.)

Cette notion rend possibles des analyses de « ce qui se passe » dans telles ou telles situations sociales tout autres que celles qu'impose la vision de l'individu

opposé à la société qui « l'entoure ». La configuration, en effet, n'est rien d'autre qu'un système d'interactions, de coopérations, de conflits, de tensions entre des individus concrets : la configuration exprime l'idée énoncée par Élias, de la « société des individus », l'idée que la société n'est rien d'autre que des individus en interaction. La vision concentrique fait nécessairement agir des abstractions – les cercles – sur les individus : l'économie, les marchés, la Banque mondiale, la nation, ou la stabilité monétaire. À la différence de cela, la notion de configuration permet de faire apparaître que ce sont toujours des individus ou des groupes qui agissent sur d'autres groupes ou individus. « Le FMI a décidé que... » ne peut être qu'une commodité de langage : ce sont des individus vivants qui ont décidé. De même, lorsqu'un technicien de coopérative intervient auprès d'agriculteurs, ce n'est pas la coopérative qui parle par sa bouche, ni le gouvernement, ni « la croissance », ni « le marché » mais une configuration composée d'individus concrets, à laquelle il appartient, fût-ce seulement comme porte-parole, dont les membres partagent une certaine vision des choses, et qui cherchent à exercer une influence sur certains agriculteurs. Et la relation, s'il y a des difficultés, doit être analysée en ces termes, de relation entre un groupe social, avec sa vision des choses, et un autre groupe social, avec, lui aussi, sa vision des choses. Toutes deux sont discutables, selon la raison, mais aussi, malheureusement, selon le rapport des forces.

● L'individu dans sa configuration

Au lieu de l'image concentrique, qui conduit naturellement à déplorer l'enfermement des individus dans les cercles successifs de la société, la notion de configuration, conçue comme lieu de relations, de tensions

et de coopération entre individus, invite à s'interroger sur les possibilités et les contraintes entre l'individu et son milieu immédiat. Mais il semble utile, auparavant, de situer le cadre général de cette relation individu/société, par l'intermédiaire de son milieu immédiat. Je m'appuierai sur les deux extraits suivants de N. Élias, dans son ouvrage *La société des individus*.

Le premier extrait cité souligne qu'aucun individu n'est inutile dans l'activité de pensée de son groupe. Cela va à l'encontre de l'idée communément admise qu'on aide les agriculteurs jeunes et dynamiques en les isolant de leur milieu, de ses « pesanteurs ». On les aide seulement à perdre des moyens de réflexion, notamment au sujet de ce dont cherchent à les convaincre les agents de développement.

Le second extrait invite à s'interroger sur le rôle qu'on attribue, dans le sens commun du développement, à ceux qu'on nomme « leaders » ou « relais ». Ces individus ne sont et ne restent leaders – c'est-à-dire ayant une position influente dans leur groupe – que s'ils se maintiennent dans le cadre de la « loi » du groupe. Ils subissent cette loi : c'est leur côté « monnaie ». En même temps, avec des moyens plus élevés que la plupart des autres membres du groupe, ils peuvent contribuer à la modifier. C'est leur rôle de « coin ».

Travailler, à l'écart des autres agriculteurs du voisinage – comme c'est la plupart du temps le cas dans les « organisations paysannes » dans les pays du Sud, ou les « groupes de développement » en France – avec des individus considérés comme plus ouverts, en espérant l'effet de la « tache d'huile » – mais y croit-on vraiment, après tant d'échecs ? – les prive de leur milieu, et prive leur milieu de leur contribution. L'alternative à cette difficulté consiste à considérer que les sujets des actions de développement ne sont pas des individus, mais des groupes sociaux existant, et à se donner les moyens que ce soit concrètement le cas.

L'individu et sa configuration

« L'individu est à la fois la monnaie et le coin qui la frappe. La fonction de coin peut prendre plus ou moins d'importance chez un individu que chez d'autres, celui-là n'en reste pas moins monnaie en même temps. Et inversement, même le plus faible représentant d'une société a sa part, si infime soit-elle, dans l'empreinte commune à son groupe. » (p. 97)

« Il n'est pas d'individu, quelles que soient l'envergure de sa personnalité, la puissance de sa volonté, la pénétration de son intelligence, qui puisse briser la loi du réseau humain dont son action est issue et où elle s'inscrit. » (p. 91)

N. Élias, dans « La société des individus »

Le groupe de producteurs localisé et les pluri-appartenances

Les questions qu'on peut se poser, sur les effets sociaux d'actions de développement, tels que l'introduction d'une innovation, exigent de disposer de moyens d'analyse plus précis que la seule notion de configuration, comme lieu d'interactions. Je chercherai ici à apporter des réponses aux questions suivantes :

- ◆ comment définir la configuration, l'unité sociale, lieu des processus de changement des façons d'agir et de concevoir les choses, lieu de référence dans ces domaines pour ses membres ;
- ◆ comment préciser la notion de « loi » du groupe, pour reprendre le terme de N. Élias, de façon à comprendre comment cette loi peut changer.

● Définition de l'unité sociale : le groupe de producteurs localisé (GPL)

Les configurations qu'on rencontre dans la vie quotidienne peuvent être éphémères ou pérennes, elles peuvent avoir différentes fonctions : jouer aux cartes, bavarder en attendant l'autocar, s'entraider pour la moisson ou la tonte des moutons. Certaines configurations, ou groupes, sont associés, de façon durable, à des conditions de vie, à une histoire, à des lieux ou à des activités professionnelles, ou les deux, comme il en est des agriculteurs dans un village. C'est évidemment dans de tels groupes que se forme et se transforme la « loi » qui, au sein d'une culture, constitue la référence immédiate des membres du groupe.

Comme nous le verrons, cette loi n'impose pas toujours une règle unique, un seul comportement accepté : elle indique aussi le champ de variantes permises, qui sont donc reconnues comme comportements ou façons de voir « appartenant » au groupe. De la même façon, à un autre niveau, les « lois » d'un groupe sont des variantes au sein d'un ensemble culturel plus vaste. Ces façons d'agir et de voir les choses propres à une telle entité sociale d'interactions, c'est ce qui s'exprime lorsqu'un agriculteur dit : « Nous ici, on fait comme ceci, on ne fait pas comme cela », ou « Chez nous, c'est pas encore venu, comme chez ceux de (tel village voisin) ». Le « nous » indique le groupe d'individus qui constitue pour cet agriculteur la référence de ce qui se fait ou ne se fait pas. Les énoncés de ce type indiquent clairement que ce

groupe, le « nous ici », est à la fois lieu de la production de la loi du groupe, c'est-à-dire de son renouvellement, de ses adaptations au cours du temps, et lieu de sa conservation.

Ce groupe – les agriculteurs d'un village, mais cela peut être aussi bien une équipe dans une entreprise – est constitué de gens qui ont des activités semblables et qui ont des possibilités durables de se parler. Ce groupe, je l'appelle « groupe de producteurs localisé », ou « groupe professionnel localisé » (GPL). Il se définit, en reprenant et en complétant les traits propres à ses membres qui viennent d'être indiqués, selon les trois critères suivants :

- ◆ ils ont des activités semblables ;
- ◆ ils ont des possibilités pérennes de dialogue (notamment par suite du voisinage) ;
- ◆ ils ont une conscience partagée des limites du groupe et de sa composition.

Quelques précisions sur les termes adoptés

Comme l'indiquent les mots « professionnel » ou « producteurs », les activités dont il s'agit dans le premier point de la définition sont des activités de production, ou liées à des activités de production, et les individus composant un GPL sont donc dans des positions semblables au regard d'activités professionnelles : production agricole, bâtiment, production industrielle, service public...

Cette notion est née dans une région du monde et à une époque où, dans les campagnes, ont émergé des groupes d'agriculteurs distincts du reste de la population des villages : dans les villages ruraux d'aujourd'hui en France, tout le monde n'est pas agriculteur ou lié dans ses activités à l'agriculture. Dans la plupart des régions du monde, cependant, toutes les familles d'un village sont liées, directement et pour quelques-uns indirectement à des activités agricoles ou à la pêche : les normes relatives aux actions techniques sont des normes locales, et non spécifiquement professionnelles et elles restent fortement mêlées à des aspects non directement professionnels. J'ai cependant conservé la mention « producteurs », ou « professionnel » dans ces cas, parce que cela reste sous cet angle que le groupe est considéré dans ma perspective, et parce que, comme nous le verrons,

certains groupes villageois sont scindés en activités de production différentes.

Autre précision, relative au mot « groupe ». Ce mot prête à confusion. L'usage qui en est fait ici exige donc d'en préciser le sens. Soulignons d'abord que le mot, figurant dans la notion de GPL, ne désigne pas les gens qu'un intervenant a en face de lui lorsqu'ils sont réunis à son initiative, ou parce qu'ils ont adhéré à une quelconque organisation. Le GPL est du « déjà là », c'est une donnée du milieu social, qui a son histoire.

D'un autre côté, sa définition – activités semblables, possibilités durables de dialogue, connaissance partagée des limites du groupe – n'implique pas une communauté de buts ou d'intérêts, pas plus que des affinités particulières. Et quant aux « solidarités paysannes », elles ne sont constitutives d'un tel groupe que dans les limites des normes de conduite qui lui sont propres. De façon sans doute universelle, les membres des communautés paysannes ont pour règle de secourir ceux d'entre eux qui sont victimes d'accidents ou de catastrophes naturelles : on se cotise pour assurer les moyens à un éleveur du groupe local de renouveler le troupeau qui lui a été volé, on fait la récolte de l'agriculteur immobilisé à la suite d'un accident. Cela n'empêche pas les luttes sans merci pour l'appropriation du foncier, ni l'entretien des haines familiales, ni la reproduction au sein du groupe des inégalités et des divergences d'intérêts.

Enfin, la possibilité durable de dialogue, assurée par exemple par le voisinage, n'implique pas que tout le monde parle à tout le monde. Elle implique la possibilité pour chacun de dialoguer selon ses choix ou selon ses caractéristiques, et implique donc une certaine forme du « réseau de dialogues » au sein du groupe. Bref, la notion de GPL ne désigne ni un milieu homogène, ni le produit d'adhésions volontaires. Sa vie est positivement faite de tensions, de conflits autant que d'alliances, d'affinités ou d'intérêts partagés.

C'est cette double réalité qu'il nous faut traiter dans les formes d'intervention : faire en sorte que le groupe entier soit concerné, et tenir compte du fait que ses membres n'ont pas tous les mêmes préoccupations et n'ont pas forcément envie d'en discuter avec n'importe qui dans le groupe.

Les formes observables

La commune en France, le douar au Maghreb, des quartiers de colonat en Argentine, la vallée dans certaines régions de montagne, constituent des lieux

d'interconnaissance qui répondent souvent à la définition du GPL. Il faut tenir compte toutefois que les frontières administratives ne correspondent pas toujours à la géographie des liens de relations. Cela se vérifie par enquête rapide sur le terrain. Il en va de même des coupures de relations qui peuvent exister, par exemple entre membres de deux tribus dans un douar. Il peut se trouver aussi que, dans un même village, des activités différentes conduisent à considérer des GPL différents. C'est le cas lorsque les femmes ont des activités propres – par exemple le maraîchage – ou lorsqu'il existe des identifications entre groupes ethniques et types d'activité.

La relation entre le groupe de producteurs et un site d'habitat est un cas en quelque sorte idéal de GPL, et c'est cette situation qui est à l'origine de la notion. Mais diverses observations conduisent à considérer que le groupe associé à un site géographique n'est qu'un des cas possibles – certes le plus fréquent, qu'il s'agisse de groupes professionnels agricoles ou d'équipes dans une institution ou une entreprise – et que le groupe localisé, s'il est nécessairement localisé socialement, peut ne pas être identifiable à une localisation spatiale. En premier lieu, on constate parfois au sein d'un site géographique correspondant à un GPL – c'est-à-dire à un réseau de coopérations matérielles et de dialogues – que certains agriculteurs ne sont pas considérés par les membres du groupe comme membres du groupe (ils ne figurent pas dans la conscience partagée de la composition du groupe) et n'ont pas de liens de dialogues (sauf au mieux bonjour-bonsoir) au sein du groupe : leur GPL se trouve ailleurs, hors d'une localisation géographique. C'est le cas d'agriculteurs ayant des exploitations de tailles sans commune mesure avec celles de leur environnement. C'est souvent aussi ce qui se produit pour les dirigeants politiques ou professionnels, qui perdent leurs liens locaux et dont la pensée et les choix se réfèrent à la « loi » de leurs groupes de dirigeants.

- Jean, agriculteur d'un village de l'Est de la France, est dirigeant élu d'une organisation professionnelle au niveau du département. Ses liens avec les agriculteurs du village se sont beaucoup réduits, et le collectif de responsables professionnels du département est devenu son groupe de discussions techniques et de référence, son GPL. Au sein de ce groupe, plusieurs agriculteurs décident d'investir dans l'installation d'appareils de séchage du foin. Ce que fait Jean, sans en discuter avec les agriculteurs du village, qui de leur côté condamnent cette innovation. Quelques temps après, Jean est battu lors d'élections pour le renouvellement

de son mandat. Il perd de ce fait ses relations avec le groupe de responsables, et cherche à retrouver une place au sein du réseau de relations professionnelles de son village. C'est ainsi que, désireux d'adopter un nouveau procédé d'entretien des prairies, il consulte autour de lui les agriculteurs qu'il avait délaissés dans la période précédente. ■

Le retrait du réseau de relations de voisinage n'est pas toujours voulu par les intéressés. En particulier, les jeunes, dans certaines sociétés, n'ont pas une place assurée dans le groupe par celle de leurs aînés, et les grappes de relations existantes dans le groupe (coopérations, dialogues) ne leurs sont pas toujours aisément ouvertes.

Il existe des situations où il n'est pas possible de parler de GPL, ou même tout simplement de groupe. Certains agriculteurs en effet n'ont pas de relations avec les agriculteurs de leurs voisinages, et dans leurs réseaux de relations et de dialogue liés à leurs activités professionnelles ne figurent aucun agriculteur, ou seulement un ou deux, d'autres villages ou d'autres régions. En France, ce sont souvent des agriculteurs qui commercialisent des produits finis, par exemple des viticulteurs qui vinifient eux-mêmes et dont les réseaux sont composés en majorité de clients, particuliers ou négociants, et, dans des pays du Sud, des diplômés installés avec des aides de l'État.

Enfin, par exemple dans certaines régions en France, la raréfaction des exploitations conduit à une « délocalisation géographique » des réseaux de relations professionnelles, qu'il est alors difficile de repérer, et qui constituent des configurations dont il n'est pas toujours sûr qu'elles satisfont à la définition du GPL.

La fonction centrale du GPL

Le GPL est le lieu d'un ensemble de coactivités. Coactivités matérielles : travaux en commun, prêts ou partages de matériel, échanges de services. Mais il est aussi le lieu de coactivités idéelles : discussions, jeux d'influence, échanges d'expériences, d'informations et d'idées pour savoir comment agir.

Le GPL est coactif dans un domaine au moins, celui de la production d'idées – de connaissance – pour l'activité professionnelle c'est-à-dire pour la production et la transformation des pratiques et conceptions, pour ajuster les réponses aux sollicitations extérieures. Cette coactivité n'est pas toujours intentionnelle. Une question que se pose un agriculteur sans influence notable dans le groupe peut introduire un déséquilibre dans une règle d'action du groupe, un mouvement

d'idées dans les dialogues au sein du groupe, sans qu'il en ait eu ni l'intention ni les moyens.

Le GPL est ainsi, pour la plupart des agriculteurs, le lieu de traitement des nouveautés techniques, le lieu où, à la fois, des informations sont communiquées des uns aux autres, et où elles sont soumises à l'épreuve des expériences passées, des conceptions actuelles, des conditions de travail. Le GPL est, en quelque sorte, du point de vue des activités professionnelles, non pas tant le gardien du passé, de la « tradition », que le lieu où s'exerce, en priorité et pour le plus grand nombre, la capacité sociale à faire sien des apports extérieurs, où, ce faisant, cette « intelligence collective » s'entretient et se transforme.

● Les pluri-appartenances

La notion de pluri-appartenance est complémentaire de celle de GPL. Il est bien évident qu'aucune configuration ne peut se trouver isolée dans le tissu social, et le GPL ne peut se concevoir que comme lié à d'autres groupes et individus. Et surtout, les pluri-appartenances, de quelque sorte qu'elles soient, sont une condition du renouvellement des idées et de la culture technique locale. Ces liens sont constitués par les relations qu'entretiennent des membres du groupe avec des membres d'autres configurations. Tout groupe tel que le GPL se décrit donc à la fois par les liens observables entre les membres du groupe, et par l'appartenance de membres du groupe à d'autres groupes : leurs pluri-appartenances. Le GPL apparaît ainsi comme un lieu de médiation entre les diverses instances sociales d'où s'exercent des pressions, des influences sur les individus qui le composent, et ces individus. La similitude des activités, avec ce qu'elle entraîne de proximité (non d'égalité) des positions dans l'environnement social et, surtout, de similitude des points de vue (selon la définition proposée dans ce chapitre) en fait le meilleur lieu de réflexion partagée, pour savoir quoi faire des recommandations ou des incitations des commerciaux, des politiques, des agents de développement, des représentants des églises, d'un oncle ou d'un beau-frère. Les innovations ont donc deux origines :

- ◆ les processus d'expériences et de réflexion entre les membres du groupe ;
- ◆ les pluri-appartenances : un ou plusieurs membres du groupe introduisent une information ou une proposition d'innovation construite au sein d'une autre configuration.

En précisant : non pas soit l'une de ces origines, soit l'autre, comme il est impliqué lorsqu'on distingue innovations « endogènes » ou « exogènes », mais l'interaction des deux.

L'importance des pluri-appartenances, pour un GPL, se mesure selon leur nombre, mais aussi selon leur diversité. On trouve par exemple des GPL où les pluri-appartenances professionnelles se limitent aux relations d'une minorité avec un agent de développement, les autres ne citant que des agents commerciaux, tandis que dans d'autres groupes, les agriculteurs citent des sources multiples d'informations professionnelles. Ces données sont elles-mêmes en relation avec la morphologie du système de relations de dialogue dans le groupe.

Il advient parfois qu'il soit difficile de décider, entre deux appartenances d'un individu ou d'un groupe d'individus, laquelle doit être considérée comme GPL, et laquelle comme pluri-appartenance. La question mérite d'être posée, mais, du point de vue de la

conduite d'actions de développement, la réponse importe peu, puisque, de toute façon, on intervient là où c'est possible, ou là où l'exige le projet en cause.

► Dans une mechta située dans l'Est de l'Algérie, dans une forêt de chênes-lièges (région d'Annaba) cohabitent deux tribus, l'une originaire du lieu, et l'autre venue, après l'indépendance, d'une région plus au sud. Ces derniers sont en relation suivie, à la fois entre eux et avec les membres de l'autre tribu, au sein de la mechta, et avec des membres de leur tribu, restés au sud. À moins d'une analyse fine et coûteuse, comment savoir quel est leur groupe de référence pour leurs activités d'élevage ? La réponse peut avoir de l'importance dans le cours d'une recherche ethnologique, mais pour une action de développement portant sur les conditions de cohabitation élevage-forêt, une seule réponse peut être retenue. ■

On peut parfois aussi se poser la question au sujet de groupes composés à l'initiative d'organisations de développement. Ici, la réponse importe : il importe de savoir à la « loi » de quel groupe un individu se réfère.

La notion de norme : l'individu et la « loi » du groupe

Tout processus de changement est vécu, dans la « vie dialogique » d'un groupe tel que le GPL, comme mise en cause de la norme du groupe : certains envisagent plus ou moins de changer de pratique, d'autres s'y refusent. Les uns et les autres ont des arguments pour justifier leur position, et ces positions évoluent, par le jeu des influences réciproques.

Parfois, à la suite de ce jeu d'influences réciproques, internes et externes au groupe, une nouvelle pratique est introduite par certains. Elle peut rester limitée à ce noyau initial de personnes, les autres conservant la pratique antérieure, ou bien se généraliser. Mais il arrive aussi que la nouvelle pratique n'est pas acceptée : elle reste pour le groupe hors de ses normes.

► Pierre, agriculteur de la région de Toulouse (Sud-Ouest de la France), se demande s'il ne serait pas intéressant de se mettre à une culture arboricole – en l'occurrence des pommiers. L'idée vient de son fils, élève au collège agricole. Il en parle à ses collègues habituels, qui rejettent : « Tu es fou. On ne fait pas ça ici. C'est un risque énorme. Tu crois que tu sauras faire ? etc. ». Il s'obstine, continue

d'en parler pendant plusieurs semaines, puis abandonne. C'est alors qu'un jour de marché ses amis lui demandent : « Alors tu les plantes, tes pommiers ? ». ■

Le GPL – c'est-à-dire le système d'interactions entre ses membres – joue le rôle de gardien des normes du groupe : l'acceptation ou le refus d'autoriser l'introduction d'une nouvelle variante au système de normes est le produit des interactions au sein du groupe. Le groupe est, à la fois, producteur des changements dans son système de normes, et gardien de sa pérennité.

J'introduis ce terme de norme parce qu'il se rapporte sans équivoque à un phénomène social, collectif, à la différence de termes tels que « façons de penser » ou « règles d'action ». L'emploi de cette notion se justifie aussi par le fait qu'elle peut désigner à la fois les façons d'agir et les façons de concevoir les choses. Enfin, c'est un terme traditionnel en sociologie, depuis son emploi par un des pères de la sociologie d'aujourd'hui, E. Durkheim. Il est nécessaire de préciser la définition de cette notion, assez floue dans les usages de la vie quotidienne, mais souvent aussi dans les usages sociologiques.

Ces précisions ont en particulier pour origine la nécessité de pouvoir décrire et comprendre comment les normes d'un milieu social changent, ce que les usages communs de la notion ne permettent pas. Elles visent également à comprendre pourquoi les individus les respectent, et comment leur vient l'envie de les changer. La définition proposée comporte cinq points.

● Point 1 : La norme, système de variantes

La norme dit ce qu'il est permis de faire, et non pas ce que tout le monde doit faire. Dans tel village, la norme dit : « Ici on ne traite pas les céréales », et dans tel village voisin, elle accepte les deux, traiter ou ne pas traiter. Cela implique que toute norme est un système de variantes, et que la norme sans variantes est un cas particulier du système normatif.

Cet aspect de la définition permet de concevoir que les normes puissent changer, et de décrire comment elles changent.

- Dans tel village du nord de la France, aucun éleveur ne pratique l'ensilage : ça n'est pas une variante admise. Puis la variante ensilage est acceptée, et les deux systèmes d'alimentation sont admis : soit le système traditionnel foin-betteraves-choux, soit ensilage et complémentation. Puis le système traditionnel disparaît et la norme à nouveau ne comporte pas de variante. ■

● Point 2 : La norme est à la fois contrainte et ressource

Dans le sens commun, la norme est conçue exclusivement comme contrainte : c'est le poids de la société contre l'individu. Pour être soi, pour réaliser son potentiel, il faudrait pouvoir échapper aux normes de son milieu proche, éventuellement de son pays, de sa culture. À quoi la réflexion sociologique oppose qu'on est soi comme individu dans sa société, composant cette société, et que le respect des normes de son milieu est la condition pour l'individu d'être « un-individu-dans-sa-société ».

La norme est une ressource pour les individus sur deux plans. En premier lieu, le respect de la norme pour tout agriculteur, comme pour tout individu ayant une activité professionnelle, est le moyen, en se référant à l'expérience de ses pairs, d'éviter l'infini des bêtises possibles : j'ai envie de faire ce que dit l'agent de développement, mais c'est peut-être inadapté pour nous, et je préfère avoir l'avis et l'aval de mes

pairs avant de décider. En second lieu, le respect de la norme du groupe est le moyen et l'assurance d'appartenance au groupe, ou à des entités plus vastes. La norme, sous cet angle, est un moyen de communiquer, de pouvoir poursuivre les échanges au sein du milieu social. L'exemple le plus manifeste de cet aspect, et de la norme comme ressource autant que contrainte, c'est la langue : je suis bien obligé de respecter les normes de vocabulaire et de syntaxe que m'impose ma langue, mais cette contrainte est justement ma ressource pour communiquer (et d'ailleurs aussi pour penser). Et les particularités dialectales de tel ou tel groupe social, si elles n'ajoutent pas grand chose aux possibilités d'exprimer ses idées, assurent la fonction de confirmer l'appartenance.

● Point 3 : La norme est à la fois façon de faire et façon de penser

Il n'est pas possible de décider où se trouve la ligne de partage entre des façons de concevoir les choses et les règles d'action qui leurs sont associées. Ce sont en quelque sorte les deux versants d'une même chose : c'est aux hommes qu'il revient de tuer et de dépecer les animaux, et c'est aux femmes qu'il revient de cuire, et ce sont donc les hommes qui font l'un, et les femmes qui font l'autre. Et réciproquement, la façon d'agir renvoie à la règle.

C'est évident, mais il importe de souligner cette double face, expression, en termes de normes, du fait que les hommes n'agissent pas sans leur pensée de leur action. Cette dernière observation conduit au point suivant.

● Point 4 : La norme est localisée

Certaines normes, ou certains traits de normes appartiennent à de grandes aires sociales et à la longue durée. Cependant de telles normes, relatives au vêtement, à la nourriture, au partage des rôles entre hommes et femmes, aux rituels religieux, dont les évolutions sont très lentes et souvent imperceptibles à l'échéance d'une vie d'homme, sont d'une façon générale composées de variantes propres à des configurations sociales. Ce phénomène est plus ou moins marqué selon les domaines. Il est peut-être plus marqué dans les domaines des techniques que dans celui des rituels sacrés. Distinction qui a d'ailleurs peu de pertinence dans les civilisations où les pratiques

dans ces deux domaines sont indistinctes, et au sujet desquelles les recherches ethnologiques récentes montrent l'importance des variations localisées, pour les rituels comme pour les techniques. Dans le domaine non agricole du travail, les ergonomes ont ainsi été conduits à distinguer « normes prescrites » et « normes réelles » : toute norme d'exécution d'un travail, définie par un service spécialisé ou par une direction, est recomposée, réaménagée, domestiquée par les équipes censées l'appliquer. En d'autres termes, une norme d'exécution d'un travail n'est jamais extérieure à un groupe, c'est toujours la norme de ce groupe.

Et ceci vaut de même pour les agriculteurs d'un village, à l'égard des normes d'exécution ou de l'outilage prescrits par les agents de développement.

● Point 5 : La norme est mouvement

Nous retrouvons ici la critique adressée à ceux qui ne voient dans les pratiques originales d'agriculteurs que « traditions » et « savoirs ancestraux », réduisant ces agriculteurs à n'être qu'héritiers, et non producteurs des formes actuelles de leurs pratiques et de leurs façons de concevoir les choses. Les changements concernant les façons de faire et de concevoir les choses peuvent être plus ou moins fréquents ou rapides, selon les sociétés ou selon les moments de l'histoire de ces sociétés, selon les domaines d'activité, mais il y a toujours des évolutions, des changements affectant tout ou une partie d'une pratique, d'un outil ou de règles sociales d'exécution.

- ▶ Tel couteau d'une ethnie sibérienne, dont la forme générale est « la même » que celle d'un couteau découvert lors de fouilles archéologiques, comporte en réalité maintes différences, et l'on ne sait pas quelles transformations il a subies au cours des siècles entre ces deux états. (Exemple emprunté à l'anthropologue Leroy-Gourhan, « Milieux et techniques ») ■

Cette caractéristique de la norme comme mouvement n'est concevable qu'à partir de la notion définie comme système de variantes et comme localisée : un individu ou un groupe d'individus introduisent une variante dans un GPL, ou autre configuration, puis, par le jeu des pluri-appartenances, cette variante prend place dans le système de normes d'autres configurations... Il est nécessaire d'insister là-dessus : dire que la norme est localisée ne signifie pas que le système de normes d'un GPL est sans relation avec

la culture environnante : il est, inévitablement, une variante de cette culture. Autrement dit, on peut reproduire à ce niveau les caractéristiques de la relation entre l'individu et sa configuration, décrites par N. Élias : aucun groupe n'échappe à la culture de son environnement social, et tout groupe, à des degrés divers, avec des possibilités inégales, contribue à la transformation de cette culture.

● Raisons et stratégies des individus

Le changement de normes dans un groupe du type GPL est toujours – hors les cas limites de contrainte exercée sous la menace de sanctions graves, financières par exemple – initié par le désir d'un ou de plusieurs membres du groupe d'introduire une variante dans le système de normes local. La première question qu'on peut alors se poser, c'est : pourquoi ces individus éprouvent-ils le besoin d'obtenir l'accord des autres, au lieu de s'offrir la gloire de partir seuls, sans demander l'avis et la permission des autres ? Pourquoi certains cependant le font ? Qu'est-ce qui fait la différence ?

Voyons la première question. La proposition ou demande qu'un agriculteur adresse à ses pairs n'est pas « Faites comme moi », mais « Autorisez-moi à le faire » (1^{er} point : la norme dit ce qui est permis). Étant entendu pour tout le monde que, si la réponse est non, il renoncera – du moins pour l'instant. La question que nous nous posons devient donc : pourquoi a-t-il besoin de cet assentiment, si lui-même est convaincu de la validité de cette nouveauté ?

Pour deux ordres de raisons. En premier lieu, la demande est aussi une consultation : qu'en pensent des gens qui travaillent et vivent dans des conditions semblables aux miennes, qui ont de leur travail une vision proche de la mienne. Bref, leur avis est le moyen d'éviter des bêtises ou des imprudences. L'autre ordre de raisons se situe sur le plan des relations sociales. Le cas d'Albert, agriculteur breton, illustre parfaitement ce dont il s'agit.

- ▶ Albert est reconnu, parmi les agriculteurs de sa commune, comme un agriculteur compétent, qu'il vaut la peine d'écouter. Selon un principe admis par tous dans ce groupe, il ne fait pas de traitements contre les maladies des céréales. Jusqu'à présent du moins : il est membre d'un groupe de vulgarisation, avec un technicien et des agriculteurs de plusieurs communes voisines. Dans ce groupe, à la suite de recommandations du technicien, le

traitement est accepté (la norme dans ce groupe accepte deux variantes, traiter/ne pas traiter). Albert se laisse convaincre de l'utilité de traiter. Prévoyant les réactions qu'il ne manquera pas de rencontrer dans son groupe local, il choisit le coup de force : sans consulter personne, il traite. Au moment de ce récit, la saison est terminée, la récolte faite. Albert explique qu'il a abandonné le traitement. Il ne dit mot de l'effet sur la récolte, mais retient seulement l'effet dans son GPL : s'il arrête de traiter, c'est parce que « c'est toujours la même chose : on cherche à avancer, et on n'est pas suivi ». (Observation de J.P.D. en Bretagne) ■

Ce cas illustre plusieurs aspects de la relation entre l'individu et son groupe de référence. Il fait apparaître en premier lieu ce paradoxe, que la raison pour laquelle quelqu'un cherche à influencer des membres de son groupe pour qu'ils acceptent de changer quelque chose au système de normes – y joindre une variante nouvelle – c'est son désir de rester conforme à la norme. S'il rencontre une acceptation, la norme est changée, elle comporte une variante nouvelle et il reste donc conforme, sinon il renonce. Faute de quoi Albert court le risque de voir ses liens au sein du groupe se distendre, de perdre ainsi son pouvoir d'influence, de perdre le bénéfice des échanges d'expériences et d'informations avec ses pairs.

Le comportement d'Albert, qui renonce à une technique profitable, qu'il a testée, peut être jugé « irrationnel ». Il est plus juste de faire appel à la notion, déjà évoquée, de plans de rationalité : sur le plan de la rationalité économique, le comportement d'Albert peut être jugé déraisonnable. Mais ce n'est assurément pas le cas sur le plan de la conservation de ce qu'on peut appeler son « capital social » (selon le terme proposé par le sociologue P. Bourdieu).

C'est parce qu'il est respectueux de la « loi » du groupe qu'Albert y exerce une influence. À l'inverse, les individus qui sont, ou qui ont choisi de se placer à distance de leur environnement social immédiat, s'ils peuvent être de bons « adoptants d'innovations », ne sont pas pour autant de bons « relais » ou « leaders », comme on dit, parce qu'ils n'ont pas de raisons de chercher à convaincre autour d'eux. On peut voir là la limite de l'efficacité des aides à l'installation, dans des pays du Sud, de jeunes diplômés, avec l'espoir qu'ils vont « faire bouger le milieu ». Pour qu'ils puissent jouer

ce rôle, il faudrait qu'ils aient à la fois le désir et la possibilité de se faire une place dans le réseau de relations du GPL, ce qui est loin d'aller de soi.

Il faut préciser, à ce propos, que l'agriculteur désireux d'introduire une variante nouvelle dans le système technique local ne consulte pas nécessairement, et probablement pas tous les membres du GPL, mais seulement ceux avec qui il a l'habitude d'échanger des idées « pour savoir » quoi faire. Cependant, au terme d'un délai plus ou moins long, tout le monde est au courant.

● Processus de pensée et objets de pensée

Le mouvement des normes, mouvement social, est engendré par les initiatives d'individus. Et, en retour, ces normes constituent le cadre des conceptions et des actes individuels. Il faut à ce propos souligner qu'il s'agit bien, et seulement, d'un cadre. Ou, si l'on parle en termes de pensée et de mouvements de pensée, considérer la nécessité de distinguer la pensée comme processus, d'une part, et d'autre part les objets pensés sur lesquels portent ces processus, qui sont des produits culturels, c'est-à-dire le produit de l'histoire d'un milieu social, mais aussi le produit des initiatives d'individus, des mouvements dialogiques qu'ils provoquent, au sein de milieux d'interconnaissance tels que le GPL. Comme dit l'anthropologue C. Geertz, « la pensée humaine est sociale de bout en bout » (voir l'encadré ci-dessous).

La pensée est sociale

« La pensée humaine est sociale de bout en bout : sociale dans ses origines, sociale dans ses fonctions, dans ses formes, dans ses applications. Après tout, penser est une activité publique : on pense naturellement dans la cour familiale, sur le marché ou sur la place publique. »

Clifford Geertz,
Personne, temps et comportements à Bali

Intelligence collective et morphologies sociales

« La pensée est ce qui se passe dans nos têtes, poursuit Geertz. La pensée est ce qui en sort, surtout quand elles se consultent ». La consultation entre les têtes, ce sont les discussions, les échanges d'expériences et de réflexions. Cela se passe essentiellement entre individus « à portée de dialogue », qui se connaissent, qui partagent un passé de dialogues, qui ont à réfléchir sur la conduite de leurs activités, semblables, bref dans des entités sociales d'interconnaissance telles que le GPL. De telles entités sociales peuvent donc être considérées comme le siège d'une activité intellectuelle, où se pensent, où se réfléchissent les expériences, les idées de leurs membres, les informations qu'ils ont reçues d'ailleurs. Mais l'observation de ces groupes, de leur « vie intellectuelle » suggère l'existence de différences importantes entre eux, par exemple en ce qui concerne les capacités d'initiative et d'invention de solutions aux problèmes qu'ils se posent, leurs capacités à se saisir d'innovations et à les domestiquer, à prendre en compte la diversité des situations au sein du groupe (faut-il redire que tout cela n'implique aucune référence aux mythes des solidarités paysannes, etc.).

- Deux cas contrastés en France, d'agriculteurs de villages, l'un en Bretagne, l'autre dans le Sud-Ouest (le Lauragais, au sud de Toulouse), observés dans le cadre d'une étude sur la culture des céréales (pour l'office des céréales, Onic). Dans le village breton, des expériences et des débats sont en cours : recherche de moyens de lutter contre les maladies du blé, en alternative aux traitements chimiques recommandés par les organisations de développement, essais de culture associée de céréales et légumineuses, récoltées ensemble, pour l'alimentation équilibrée des vaches, essais de fumures sans phosphate... Tout le monde participe aux débats, tout le monde est au courant des expériences de tel ou tel, et dans certains cas (notamment à propos du phosphate) très critique. Dans le Lauragais, à propos de l'introduction des traitements contre les maladies du blé, les positions, au moment de l'enquête, sont figées : tout le monde sait qui traite et qui ne traite pas – ceux qui traitent sont ceux qui, à la fois, ont les moyens et sont en relation avec le conseiller technique – et il n'y a pas d'écho de discussion entre les uns et les autres. ■

En d'autres termes, il semble qu'il y ait des groupes, tels que les GPL, plus intelligents, plus inventifs que d'autres. À quelles caractéristiques de ces groupes peuvent être rapportées ces différences ?

Comprendre le pourquoi de ces différences est doublement important. En premier lieu, pour disposer de moyens d'analyse des phénomènes qui se produisent lors d'interventions et de saisir pourquoi ils prennent telle forme dans un village et telle autre forme dans un village voisin. Mais aussi, et c'est à terme le principal, pour repérer les formes d'action susceptibles d'augmenter « l'intelligence collective », et celles qui ont toutes chances de produire l'effet contraire.

Pour l'analyse de ces phénomènes, nous avons, d'un côté, l'observation du mouvement des normes, qui apporte des indications sur ces capacités collectives : l'invention de variantes dans le processus de domestication des innovations, la pertinence de ces variantes, l'étendue de la diffusion et la distribution de nouvelles pratiques dans le GPL, la capacité du groupe à accepter et à gérer la diversité des situations et des pratiques en son sein, etc. Ces variations sont nécessairement liées à la façon dont les idées, les expériences, les informations s'échangent et circulent dans le groupe. On peut alors faire l'hypothèse d'une relation entre, d'un côté les possibilités collectives plus ou moins élevées de critiquer, de déplacer, de changer les façons de voir, et, de l'autre, la distribution des liens de dialogue au sein du GPL, sa densité et surtout sa forme.

Les observations, pour vérifier la vraisemblance de cette hypothèse, consistent donc à mettre en relation la dynamique actuelle du système de normes d'un GPL et le système de dialogues professionnels. Ce dernier est décrit selon les moyens qu'apporte l'analyse de réseaux. Nous avons donc :

- ◆ le GPL et les pluri-appartenances de ses membres, décrits en termes de réseau, en précisant réseau de dialogues professionnels, et non pas simplement d'interconnaissance, ou d'intérêt ou d'affinités ou de coopération matérielle ;

- ◆ un système de normes, décrit en termes de variantes : quelles variantes, dispersées de quelles façons dans le groupe, comment sont qualifiés dans le groupe les adoptants de variantes nouvelles et ceux qui en restent aux variantes antérieures, etc. Exemple : quels agriculteurs sèment la nouvelle variété, où sont-ils dans le réseau, comment sont-ils caractérisés dans le groupe, quelles sont les origines internes et externes de cette variante, etc.

Les études conduites sur le terrain par le Gerdal ou avec son appui méthodologique, en particulier en France et au Maroc (à quoi se sont ajoutées des études dispersées en Argentine, en Guyane et à l'île de la Réunion), ont conduit à la construction d'une typologie de systèmes de dialogues, associés à des niveaux et à des formes différents « d'intelligence collective ».

La méthode adoptée pour ces études est décrite dans l'annexe 2.

● L'écho de l'environnement culturel dans les morphologies locales

Les formes de relations au sein de groupes locaux reproduisent dans une certaine mesure des traits propres à leurs cultures environnantes. On est ainsi conduit à distinguer, à propos de ces groupes, deux catégories de morphologies, chacune comprenant des variantes. Les réseaux de la première catégorie sont « hiérarchiques » : les membres du groupe citent tous, comme sources d'informations ou d'idées, les membres d'un groupe restreint d'agriculteurs, détenteurs de positions institutionnelles associées aux structures sociales traditionnelles, telles que les structures lignagères. Cela donne des réseaux « en étoile », autour du groupe de notables.

Il est malaisé d'attribuer un nom à l'autre catégorie, tant y sont grandes les différences de morphologies, entre deux pôles qui s'opposent, de façon centrale, en termes de dispersion du pouvoir d'initiative et de parole, ou au contraire d'imposition d'une pensée unique au sein du groupe. Voici quelles sont les caractéristiques morphologiques correspondant à ces différents types de formes collectives de pensée, en commençant par la seconde catégorie.

● Les réseaux entre initiative dispersée et pensée unique

Les observations relatives à cette première catégorie de réseaux proviennent pour l'essentiel d'études réalisées en France. Le premier pôle, que j'ai nommé « initiative dispersée », comporte les traits suivants :

Il y a plusieurs grappes, peu hiérarchisées, liées par des ponts ; il y a peu d'isolés, et de ce fait, une densité assez élevée de l'ensemble ; les pluri-appartenances sont nombreuses et diverses (voir figure 1 page 54 ; voir ci-dessous l'encadré sur les principales notions d'analyse).

Les réseaux de ce type sont le support d'échanges d'informations, d'expériences et d'idées nombreux et sans coupures marquantes au sein du groupe. En d'autres termes, des agriculteurs ayant des situations technico-économiques différentes, des parcours intellectuels différents (par exemple dominés par une formation scolaire, ou par des apprentissages familiaux), des philosophies du métier différentes, échangent, soit directement, soit par les chemins du réseau.

Le type de réseau qui se situe au pôle opposé a pour caractéristique principale l'existence d'une grappe reconnue comme dominante, comme seule représentative de la légitimité professionnelle, par l'ensemble du groupe, les membres de la grappe et les autres. À part cette grappe, la densité des liens de dialogue est faible, dans un réseau composé de beaucoup d'isolés, de dyades avec parfois une grappe de trois ou quatre membres, et des agriculteurs qui se sont trouvés des relations dans des villages voisins. Il n'y a pas de ponts liant des membres de la grappe centrale à d'autres agriculteurs du groupe. Les seules pluri-appartenances revendiquées comme sources d'informations techniques « valables » et de réflexion sont celles des membres de la grappe do-

Les principales notions d'analyses de réseaux

L'unité d'analyse n'est pas l'individu mais le lien entre deux individus. Ici, le lien de dialogues relatifs aux questions de travail, c'est-à-dire : qui parle à qui dans le groupe de ces questions. Les grappes : parties où les liens de dialogue sont plus denses que dans l'ensemble du réseau. On distingue liens forts et liens faibles : – liens faibles : les dialogues se limitent à des communications

d'informations ; – liens forts : les dialogues comportent aussi des interrogations, discussions, échanges d'arguments. Les liens forts sont constitutifs des grappes. Les liens entre grappes sont appelés ponts et sont en général des liens faibles. La densité est le rapport entre le nombre de liens possibles (dans une grappe ou le système entier) et le nombre de liens existants.

minante, et il s'agit généralement d'une seule sorte de source, les organisations de développement (voir figure 2 page 54).

Les échanges peuvent être denses au sein de la grappe dominante mais ils sont appauvris dans le reste du groupe : chaque individu a peu d'interlocuteurs professionnels au sein du GPL. Aussi bien, beaucoup partagent l'opinion des agriculteurs dominants du groupe, selon laquelle ce qu'ils peuvent dire est dépourvu du moindre intérêt professionnel : leur parole est sans valeur.

Les types de réseaux intermédiaires présentent peu de variations, et leurs caractéristiques penchent vers le type « initiative dispersée ».

● Maîtrise collective et perspectives individuelles : un exemple

- Une étude comparative a été réalisée, en 1990, avec l'appui du Gerdal, à la demande d'une équipe de l'INRA (SAD), dans deux villages voisins d'une région de l'Ouest de la France, de tradition d'élevage bovin à l'herbe. Les deux GPL avaient été choisis parce qu'ils étaient, en ce qui concerne l'agriculture, aussi semblables que possible, sauf sur un point : dans l'un des villages, les surfaces d'herbe des coteaux étaient abandonnées chaque année un peu plus, tandis qu'il n'en était rien dans l'autre. La raison de l'abandon de l'herbe des coteaux était connue : le modèle fourrager officiel, celui des « vrais professionnels », promu par les organisations de développement, était l'ensilage de maïs, exigeant donc de disposer de terres labourables et conduisant à l'abandon des pentes, non labourables. Mais cela n'expliquait pas la différence entre les deux GPL, et c'était là le but de l'étude.

L'étude de réseau, réalisée dans ces deux GPL, fit apparaître que l'un était de type « pensée unique » et l'autre « initiative dispersée ». Dans le premier, les agriculteurs disposant de moyens d'acheter des terres labourables et l'équipement pour l'ensilage constituent la grappe dominante et les autres, considérés et se considérant comme des survivances, envoient leurs bêtes aux pâtures en attendant de prendre leur retraite, d'abandonner leurs surfaces en herbe à la friche et de vendre leurs quelques terres labourables aux membres de la grappe. Dans l'autre GPL, il existe aussi une grappe du même type d'agriculteurs et de mêmes choix techniques que le premier. Et de même que dans l'autre village, les autres agriculteurs conservent la variante traditionnelle d'alimentation à l'herbe. La différence réside dans le fait que ces derniers constituent une grappe de dialogues, qu'il existe des ponts entre ces deux grappes, et que les membres de la seconde ne pensent en aucune façon que l'exploitation de l'herbe les met hors-jeu : il n'y a pas de norme locale selon laquelle l'ensilage est associé à l'avenir, à la qualité de « vrai professionnel », à l'exclusion d'autres pratiques, et opposé à l'herbe, associée au passé et à l'exclusion du milieu

professionnel véritable. Tout au contraire, il faut associer à cet aspect du système de normes localisé les traits suivants, exemplaires de ce type de réseau :

> l'alimentation à l'herbe est conçue, par les membres de la première grappe, non pas comme un trait d'inadaptation aux conditions actuelles, mais comme une réponse juste, pertinente, à des conditions économiques différentes des leurs : les autres éleveurs du groupe font au mieux avec ce qu'ils ont ;

> cette vision des choses est évidemment partagée par les herbagers. D'autant qu'il ne s'agit pas simplement chez eux de la continuation de pratiques antérieures, mais d'une adaptation aux conditions actuelles. Par exemple, l'alimentation à l'herbe ouvre la possibilité de promotion de viande de qualité, d'un bon rendement économique.

En outre, plusieurs des femmes de ces éleveurs ont des activités salariées, hors de l'exploitation, et l'ensemble du GPL considère que cela ne les empêche pas d'être des « vrais professionnels » – chose impossible selon la tradition, présente dans l'autre village.

(Coquereau et Coquereau, « Réseaux de dialogues et utilisation des prairies », dans Darré et al., 1994) ■

Cet exemple met en lumière les aspects les plus importants du contraste entre les deux situations, à la fois au niveau collectif et à celui des individus.

Au niveau collectif, l'aspect central de la différence réside dans la souplesse du système de normes, l'acceptation et l'invention de variantes, la capacité à les apprécier en fonction des situations individuelles et non en fonction de préjugés sans autre fondement que l'opinion dominante dans l'environnement social. Cette liberté, et la dispersion, sans coupures sensibles au sein du groupe, du droit à parler et à être entendu, sont les éléments constitutifs de l'intelligence collective, de la maîtrise collective des situations et des changements.

Au niveau individuel, on peut dire pour résumer qu'il vaut mieux, pour un agriculteur, habiter dans l'un des villages – et sans doute y être né – plutôt que dans l'autre. Pour des niveaux économiques semblables, les uns ont un avenir et les autres pas. Mais il faut ajouter, et ce n'est pas le moindre, que l'estime de soi, la possibilité de se sentir légitime pour soi-même dans ses initiatives, sont plus élevées quand l'environnement social proche le permet et l'encourage, au contraire de situations sociales où l'on ne peut que se sentir objet de mépris ou de condescendance.

Bref, du point de vue des objectifs attribués ici aux actions de développement – développement technique, mais aussi réduction de la pauvreté et augmentation des capacités d'initiative –, l'une des situa-

Figure 1 : Initiative dispersée

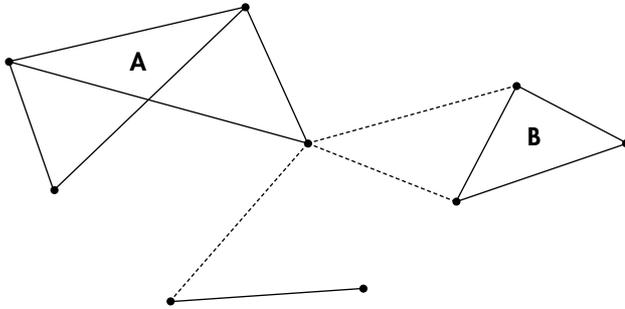


Figure 2 : Initiative centralisée

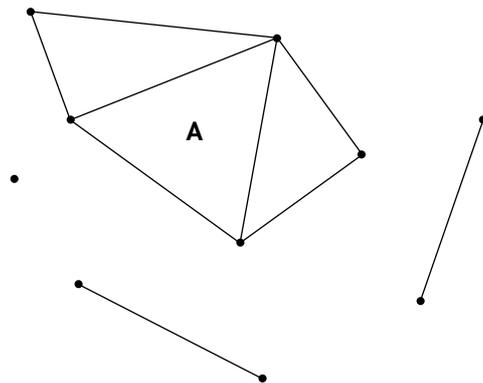
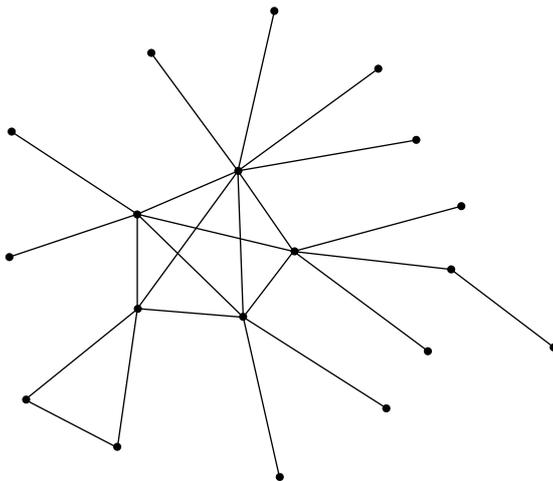


Figure 3 : Réseau en étoile

**Légende**

- individu
- lien fort
- - - - - lien faible
- A, B grappes

Pour ce type de réseau, la différence entre liens forts et liens faibles est difficile à établir.

tions vaut mieux que l'autre... Il reste alors à s'occuper de la question de savoir dans quel sens agissent et peuvent agir les actions de développement. Mais auparavant il faut parler des types de réseaux « en étoile ».

● Réseaux en étoile et « portiers »

Les réseaux en étoile sont constitués d'un centre composé d'un groupe d'individus ayant chacun son propre réseau. Ces réseaux individuels sont peu ou pas du tout « intégrés » : leurs membres ne sont pas ou sont rarement liés entre eux. Dans le type le plus représentatif de cette catégorie, les individus centraux sont liés entre eux : ils forment une grappe de densité élevée, centre de l'étoile (voir figure 3 p. 54). Ce type peut être considéré comme la continuation de structures traditionnelles, liées en particulier aux sociétés lignagères. Par exemple, au Maroc, la grappe centrale est l'assemblée des sages, la jmaa. Dans les réseaux en étoile rencontrés dans certaines régions en France (pays basque), les « têtes de réseaux » ne sont pas toujours liées entre elles.

- Dans une région de l'Atlas (Maroc), « la différenciation lignagère n'est pas parvenue à forger un 'système de caste' légitimant des privilèges et rendant transmissibles par hérédité les statuts sociaux de leurs membres. Les statuts obéissent à d'autres critères ; (...) ils sont plutôt acquis et déterminés par le mérite et la réussite sociale. Ceux qui, par mérite ou par promotion individuelle, détiennent une position privilégiée sont appelés ikhfaoun (...), les têtes ou cerveaux de la jmaa't et ce sont eux qui peuvent prendre les décisions appropriées pour le compte de tous. (Il est certain que c'est toujours la foule qui délibère, mais l'influence sur les décisions à prendre revient à cette minorité.) »
(M. Mahdi, ethnologue, Pasteur de l'Atlas) ■

Le type avec grappe centrale, bien qu'il soit d'un dessin « centralisateur », ne peut pas être considéré comme de la même famille que le type « pensée unique ». Les réseaux de ce dernier type, avec leur grappe dominante et l'absence de liens entre cette grappe et les autres membres du groupe, est l'expression d'une coupure, d'origine essentiellement économique, qui n'apparaît pas sous cette forme dans les réseaux traditionnels. Ceux-ci sont hiérarchiques, mais ne sont pas l'expression d'un processus d'élimination de membres du groupe.

Les non-membres de la grappe centrale ont-ils un pouvoir d'initiative, peuvent-ils se faire entendre ? Oui, mais en passant par leur interlocuteur de la

grappe centrale. Dans les GPL de type initiative dispersée, l'introduction de variantes peut avoir pour origine divers individus ou grappes ; dans les GPL de type pensée unique, les variantes nouvelles sont introduites exclusivement par la grappe dominante. Dans les réseaux en étoile, l'introduction de variantes peut être initiée par différents membres du groupe, mais elle passe nécessairement par l'accord d'un membre de la grappe centrale, jouant alors le rôle de « portier » (à moins naturellement qu'il ne soit lui-même l'initiateur).

- Dans l'Est de l'Algérie (région d'Annaba), au cours d'une réunion improvisée réunissant la grande majorité des éleveurs d'un site d'habitat, l'un d'entre eux prend la parole pour argumenter sur l'intérêt qu'il y aurait à changer de circuit de mise en marché des agneaux. Il ne s'adresse pas à l'ensemble du groupe, mais seulement à l'un d'entre eux, dont le comportement confirme qu'il est bien le récepteur légitime de cette adresse, tandis que les autres observent la scène en silence. Pour finir, celui qu'on ne peut manquer de considérer comme « tête » du groupe hoche la tête et annonce qu'il faut y réfléchir. (Observation de J.P.D.) ■

Les capacités collectives dépendent, pour ces types de réseaux, de deux dimensions : le nombre et la variété des pluri-appartenances – y compris celles qui sont communes à plusieurs membres du GPL, par exemple des activités professionnelles hors agriculture – et le comportement des membres de la grappe centrale. Ces comportements sont naturellement sous contrôle mutuel au sein de la grappe et sous le contrôle de l'ensemble du GPL : ils ne peuvent outrepasser, dans un sens ou dans l'autre, les normes admises. Ces normes varient selon les cultures, selon les pressions sociales, économiques ou institutionnelles de l'environnement, selon l'état et l'histoire récente du groupe. Elles relèvent d'études particulières qui restent à faire.

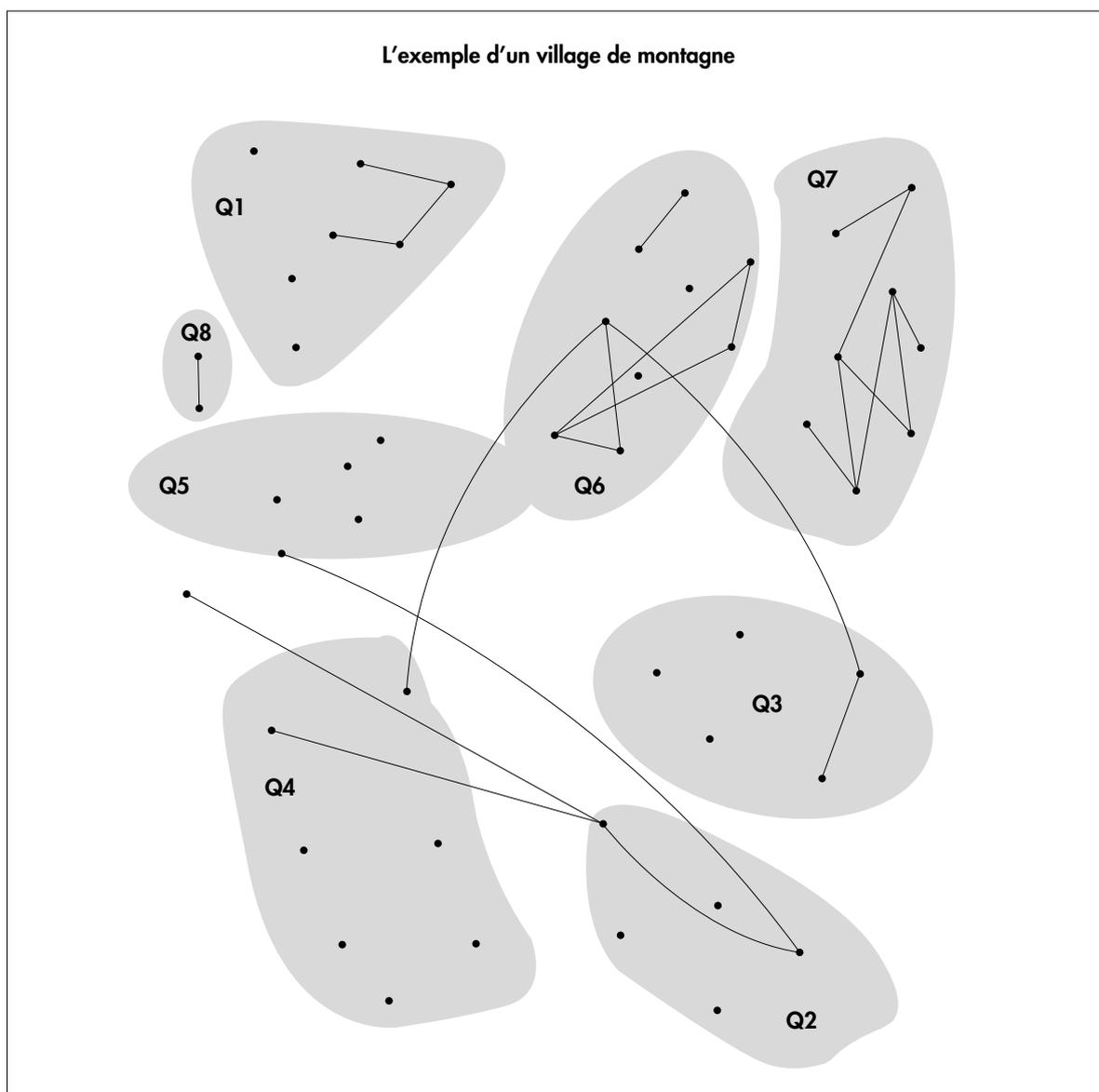
● Les conditions selon lesquelles s'établissent les liens de dialogue

Les principes de constitution de liens de dialogue sont en particulier, outre les liens familiaux ou de lignage, le voisinage et la proximité des choix et des situations technico-économiques. Ces deux derniers principes peuvent se trouver complètement indépendants, comme cela se trouve lorsque, souvent par suite de préférences ou par suite de l'isolement géographique, un agriculteur choisit ses interlocuteurs selon ses productions et

ses affinités. Lorsque ces deux principes se combinent, la disposition de l'habitat et certains aspects du relief conditionnent, souvent de façon dominante, la constitution des liens. En Bretagne par exemple, où les maisons sont groupées en hameaux, les relations entre agriculteurs sont denses en particulier au sein des hameaux, au point que, dans une commune étudiée, tous les hameaux sont identifiables à des grappes du réseau : le soir, après la traite et le nettoyage de l'étable, les agriculteurs du hameau se retrouvent autour du fût de cidre de l'un ou de l'autre, et discutent du travail et du reste. Le relief, dans cette région, est assez homogène, et il n'y a pas de différences de tailles ou de types de production dans la commune.

Il n'en va pas de même dans certaines communes de régions dont le territoire se partage en zones de fortes pentes et plateaux. Ainsi, le village dont le schéma du réseau de dialogue est représenté dans cette page sur fond de carte, en respectant ainsi les positions des habitations sur le terrain. Il s'agit d'une commune de montagne, sur le versant français des Pyrénées, dans le pays basque.

Dans cette région, que ce soit en montagne ou dans la plaine, l'habitat rural est dispersé, mais avec une forte présence, en ce qui concerne les liens d'entraide, des « quartiers ». Ici huit quartiers, Q1, Q2, etc. D'un autre côté, dans cette région, les réseaux de dialogue relèvent, de façon dominante, du type « en



étoile ». Celui-ci a la particularité de présenter à la fois les deux types de réseaux. Mais il faut souligner que ces types de réseaux ne sont pas répartis de façon indifférente dans le paysage. Les quartiers Q6 et Q7 sont situés sur des zones « plates », tandis que les autres sont sur de fortes pentes et des fonds. Il n'y a pas de différences notables (âges, niveaux de formation, situations de famille) entre les agriculteurs des quartiers Q6 et Q7 et les autres. Cependant, ces quartiers « plus plats » ont une densité d'habitat plus élevée et des communications (routes et chemins) plus faciles. C'est seulement dans ces quartiers que figurent des grappes (réseaux du premier type) avec des densités beaucoup plus élevées que dans les autres quartiers. Dans le Q7, la grappe – de forme en étoile avec un noyau de quatre individus – réunit tous les agriculteurs du quartier. Le Q6 comporte une grappe, une dyade et deux isolés. Dans les quartiers Q2, Q3, Q4, Q5, les liens de dialogue sont rares et constituent des réseaux en étoile, interquartiers, dont les centres sont un agriculteur de Q6 et un de Q2, jeune réputé compétent et novateur (tous deux sont souvent cités dans le GPL dans la fonction de « portier »).

On constate, sans surprise, que dans les quartiers Q6 et Q7 des agriculteurs évoquent des « discussions à bloc » (notamment sur les techniques de conservation de l'herbe et de ses effets sur la qualité fromagère du lait [élevages caprins] et sur les pressions exercées par les agents de développement, en particulier

auprès des jeunes, pour l'abandon de la race locale, jugée peu productive), et qu'en revanche, dans les autres quartiers, on se plaint du climat des relations, et l'on note la rareté ou l'inutilité des échanges sur des questions techniques entre agriculteurs.

● Les effets des actions de développement sur les morphologies locales

Les pressions économiques tendent à provoquer ou à aggraver des ruptures dans le tissu social, c'est-à-dire, en ce qui concerne les systèmes locaux de relations professionnelles, à faire passer un réseau de GPL du type initiative dispersée au type pensée unique, avec un sous-groupe minoritaire d'agriculteurs en expansion, et les autres (majoritaires) sans avenir.

Les actions de développement tendent à accompagner ou à amplifier ce phénomène : si aucune mesure, aucune précaution de méthode n'est prise en sens contraire, les actions de développement provoquent des effets de sélection en faveur des mieux placés, et l'éviction, à terme, des autres. En outre, les actions de développement habituelles privent « ceux qui sont dans le progrès » comme disent souvent les agriculteurs, de l'expérience et de la réflexion de ceux qui n'y sont pas, et elles privent ces derniers de contributions pour l'élaboration de solutions adaptées à leurs possibilités.

Les connaissances ne sont jamais purement individuelles. Elles sont plus ou moins partagées au sein du ou des groupes sociaux auxquels les agriculteurs appartiennent, elles sont façonnées par les configurations sociales et les réseaux sociaux. Le terme de « Groupe professionnel local » désigne ces réseaux d'agriculteurs qui ont des activités semblables et ont des possibilités durables de se parler. Les GPL prennent des configurations diverses, plus ou moins exclusifs ou ouverts, plus ou moins centralisés.

Les jugements sur les pratiques (ce qui « marche » ou ne « marche » pas, ce qu'il est « bien » ou « mal » de faire) renvoient à des normes, à des règles de comportement, qui s'élaborent et se modifient à travers le jeu des interactions et des discussions entre les agriculteurs qui font partie des mêmes réseaux sociaux, des mêmes GPL. Contrairement à l'image de la norme comme contrainte, ces normes sont aussi des ressources : ce sont les cadres de pensée qui permettent de lire et d'interpréter les faits observés. Les normes sont dynamiques, elles évoluent avec les expériences et les échanges d'idées et d'information.

Chapitre 4

La conduite de la démarche de recherche coactive de solutions

L'une des conditions de réalisation de démarches de recherche coactive est que l'intervenant assure la conduite de la démarche (voir chapitre 1). C'est cela qui fait l'objet de ce chapitre, étant entendu que « conduire » la démarche ne signifie pas décider ce qui doit être dit ou selon quelle chemin on doit avancer, mais favoriser la production d'idées, et apporter des informations ou faire des propositions de moyens d'analyse ou d'action quand cela paraît nécessaire.

Les agents de développement ont à assurer trois fonctions : convaincre, informer, aider. Les travaux relatifs aux méthodes pour informer – c'est-à-dire pour enseigner, lorsqu'il s'agit d'informations complexes, constituant un corps de connaissance – ne manquent pas. Non plus que pour convaincre, bien que dans ce domaine les méthodes et préceptes divers ne soient pas toujours très sérieux, et que, dans la pratique, les primes constituent malheureusement le moyen de conviction le plus courant. On trouvera donc ici seulement des observations sur la fonction « aider », au sens : apporter une aide méthodologique pour la résolution de problèmes pratiques, et sur l'articulation entre cette fonction et la fonction « informer ». En effet, la recherche coactive de so-

lutions implique, de la part de l'agent de développement, deux activités : l'aide à la conduite de la démarche de recherche et, lorsque c'est nécessaire, l'apport d'informations. Cette dernière activité relève des compétences techniques ou autres de l'agent de développement, et le seul point qui ait à être abordé ici est celui de savoir comment raisonner les moments de la démarche et les conditions souhaitables pour ces phases d'information.

La conduite de la recherche comporte naturellement la conduite de réunions, au cours desquelles les agriculteurs discutent entre eux et avec l'agent de développement. Cela n'est pas très original. Ce qui l'est, c'est la fonction spécifique attribuée à ces réunions – formuler et résoudre des problèmes pratiques – et les moyens de conduite propres à cette fonction. Ces moyens ont été conçus et expérimentés initialement dans des travaux avec des groupes d'agriculteurs locaux. Mais il va de soi que l'aide aux démarches de recherche de solutions peut être apportée à d'autres unités sociales, par exemple des GPL dans une institution – tels qu'une équipe d'agents de développement – ou n'importe quel autre groupe (différentes situations sont examinées dans le chapitre 5).

Le piège de « l'animation »

● De la difficulté d'échapper aux préjugés stérilisants

Les principes d'action destinés à assurer les conditions d'une maîtrise partagée de la recherche ren-

contrent de graves obstacles à leur mise en œuvre dans certaines évidences communes, certaines idées reçues. Ces idées reçues sont de trois ordres.

Elles concernent :

- ◆ les capacités d'un groupe quelconque à produire quelque chose d'intéressant ;
- ◆ la signification qu'on peut attribuer à l'idée de « résoudre un problème » ;
- ◆ la façon dont est conçue la mission de « l'animateur ».

● La difficile acceptation de la capacité d'invention d'un collectif

Selon la vision répandue, au moins dans les milieux dirigeants, à un titre ou à un autre, tout environnement social d'un individu est un frein à l'invention plutôt que le contraire. En premier lieu, ce sont les individus seuls qui sont censés inventer, et non pas les collectifs, ce sont les individus qui prennent les initiatives et qui entraînent.

En second lieu, les rapports entre individus et société sont conçus sous la forme d'une opposition entre l'un et l'autre: l'individu invente ou projette toujours contre : contre l'inertie, les traditions, la bêtise, les croyances, la mesquinerie, la jalousie.

De Napoléon à Staline et à Mao, et à tous les petits Napoléon, Staline ou Mao qui émergent dans nos villes et dans nos campagnes, la règle admise est que des êtres d'exception parviennent à transformer l'apathie et la soumission des collectifs en soumission à leur force d'initiative et de conviction. Quant aux inventeurs, chacun sait qu'ils s'épuiseront contre leur société, la routine et les vieilles croyances. Les individus créent, et les collectifs refusent ou entérinent. C'est assurément cette vision des choses qui commande les stéréotypes de la formation des adultes tels que : « Faire prendre conscience de... », « Sensibiliser à... ». Et si l'on parle de « leur faire découvrir... », « les aider à découvrir... », on peut être assuré qu'il s'agit d'une chose que quelqu'un connaît déjà.

Ce premier aspect, des façons communes de penser, se croise avec une vision de la société selon l'image de la lumière venant d'en haut. Plus on descend dans la hiérarchie sociale, moins il est raisonnable d'attendre la moindre lueur : toute lumière venant d'en bas ne saurait être que reflet.

Qui attend réellement de l'invention, l'émergence de quelque chose à quoi l'on n'aurait pas soi-même pensé, d'un groupe d'employés, d'ouvriers ou de paysans ?

Sur fond de ces idées communes, il est difficile de rester devant un groupe en gardant foi en sa capa-

cité de production : cette foi va s'effondrer aux premiers signes qui paraîtront confirmer la stérilité du groupe. Or cela ne manque pas d'arriver assez vite : un participant, ou deux peut-être, ont dit des choses intéressantes, construites. Et puis rapidement cela a été submergé sous un flot de paroles sans forme ni contenu. Et plus on a laissé libre cours à cette parole, plus on s'est mis « à l'écoute », plus l'intéressant s'est trouvé noyé sous l'inutile – sauf si un « leader », à défaut de « l'animateur », a su imposer un filtrage et de l'ordre.

Cette parole, lorsqu'elle s'écoule sans contrôle, part dans tous les sens, aucune idée n'est suivie. Elle devient vite ressassement : on se plaint, on récrimine, on accumule les « faut qu'on » et les « y a qu'à », on renchérit indéfiniment sur les mêmes thèmes. D'où semble s'imposer l'évidence que si l'on veut aboutir à quelque chose de concret, assurer un minimum d'efficacité, il faut se donner les moyens de les faire sortir de ce discours qui tourne en rond et d'atteindre un niveau plus sérieux.

Et quoi de mieux, quoi de plus efficace que le rappel des faits, pour mettre un terme aux divagations parolières ?

Ces conceptions, selon lesquelles rien de neuf ne peut être attendu d'un groupe, selon lesquelles les groupes ne sont que l'écho de la voix de leaders ou de guides, et selon lesquelles de toute façon le « vrai problème » n'est pas d'inventer quoi que ce soit, mais de savoir ce qui va vous arriver, dessinent un modèle de « l'animateur » et de ses responsabilités.

● La mission de « l'animateur »

« L'animateur » est un guide, un mentor, celui qui, proprement, « anime », (= donne vie). Et l'on a beau se dire, quand on est dans la position d'aide méthodologique, qu'il faut échapper à ce modèle, il reste là, en attente, à disposition pour donner forme au premier instant d'inquiétude :

- ◆ où va-t-on ? et allons-nous quelque part ?
- ◆ vous retrouvez alors les balises rassurantes qu'offre le modèle : ordre, méthode, rester dans le sujet... Vous rappelez la formulation initiale (« notre problème, c'est ... », « revenons à la question initiale... »), qui est loin maintenant, qui a été transformée ;
- ◆ vous précipitez le mouvement vers une solution que tout le monde connaît depuis le début alors que le groupe est en train de chercher ailleurs, vous perdez pied parce que le groupe ne vous suit pas, vous

faites appel de façon inopportune aux faits, à des impératifs, à dire d'expert. Bref, vous vous rassurez ;

- ◆ éventuellement, vous rassurez aussi le groupe, en le ramenant dans les sentiers battus.

Mais vous pouvez vous dire que vous avez perdu, avec lui, et le plaisir et l'avantage de son potentiel d'idées neuves, d'arrangements inédits, de solutions inattendues, mineures ou importantes, que ni vous, ni eux, ni personne n'aurait pu prévoir.

● L'avenir est-il écrit dans les faits ?

Je crois que l'ultime fondement de la difficulté à croire aux possibilités pour un groupe d'inventer quelque chose, c'est l'idée que ce qui décide au bout du compte de l'avenir, ce n'est pas ce que les gens peuvent inventer ou décider, mais les faits, les

choses qui, comme chacun sait, sont ce qu'elles sont, les tendances, les lois objectives et les processus historiques. Si l'on voit les choses comme cela, ce qui compte, pour maîtriser son avenir, ce n'est pas ce qu'on peut inventer, c'est ce qu'on peut prévoir : ce qui compte, ce n'est pas avant tout de discuter, c'est de connaître les faits et les tendances, c'est de savoir ce qui va nous/vous arriver, pour agir en conséquence.

Cette pensée des déterminations dit aux groupes qui parlent : analysez d'abord les faits, pour savoir quel avenir ils vous dessinent. À cette pensée j'oppose : dites d'abord ce que vous voulez, dans quel sens vous voulez aller, c'est-à-dire quelles questions « Comment faire pour » vous vous posez, et à partir de là, analysez les faits, pour savoir à quelles conditions vous pouvez parvenir à ce que vous voulez, ou comment il faut ajuster vos désirs.

Augmenter l'utilité des paroles

Les moyens proposés ici relèvent de deux orientations d'activité de conduite du processus.

La première a pour objet la démarche, c'est-à-dire l'évolution des questions que les membres du groupe se posent. Cette activité repose sur trois types de moyens :

- ◆ l'aide à la formulation initiale du problème ;
- ◆ la construction progressive de la surface du problème ;
- ◆ la relation entre la progression de la démarche et la quête d'informations.

La seconde orientation est centrée sur la production de parole. Trois moyens :

- ◆ les fonctions d'aide à la production de parole et au retour réflexif ;
- ◆ la mise en lumière de l'organisation des débats, sous le nom de « synthèse heuristique » ;
- ◆ le contrôle de la répartition des possibilités individuelles d'initiative.

Les principes de conduite de discussions proposés ici sont justifiés par la nature des tâches que définit l'aide méthodologique. Il s'agit en particulier d'impulser l'expression des idées, jugements, etc. sur les choses, les états des choses, les expériences, et d'accompagner

cette expression en dégageant, en montrant les trajectoires de la réflexion collective, où elle va, vers quelles pistes de recherche cela peut conduire.

Le but est en premier lieu d'aider les participants, c'est-à-dire un groupe d'agriculteurs qui se connaissent, qui ont des habitudes d'échanges d'idées entre eux, à parler comme ils parlent d'habitude. Puis de les aider à opérer un retour réflexif sur ces paroles habituelles, qui se répètent de jour en jour et qui ont souvent pris, avec le temps, des allures de dictons. Enfin, à partir de cette réflexion collective, montrer les voies de recherche qu'elle ouvre, projeter cette réflexion dans l'avenir de la démarche. Ainsi précisées, ces tâches conduisent à des principes d'action qui divergent des principes habituels « d'animation de groupes » ou de démarches « participatives », et des évidences communément admises dans ce domaine.

● Réfléchir plutôt qu'oublier

Une de ces évidences, centrale, est constituée par un idéal de rupture. Selon cet idéal, pour que les agriculteurs trouvent des solutions à leurs problèmes, il faut les aider, ou les provoquer, à sortir de leur monde

habituel, à libérer leur pensée des schémas habituels, du « poids » des schémas habituels. Il existe quantité de méthodes ou de pratiques pour assurer ces ruptures : les emmener en voyage (d'étude), leur apporter des informations pour « leur faire prendre conscience des réalités », leur faire entendre le « témoignage » de quelqu'un qui leur apporte « un regard extérieur ». Bref, on cherche à pousser dehors les idées ordinaires en les remplaçant par des idées nouvelles. Idées nouvelles venues d'ailleurs : à l'idéal de rupture est associée l'évidence selon laquelle les idées nouvelles ne peuvent pas venir des intéressés, mais seulement de gens dont c'est le métier de penser, ou de leurs relais.

La critique de cette évidence repose, outre la reconnaissance du fait que les agriculteurs sont capables de réflexion même s'ils n'ont pas de culture scolaire, sur le constat que, contrairement à l'idée répandue, on ne « trouve » pas de réponses nouvelles à des questions qu'on se pose en chassant ses vieilles idées, en les oubliant pour faire de la place, mais au contraire en les faisant tourner dans sa tête, dans ses têtes, en les recombinaisonnant, y compris avec des idées venues d'ailleurs, pour leur faire prendre de nouvelles formes.

● Pas de schéma préétabli

Certaines méthodes reposent sur le principe que, pour rendre des discussions efficaces, il faut leur donner un cadre d'organisation. C'est ainsi que sont

proposés des schémas préétablis de démarches : faire des listes des avantages et inconvénients, des forces et faiblesses, suivre une démarche selon un arbre de questions, commencer par « analyser l'existant », rechercher « l'information », etc. Ces méthodes ont l'avantage, pas négligeable, d'assurer une certaine tranquillité à l'intervenant : il sait où l'on va. Certaines ont aussi l'avantage, expressément revendiqué, d'être rapides. Mais ces chemins balisés ne peuvent pas être compatibles avec l'imprévisible d'une démarche de recherche en train de se construire.

C'est pourquoi, selon le principe de méthode proposé ici, l'aide n'organise pas le cheminement de la démarche selon un schéma préexistant : il cherche à montrer l'organisation de la démarche au fur et à mesure qu'elle se construit, dans le cours des discussions.

De même, il n'est pas souhaitable de figer des moments de la démarche, par l'usage de l'écrit ou de dessins au tableau. La parole, transformée en écriture au tableau, par le soin de l'intervenant, perd la mémoire de ses caractéristiques du moment, les « euh », les hésitations, les tons, la forme des échanges entre les participants, pour devenir extérieure à l'espace de mouvements – et non pas d'états – où se construit et se transforme la parole. Cette pratique installe la démarche dans son passé, au lieu d'en ouvrir l'avenir, c'est-à-dire sa transformation.

Elle comporte aussi l'inconvénient d'évoquer le modèle de la distribution des rôles entre enseignant et élèves, modèle qui n'est pas pertinent dans une situation de recherche coactive.

Rendre manifeste l'évolution du questionnement

La forme, ou le schéma d'une démarche est constitué par la succession des questions posées.

L'une des tâches centrales de celui qui assure l'aide méthodologique – je dirai désormais « l'aide » –, c'est d'explicitier ces questions quand il y a lieu, et d'en montrer l'enchaînement.

Cela consiste en premier lieu à aider ses interlocuteurs à formuler leur problème, et en second lieu à les aider à se situer dans ce que j'appelle « la surface du problème », qui est le moyen proposé pour organiser, parce qu'il le faut bien, sans se reposer sur un schéma établi à l'avance.

● Aider à la formulation des problèmes

Est-ce que les gens qui « parlent boulot » quand ils se rencontrent au bout des champs, le soir sur la place du village ou, pour ceux qui travaillent dans un bureau, devant la machine à café, formulent des problèmes ?

La plupart du temps, la réponse est non. Ils se font des récits, s'échangent le rappel de leurs difficultés communes, des événements négatifs qui ne vont pas manquer de se produire, ils disent ou confirment ce qui est difficile ou impossible, ce qui n'est pas comme on voudrait et qui devrait être autrement, ce qu'on vou-

draît faire et qu'on ne peut pas faire. Quelquefois, ils partagent aussi des expériences, des informations, des trucs, des essais de solutions, des « peut-être on pourrait essayer de... ».

D'un côté ce que j'appellerai des préoccupations, de l'autre des solutions. Mais il est rare qu'entre les deux apparaisse, explicitement formulé, un problème.

On pourrait dire que d'une façon générale, s'il n'y a pas une sollicitation, une incitation particulière, on ne formule un problème que lorsqu'on dispose d'une solution. C'est ce qu'exprimait, sous une forme provocante, un maraîcher à l'issue de deux jours de réflexion d'un groupe de maraîchers au cours desquels ils avaient trouvé la solution à un problème qui, lui, était formulé : « Il ne faut pas hésiter à poser un problème, disait-il, même quand on ne connaît pas la solution ».

Les ambiguïtés habituelles sur le sens du mot problème, qui font que les problèmes semblent pouvoir se poser tout seuls, masquent la nécessité de cette opération qui ouvre la recherche consciente et organisée de solutions : la formulation du problème.

Deux moments initiaux de l'aide

La première action d'aide méthodologique consiste donc à fournir cette incitation, c'est-à-dire à aider à passer de l'expression de préoccupations à la formulation de problèmes. Faute de quoi, ou bien on ne fera que reproduire l'état actuel des dialogues de la vie professionnelle, – et il n'y a pas besoin d'aide pour cela –, ou bien, pour avancer, on décidera quels sont « leurs problèmes ». Il y a donc deux opérations à accomplir ; la première est de favoriser l'expression des préoccupations, la seconde de transformer cela en problèmes traitables.

À propos des préoccupations, je parlerai de constats évaluatifs. Dans la vie quotidienne, toute description d'une situation comporte une évaluation. Nos constats sont aussi des jugements. Lorsque le soleil a commencé sa course et que le ciel est clair, je peux dire « Il fait beau », et l'évaluation est contenue dans la description. Mais cela peut aussi se traduire par : « C'est pas encore aujourd'hui que l'eau va tomber », où s'exprime l'inquiétude d'un agriculteur.

L'évaluation s'exprime aussi de façon explicite, avec des « trop », des « toujours », des « plus » ou « moins », des « encore » et des « pas assez », ou, à propos de situations habituelles, « On ne peut pas tout faire à la fois », « Y en a, dans l'administration, qui se donnent du bon temps sur notre dos ».

L'acte initial de l'aide consiste donc à provoquer l'expression de ces regrets, plaintes, difficultés, souhaits, préoccupations diverses, qui se ressassent de façon quotidienne sans que les intéressés sachent sortir du cercle décourageant que constituent ces ressassements.

On souhaiterait sans doute aller plus vite, « poser d'abord les problèmes », au lieu de perdre son temps à des ressassements, « les inciter à prendre leurs affaires en mains », au lieu de continuer à se plaindre, « les » orienter vers une analyse objective des situations, au lieu de se laisser aller à la passion, aux jugements hâtifs et à des souhaits irréalistes. Or on ne peut pas faire l'économie de ce premier passage. Aussi bien, si cette parole paraît stérile, ce n'est pas parce qu'elle est stérile en elle-même : c'est parce qu'on ne sait pas quoi en faire.

Chercher la subjectivité

Comment donner le départ à cette production, comment inciter à reproduire les dialogues quotidiens, de façon aussi riche que possible ?

De la façon la plus simple qui soit, en proposant cela même qu'on vise, en proposant aux agriculteurs « de parler de leurs préoccupations, des difficultés, de ce qui ne va pas, de ce qui serait souhaitable, de ce qu'il faudrait améliorer, de tout ce dont on parle tous les jours, et qui en général n'a pas place dans les réunions ». Cette forme de consigne initiale a été expérimentée dans des dizaines de situations.

Cette forme initiale d'adresse découle de la distinction des trois niveaux, des faits au problème formulé : 1) une situation, 2) quelqu'un (ou quelques plusieurs) la vit et en pense quelque chose, 3) à partir de quoi ce quelqu'un formule un problème. Demander de « décrire la situation », en faisant abstraction de soi, en étant le plus objectif possible, le plus extérieur, n'a pas de sens dans la vie quotidienne, ou alors c'est une duperie. Ce qui compte, c'est justement la façon subjective de voir et de dire les choses, et il est important de l'affirmer d'emblée. D'un autre côté, proposer de parler des problèmes « qu'on a » ou « qu'on se pose » est une très mauvaise solution, qui engage dans une impasse : quand on aura dit « les problèmes », qui en réalité ne sont pas des problèmes au sens de questions à traiter, on sera mal parti pour aller au delà, c'est-à-dire formuler réellement des problèmes. En effet, lorsqu'on propose aux participants à une réunion de « parler de leurs problèmes », ou

même lorsque le mot « problème » figure dans la proposition en même temps que d'autres (« préoccupations », etc.), les participants répondent, de façon constante, en citant une sorte de catalogue officiel de « problèmes » : le problème des jeunes, le problème des routes, le problème de la sécheresse, celui de la coopérative, de la maladie des brebis, etc., à propos desquels ils expriment des opinions standardisées, officielles elles-aussi.

En acquérant le préfixe « problème de », les jeunes, les routes, les maladies se sont en quelque sorte éloignés d'eux pour devenir des fatalités, comme les lois ou l'économie mondiale. Mais reprenons la situation où l'aide a proposé qu'on parle des préoccupations, désirs, etc.

Poser les questions qui permettent d'agir

Maintenant, après qu'a été dit ce qui se dit tous les jours, il s'agit de le transformer, d'en faire quelque chose d'utile, et je dirai même d'efficace, parce qu'il n'y a pas de raison de se laisser priver de ce mot par les technocrates.

Le dramaturge Bertoldt Brecht disait : « Il faut poser les questions qui permettent d'agir ». On peut répéter indéfiniment que « Les jeunes s'en vont », cela n'entraînera jamais d'autres actes que d'aller un peu plus loin pour répéter la même chose avec d'autres. On peut répéter indéfiniment que la dispersion des parcelles individuelles est absurde et pénible, cela non plus ne conduira à rien, à moins du recours à une solution passe-partout, dont le coût est éventuellement démesuré par rapport à l'enjeu.

- Un village du midi de la France, où tous les agriculteurs cultivent des cerisiers, d'une variété destinée aux conserves (fruits confits et fruits au sirop). Chaque année, la récolte des cerises, au mois de juin, assure la reconstitution des trésoreries épuisées pendant les mois d'hiver. Cette année-là, la récolte a été médiocre, ce qui a rendu particulièrement insupportable la pression des confiseurs sur les prix. J'ai habité assez longtemps ce village, et chaque année j'entendais, dans les lieux habituels de rencontre, répéter les plaintes, avant la récolte : « Ils vont encore nous avoir », et au moment des livraisons : « On ne peut plus continuer comme ça ». À la demande de certains de ces agriculteurs (« L'année est très mauvaise, est-ce que tu peux faire quelque chose pour nous aider ? »), j'organise une réunion des agriculteurs du village, au cours de laquelle ces plaintes sont redites – parmi d'autres préoccupations – (mon travail est financé par une organisation de développement, la FNCIVAM). Le lendemain, au cours d'une seconde réunion, je propose de constituer un groupe – parmi d'autres – pour

chercher des solutions au problème : « Comment faire pour mieux se défendre devant les confiseurs ».

Ce groupe s'est réuni, il a fonctionné plusieurs mois, avec de cinq à une douzaine de participants, et a trouvé et mis en œuvre une solution durable et efficace, une coopérative de stockage à laquelle ont adhéré tous les agriculteurs du village et d'autres, de villages voisins. (voir la suite p. 65).

J'ai choisi cet exemple parce que l'observation sur plusieurs années a permis la mise en évidence de l'effet de la rupture des façons habituelles de parler, établies depuis des années, créé par la transformation du constat (on se fait avoir) en problème d'action. ■

La forme-type des questions qui permettent d'agir, c'est la question « Comment faire pour... ».

Transformer la phrase : « On se fait toujours avoir par (le transformateur de nos produits, les gens de l'administration...) » en question : « Comment faire pour ne plus se faire avoir », c'est passer d'une sorte de phrases qui servent seulement à rendre supportable la résignation, à une autre sorte de phrases, celles qui servent à sortir de la résignation, du découragement, celles qui engendrent une réflexion pour savoir quoi faire. C'est aussi, aux yeux mêmes des participants, donner une valeur nouvelle à leur parole de tous les jours. Cette transformation, des constats évaluatifs en questions de la forme générale « Comment faire pour... », est un acte essentiel de l'activité d'aide méthodologique. C'est le premier pas vers une activité réflexive.

Soit par exemple une réunion où sont revenues des phrases telles que :

- ◆ on en a marre d'être traités comme des enfants ;
- ◆ ils n'arrêtent pas de nous dire ce qu'on doit faire ;
- ◆ pour eux, tout ce qu'on fait est mal ;
- ◆ ils n'écoutent pas ce qu'on leur dit ;
- ◆ il n'y a qu'eux qui pensent. Nous on a pas ce qu'il faut pour.

Transformé en question (« comment faire pour »), cela peut devenir :

- ◆ comment obtenir d'être traités comme des adultes ayant un cerveau ? ou encore :
- ◆ comment se débarrasser de ces types ?

Il importe bien sûr de vérifier que la question traduit bien la préoccupation exprimée : par exemple, des deux questions ci-dessus, l'une est sûrement une meilleure traduction.

Ce premier pas, l'aide à la formulation de problèmes, est une forme en quelque sorte initiale de ce qui fait le fond, le geste central de l'étude d'un problème, le retour réflexif sur ce qu'on a l'habitude de dire.

● Construire la surface du problème

Il existe quantité de définitions de ce qu'est « résoudre un problème ». En ce qui concerne du moins les problèmes pratiques – qui sont notre affaire –, nous nous contenterons pour le moment d'une définition au moindre niveau d'abstraction possible : résoudre un problème, c'est passer d'une situation où l'on ne sait pas quoi faire, à une situation où l'on sait quoi faire. Ce passage, évidemment, ne s'opère pas tout seul : il exige une activité.

Mais cette activité n'agit pas sur la réalité, elle n'agit sur rien et avec rien du monde environnant, que ce soit de façon directe ou indirecte : avant qu'il sorte une solution, cette activité est faite de paroles – avec éventuellement d'autres symboles, dessins ou chiffres. Cette observation est une manière de rappeler que l'état dont on part, ce n'est pas la situation matérielle, celle qu'on appelle objective, mais la façon dont quelqu'un en parle, la façon dont il la vit. Le point de départ d'un problème, c'est donc une certaine façon de concevoir les choses, de les dire, de les décrire, et le point d'arrivée – c'est-à-dire ce qu'on va considérer comme une solution – ce sera une autre façon de les dire.

Parler autrement pour agir autrement

De façon habituelle, on dit que résoudre un problème, c'est trouver le chemin d'un état actuel à un état but. Cela n'est pas tout à fait faux, mais cela repose sur la méconnaissance d'un fait essentiel, que je veux au contraire mettre en lumière.

État actuel et état but appartiennent au monde de la réalité, c'est-à-dire à un univers composé de choses (objets, événements, êtres animés, etc.), de façons d'intervenir et d'une pensée qui conduit ces façons d'intervenir. Mais quand on formule un problème et qu'on se met à chercher des solutions, on déconnecte la pensée du reste, on l'isole avec elle-même : on se met à réfléchir à ce qu'on pense, à ses façons de décrire les choses, de les évaluer, de définir des objets ou des situations, et d'agir en conséquence. On s'interroge sur ces façons habituelles de penser, de dire les choses et les actes, pour les changer.

Cet univers-là n'est pas celui de la réalité quotidienne, mais seulement celui d'une partie de cette réalité : la parole sur la réalité. Il n'y a pas de correspondance terme à terme entre ces deux univers, ni temps à temps. Il y a du mou entre les deux, et c'est de ce mou qu'on profite pour changer les façons de dire les

choses. Mais aussi, en mettant en lumière la séparation entre ces deux univers et le mou qu'il y a entre les deux, nous libérons l'analyse des démarches d'un tas de règles fallacieuses et d'embarras qu'entraîne inévitablement leur confusion. Par exemple la règle : il faut commencer par décrire l'existant. Pas du tout ! Cela dépendra des questions qu'on se sera posées.

Résoudre un problème, ce n'est donc pas passer d'un état actuel à un état but, c'est passer d'une façon actuelle de parler à une autre façon de parler (de la réalité, des choses, des actes). C'est se donner les moyens de parler autrement pour agir autrement. Bien entendu, l'écart entre une façon de parler initiale et une autre, porteuse de solutions, peut être plus ou moins élevé.

L'exemple de l'invention de l'imprimerie

Pour illustrer ce dont il s'agit, je prendrai un exemple spectaculaire, que j'emprunterai au philosophe Gaston Bachelard. Tant que la production et la reproduction des livres se pense et se dit – se décrit – en termes de plumes, de pinceaux et de moines copieurs, on ne risque pas d'inventer l'imprimerie. Pour trouver des réponses à la question : « Comment faire des livres plus vite et plus économiquement », il a fallu – outre la possibilité sociale de se poser cette question – abandonner la recherche d'améliorations de l'écriture et sauter à d'autres questions, à d'autres images, à des analogies nouvelles, à d'autres expériences que celle des moines copieurs.

Mais on voit aussi, avec cet exemple, que changer la façon de dire la-chose-qui-se-lit, de la concevoir, c'est aussi élargir le champ des questions possibles à ce sujet : changer la façon de dire la réalité, c'est aussi changer la façon de dire les buts qu'on poursuit, c'est changer de question, c'est glisser d'une formulation du problème à une autre. La formulation initiale, « Comment faire des livres plus vite, etc. » peut engendrer en premier lieu une ligne de questions pour s'approcher de solutions, dans une direction que j'appellerai verticale. Par exemple :

Comment écrire plus vite ?



Avoir des plumes à réservoir incorporé

Tout cela n'ira jamais bien loin. C'est une ligne de recherche aux ressources limitées : elle ne peut aller que vers des solutions pauvres ou impossibles, plus ou moins déjà connues. De même, la formulation « Comment reproduire les pages écrites, comme de

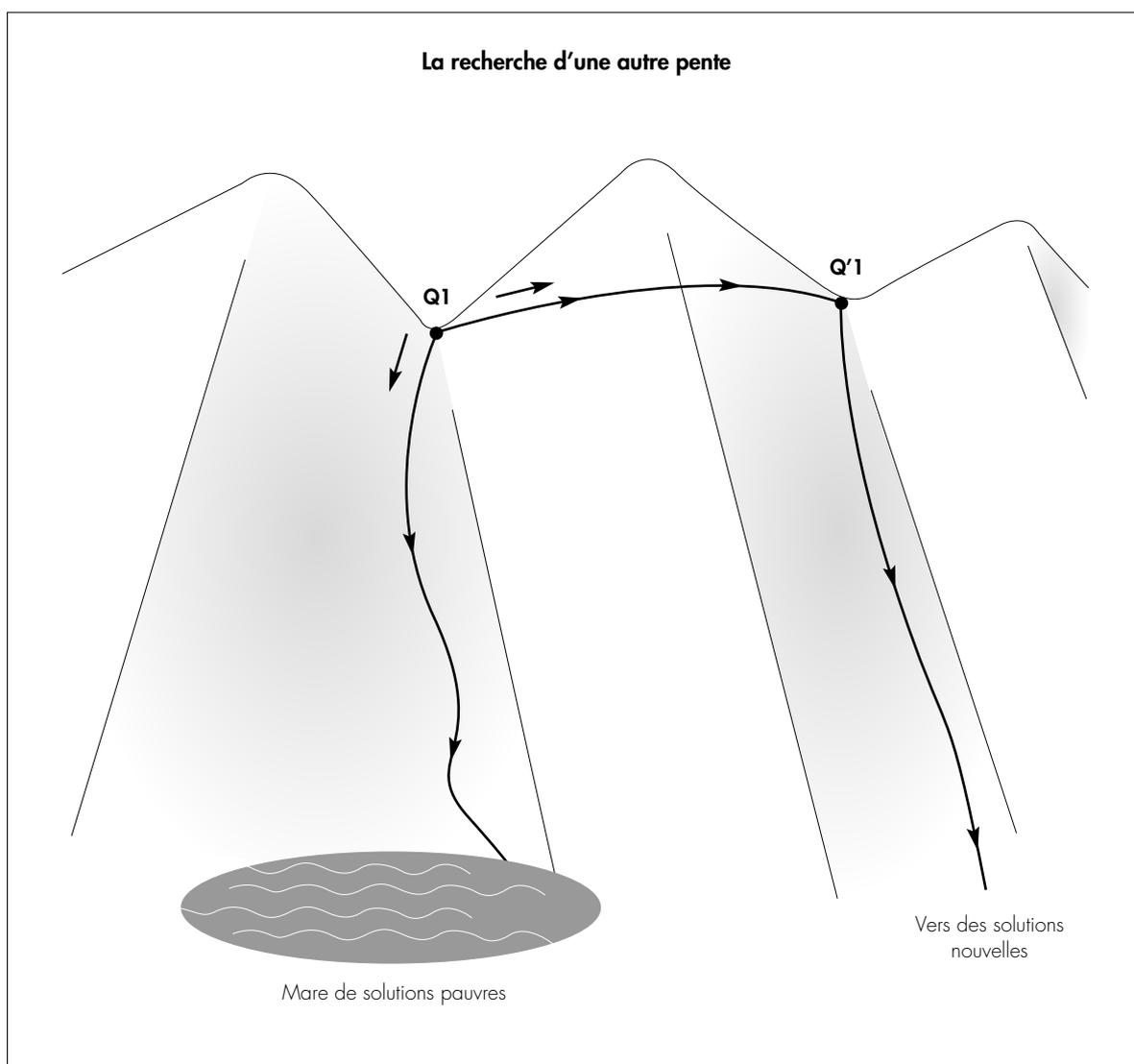
grands cachets ? » ne pouvait pas conduire à des solutions techniquement satisfaisantes. Par contre, nous le savons, la question alternative « Comment faire pour pouvoir réutiliser les matériaux d'une page pour faire une autre page ? » conduit aux signes indépendants et à la composition. Cette formulation, comme la précédente, est de même niveau que la formulation initiale « Comment écrire plus vite ? » : elle est en quelque sorte à côté. On la trouve en déplaçant le questionnement latéralement. J'appelle cette deuxième orientation de recherche horizontale.

La recherche d'une autre pente

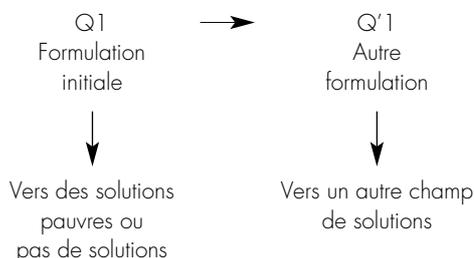
En règle générale, on peut poser que la première formulation est directement issue de la façon actuelle

de dire la réalité et les actes, qui est justement ce qu'on va être amené à changer, ce qu'on veut changer. Cette première formulation a donc toutes chances de désigner une pente de pensée habituelle – comme on dit : il est « sur une mauvaise pente » –, une routine de pensée, au bout de laquelle ne figurent que des solutions déjà connues, qu'on pourra, en cherchant bien, au plus améliorer un peu. Bref, des solutions pauvres, ou même impossibles.

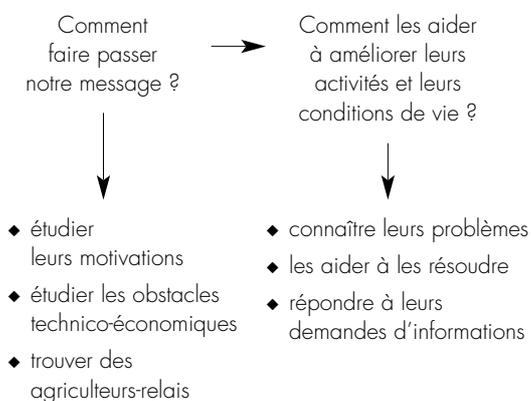
Il faut donc, au lieu de se précipiter à descendre cette pente, se déplacer latéralement, pour chercher une autre pente, vers des solutions vraiment nouvelles, vers un champ de solutions qu'on peut espérer plus intéressant. Cela peut se représenter ainsi, où l'on voit le chemin parcouru pour se choisir une autre pente :



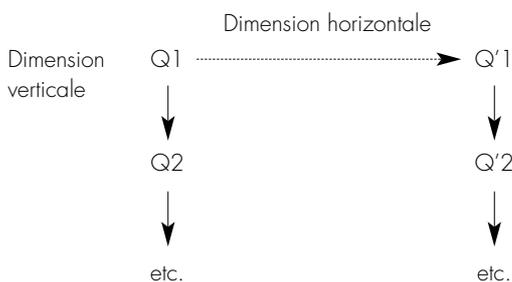
Ou, en quittant la métaphore montagnarde pour ne garder que celle des deux orientations :



Par exemple, le problème d'organisations de développement agricole, se heurtant aux difficultés rencontrées pour faire passer leurs messages techniques :



Plus généralement donc, chaque formulation ouvre une ligne « verticale » de formulations successives, jusqu'à une formulation qu'on peut brancher sur un, ou des programmes déjà connus :



Il va de soi que, dans l'étude d'un problème, on cherchera à exploiter soit une ligne, soit l'autre, et pas systématiquement toutes les lignes. Par exemple, lorsque a été ouverte la piste de recherche qui a conduit à l'imprimerie, on a abandonné la piste « Comment faire en sorte que les moines copieurs écrivent plus vite ».

L'orientation de recherche verticale fait avancer vers les solutions, les détails d'ajustement et leur mise en œuvre. L'orientation horizontale élargit le champ des solutions. Ces deux dimensions constituent la surface du problème. Je dis « constituent » parce que j'en parle ici d'une façon générale. Mais il faut avoir en tête que, dans la réalité concrète d'une démarche, cette surface du problème n'existe pas. Elle n'est pas donnée d'avance. C'est la démarche de recherche elle-même qui, selon les chemins parcourus en explorant dans l'une ou l'autre direction, construit cette surface et ses horizons.

Cela signifie qu'il ne peut y avoir de préceptes standards indiquant le ou les bons chemins à suivre, des suites d'opérations à accomplir, des algorithmes. Dans le sens du mot « problème » retenu ici, il ne peut y avoir « d'algorithme de résolution de problèmes ». Ou bien l'on peut dire à l'inverse : dans la mesure où l'on sait quoi faire, où l'on peut choisir dans un catalogue de « programmes de résolution de problèmes », alors il n'y a pas à proprement parler de problème. Le travail de l'aide, c'est justement, à partir de la production du groupe, et en concertation avec lui, de construire ce chemin, en poussant un coup vers les solutions, un coup vers de nouvelles lignes de questions.

Aider à construire la surface du problème

Quand, comment, avec quels matériaux aider à élargir la surface du problème ? Quand faut-il plutôt suivre la pente vers la mise au point d'une solution ?

Les questions relatives à l'aide à apporter pour élargir la problématique sont celles qui méritent le plus d'attention. D'abord parce que, si la littérature et les formations sur la conduite de réunions regorgent de conseils et de recettes sur la façon de « descendre » vite, efficacement et sans rien oublier, elles ignorent le plus souvent l'autre dimension. En second lieu, c'est le plus difficile, ce qui exige le plus de compétences particulières. C'est aussi le plus inquiétant : on va vers on ne sait quoi, peut-être rien du tout, du vent, peut-être vers du saugrenu invouable, peut-être va-t-on rater des idées formidables, qu'on n'aura pas su saisir au passage et mettre en lumière. Bref, quand on s'occupe d'élargir le questionnement, il n'y a pas de branches à quoi se rattraper, alors qu'au contraire, plus on s'avance vers le terme, côté descente, plus il y a – c'est la différence entre les problèmes et les grands arbres – de branches rassurantes : informations bien circonscrites à recueillir, procédures de calcul, expertises, etc.

L'utilité d'aider à la recherche de questions latérales peut apparaître à différents moments de la démarche. C'est cependant surtout au début qu'elle apparaît : c'est le moment initial où il faut faire craquer la gangue de la pensée actuelle, telle qu'elle s'exprime dans la formulation initiale. Cette formulation est polie par tout un passé de dialogues, sur « ce qui ne va pas », « ce qu'il faudrait changer », au cours desquels se sont construites les oppositions familières entre les choses bonnes et les mauvaises, discours dont la première formulation du problème fait partie.

Le premier point, c'est de ne pas se laisser enfermer avec le groupe dans ces évidences. Certes, la première formulation n'est pas toujours stérile. Ce que je veux souligner ici, c'est qu'à tout moment, et en particulier au début d'une démarche, qui est aussi le début de son intervention, l'aide doit prendre garde de ne s'immerger dans la pensée du groupe qu'en gardant la tête au dehors : il n'y est pas comme un poisson dans l'eau.

Le premier mouvement, vers la production de questions latérales, consiste à interroger la, ou les questions posées. Vous associez telle question ou impératif à tel but. Mais ce but ne peut-il être atteint que de cette façon, que désignent cette question ou cet impératif ? N'est-il pas possible de lui associer d'autres questions ? Est-ce bien ce problème-là que vous voulez résoudre, est-ce bien à cette question que vous cherchez réponse ? Vous voulez changer, améliorer, supprimer, modifier tel objet, tel agencement, tel principe d'organisation. Est-ce vraiment cela que vous voulez changer ? Vous vous demandez comment transformer cette vieille machine à écrire en ordinateur, cet escalier en ascenseur, cet âne en tracteur. Mais que voulez-vous finalement ? Opérer ces transformations difficiles, ou avoir un ordinateur, un ascenseur, un tracteur ? Mieux : à quelles questions, à quels buts sont accrochés ces objets ? Ne plus avoir à taper des quantités de papiers administratifs, ne plus avoir à grimper six étages quinze fois par jour, accélérer le travail du sol ?

Toutes ces questions, je ne les pose pas à n'importe quel moment, je ne pose l'une ou l'autre que quand le but initial semble ébranlé, mais je les ai tout le temps en tête.

- Les maraîchers ont à respecter les règles relatives aux successions de cultures sur une même surface. Mais, à la différence des cultures à rythmes annuels, ils ont à gérer des cultures à rythmes variables, des radis qui restent en terre moins de trois mois, aux artichauts qui restent plusieurs

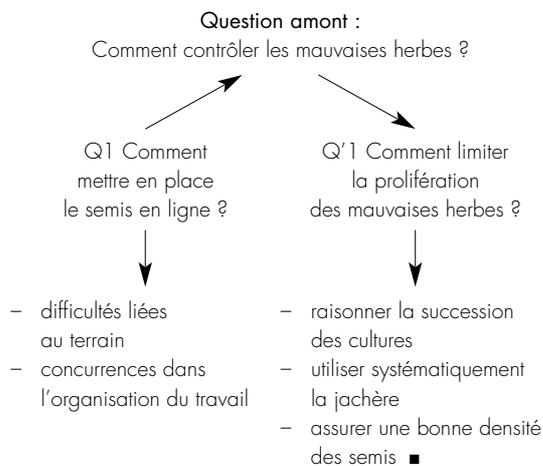
années. En outre, les surfaces occupées par une culture peuvent varier d'une campagne à l'autre. Un groupe de maraîchers du Sud de la France voudrait échapper aux difficultés de maîtrise de la succession des cultures qu'entraîne cette situation : avec des cultures qui se partagent une même parcelle (de 30 ares à 2 ha) avec des durées différentes et sur des surfaces inégales, on ne parvient plus à savoir ce qui a précédé les oignons que je veux installer à tel endroit, éventuellement occupé auparavant par deux productions différentes. On ne s'y retrouve pas, on passe son temps à s'inquiéter et éventuellement on fait des erreurs. Le problème est formulé, dans un premier temps : comment faire pour s'y retrouver, d'une année aux précédentes. Deux jours de réflexion sont prévus. Les participants échangent d'abord leurs expériences de difficultés, d'erreurs, de circonstances de ces erreurs, et disent leur scepticisme sur la possibilité de trouver des moyens de supprimer ou de réduire ces difficultés. Puis l'un d'entre eux prend l'initiative de représenter la situation de son terrain. D'autres l'imitent : ça marche pour la situation actuelle, mais tout se brouille dès qu'on remonte aux cultures précédentes. À cette phase, le problème devient : comment représenter la succession des cultures. On reprend les essais et discussions, sans sortir de l'impossibilité de représenter plusieurs campagnes.

Le passage à une autre pente de recherche vint en partie de ces expériences de dessins, mais c'est d'un autre côté que vint le déclenchement. Ils avaient tous des serres. On en avait peu parlé, parce que là, il n'y avait « pas de problème » : de très petites surfaces, délimitées par la serre, fractionnées en deux dans le sens de la longueur par la rampe centrale d'arrosage, qui constituait la frontière entre les deux parcelles de la serre, qu'ils nommaient « demi-rampes ». À partir de l'observation, émise par l'un d'entre eux, que « ce qu'il faudrait, c'est que ce soit partout comme les serres », se produisit le glissement vers l'autre pente de recherche : organiser l'ensemble de leurs surfaces en « parcelles insécables » (terme proposé par l'intervenant), constituées de fractions constantes de « demi-rampes ». C'est-à-dire, passer de la question : « Comment représenter ce que nous faisons ? » à la question : « Comment organiser ce que nous faisons pour pouvoir le représenter ? ». À partir de là, on suivit la nouvelle pente jusqu'aux détails d'exécution : des tableaux fixés au mur avec le plan des parcelles, le rectangle de chacune d'entre elles comportant deux pitons, sur quoi empiler des bandes de carton portant les indications des occupations successives : produit, dates, fumures, traitements. ■

Chercher la question amont

D'une façon générale, c'est l'introduction d'une question en amont de la formulation actuelle qui aide à s'en libérer et à inventer des formulations alternatives, à passer d'une pente à une autre. J'en donnerai deux exemples, l'un reconstruit a posteriori, l'autre vécu par des agents de développement.

- De tout temps, ou en tout cas depuis très longtemps, dans les régions pluvieuses, on sèche les fourrages récoltés pendant la belle saison, pour nourrir les bêtes pendant l'hiver : on fait du foin. Le séchage est long, risqué en cas de mauvais temps, fait souvent perdre une partie de la valeur nutritive du fourrage vert. D'où le problème : comment sécher autrement pour éviter ces divers inconvénients. Cela a ses limites. Mais qu'est-ce qu'on veut ? Trouver des moyens de sécher le fourrage ? Pas forcément. Ce qu'on veut en tout cas – question amont – c'est le conserver, trouver des moyens de le conserver en évitant les inconvénients. À partir de cette nouvelle formulation, s'offre l'alternative : conserver en séchant ou autrement. Voyez l'exemple de la choucroute : c'est une sorte de fourrage pour hommes conservé humide. Voilà ouvert le chemin de l'ensilage, qui, du moins dans les régions pluvieuses, concurrence aujourd'hui le foin. ■
- Le deuxième exemple est fourni par une expérience de développement dans le sud du Vietnam. Pour lutter contre l'envahissement de mauvaises herbes dans les cultures, les organisations de développement lancent un programme de diffusion du semis en ligne, en remplacement du semis à la volée. Dans un premier temps donc, est posée la question Q1. Mais cette initiative rencontre des obstacles importants. Ou bien l'on s'obstine, pour faire passer ce message qui ne passe pas, ou bien l'on adopte une démarche qui se dessine ainsi :

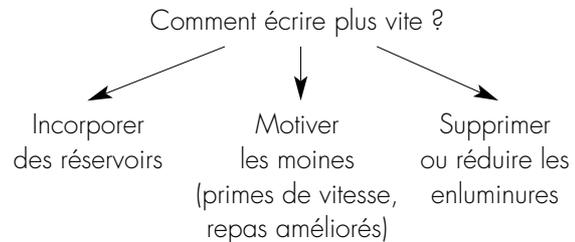


Éclater une question en sous-questions

L'élargissement de la surface d'un problème peut s'opérer aussi d'autres façons, plus faciles et plus proches des préceptes habituels. Lorsqu'une question donne lieu à une réponse, génératrice d'une nouvelle question en aval, ou lorsqu'une question éclate en sous-questions, il peut être utile de vérifier si ce régime de sous-questions ne peut pas être élargi. Par exemple, à la question : « Comment faire pour que les moines copient plus vite ? », on avait d'abord

pour seule réponse-question : « Comment incorporer des réservoirs d'encre dans les plumes ? ».

Mais l'aide aurait pu proposer : « Ne peut-on pas envisager d'autres possibilités ? ». On aurait eu par exemple :



(On aurait ensuite constaté qu'aucune de ces solutions n'est possible : incorporer des réservoirs, pour des raisons techniques ; motiver les moines, parce que rien ne peut les motiver plus que la gloire de Dieu ; et supprimer les enluminures, parce que la clientèle de haut niveau des monastères ne l'aurait pas accepté.)

Savoir quand descendre vers les solutions

Élargir la surface du problème ne sert à rien, ou risque de devenir un exercice stérile et décourageant, si l'on ne sait pas prendre le chemin de la descente au moment opportun. Ce chemin, qui va d'une formulation prometteuse à la mise au point d'une solution concrète, peut être long et parfois fastidieux. Il est fait en particulier de la mise en œuvre de ce qu'on peut appeler des « programmes intercalaires » : analyse de phénomènes actuels, recherche de ressources, appel à experts, procédures de calcul, recherche d'informations, etc. Ce sont des moments où l'on sait quoi faire, comment le faire, mais où l'on ne connaît pas encore le résultat. C'est souvent cela qui est désigné, dans les manuels, comme « problèmes » ou « procédures de résolution de problèmes ».

L'aide méthodologique, dans ces phases de progression verticale, a un tour plus classique, dans la mesure où elle consiste à assurer l'ordre et la mémoire de la démarche, plutôt qu'à favoriser des explorations inventives.

- Les cerises, suite.** Chez les confiseurs, les cerises sont conservées dans une solution ad hoc, dans l'attente d'être transformées. Ce qui rend vulnérables les arboriculteurs, c'est le caractère périssable de leur produit. Produit qui cesse d'être périssable lorsqu'il est stocké chez les confiseurs. D'où la voie de solution : stocker nous-mêmes, et ainsi nous pourrions mettre les confiseurs d'ici en concurrence avec ceux d'autres régions. La mise en œuvre a entraîné

plusieurs semaines de recherche, concernant en particulier les conditions de stockage : composition de la solution, qui fut enseignée par un cousin d'un des agriculteurs, employé d'un confiseur, et conditions de stockage. Le modèle qui s'imposait était celui des confiseurs : de grandes cuves. Mais il apparut a) que le stockage devait être individualisé (différences de qualité des récoltes) et, b) que le mode de stockage devait permettre la manipulation lors de la transaction. D'où la recherche d'informations sur les produits disponibles (containers de plastique). Vint ensuite la question de la forme juridique de l'association, pour quoi l'on fit venir un expert de la Chambre d'agriculture.

La première année, les tonneaux de plastique furent entreposés dans une grange prêtée par un agriculteur du village. Plus tard, la coopérative s'agrandit (avec l'adhésion, non seulement de tous les agriculteurs du village, mais beaucoup de villages voisins), un terrain fut acheté, un entrepôt construit, un salarié recruté. ■

L'aide méthodologique, dans ces phases, est aussi plus facile parce qu'elle est plus rassurante et parce qu'on sait en gros quoi faire. Ce n'est cependant pas une fonction mécanique. Les points suivants en particulier méritent l'attention :

- ◆ même si le problème paraît résolu pour le groupe – on sait ce que sera la solution –, il ne l'est pas tant que tout n'est pas prêt pour agir. Or certains groupes ont tendance à déteiler avant la fin. C'est rarement le cas de groupes d'agriculteurs, et cela se rencontre plus souvent avec des équipes de salariés. Il faut donc parfois s'obstiner, pour pousser-tirer jusqu'au terme ;

- ◆ souvent, nous l'avons vu, à partir d'une formulation qu'on a décidé de prolonger, le problème a éclaté en sous-problèmes. Il faut donc inviter le groupe à définir un ordre de travail, à prendre chaque sous-problème l'un après l'autre, à aller jusqu'au bout pour chacun d'eux ;

- ◆ au cours de la progression, de nouveaux problèmes peuvent surgir, par exemple par l'effet de solutions envisagées, d'un sous-problème à un autre. Le surgissement de problèmes en cours de route peut aussi conduire à revoir la formulation amont. Il est important que ces inflexions soient relevées de façon claire à mesure qu'elles apparaissent, parce que la conscience de la façon dont se construit la surface du problème est facteur, pour le groupe, à la fois de sécurité et d'invention ;

- ◆ même lorsqu'on travaille avec un public habitué à lire des schémas, le dessin de la surface du problème, par exemple sur un tableau, n'est pas un bon instrument d'aide méthodologique. Le présenter aux membres d'un groupe détourne l'attention de la recherche, comme s'il était perçu comme une norme à

quoi se conformer. C'est une aide pour l'aide, soit qu'il se dessine des schémas pour son seul usage – rapidement ! – pendant la discussion, soit surtout qu'il se construise cette image en pensée, pour repérer le parcours de la démarche en train de se faire, et pour situer les propositions qu'il peut faire.

Quelques traits caractéristiques des démarches de groupes de recherche

D'une façon générale, lorsque la démarche a été conduite jusqu'au point où « on sait ce qu'il y a à faire » pour la mise en œuvre, le groupe peut se passer d'aide, et la mission de l'intervenant est terminée. Cela tient en particulier au fait que les membres d'un GPL ont une communauté acquise d'action et de coordination, qu'ils ajustent aisément dans une situation nouvelle.

- Le groupe des cerises, déjà cité, a cessé de convoquer l'intervenant aux réunions à partir du moment où il était décidé qu'il fallait trouver et acheter des tonneaux de plastique, s'entendre pour un lieu de stockage et fabriquer le liquide de conservation. On m'a invité seulement quand tout était au point, pour assister à la mise en conserve de la récolte. Et, par la suite, j'étais mis au courant, au hasard des rencontres ou des conversations, de l'état des négociations avec des acheteurs potentiels. ■

La composition de ces groupes varie souvent. D'une façon générale, les réunions attirent d'autant plus de monde que le dessin des solutions se précise. C'est le cas, naturellement, de groupes constitués sur le problème : « Comment faire des commandes groupées d'intrants, pour mieux se défendre devant les négociants ». De tels groupes, commencés à 7, 8 ou 10 réunissent la quasi-totalité des agriculteurs du village lorsque les différentes modalités de mise en œuvre ont été définies et qu'il s'agit de mettre en concurrence les fournisseurs sur une commande commune. Ces groupes deviennent alors périodiques.

Certains groupes changent d'objet en cours de route. Ainsi, dans l'un de ces groupes de commandes groupées, le constat que, pour les mêmes productions, dans des conditions semblables, des commandes d'engrais étaient différentes, a conduit les agriculteurs à demander au technicien intervenant de les aider à mieux raisonner leurs fumures.

La première phase de tels groupes – organiser le groupement et la négociation des commandes – est relativement courte : trois ou quatre réunions espacées d'une semaine. La phase de recherche d'amélioration des fumures a pris plus d'une année.

● Assurer l'utilité de la recherche d'informations

La surface du problème se dessine sur la base de la succession des questions initiées par le « comment faire pour », et destinée en principe à se clore lorsque les auteurs du problème peuvent se dire qu'ils savent maintenant quoi faire pour... Cependant, toutes les questions qu'on peut se poser dans le cours d'une recherche n'ont pas la même fonction dans la démarche. Il est en effet nécessaire d'établir une distinction entre deux sortes de questions :

Questions du problème. Je propose de désigner ainsi les questions qui construisent la chaîne initiée par la première formulation, qui constituent les états successifs du « Comment faire pour... ». Les questions d'information sont, tout bêtement, celles qui désignent certaines informations dont on a besoin, à tel moment de la démarche, pour avancer. Les questions d'information sont commandées par les questions du problème qu'on se pose, à tel moment de la démarche de recherche. Cette façon d'établir la relation entre ces deux sortes de questions est la suite logique du rappel que les problèmes, au sens strict, sont posés par des gens, et non par des choses, et qu'il vaut mieux commencer par savoir ce qu'on veut, avant de s'informer sur les choses, pour savoir, en quelque sorte, ce qu'elles voudraient.

Toute question d'information doit donc prendre place dans le schéma de la surface du problème, entre une question du problème qui la justifie, qui en définit l'utilité, et une autre, qui exploite l'information ajoutée.

La démarche d'élaboration d'un diagnostic est un bon exemple de ce principe. Je prends le mot « diagnostic » au sens strict de démarche visant à déterminer à quelle maladie on a affaire, c'est-à-dire à quel tableau recensé dans la nomenclature on a affaire. Toute démarche diagnostique est initiée par l'alerte donnée par un signe, qui indique que quelque chose ne va pas : cette vache ne finit plus son grain dans l'auge, ce chien a le nez chaud et sec. Il va de soi qu'on ne va pas se poser les mêmes questions d'information – c'est-à-dire la recherche de nouveaux signes, pour compléter le tableau clinique – selon que telles vaches ne finissent pas leurs rations, qu'elles boitillent ou qu'elles se couchent en tremblant. C'est l'état des choses qui définit l'orientation de la recherche d'informations. Dans les autres types de problèmes, il n'y a pas cette définition initiale de l'orientation de recherche d'informations : ou bien cette

définition est apportée par le moment de la recherche de solutions à ce qu'on voudrait changer, obtenir ou améliorer, ou bien rien ne l'apporte, et alors on cherche à grands frais n'importe quoi pour on ne sait quoi et probablement pour rien d'autre que de l'agitation savante.

Objets et traits pertinents

L'utilité d'une information pour le problème qu'on traite n'est pas seulement définie par les objets sur lesquels on s'informe. Elle repose aussi sur la nature des informations qu'on retient de ces objets, c'est-à-dire sur les traits qu'on retient pour les décrire. Ce n'est pas la moindre des difficultés que peut entraîner l'absence de relation explicite entre l'état des questions du problème et la quête d'informations : les façons de décrire, les traits qu'on va retenir ne sont pas forcément pertinents au regard des questions auxquelles je cherche des réponses. Les traits pertinents que je retiendrai pour la description d'une variété de pêche ne sont pas les mêmes selon que je cherche la meilleure qualité gustative ou la durée de conservation du fruit cueilli.

Dans un tel cas, cela va sans dire. Mais c'est loin d'être le cas pour la plupart des problèmes pratiques où ce qui va sans dire serait plutôt qu'il faut, avant toute chose, « réunir l'information ». Or, l'efficacité de la démarche de recherche exige que la nature des informations qu'on cherche soit clairement définie par ce qu'on veut en faire. C'est en outre une condition du partage de l'initiative. En effet, si la relation entre l'état de la surface du problème et les questions d'information n'est pas établie, ce sont inévitablement les traits de la réalité correspondant au discours scientifique, au discours de l'agent de développement, qui s'imposeront comme « ce qui va sans dire ».

La tâche de l'aide, lorsque s'exprime ou lorsqu'apparaît la nécessité de chercher des informations, est alors d'aider les agriculteurs : à préciser les questions d'information qu'ils se posent ; et à vérifier leur utilité, c'est-à-dire leurs liens avec les questions du problème actuelles.

Cette aide est nécessaire dans les situations suivantes :

- ◆ l'appel à un expert ;
- ◆ l'apport d'informations par l'agent de développement assurant l'aide méthodologique ;
- ◆ une visite ou un voyage d'étude ;
- ◆ un projet de formation.

Exemple : l'appel à un expert

Je décrirai maintenant une procédure, expérimentée à plusieurs reprises par le Gerdal avec des agriculteurs en France, concernant l'appel à la contribution d'un expert.

1. Au cours d'une démarche, apparaît la nécessité de faire appel à un expert : un spécialiste susceptible d'apporter des informations sur les formes possibles d'associations ou un vétérinaire pour savoir comment lutter contre la tremblante des brebis. Les participants sont invités, sans restriction, à dire quelles informations leur paraissent nécessaires : « Ce qu'il faudrait savoir, c'est... ». Ensuite, ces questions sont reprises une par une. Certaines relèvent de stéréotypes sur « ce qu'il faut savoir », à propos de la traite des vaches, des maladies des céréales, des pratiques commerciales ou des droits des adhérents des coopératives. L'épreuve de leur utilité effective, au regard des questions du problème actuelles, les fait tomber aux oubliettes. D'autres questions apparaissent pertinentes au regard du problème. L'observation de leur pertinence provoque souvent l'évocation de nouveaux champs de questions pertinentes.

La liste des questions retenues est communiquée à l'avance à l'expert, en lui demandant d'en tenir compte. Dans les pays où la plupart des agriculteurs sont alphabétisés, elles sont en outre écrites au tableau, dans le lieu de la réunion avec l'expert.

2. Certains experts apprécient cette procédure, qui les met en relation avec des agriculteurs « qui savent ce qu'ils veulent ». D'autres, sans en récuser l'intérêt, ont des difficultés à se plier à cette discipline, et ne parviennent pas à sortir de leur forme standard d'exposés. Dans de telles situations, les agriculteurs sont armés pour intervenir, et demander des réponses précises à leurs questions. C'est d'ailleurs là l'un des avantages non négligeables de cette procédure : permettre aux agriculteurs de dépasser la limite de la révérence ordinaire envers l'expert : le pouvoir d'initiative est partagé, au lieu d'être exclusivement entre les mains de l'expert.

3. Après le passage de l'expert, l'aide organise l'exploitation des informations : « Comment ces informations modifient les questions que nous nous posons, de quelles façons est-ce qu'elles nous permettent d'avancer ? ».

4. C'est presque toujours l'expert qui vient chez les agriculteurs. Pour la préparation de cette rencontre, il est préférable que quelques membres du

groupe soient désignés par leurs pairs pour prendre contact avec l'expert et lui présenter la liste des questions que le groupe lui demande de traiter. Cependant, il se trouve souvent que l'expert appartient à la même organisation que l'agent qui assure l'aide au groupe de recherche, ou à une organisation voisine, et il est plus simple, ou moins artificiel que ce dernier transmette la liste et prenne date avec lui. Ce qui importe alors, c'est que la liste ait été clairement établie, et qu'elle ne fasse pas l'objet de négociations complémentaires entre l'aide et l'expert.

Observations relatives aux autres situations de recherche d'information

Les autres situations de recherche d'informations n'exigent que des aménagements de détail. Il faut souligner cependant :

- ◆ lorsque c'est l'agent de développement assurant l'aide méthodologique qui apporte des informations, cette procédure, en assurant autant que possible un partage de l'initiative dans ce type d'étape, est une condition de la poursuite de la recherche coactive. Elle est aussi pour l'aide, un moyen de contrôle de ses propres comportements ;

- ◆ les retours de visites ou de voyages d'étude sont, à part le souvenir d'une bonne journée de détente, la plupart du temps décevants : c'est une situation exemplaire des effets de l'absence de définition précise de ce qu'on cherche autre que le but pédagogique de faire voir des réalisations conduites par d'autres ;

- ◆ en ce qui concerne l'élaboration de projets de formation – lorsque cette élaboration est concertée, et qu'elle est associée à la recherche de solutions à un problème –, cette procédure permet d'atténuer la coupure entre ceux qui auront suivi cette formation et les autres. Tous les agriculteurs d'un site, on le sait, ne suivent pas les formations proposées et, faute de précautions particulières, les formations ont pour effet d'aggraver la distance entre les uns et les autres. Cet effet est réduit lorsque l'utilité connue de tous, complétée par une analyse commune de cette utilité, favorise les échanges entre ceux qui ont bénéficié de la formation et les autres.

Les cas d'information préalable

Je suis parti jusqu'à présent de l'hypothèse de situations où la recherche d'informations intervient à partir de « questions du problème », au cours d'une démarche initiée par la formulation d'un problème correspondant

aux préoccupations des agriculteurs. Mais un autre scénario peut se rencontrer : les intervenants ont conduit une étude à partir de laquelle ils font des propositions d'actions. Ce n'est pas la forme ordinaire des relations intervenants/agriculteurs comportant des suggestions d'actions : bien souvent, ce sont les évidences des organisations relatives à ce qu'il faut faire en priorité qui conduisent la formulation des projets.

Je retiens seulement ici les cas où les intervenants ont réalisé une recherche au plus près de la situation propre à la population visée, pour fonder des propositions. Cela suppose qu'ils ont, clairement formulé ou non, un problème en tête, qui conduit et justifie la recherche de telles informations plutôt que telles autres, c'est-à-dire portant sur quels objets, décrits selon quels traits jugés pertinents. Si leur but – ou celui de l'institution qui les emploie ou les finance – est d'améliorer la vie et le travail des agriculteurs, leur revenu, leur trésorerie, de réduire les risques de tous ordres, et s'ils conduisent leurs analyses de façon cohérente avec ces buts, alors il y a beaucoup de chances pour que ce qu'ils proposeront à leurs interlocuteurs soit assez proche de leurs préoccupations, et que le dialogue puisse entrer aisément dans le schéma d'une recherche coactive d'ajustements. Si, en revanche, leur but est seulement d'améliorer la production, en se limitant à ce qui semble raisonnablement défendable auprès des agriculteurs, alors les possibilités de dialogues productifs sont réduites, et seule la prise en considé-

ration des préoccupations des agriculteurs peut permettre de les augmenter.

D'une façon générale, l'objectif d'améliorer la production, d'apporter des solutions au problème « Comment valoriser le potentiel agroclimatique et les opportunités du marché » n'est pas formulé : il va de soi. À l'inverse, le problème « Comment aider les agriculteurs, en particulier les plus pauvres, à améliorer leurs conditions de vie et de travail » est nécessairement formulé : il ne va pas de soi.

► **Au sujet d'un projet conduit par une équipe de chercheurs au Vietnam**

« Mieux valoriser les potentiels économiques et tenter de répondre aux demandes des paysans : tels sont les objectifs du projet, centré sur des innovations simples (réduction de la mortalité des porcelets) ou plus complexes (introduction d'une troisième culture annuelle, réhabilitation de terres dégradées, production paysanne de semences de riz Élite) à la portée des familles paysannes moyennes ou pauvres, et apportant une plus-value réelle. Après un diagnostic thématique rapide, les propositions techniques sont affinées et validées par des suivis ou de petites expérimentations en milieu paysan, dont le but est plus de permettre le débat avec les paysans que d'apporter une démonstration rigoureuse de l'impact espéré : la sanction effective par rapport à un thème est d'abord son adoption par les paysans, validée par les suivis, et non un calcul statistique sur les gains de rendement ou de productivité (même si de tels suivis sont aussi réalisés, là où ils apparaissent nécessaires). » (P. Lamballe et al., dans « Mobiliser les acteurs dans une démarche de recherche-action ») ■

Activer la production de parole

J'aborde ici le second versant de l'activité d'aide méthodologique, l'aide à la production de parole, indissociable de l'aide à la réflexion, au « retour réflexif » sur ce qui est dit, sur les façons de dire les choses et les buts. Les buts de cette activité peuvent être résumés ainsi :

- ◆ aider, provoquer, encourager la production de parole dans le groupe ;
- ◆ aider à revenir sur ce qu'on a dit pour avancer vers de nouvelles idées ;
- ◆ aider à dégager l'organisation des idées, derrière la confusion apparente ;
- ◆ aider à dégager, à partir de ce qui se dit, des questions pour avancer, des pistes de recherche.

● Les fonctions d'aide

Mais ces buts ne suffisent pas à désigner les façons de faire. Pour y parvenir, il est nécessaire d'intercaler, entre la définition des buts et la pratique effective, un niveau intermédiaire qui distingue des types d'activité, des fonctions. Ces fonctions sont référées au but poursuivi. Ce but n'est pas d'« être à l'écoute », ni d'être « compréhensif », au sens de « éprouver les sentiments de l'interlocuteur », faire preuve d'empathie pour créer un climat favorable à l'expression de ses sentiments. Le but est bien, rappelons-le, d'aider les interlocuteurs – individus ou groupes – à « parler autrement pour agir autrement ». Il y a bien là une né-

cessité de « compréhension ». Mais, s'agissant du lien entre de la pensée et des actes, il s'agit de ce qu'on pourrait appeler une « compréhension cognitive » : comprendre comment ils conçoivent les choses, et comment ces façons de connaître, qui commandent les actes, se transforment.

Nous distinguons trois fonctions² :

- ◆ dire : dire au groupe, aux personnes, ce qu'ils sont en train de dire, ce qui est en train de se dire dans le groupe ;
- ◆ faire le point, organiser : établir des liens, faire des ponts entre ce qui vient d'être dit et d'autres choses dites auparavant ;
- ◆ proposer : proposer, à partir de ce qui a été dit, des orientations de recherche, des questions nouvelles.

Ces fonctions peuvent être reconnues aisément, aussi bien pour qui observe la façon dont quelqu'un assure l'aide, que pour s'entraider à le faire, ou pour savoir soi-même ce qu'on fait. Elles constituent la base de l'apprentissage de la conduite de recherches coactives.

Dire

La fonction Dire consiste, de façon centrale, à dire ce qu'on a compris. Que l'évidence de cet énoncé n'en laisse pas le sens se perdre à moitié : ce qu'on va dire, à propos de ce que les membres d'un groupe ont dit, ce n'est pas ce qu'ils ont dit mais ce qu'on a compris. C'est donc le résultat d'une activité, pour comprendre, pour dégager le sens. Cette fonction ne peut pas être mécanique. Elle ne peut être assimilée à l'image commune du « miroir », de « reflet ». Le terme habituel de « reformulation » est lui-même insuffisant, un peu décalé, dans la mesure où il ne dit pas de quelle sorte de reformulation il s'agit, ce qu'on veut faire en « reformulant », à savoir dire le sens qu'on attribue à ce qui a été dit.

Dire, c'est aussi dire « de quoi on parle actuellement », afin que ce soit clairement présent pour tous les membres du groupe. C'est dire aussi : voilà quelles opérations vous faites : vous cherchez quelles difficultés vous allez rencontrer dans l'accomplissement de votre projet, vous hésitez sur l'orientation de la recherche à adopter maintenant, etc.

Dire a pour buts :

- ◆ d'aider à parler, à « produire de la parole » ;
- ◆ d'aider à clarifier, à préciser ce qu'on dit, à faire entendre, à provoquer des rebonds ;
- ◆ d'aider à réfléchir sur ce qu'on dit.

La possibilité d'efficacité et de poursuite par l'aide de cette fonction implique une condition minimum qui est de l'ordre de la fidélité à ce qui est dit. Cependant, la fidélité en elle-même n'a pas grand sens, dans la mesure où le but poursuivi n'est pas du tout de s'approcher d'une fidélité parfaite, qui consisterait à répéter terme pour terme ce qui est dit.

Plutôt que de fidélité, cette condition minimum est faite du désir manifeste de fidélité, ou mieux, de justesse : que les membres du groupe concerné se sentent assurés que l'aide fait tout ce qu'il peut pour « dire » de façon juste ce qu'eux-mêmes ont voulu dire. Il faut en particulier qu'ils puissent se dire que si, en disant ce qu'il a compris, il tombe complètement à côté de la plaque, en tout cas ce n'est pas parce qu'il a cherché à déformer ce qui avait été dit, que ce n'est pas pour introduire sournoisement ses propres idées.

Cette condition est décisive : c'est oui ou non. Oui : même si l'on rencontre des difficultés, on peut continuer à assurer l'aide méthodologique, et en particulier poursuivre en assurant les autres fonctions. Non : il vaut mieux se donner d'autres buts et adopter d'autres bases méthodologiques que celles qui sont décrites ici.

Cependant, la fonction Dire, dans l'ensemble de l'activité d'aide, peut être plus ou moins efficace. Elle peut, plus ou moins, favoriser les échanges et l'activité réflexive, et fournir des matériaux utilisables pour construire la surface du problème. L'efficacité d'une intervention dépend, essentiellement, de la justesse et de la finesse avec laquelle elle rend clair et manifeste pour les membres du groupe le sens de ce qui se dit. On peut dire – avant d'aller un peu plus loin sur ce sujet – que le sens, c'est à la fois ce que les interlocuteurs ont voulu dire, ce qu'ils ont voulu faire comprendre, et ce qui leur paraît aller de soi, aller sans dire.

Dans la pratique, chercher à comprendre et à dire le sens, consiste à porter l'attention, non seulement sur : de quoi on parle, mais aussi et surtout sur : comment on en parle. De quoi on parle : les objets, choses, événements, etc. Comment on en parle : à propos de quoi, en relation avec quoi, avec quelles précautions ou modalités, en opposant quoi à quoi, etc. Tout ce qui exprime des façons de voir, des préoccupations (regrets, souhaits, etc.), et des jugements sur les choses.

² Ce paragraphe et, d'une façon générale, ce qui concerne les « fonctions d'aide », a été rédigé à partir d'idées élaborées à l'initiative du psychologue Xavier Bonnet-Eymard.

Organiser

Organiser, cela consiste en premier lieu à relier ce qui vient d'être dit à quelque chose qui a été dit à un autre moment, ou par un autre participant. Soit que l'un complète ou éclaire l'autre, soit que l'un et l'autre soient contradictoires, ou indiquent des façons de voir différentes, ou complémentaires.

Organiser est ainsi, de façon un peu plus insistante que Dire, un moyen de provoquer l'activité réflexive (avec le même risque, d'un « organiser » frelaté, où l'aide chercherait à faire passer ses idées).

Mais Organiser, c'est aussi faire le point, aider le groupe à voir la progression de sa démarche, à se situer dans la surface du problème : « Depuis tout à l'heure, vous avez avancé dans telle direction, en ajoutant telle considération, en vous posant telle question ». Ou bien c'est « faire des paquets », en reliant entre eux des énoncés qui convergent vers une même façon de voir, ou vers un même lieu conflictuel, ou vers une préoccupation commune.

Proposer

Proposer, c'est proposer une, ou des orientations de recherche, des questions nouvelles, en se basant explicitement sur ce qui a été dit, ou sur ce qui vient d'être dit. Cette base peut être constituée par un ensemble d'énoncés indiquant une préoccupation, ou par un décalage, par un déplacement entre ce qu'un participant vient de dire et ce qui se disait jusqu'alors, par une question interrogée, ou par les réactions à une information nouvelle, ou par une demande de précision concernant une solution envisagée, etc.

Cette fonction est fondée sur deux principes :

1. Il ne suffit pas « d'écouter ». L'écoute ne sert à rien en soi : elle sert seulement à aider à produire de la parole. Et cette parole elle-même n'a d'utilité, pour ce qui est proposé ici, que si elle sert à produire autre chose, c'est-à-dire d'abord une autre façon de parler, de dire les choses et les actes, et de là d'autres façons d'agir. C'est ce qui se passe dans la vie quotidienne de n'importe quel groupe professionnel. Mais, sauf situations exceptionnelles, cela se fait lentement, en particulier parce que ces groupes sont, d'une façon générale, peu outillés pour transformer leur « Dire » en orientations de recherche, pour sortir des lignes de pente familières, ou pour terminer le parcours.

2. L'efficacité de l'aide à la résolution de problèmes pratiques exige donc une activité de propositions, pour

valoriser ce qui est dit. Cette activité n'est efficace que si les propositions d'orientations sont fondées, de façon visible, sur ce qui est dit par les membres du groupe ou certains d'entre eux et, ici encore, sans que cela soit ou puisse apparaître comme un trafic pour infléchir les buts du groupe. La fonction Proposer doit apporter une valeur ajoutée, elle doit être en quelque sorte « en avant » de ce qui se dit actuellement. Mais cela doit se trouver dans la direction, dans le « sens » (aux deux sens du mot) de la parole du groupe.

Ce qui peut être fait pour proposer est donc étroitement dépendant de ce qui aura été fait pour aider à parler. Plus les fonctions Dire et Organiser auront été efficaces, auront assuré la production d'un discours complexe, approfondi, nuancé par les uns et par les autres, et plus l'aide disposera de matériaux pour des propositions productives de recherche.

On peut se tromper. Cependant, sur la dimension « efficacité », l'opposé d'une bonne proposition n'est pas une proposition erronée, où le groupe ne peut pas se retrouver. Cela, ce serait plutôt le point zéro : pas d'efficacité. L'efficacité négative est atteinte lorsqu'on cherche à tromper, lorsqu'on cherche à déguiser ses propres intentions, ou celles de dirigeants, d'autorités morales, en intentions du groupe – l'un des procédés les plus courants consistant à s'appuyer sur les dires d'un membre du groupe qui s'est fait l'interprète de ces autorités. À l'inverse, si une proposition d'orientation hors de propos pour le groupe est manifestement issue d'une volonté d'aider, ce sera pour le groupe une occasion de préciser ses idées. Si l'intention de l'aide est de manœuvrer le groupe, alors la coopération n'est plus possible.

L'efficacité du « dire »

Dire a deux fonctions. D'abord, une fonction minimum : manifester que j'écoute. Cette fonction est moins centrale dans une situation de groupe que dans un entretien à deux. La seconde fonction, par contre, occupe une place centrale dans l'activité d'aide méthodologique : cette fonction, c'est de favoriser, ou de provoquer l'activité réflexive. Qu'est-ce que cela veut dire, « activité réflexive » ? Qu'est-ce que c'est et à quoi cela se reconnaît ? Que faut-il faire pour la favoriser ?

On peut « réfléchir » à des phénomènes, à des choses, à des événements de toutes sortes. En disant favoriser ou provoquer une activité réflexive, plutôt que « inciter un groupe à réfléchir », je cherche à désigner

la réflexion sur un objet particulier, qui est ce qu'on dit, ce qu'on vient de dire, ou ce qu'on dit d'habitude. Ce dont il s'agit, c'est d'un retour sur ce qu'on dit, pour se demander ce qu'on veut dire ainsi, ou ce qu'on dit sans le vouloir, en tout cas ce que « ça veut dire ». Les mots « activité réflexive » ont un ton savant, mais cela ne doit pas conduire à en faire un exercice exceptionnel : c'est une activité quotidienne, même si l'on peut souvent regretter qu'elle ne soit pas plus commune. Les phrases introduites par des formules telles que « ...enfin, ce que je veux dire, c'est... » en témoignent.

De quoi il parle et comment il en parle.

Le Dire peut porter sur deux aspects des énoncés : les faits, et le sens que les intéressés donnent aux faits, ce dont on parle et comment on en parle. Et l'effet du Dire n'est pas le même dans un cas ou dans l'autre.

Je prendrai pour exemple la phrase, citée dans le premier chapitre, d'un agriculteur d'Haïti : « Ils viennent nous dire comment il faut faire ! ». On peut intervenir sur le fait : « Ils vous disent ce que vous devez faire », ou quelque chose d'approchant. Certes, c'est un peu plat et ceux qui ne sont pas habitués à l'exercice du Dire peuvent craindre d'avoir l'air bête en intervenant de cette façon. Pourtant, cela peut aider cet agriculteur à explorer ce qu'il éprouve dans la relation ainsi décrite. Mais on peut faire mieux.

Quel est le sens de ce fait (Il vient nous dire...) pour l'agriculteur qui parle ? Il est clair que cette façon d'agir lui paraît inacceptable, qu'elle lui est désagréable. Et il est certain qu'en s'entendant répondre : « Vous trouvez ça désagréable, ou inacceptable », il percevra qu'il est entendu et compris, non pas seulement sur les faits, mais sur sa façon de les penser, et cela peut l'encourager à explorer la signification de cette façon de qualifier sa relation avec les agents de développement.

La parole décalée

Dans cet exemple, l'activité réflexive que vise à encourager l'intervention d'aide ne concerne qu'un individu. Lorsqu'il s'agit d'apporter l'aide à un groupe, les choses dont on parle et le sens qu'on leur attribue sont repérables dans les échanges de paroles. Plusieurs parlent, ils ne disent pas tous la même chose, ils ne s'entendent pas toujours parler les uns les autres, et l'incitation à la réflexion contenue dans le dire ne porte pas sur « ce que tu dis », mais sur ce qui vient d'être

dit, ou ce qui se dit dans le groupe. Dès lors, si l'aide peut intervenir sur ce que quelqu'un a dit, pour provoquer la réflexion, il peut surtout intervenir sur la parole qui circule à un moment donné dans le groupe, pour faire, en quelque sorte, interagir les paroles, afin que les paroles des uns provoquent la réflexion des autres, et que ce qu'on dit maintenant provoque la réflexion sur ce qu'on disait tout à l'heure – ou l'inverse. Ce qu'un participant dit n'arrive jamais seul : d'autres viennent de parler, lui-même a dit quelques mots il y a dix minutes et d'autres y ont réagi, ce qu'il dit se réfère à tout cela, ou semble l'ignorer complètement, les autres participants marquent de l'intérêt ou manifestent avec plus ou moins de discrétion qu'ils n'en ont rien à faire. Toute parole prononcée à un moment donné est située dans le flot des paroles du groupe, dans la configuration actuelle de ce flot – il y a un grand courant central, des points presque immobiles sur les bords, des tourbillons en tel ou tel endroit –, et par rapport à ce qui s'est dit avant.

Il importe en particulier de repérer la parole en décalage, au regard du courant dominant dans le flot de parole. Si tenue soit la nouveauté de ce qui vient d'être dit, si mince le décalage entre ce que tous disaient et que l'un vient d'apporter, c'est de ces écarts que viendra la possibilité d'interroger les évidences partagées. L'utilité d'aider le groupe à repérer ces décalages, et à les entendre comme décalages, comme divergences, provient du fait que les évidences partagées dans un milieu social, tout ce qui est tacitement entendu comme allant de soi et comme allant sans dire n'excluent pas les dissonances : elles les annulent, les absorbent. À la différence des opinions, elles ne s'affirment pas « contre ». À l'inverse, si les circonstances imposent la controverse – soit par suite de l'insistance d'un membre du groupe, soit par ce qu'un aide méthodologique attentif passait par là – alors l'évidence perd son statut possible d'évidence, pour devenir une opinion discutable. Le fait que le soleil tourne autour de la terre n'a acquis son statut de dogme qu'à partir du moment où Galilée a forcé l'évidence à sortir du bois.

Dire aussi les opérations en cours

Il va de soi, d'un autre côté, qu'un tel processus ne peut s'engager, que cette sorte d'interaction réflexive dans le groupe ne peut être provoquée que dans la mesure où tous les participants sont au fait de ce qui est en train de se dire et de se faire. C'est là aussi une charge de

l'aide et, pour certains groupes et à certains moments au moins, une condition pour que tout le monde dispose réellement de la possibilité de parler.

Qu'est-ce que font actuellement, ou depuis quelques temps, les participants à cette réunion ? Ils s'interrogent mutuellement pour constituer une information, ils cherchent une solution à un sous-problème (et lequel ?), ils cherchent par quel bout ils vont prendre cette affaire, ils se demandent s'il vaut mieux continuer dans telle direction, ou la tenir en réserve et explorer « horizontalement », ils argumentent à partir de deux positions différentes, ils cherchent de quoi sont faits ou à quoi sont dus leurs désaccords, ils constatent que ça fait un moment qu'ils ne parlent pas de la même chose, il y en a un qui a répété trois fois une idée et personne n'y a prêté attention, ils ont perdu de vue leur démarche parce que deux d'entre eux occupent le terrain avec un conflit annexe.

Plutôt que de chercher, selon le précepte habituel, à « ramener dans le sujet (ou le problème) », il importe de faire en sorte que tous les participants à une démarche d'étude de problème soient dans le même moment de la démarche, au même endroit de la surface du problème, en train de se construire. Or il se produit inévitablement une dispersion. À des moments où tout le monde joue en harmonie, succèdent d'autres moments où certains continuent, et d'autres sont perdus, et se taisent ou parlent à côté : ils ne savent plus ce qui se fait dans le groupe, de quoi l'on parle.

Rappeler « Voilà ce que vous faites actuellement, dans quelle direction cela semble aller », « Voilà de quoi on parle » est sans cesse nécessaire, même si cela semble, pour l'aide, tellement évident que cela puisse aller sans dire. Cette intervention est en particulier nécessaire lorsque, sans décision explicite, on a glissé d'une question à une autre, d'une phase de recherche à une autre.

● La synthèse heuristique

Notre but, en tant qu'aide méthodologique, n'est pas d'être, comme on dit « à l'écoute de l'autre », ou, pour éviter le ton un peu trop moralisant de cette formule, d'écouter ce que disent les gens : il est d'aider à rendre utile leur parole, d'aider à la transformer, à glisser d'une façon de dire les choses à une autre, pour avancer vers des solutions. C'est cela, le but des activités dire, organiser, proposer, accomplies dans le cours des discussions. Cependant, à certains moments, ces interventions peuvent prendre la forme de

stations, pour « faire le point » sur une phase de la discussion. C'est le cas, de façon exemplaire, lorsque l'aide, ou l'équipe d'aide, ayant organisé une première réunion pour inviter les agriculteurs à parler de leurs préoccupations, font une synthèse à tête reposée, qu'ils proposeront ensuite aux agriculteurs, à nouveau réunis. De même, à la suite d'une réunion d'un groupe de recherche coactive, et pour ouvrir la réunion suivante, l'aide propose une synthèse : voilà où nous en étions à la fin de la dernière réunion, et voilà dans quelle direction nous pourrions poursuivre aujourd'hui. Naturellement, la construction de synthèses dans le cours de discussions est moins confortable, ne serait-ce que parce que l'aide, lorsqu'il est seul, n'a pas la possibilité, ou très peu, de prendre des notes. Mais quelles que soient les différences de situations, ces synthèses ont des caractéristiques constantes, déterminées par leurs fonctions : mettre de l'ordre dans ce qui a été dit, et proposer, en particulier sous forme de questions, des orientations de travail.

Ces synthèses, je propose de les appeler « synthèses heuristiques ». Heuristique : qui sert à la découverte. (Malheureusement, il n'existe pas, dans un registre plus quotidien, d'adjectif qui convienne aussi bien...) À la différence de ce qu'on entend habituellement quand on parle de faire la synthèse d'une réunion pour en rendre compte, ou pour consigner des décisions, c'est-à-dire pour conclure, la synthèse heuristique est intercalaire. Elle vise à marquer où l'on en est, et à dire dans quelle direction cette route déjà parcourue propose d'aller chercher.

Cette différence, entre synthèse conclusive et heuristique-intercalaire, c'est celle qu'il y a entre « tenir le journal de bord » d'un bateau et « faire le point ». Tenir le journal de bord, c'est noter tout ce qui s'est passé, les rencontres, les incidents, les décisions, les distances parcourues, l'état des ressources, pour rendre compte à l'armateur ou aux pouvoirs publics. Faire le point c'est repérer où on en est, comment on a avancé, à quelle vitesse, avec quelle dérive, pour savoir quel cap prendre maintenant. C'est voir où on en est sur la surface de la mer, comme sur la surface du problème, pour décider de la direction à prendre.

Les critères d'évaluation d'une synthèse

Qu'est-ce qui fait qu'une synthèse est plus utile, qu'elle est meilleure qu'une autre, qu'elle a une valeur heuristique plus élevée ? Selon quels critères orienter ses interventions pour en assurer l'utilité ?

Les qualités d'une synthèse s'évaluent selon trois dimensions :

- ◆ la fidélité ;
- ◆ le principe organisateur ;
- ◆ l'efficacité questionnante.

La fidélité

La fidélité va de soi : elle indique la frontière à partir de laquelle, au lieu de faire une synthèse, l'aide fait la leçon, au lieu de chercher à mettre au clair les idées des autres, il cherche à leur substituer les siennes. Cependant, le terme de « fidélité » évoque habituellement l'idée de « reproduction fidèle », dont le modèle est la sténo ou l'enregistrement sur cassettes. Or, cette sorte de fidélité ne peut pas être le modèle de la synthèse heuristique. En effet, il ne s'agit pas de reproduire, mais de transformer, ne serait-ce qu'en mettant de l'ordre – un ordre qui n'y est pas à l'origine. L'aide y met donc du sien. Cela n'est pas seulement inévitable, c'est nécessaire. La synthèse ne vise pas à être un « reflet » : elle comporte une valeur ajoutée, par rapport à la production du groupe. Est-ce que cet apport de l'aide va dans le sens de ce qui a été dit dans le groupe, est-ce qu'il retient, ordonne, prolonge les interrogations, les préoccupations, les divergences ou les conflits, les façons de voir les choses, ou est-ce que, de différentes façons, il rompt avec, en les travestissant, en les infléchissant ?

Ainsi, le critère central de la fidélité réside dans la réponse à la question : est-ce que l'aide se tient dans le cadre des façons de voir les choses et de les évaluer apparues dans ce groupe ? Les façons de réagir des membres du groupe à la synthèse sont un bon moyen d'orienter les réponses à cette question.

Il peut se trouver que l'aide estime utile et justifié, à tel moment de la démarche, d'ajouter quelque chose, fondé sur ses connaissances, à la synthèse. D'une façon générale, il vaut mieux ne pas tout mélanger. Reste qu'il peut arriver qu'on y soit contraint. Dans ce cas, il est nécessaire que cet ajout soit annoncé, et la raison de son utilité expliquée. Faute de ces précautions, la crédibilité de l'aide serait affaiblie, et de là le climat de coactivité dégradé. Cela relève d'une règle plus générale : si les rôles d'aide méthodologique et d'information ne sont pas clairement distingués, comme moments différents dans le processus de recherche, les informations sont soupçonnées d'être des formes déguisées de conviction, et ce soupçon peut s'étendre, par contagion, à l'activité d'aide elle-même.

Le principe organisateur

Organiser, c'est mettre ensemble ce qui va ensemble, en le distinguant d'autres choses qui vont se retrouver dans d'autres regroupements. C'est, en d'autres termes, classer. Que va-t-on ainsi classer dans la synthèse, et quand dira-t-on que cela va ensemble, ou non ? La pertinence de la synthèse, son utilité pour la recherche dépendent des réponses à cette question. Le principe de classement utile est défini par le fait que, dans les perspectives proposées ici, les problèmes ne sont pas issus des choses, mais de la façon dont quelqu'un les vit, et en a conscience. Ainsi, la base d'organisation, cohérente avec ces perspectives, est ce qui exprime la relation aux choses – le « comment ils en parlent » – et non les choses – « de quoi ils parlent ».

Ce principe de classement est simplement l'application, en termes de synthèse, de l'observation que les problèmes sont formulés à partir de la façon dont quelqu'un vit la situation. Il s'agit donc, en termes de synthèse, de définir des points de convergence de préoccupations, et non de constituer des classes d'objets, de faits ou d'actes.

Réciter la liste de « ce dont on a parlé » au cours d'une phase de discussion, les variétés, le matériel, les doses d'engrais, les moments de récolte, les pesticides... suppose, soit qu'on a pris tout cela en note, soit qu'on l'a retenu sans cependant perdre le fil de la discussion. Et cet exploit pour un piètre effet, les membres du groupe restant habituellement cois devant ce genre de synthèse, dont ils ne savent pas quoi faire. Il est beaucoup moins difficile et beaucoup plus efficace de relever les préoccupations, difficultés, inquiétudes ou regrets exprimés à propos de ces objets.

Il est difficile de se souvenir de tous les détails abordés au sujet du fonctionnement de la coopérative, et cela exige de prendre sans cesse des notes. Mais il est beaucoup plus aisé d'organiser dans sa tête la préoccupation associée à tous ces faits, à savoir la mise en cause de la façon dont est gérée la coopérative, préoccupation exprimée par des jeunes agriculteurs, et mal accueillie par leurs aînés...

L'efficacité questionnante

À l'origine d'une démarche de recherche de solutions à un problème, figure une certaine question. Et la suite de la démarche, construisant la surface du problème, sera un enchaînement de questions, conduisant à une solution ou à un ensemble de solutions. Ainsi, le schéma de la démarche se dessine sur la base

d'une succession d'états des questions qu'on se pose et non pas, comme cela s'enseigne souvent, sur la base des états de l'information. Les synthèses n'ont pas toutes nécessairement pour conclusion la formulation de questions nouvelles, mais elles tendent, dans leur succession, à cela, sur le modèle de la formulation initiale du problème, en transformant les préoccupations exprimées à ce moment en questions, en proposant ainsi des voies de recherche, clairement fondées sur l'état de la réflexion.

À propos de la prise de notes

Lors des réunions ou entretiens de la phase initiale du dispositif – explorer les préoccupations – on ne peut éviter de prendre des notes. Et, autant que possible, il est souhaitable que le travail soit partagé entre celui qui conduit l'entretien ou la réunion et celui ou ceux qui prennent des notes. En revanche, au cours de réunions de groupes de recherche, il est souhaitable que l'aide – généralement seul, ne serait-ce que pour des raisons d'économie – réduise le plus possible cette activité. Tant qu'on note, on n'est pas présent dans la discussion, ce qui est une perte de moyens pour l'aide, et qui a tout lieu d'être désagréable pour les participants – surtout si l'on intervient dans un milieu analphabète : les uns parlent devant un autre, qui reste tout à ses affaires d'écritures.

D'un autre côté, le souci de noter rapidement conduit à la tentation de réduire les phrases à un mot, jugé significatif. Ce mot, selon les habitudes, selon les évidences communes, c'est la chose dont on a parlé, et ainsi, le sens de cette chose pour les sujets, le comment ils en ont parlé disparaît. Bref, il est indispensable de garder trace du « comment ils en ont parlé » : prendre note de bribes de phrases, et non de mots isolés.

● **Maîtriser les inégalités du droit à la parole**

En tant qu'aide méthodologique, nous entendons des idées, des suggestions, des façons de dire, des jugements, des arguments, et nous aidons les gens qui sont réunis pour formuler et résoudre un problème à les reprendre, à les approfondir, à les transformer, ou tout simplement à les entendre. Il y a donc des gens qui parlent, qui s'adressent les uns aux autres ou à l'aide, et des paroles qui circulent, se transforment. Qu'est-ce qui fait que, dans la vie d'un groupe ou dans le cours

d'une réunion, ces paroles, propositions, arguments, idées en l'air, circulent, se croisent et se rejoignent, prolifèrent, se métamorphosent en solutions, en force d'action, ou au contraire se perdent ou s'étouffent ?

Pour apporter quelques réponses à ces questions, je m'appuierai sur la relation des phénomènes propres aux démarches, à la progression de la pensée du groupe au cours d'une réunion d'un côté, et de l'autre des phénomènes sociaux, ou plutôt micro-sociaux : la structure et le fonctionnement habituel d'un groupe constituent des éléments favorables à sa créativité, ou le contraire.

Au cours d'une discussion entre membres d'un même groupe local, chaque membre du groupe participe avec ce qu'il est maintenant, avec son histoire, ses réseaux d'amitiés ou d'appartenances, ses opinions, ses façons de voir, ses dispositions à réagir de certaines façons – ce que certains sociologues appellent son « habitus ». Tout cela, ce sont ses moyens originaux de contribuer à la production du groupe. Mais d'un autre côté, tous ces individus constituent ensemble un système de relations, qui est plus ou moins apte, selon les groupes, à favoriser et à exploiter les contributions individuelles.

Les échanges de parole, et ce qu'on peut appeler le « flux dialogique », est fait à la fois de contenus de parole et d'un système social où se décide, en quelque sorte, ce qui va être fait des propos échangés, de tel ou tel propos, de telle ou telle origine.

Qu'est-ce qui fait la valeur d'un énoncé pour ceux qui l'entendent ?

On imaginerait volontiers une société idéale – peut-être est-ce là le rêve d'une société vraiment démocratique –, où tous les individus, tous les groupes, auraient des possibilités égales de faire entendre et prendre en compte leurs propositions ou leurs arguments, où tous les arguments et propositions recevraient une égale attention, quelle que soit leur origine.

Mais, d'un autre côté, on peut se dire que, si des individus se font mieux entendre que les autres, c'est parce qu'ils sont plus dynamiques, parce qu'ils ont des qualités d'entraîneurs, de meneurs d'hommes, parce qu'ils ont plus d'idées et plus intéressantes, parce qu'ils savent convaincre, bref parce qu'ils sont meilleurs. Une telle vision des choses – c'est une autre façon d'imaginer la démocratie, plus proche de ce que nous vivons aujourd'hui – suppose que la capacité et les moyens d'exercer un ascendant et la capacité

de produire des idées intéressantes sont liées, et que certains sont producteurs d'idées et d'autres non.

On peut avoir, personnellement, une vision de l'idéal démocratique proche de la première, et se laisser pourtant entraîner, dans la pratique de l'aide, à agir selon la seconde : quand on se trouve devant les « faits », éclairés par les « évidences » communes dans notre société, les grandes idées ne parviennent plus à conduire nos actes et passent la main au « réalisme ».

Or, ce que nous pouvons observer dans un groupe, ce n'est pas que l'un a plus d'idées que l'autre, ou plus intéressantes. C'est seulement que l'un exprime plus d'idées (éventuellement intéressantes) et que ses idées sont prises en compte par d'autres, tandis qu'un autre, ou bien dit des banalités ou se borne à reprendre et à suivre les idées des autres ou bien parle dans le désert. Peut-être l'un a des idées et l'autre pas, mais peut-être l'un est écouté – et ça le porte – et l'autre pas. En d'autres termes : le groupe exploite les initiatives de l'un et n'entend pas – refuse d'entendre – celles de l'autre. L'un et l'autre ne bénéficient pas, dans le système social que constitue ce groupe, du même droit à l'initiative.

À propos du pouvoir

À propos de telles inégalités, observables dans un groupe ou un milieu social, on parle de « pouvoir » : certains, dira-t-on, ont « pris le pouvoir dans le groupe ». Il semble préférable de parler de droit à l'initiative pour deux raisons. La première raison en est qu'avoir ou prendre le pouvoir désignent un attribut de la personne, à quoi l'on ne peut rien faire (s'il [ou elle] est plus fort, plus astucieux, plus habile que les autres, il n'y a qu'à le constater), alors qu'il s'agit d'un phénomène social, qui continue de se jouer, d'un état d'interactions au sein du groupe. En second lieu, « le pouvoir » est une généralisation d'un niveau beaucoup trop abstrait, trop éloigné des réalités concrètes avec lesquelles on peut agir. Le pouvoir est toujours « pouvoir de... » et, plus concrètement, concentration entre les mains de quelques-uns d'une ressource ou de moyens : argent, position hiérarchique, droits divers, reconnus ou imposés (ou les deux à la fois). La ressource qui peut se disputer dans un groupe, y compris au cours d'une réunion de ce groupe, c'est la possibilité d'initiative de parole et de proposition. Bien sûr, certains sont plus forts à ces jeux, de façon indépendante de la qualité de leurs contributions. Mais l'intervenant extérieur n'est pas forcé de s'y laisser enfermer : il peut chercher, non pas à limiter leur place de parole, mais à augmenter celle des autres.

Concentration ou dissémination du droit à l'initiative

Deux mouvements de sens contraire peuvent s'observer dans la vie d'un groupe, ou dans une réunion, concernant la distribution dans le groupe de la possibilité de proposer des idées et d'être entendu : vers la concentration de ce droit, ou vers la dissémination. Ces mouvements ont bien entendu des effets directs sur la capacité du groupe, à produire des idées, à « parler autrement ».

La concentration du droit à l'initiative est destructrice des débats. Elle est l'exacte transcription au sens figuré de l'expression militaire : « Je ne veux voir qu'une seule tête ». Dans la vie d'un groupe comme dans le cours d'une réunion, comme dans la vie politique, le débat, l'affrontement entre façons de voir divergentes sont la condition de la vie des idées, qui s'appauvrit si une minorité parvient à s'assurer l'exclusivité du droit à l'initiative, et à contenir les velléités de concurrence. Mais il faut souligner que, dans de telles situations, la censure des initiatives – propositions, arguments, etc. – n'est pas exercée seulement par la ou les personnes qui ont su s'imposer comme seuls dignes d'être écoutées, mais par l'ensemble du groupe, qui n'entend pas, ou laisse filer. Aussi l'aide, lorsqu'il intervient, par exemple lorsqu'il reprend pour la faire entendre une initiative laissée pour compte, cherche à modifier, au moins pour ce coup-là, une situation, un mode de fonctionnement, et non à transformer des gens, à changer des méchants autocrates en gentils coopératifs, et des agneaux résignés en militants du droit à la parole.

L'aide cherche, en favorisant la dissémination du droit à l'initiative, à approcher d'une situation qui, pour l'immédiat de la recherche de solutions à un problème, soit susceptible d'augmenter la capacité du groupe à exploiter les connaissances, l'expérience, l'imagination, l'indépendance d'esprit, les goûts, les aptitudes de chacun de ses membres, et pas seulement de quelques-uns. Ce but peut être associé seulement à l'étude d'un problème.

Mais d'un autre côté, l'aide, en particulier si son activité d'aide fait partie d'une action durable, peut espérer, à terme, contribuer à augmenter la capacité d'un groupe à offrir à ses membres un milieu porteur de leur originalité, à donner de la valeur à leurs façons propres d'avoir des idées, d'être intelligents et imaginatifs. Peut-être est-il vrai qu'on naît plus ou moins intelligent (ce qui reste à voir), mais il est sûr

en tout cas qu'aucune intelligence, aucune imagination, aucun esprit créatif n'est visible s'il n'y a pas un milieu social pour les accepter, tels qu'ils sont, et leur donner de la valeur.

La double valeur des arguments

Il est certain cependant que, d'une façon générale, c'est le mouvement vers la concentration de l'initiative qui tend à dominer. Cela, en quelque sorte, se fait tout seul. C'est une pente « naturelle », qui conduit vers une dissonance, une incompatibilité entre la forme et le fonctionnement des relations au sein d'un groupe et sa capacité à chercher et à trouver des solutions intéressantes à un problème. Comment cela se produit, se transforme, qu'est-ce que peuvent y faire les participants ou l'aide ?

Quand quelqu'un prend la parole dans le cours d'une réunion – ou dans d'autres circonstances de la vie d'un groupe –, il est en principe évident pour les autres membres du groupe qu'ils vont écouter et éventuellement se saisir de ce qu'il dit selon l'intérêt que cela présente. Pourtant, l'évaluation des propositions ou arguments des uns et des autres n'est pas toujours, ou pas souvent, aussi transparente. Chaque fois que quelqu'un parle, il part avec un handicap, positif ou négatif, selon ce qu'il est convenu, dans le groupe, qu'on peut attendre de lui. En d'autres termes, sans que ce soit à proprement parler inconscient, mais sans que ce soit non plus délibéré – cela appartient aux évidences partagées dans le groupe –, on n'évalue pas les propositions ou arguments seulement selon leur utilité pour le débat en cours, mais aussi selon la position de leur auteur dans le groupe. En retour, chacun parle ou se tait selon ce qu'il sait de sa position et de la façon dont elle rend plus ou moins acceptable ce qu'il aurait envie de dire.

Il faut donc considérer que tout argument ou proposition est évalué selon deux dimensions :

1. sa valeur propre, c'est-à-dire son utilité au regard des questions qu'on se pose actuellement ;
2. sa valeur sociale, c'est-à-dire la position attribuée à son auteur dans le groupe.

Il peut arriver que les membres d'un groupe acceptent ou fassent semblant d'accepter ce que dit l'un d'entre eux parce qu'il dispose de moyens de pression. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici, à propos de la valeur sociale, mais bien de l'intérêt accordé réellement à ce que dit quelqu'un, selon sa position.

L'aide ne peut intervenir directement sur, et contre, la tendance à la concentration du droit d'initiative que de façon prudente et très épisodique. De telles interventions, qui mettent en cause les normes des relations au sein du groupe, risquent en effet de se heurter à une opposition, à ce qu'on appelle communément des « résistances », de la part du groupe dans son ensemble. À partir de là, l'aide court le risque de changer de rôle, et l'analyse de « ce qui se passe dans le groupe », des « résistances », etc. viendrait se substituer au but initialement prévu, qui est de résoudre un problème.

Une autre fonction du Dire

Cependant, l'aide dispose, dans le cadre même de son rôle – apporter une aide à une démarche collective de recherche –, de moyens de réduire le décalage entre le fonctionnement d'un groupe et son potentiel de recherche. Je partirai d'une séquence de dialogue observée la première fois dans une réunion d'agriculteurs, et retrouvée en d'autres occasions, avec des salariés ou des agriculteurs. Une proposition est répétée plusieurs fois par un participant, sans succès. Mais elle est reprise et discutée avec intérêt quand elle est reprise par un membre influent du groupe. Cette reprise par un autre détache en quelque sorte la proposition de son auteur et, soit lui attribue une valeur sociale supérieure, soit augmente la possibilité qu'elle soit entendue pour sa valeur propre. L'aide, même s'il commence en disant « Untel dit que » ou « Untel propose une autre possibilité », marquant ainsi qu'il ne s'associe pas à la paternité de l'argument, cherche à réaliser une opération voisine : montrer le bébé, en proposant de le juger sur sa mine, et non sur celle de son père.

C'est là une autre fonction du Dire : dissocier une proposition de sa valeur sociale négative, mais aussi, si cela paraît utile, de sa valeur sociale positive. Lorsqu'un membre éminent d'un groupe intervient pour censurer une initiative, ou pour occuper le terrain de la parole, il n'est pas possible pour l'aide d'intervenir de façon directe à propos de ce comportement sans courir le risque de rencontrer l'opposition, non seulement de l'intéressé, mais du groupe dans son ensemble – les uns réagissant, les autres laissant faire. Reprendre, éventuellement à plusieurs reprises, ses arguments ou propositions, en les situant dans la discussion et non plus dans l'espace social du groupe, c'est augmenter les possibilités du groupe de les dis-

cuter pour eux-mêmes, et de les évaluer, selon leur valeur propre, au regard des arguments ou propositions d'autres sources.

C'est aussi le moyen, pour l'aide, de contrôler ses propres goûts en matière d'attribution de valeurs sociales. Soit qu'il s'associe, sans y prendre garde, aux valeurs sociales du groupe, soit qu'en réaction aux hiérarchies qui y sont admises, il se constitue son public de gentils écrasés et de méchants tyrans, soit encore que, confondant son rôle d'aide avec un rôle de « leader », il en vienne à voir des concurrents dans les membres éminents du groupe.

Le défenseur du petit peuple

Il reste cependant un personnage qui se manifeste dans certains groupes d'agriculteurs – de salariés également – avec lequel un intervenant cherchant à initier une démarche de recherche ne peut pas souhaiter s'identifier, et dont il se révèle impossible, dans les expériences que j'en ai du moins, de contrôler l'activité destructrice. Ce personnage, on peut l'appeler « Le défenseur du petit peuple ». Il est, à l'échelle d'une configuration micro, ce dont J.-P. Olivier de Sardan parle sous le nom de « misérabilisme » (voir ci-dessous l'encadré « Le misérabilisme contre l'invention »). Sa position dans le groupe est fondée sur un rôle de représentant, de porte-parole et d'avant-garde, et il l'entretient en empêchant les membres du groupe de

prendre une autre voie que celle de la revendication et de la protestation, et en réaffirmant en toutes occasions son rôle de porte-parole et de représentant. Et il use ainsi de sa position et de son influence pour interdire toute réflexion dans le groupe.

- Dans une région du Sud de la France (le Pays Basque, région où les réseaux de dialogue sont souvent hiérarchiques, « en étoile », voir chapitre 3), le maire, qui est aussi responsable local d'un syndicat agricole, s'affiche comme chef du groupe d'agriculteurs présents, c'est-à-dire sa clientèle, les autres s'étant abstenus de venir. Quelques préoccupations ont été exprimées, et les intervenants proposent de constituer des groupes pour traiter les problèmes qui en sont issus. Ce « leader » rompt le dialogue en agressant ces intervenants, comme représentants d'une organisation dont il condamne a priori les activités, comme manifestations d'opresseurs. Il s'est assis parmi les intervenants, marquant ainsi sa position d'avant-garde. Il exige ensuite – les autres gardant le silence – que soit constitué un seul groupe de recherche, évitant ainsi la constitution d'instances échappant à son contrôle. Il n'y avait plus pour l'équipe d'intervenants d'autre issue que de renoncer. ■
- Dans un département du centre de la France, je présente notre projet à des représentants départementaux d'un syndicat réputé soucieux du sort des petits agriculteurs, réunis à l'initiative du directeur du Service départemental de développement. Après mon exposé et quelques questions, le « niet » est venu sous la forme suivante : « Et notre programme, qu'est-ce qu'il devient dans tout ça ? ». ■

Le misérabilisme contre l'invention

« La focalisation obsessionnelle (de certains sociologues) sur les mécanismes de domination a d'évidentes limites. Non seulement elle tombe dans le piège du misérabilisme (le peuple étant réduit à l'oppression dont il est l'objet), mais encore elle bloque vite toute recherche innovante, en se contentant de décliner à l'infini les formes de la contrainte, du pillage et de la soumission dont sont victimes les masses populaires du tiers-monde. Aussi la sociologie de la dépendance a-t-elle assez rapidement

épuisé ses effets, un fois acquise la connaissance des mécanismes de la domination extérieure. Autant la réalité de ces mécanismes ne peut être ignorée, autant la sociologie de la dépendance devient démunie dès lors qu'il s'agit de comprendre les marges de manœuvre qu'un tel système de contraintes laisse 'malgré tout' aux acteurs dominés, ou de rendre compte des aspects complexes et imprévisibles d'une situation concrète. » J.-P. Olivier de Sardan, dans « Anthropologie et développement »

La recherche coactive de solutions se fonde sur le constat de la capacité de création collective des groupes. Cette capacité n'est pas forcément immédiate ou spontanée. Elle peut nécessiter un accompagnement, une « aide méthodologique » : pas pour se substituer à la réflexion du groupe, mais en termes de méthode pour organiser le questionnement.

C'est l'intervenant qui « conduit » la démarche. Cela ne veut pas dire qu'il décide, mais qu'il favorise, par son attitude et ses interventions, la production d'idées et la progression du groupe.

La fonction « d'aide méthodologique » est très différente de la position classique de l'animation.

Son rôle est de :

- mobiliser la parole des membres du groupe ;
- d'augmenter l'utilité de ces paroles dans la construction du problème et la recherche de solutions ;
- de favoriser la construction du problème par les agri-

culteurs, c'est-à-dire la façon de la définir qui permet d'échapper à la situation de blocage, d'ouvrir de nouvelles pistes ;

- d'avancer dans la recherche de solutions possibles, en permettant au groupe d'élargir sa réflexion en mobilisant en cas de besoin des connaissances externes.

Pour cela, il joue un triple rôle :

- dire (renvoyer ce qui est en train de se dire dans le groupe) ;
- faire le point, organiser (faire les ponts avec des choses dites avant) ;
- proposer (des questions nouvelles).

Il tente aussi de maîtriser les inégalités du droit à la parole au sein du groupe, en favorisant l'expression de tous.

En général, son rôle s'arrête lorsque les pistes de mise en œuvre sont identifiées : le groupe a alors acquis la capacité de les mettre en œuvre par lui-même.

Chapitre 5

Organiser et conduire les interventions

Les conditions de mise en œuvre de démarches de recherches coactives relèvent à la fois des formes d'intervention avec les interlocuteurs des intervenants, et des préalables à ces activités, à savoir les accords et soutiens institutionnels, et de la constitution d'équipes. Je commencerai, dans l'ordre inverse du déroulement chronologique, par les modalités du travail sur le terrain.

Les principes de conduite de recherches coactives peuvent trouver leur utilité avec n'importe quel public, dans n'importe quelles circonstances, du moment qu'il s'agit, l'ayant formulé, de résoudre un problème. Cependant, elles sont présentées ici dans le cadre d'actions de développement agricole, en les inscrivant dans un dispositif d'intervention. Les modalités de mise en œuvre peuvent varier, en particulier selon des données culturelles : populations alphabétisées ou non, statut des femmes et des jeunes, etc. La description portera donc, pour chaque phase de mise en œuvre, sur les principes d'action et les buts aux-

quels ces principes sont associés, ouvrant ainsi la voie aux adaptations.

Un modèle du dispositif a été expérimenté pendant plusieurs années, en France principalement³, au Portugal, à l'île de la Réunion, au Maroc, en Côte d'Ivoire. Il repose sur des situations où il n'y a pas de demande, de la part d'individus ou de groupes d'agriculteurs, où l'agent de développement n'est pas porteur d'un projet ou d'une prescription, où l'initiative de mise en œuvre a pour origine, sur le terrain, une « offre de service » d'agents d'organisations connues, adressée aux agriculteurs d'un site.

³ L'une de ces expériences – dans un département du centre de la France, le Cantal, région de petites et moyennes exploitations, principalement vaches laitières – est décrite et analysée dans un ouvrage de C. Ruault, « L'invention collective de l'action ». Cette expérience, conduite sur plusieurs années avec plusieurs GPL, par les agents du département, avec l'appui méthodologique du Gerdal, donne à voir l'importance des résultats obtenus, et à saisir les conditions méthodologiques et institutionnelles de ces résultats.

Le modèle-type d'intervention

Le dispositif mis en œuvre dans les expériences citées, considéré comme « modèle-type », à la fois parce qu'il a fait ses preuves et parce qu'il répond à l'ensemble des objectifs et conditions énoncés dans ces pages, comporte deux types successifs de réunions avec les agriculteurs :

1. les réunions initiales. Élaboration de la problématique locale, avec l'ensemble du GPL, sur une durée de un ou deux jours ;

2. les groupes de recherche. Traitement des problèmes formulés, en « groupes de recherche », se réunissant sur des durées allant de quelques jours à plu-

sieurs mois, pour définir des solutions et les moyens de mise en œuvre.

Rappelons les principes qui commandent l'organisation du dispositif :

- ◆ le sujet de l'action est un groupe répondant à la définition du GPL ;
- ◆ le but de l'action est d'aider les agriculteurs à trouver des solutions à leurs problèmes... ;
- ◆ ... ce qui implique de les aider à les formuler, à partir de leurs préoccupations ;
- ◆ ... et de conduire avec eux l'activité de recherche.

● **Les réunions initiales : l'élaboration de la problématique locale**

Les problèmes formulés au cours de cette phase seront pris en charge par des groupes de recherche, conduits par des membres de l'équipe d'aide. Cette phase est organisée en fonction d'un double objectif :

- ◆ que chaque membre du GPL puisse exprimer ses préoccupations, que chacun soit assuré qu'il en est ou sera ainsi pour les autres membres du groupe ;
- ◆ tenir compte du fait que tous les agriculteurs du GPL n'ont pas les mêmes préoccupations, n'auront donc pas à traiter les mêmes problèmes, et qu'ils peuvent souhaiter se retrouver pour en discuter avec certains et éviter de se retrouver avec d'autres : la décision de réunir dans son entier le GPL – lieu de dialogues, mais aussi de tensions – entraîne la nécessité d'assurer la constitution de groupes de recherche autonomes.

Cette phase se réalise en deux réunions avec les agriculteurs :

- ◆ première réunion : aider à l'expression des préoccupations ;
- ◆ deuxième réunion : l'équipe d'aide a formulé un certain nombre de problèmes sur la base des préoccupations exprimées. Une nouvelle réunion pour l'ensemble du GPL est organisée, au cours de laquelle ces formulations sont proposées et discutées, et des groupes de recherche sont constitués.

Première réunion : aider à l'expression des préoccupations

Pour cette première phase, on procède autant que possible par l'organisation d'une réunion, ou sinon par entretiens individuels, ou en réunissant des petits groupes, selon ce qui semble opportun ou possible.

Les réunions ou entretiens sont initiés par une consigne de la forme : « Nous vous proposons de par-

ler de vos préoccupations, de vos difficultés de vos souhaits, de ce que vous voudriez changer ou améliorer, pour vous, votre famille, le village, dans le travail et dans la vie quotidienne : ce dont on parle d'habitude quand on se rencontre ».

Il est important que la consigne de départ soit rédigée d'avance, et lue ou sue par cœur, afin d'éviter tout dérapage susceptible de provoquer, à un moment important pour la suite, des effets non souhaités. Par exemple, l'introduction dans cette invitation d'ouverture du mot « problème » (au lieu de préoccupations ou souhaits) ouvre inmanquablement les vannes aux problèmes standards, c'est-à-dire généralement ce qu'on subit comme injustices et à quoi on ne peut rien.

Deux buts de conduite : balayer large et ouvrir l'espace de parole

Cette invitation évite aussi d'être présentée sous la forme d'une question (ex : Quelles sont vos difficultés...) qui contribuerait à engager les échanges sous la forme de questions de l'intervenant/réponses des agriculteurs. Plus généralement, ces réunions ou entretiens sont conduits en évitant d'imposer des questions, notamment factuelles, en assurant essentiellement la fonction « Dire » (voir chapitre précédent). Le but en effet, pour cette phase d'exploration des préoccupations, n'est pas d'obtenir des précisions sur tels ou tels aspects factuels, ni d'approfondir le sens de telle ou telle préoccupation : il est de balayer, aussi largement que possible, le champ des préoccupations, en considérant en particulier que l'attention portée par l'aide à tout ce qui se dit de nouveau dans le cours des échanges, indépendamment de l'importance apparente, et sans chercher à approfondir (on aura le temps dans les groupes de recherche) ouvre, avec le temps, de l'espace à ceux qui ont dans le groupe les droits à l'initiative les plus faibles. Le repérage et la reprise par l'aide de toutes les expressions, y compris les plus brèves, les moins abouties, les plus timides, sont donc un moyen d'aider à parler ceux qui ont du mal à se faire entendre dans de telles réunions. D'un autre côté, ceux-là auront pu faire l'expérience, et l'ensemble du groupe avec eux, que la valorisation de la parole de tous est l'un des traits de ce type d'intervention.

La préparation de cette première réunion

D'une façon générale, ayant informé et pris les précautions d'usage auprès des sages de l'entité sociale, on leur demande de faire connaître les lieux, dates et moments de la réunion, en indiquant qui l'organise. En France, la réunion est annoncée par une lettre, adres-

De voix basse à voix haute

Un agriculteur est intervenu. Il n'a pas fini de parler qu'un brouhaha de conversations en aparté monte dans l'assemblée. Demander aux participants de faire le silence pour qu'on puisse entendre la prochaine intervention ? Ce serait rater une trop belle occasion.

Parmi ceux qui parlent ainsi entre voisins de réunion et qu'on n'entend pas autrement, se trouvent en particulier ceux qui hésitent à parler à l'assemblée entière. Leurs voisins de réunion sont probablement leurs interlocuteurs

habituels, dans le réseau de dialogue local : nous les avons vus s'installer près les uns des autres en arrivant.

Si nous nous adressons à l'une de ces grappes bavardes, en demandant : « Est-ce que vous pouvez nous dire ce que vous vous dites, là, entre vous ? », ils se sentent autorisés à s'adresser à l'assemblée, au moins pour cette fois, et l'un d'entre eux, éventuellement encouragé par ses voisins, prend la parole : « Eh bien ce qu'il y a, c'est... ».

sée à toutes les familles du GPL et comportant la liste de ces récepteurs. Cette lettre, signée des membres de l'équipe avec indication de leurs appartenances institutionnelles, est confirmée par des visites à toutes les familles du GPL. La lettre, de même que les annonces lors des visites, se borne à proposer de « parler de vos préoccupations, difficultés, souhaits ou projets, et voir ce qu'on peut faire ensemble ».

Organisation, lieu et durée de cette réunion

Ces réunions sont organisées dans n'importe quel lieu public du site : sur la place du village, à l'ombre d'un arbre, à l'entrée de la mosquée, dans une salle de mairie... Dans le souci d'éviter les effets de sélection, on évite autant que possible une maison particulière : tout le monde n'est pas en mesure de recevoir trente ou cinquante personnes chez soi, et il est probable que le personnage, forcément influent, qui propose sa maison n'est pas accepté par tous les membres du GPL. En outre, ce personnage se place ainsi dans une position privilégiée auprès de l'équipe d'aide, et place du même coup l'équipe sous son aile.

La durée de ces réunions peut varier légèrement en fonction du nombre de participants. Cependant, sauf rares exceptions, elles durent au moins une heure et rarement plus d'une heure et demie. En proposant la fin de la réunion, l'aide annonce la réunion suivante : « À partir des notes que nous avons prises, en essayant d'être aussi fidèles que possible à ce que vous avez dit, nous mettrons de l'ordre pour dégager les diverses préoccupations qui ont été exprimées, et nous vous proposerons des moyens d'organisation pour chercher des solutions aux problèmes des uns et des autres ».

L'équipe d'aide est, pour la durée de cette réunion, composée d'un agent qui assure l'aide à la produc-

tion de parole, et de ceux qui prennent des notes, constituant ainsi le matériau de la synthèse. Il est souhaitable que, dans la mesure du possible, l'équipe soit visible comme telle, c'est-à-dire groupée, et face aux agriculteurs plutôt que mêlée à eux.

Réunion ou entretiens individuels

Sous réserve qu'elles soient conduites de façon à ouvrir l'espace de parole aux moins pourvus dans ce domaine – et probablement aussi dans d'autres –, les réunions sont de beaucoup préférables aux entretiens individuels : elles manifestent la volonté des intervenants de considérer le GPL, dans son entier, comme leur interlocuteur, et d'inscrire dans le groupe des moments où n'importe quel membre du groupe peut entendre et voir pris en compte ce que dit n'importe quel autre. Il peut se trouver cependant qu'on estime difficile d'assurer une suffisante possibilité de parler à tous les membres du GPL dans une telle réunion, et qu'on procède pour cette première exploration par entretiens. Les expériences à ce sujet conduisent à relever que, si la structure sociale locale est un obstacle à la tenue d'une telle réunion, elle ne constitue probablement pas un terrain favorable à ce type d'expérience.

Seconde réunion : communication de la synthèse et constitution des groupes de recherche

À partir de ses notes, l'équipe d'aide réalise une synthèse qui consiste à mettre de l'ordre en repérant des points de convergence de préoccupations et à transformer ces expressions de préoccupations en problèmes traitables de la forme générale : « Comment faire pour... ».

Il reste alors :

- ◆ à vérifier que les problèmes formulés correspondent bien aux préoccupations des intéressés ;
- ◆ à aider les membres du GPL à s'organiser en groupes pour la recherche de solutions.

Ces deux tâches sont réalisées au cours de la seconde réunion, qui a été annoncée à la fin de la précédente.

Jusqu'à présent, l'activité d'aide avait seulement consisté à faciliter la production de paroles. Ce moment de l'activité d'aide aborde un autre aspect, à savoir l'aide à l'activité réflexive, l'aide à la réflexion sur ce qu'on dit d'habitude, pour le transformer. Ici sous une forme particulière, où la réflexion est provoquée par la transformation de « constats évaluatifs », généralement négatifs, en formulation de problèmes. Donc, l'aide annonce le travail réalisé par les membres de l'équipe à partir de leurs notes : en premier lieu mettre de l'ordre dans ce qui a été dit sans souci d'ordre, en second lieu transformer ce qui a été dit sous les formes quotidiennes de regrets, de souhaits, de préoccupations en problèmes traitables, de la forme générale « Comment faire pour... ».

Ensuite, les problèmes issus de cette synthèse sont proposés aux agriculteurs. Le schéma suivant est utilisé pour des populations alphabétisées. Il a également été utilisé avec des agriculteurs en majorité analphabètes, avec quelques aménagements qui seront indiqués plus loin. Des tableaux de papier, présentés successivement, comportent : en tête la formulation du problème ; dessous, quelques citations reprises de la première réunion, qui sont à l'origine de la formulation du problème. Chaque tableau est lu par l'aide, qui ouvre ensuite la discussion, sur la pertinence de la formulation : est-ce que ça correspond bien à vos préoccupations ?

Souvent, la réponse consiste à commencer la discussion sur le fond, en apportant par exemple des précisions sur l'état de la situation. Éventuellement on en prend note au tableau, et on passe au problème suivant. S'il y a des demandes de modifications de la formulation, on en discute et l'on en tient compte, en corrigeant sur le champ.

Avec des participants analphabètes, et nécessité de traduction

Ce dispositif doit naturellement être adapté lorsque la majorité des agriculteurs d'un village sont analphabètes. Nous avons expérimenté au Maroc le dispositif suivant.

Une majorité des agriculteurs est analphabète et ne parle pas français, langue d'une partie des intervenants. L'aide qui conduit la discussion est assisté d'un interprète. Cela ne produit aucune gêne pour la bonne marche de la conduite de ce type de réunion, et plutôt le contraire. En effet, la pause qu'introduit l'interprète (ils disent que...) facilite la réflexion de l'aide, et installe une lenteur positive, générant une coopération entre l'aide, l'interprète et les agriculteurs.

Les tableaux de présentation des problèmes sont écrits, pour les titres dans les deux langues, et pour les citations dans la langue des agriculteurs (en l'occurrence l'arabe). L'aide parle en montrant au tableau où il en est.

La constitution des groupes de recherche de solutions

Après la discussion et l'accord sur les formulations de problèmes proposées, on procède à la composition des groupes de recherche.

Pour les agriculteurs, la décision de participer aux travaux de tel ou tel groupe est prise selon deux ordres de raisons : « Ce problème m'intéresse » et « Je cherche à me retrouver avec untel et untel », ou aussi : « Je ne veux pas me trouver avec tel ou tel, pour discuter ou travailler ». Il est donc important que les choses soient organisées de telle façon que les agriculteurs puissent négocier entre eux leurs inscriptions à ces groupes. Pour cela, il faut que les participants à la réunion, tous ou presque étant assis, soient invités à se lever et à s'approcher des tableaux pour discuter de la composition du groupe, inviter tel ou tel à venir les rejoindre, et s'inscrire, dans une partie réservée au bas du tableau.

Lorsque le groupe comporte des agriculteurs analphabètes, un lettré se tient devant chaque tableau, pour en rappeler l'objet et prendre les inscriptions. Un membre de l'équipe d'agents de développement se désigne pour chaque groupe de recherche : il travaillera avec ce groupe jusqu'à la solution du problème et la définition des moyens de mise en œuvre. D'autre part, pour chaque groupe, un agriculteur coordinateur est désigné. Il a pour missions de préparer les aspects matériels des réunions, d'en rappeler les lieux et dates aux intéressés, ou de transmettre des communications d'ordre pratique de et à l'agent de développement.

Enfin, règle constante, annoncée aux participants, et valable plus tard pour les groupes de recherche comme pour aujourd'hui : on ne se quitte jamais sans avoir fixé, pour chaque groupe, la date, l'heure et le lieu de la prochaine réunion. Le coordinateur fera le rappel au bon moment.

● Le fonctionnement des groupes de recherche

Les principes pour la conduite de ces groupes de recherche sont exposés dans le chapitre précédent, et il n'y a donc pas lieu d'y revenir. Je me bornerai donc ici à apporter, à partir de nos expériences au Gerdal, quelques observations sur le fonctionnement de ces groupes et notamment sur leur place dans la vie du GPL.

La place d'un groupe de recherche dans la vie du GPL

La vie d'un groupe de recherche, sa durée, les évolutions de sa composition, ses relations avec le reste du GPL sont liées en particulier aux états de la démarche. Cela invite à rappeler – c'est une caractéristique centrale de ces groupes – qu'il s'agit de trouver des solutions à des problèmes, jusque dans les détails de la mise en œuvre, et non de discuter de thèmes (les fumures, l'alimentation des vaches laitières, etc.). Et les solutions mises au point peuvent concerner, outre les membres du groupe, d'autres membres ou la totalité du GPL. Cela entraîne deux conséquences. La première tient au fait que les discussions sur un problème ne se limitent pas au groupe qui s'occupe de le traiter, mais entraînent, dans l'intervalle des séances programmées, la participation d'autres gens, notamment au sein du GPL. Cela se constate par exemple au fait que, très souvent, les discussions au début d'une séance du groupe ne s'enchaînent pas à l'état de la démarche à la fin de la séance précédente, mais à un point plus avancé : de nouvelles idées, de nouvelles informations se sont intercalées. Bien sûr, on peut considérer que les idées ont pu progresser dans les têtes des membres du groupe. Mais il est plus que fréquent que les têtes des individus soient soutenues, dans leurs activités productives, par des dialogues.

Autre conséquence de la présence des travaux d'un groupe de recherche dans le GPL : la composition du groupe de recherche est fluctuante. En particulier, la taille du groupe tend à augmenter lorsqu'on approche de solutions. À la limite, lorsqu'une solution a été mise au point, le groupe restreint se transforme en réunion de la quasi-totalité du GPL. Par exemple, pour constituer un groupement d'achat d'intrants, suivre une procédure d'élaboration de la commande à partir des commandes individuelles et négocier les prix avec les fournisseurs.

Lutter contre l'usure

Les formes d'existence de ces groupes sont étrangères à presque tous les agriculteurs et, quelles que soient les bonnes raisons de continuer, les raisons de s'absenter ou de rester à distance peuvent l'emporter, pour beaucoup d'entre eux. C'est un aspect de la charge de l'aide, de contrôler autant que possible ce phénomène d'usure. En premier lieu, c'est l'une des fonctions des « synthèses partielles » en particulier à la fin de chaque réunion : montrer le chemin parcouru, montrer comment on avance dans la recherche, rendre manifeste aux membres du groupe la capacité d'invention du groupe. En second lieu, assurer le respect de certaines conventions de fonctionnement : ne pas se quitter sans avoir convenu de la date et du lieu de la prochaine réunion, rappeler que le coordinateur a pour charge de préparer le lieu de la réunion quand c'est nécessaire (contacter le détenteur des clés, chauffer le local...) et de battre le rappel, chercher autant que possible à faire en sorte que les réunions commencent à l'heure convenue, et surtout les clore à l'heure prévue.

Naturellement, l'usure peut atteindre aussi les membres de l'équipe d'aide, sous des formes propres, souvent à l'origine de l'usure de groupes de recherche. Parce qu'on voudrait presser le mouvement, parce qu'on éprouve de l'inquiétude à ne pas savoir d'avance « où l'on va », parce qu'à certains moments, on ne sait pas bien quoi faire, pour toutes ces raisons, on peut être tenté de se replier sur les comportements habituels : donner des informations, des conseils, organiser un voyage d'étude, quand rien ne l'appelle dans l'état de la réflexion des membres du groupe, se donner le rôle d'« animateur », d'entraîneur. Le risque est alors grand que seuls restent dans le groupe ceux qui ont l'habitude de ces types de comportements, ou qui ont les moyens culturels de les supporter et d'en tirer profit.

En d'autres termes, la substitution de démarches de recherche coactive aux activités de pédagogue ou d'animateur ne va pas sans difficultés ni tensions, et exige le soutien mutuel au sein d'une équipe. Cela consiste en particulier en réunions périodiques – de l'ordre du mois ou de la quinzaine – destinées à suivre la vie des groupes de recherche. Les analyses portent principalement sur deux ordres de phénomènes. En premier lieu les chemins des démarches, tels qu'ils se dessinent en termes de surface du problème. En second lieu, les évolutions des participa-

tions : évolutions de la fréquentation – le nombre des participants, qui a cessé de venir, qui est venu se joindre au groupe, etc. – et évolution du régime des échanges, notamment évolution de la participation des moins bien placés aux discussions.

Bien entendu, ce qui vaut pour la recherche avec les agriculteurs vaut aussi au sein d'une équipe d'intervenants et, pour chacune de ces réunions, il est plus que souhaitable qu'un membre de l'équipe soit désigné pour assurer la conduite des échanges.

Les conditions d'adaptation de ce modèle aux circonstances

Le modèle d'intervention que je viens de décrire exprime, sous la forme de règles d'action et d'organisation, les buts de maîtriser autant que possible, sinon d'abolir, les effets de domination des agents porteurs du discours scientifique – ou du discours de détenteurs de pouvoirs – sur les agriculteurs locaux, et d'éviter d'aggraver les disparités au sein du groupe local d'agriculteurs. Au centre de ces règles figurent, en premier lieu le fait de désigner comme interlocuteur des agents de développement le GPL, lieu d'interconnaissance, de partage et d'échanges d'expériences, où les moins pourvus ont des possibilités de parole plus élevées que partout ailleurs, et en second lieu le fait que la formulation des problèmes faisant l'objet de la recherche coactive sont issus des préoccupations des agriculteurs.

Ainsi, le modèle d'intervention qui vient d'être décrit peut être considéré comme un cas particulier – certes exemplaire – de mise en œuvre de processus de recherche coactive. Je me propose donc maintenant, en complément de la description du modèle-type, d'examiner dans quelles conditions et dans quelles limites peuvent être envisagées des alternatives lorsque les situations l'imposent.

● Les intervenants sont porteurs de projets ou de problèmes formulés

Le modèle-type peut apparaître comme un rêve inaccessible aux agents ou cadres d'organisations de développement de pays du Sud, dont les actions sont le plus souvent inscrites dans le cadre de projets définis ailleurs, imposés souvent par des organismes financiers. Ces projets induisent des modes de relations entre intervenants et agriculteurs, et des possibilités de coopération différentes selon la façon dont ils se situent entre deux pôles :

- ◆ le projet a pour origine l'intention des auteurs de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations concernées, en particulier les plus pauvres ;

- ◆ le projet est conçu dans le cadre soit d'objectifs d'amélioration de la situation économique du pays (pouvoir aux besoins des populations urbaines, prendre place dans les échanges mondiaux), soit d'objectifs de préservation et de valorisation de l'environnement naturel.

Partons du premier pôle : le projet va dans le sens des souhaits prévisibles des agriculteurs visés, du moins aux yeux de ses promoteurs. Pourtant, on constate souvent qu'il n'obtient pas sans difficultés l'adhésion, ou qu'il n'intéresse qu'une minorité. On dit alors que ces agriculteurs, ou la majorité d'entre eux, ne sont pas « motivés », qu'on n'a pas su les motiver. Ou encore qu'ils ne parviennent pas à voir en quoi les nouveautés proposées sont bonnes pour eux. Bref, ils ne sont pas convaincus, ni « sensibilisés ». On n'a réussi à informer et convaincre que les plus « ouverts », les plus « intelligents » et les autres sont restés de côté.

Pourquoi ça n'accroche pas mieux, ou seulement une minorité ?

En premier lieu, il va de soi que les réticences ou refus peuvent traduire des sujets de perplexité ou d'inquiétude : ce que j'ai rangé dans la catégorie des « préoccupations ». Ces préoccupations s'expriment sous la forme de questions sur le projet et ses attendus, questions sur les intentions des auteurs, ou observations sur des effets négatifs imaginés. Ces questions ou observations peuvent appeler des réponses, en termes d'apport de compléments d'information. Mais surtout, elles appellent une exploration, visant à l'expression des préoccupations qui les motivent, qui en explicitent le sens, et qui ouvrent éventuellement la voie à la recherche d'amendements, ou à l'élaboration de contre-propositions.

Cela peut conduire à une négociation entre les agriculteurs et les promoteurs ou les porteurs du projet. Mais cela suppose que le projet ne soit pas une sorte de forteresse imprenable, que les représentants des institutions à l'origine du projet aient la possibilité, ou acceptent l'idée de discuter et de modifier certains aspects du projet, et qu'il y ait tout simplement des représentants accessibles, et pas seulement un organisme lointain, abstrait. Cela suppose aussi que, dans la conduite de sa relation avec ses interlocuteurs, l'intervenant parvienne à dissocier l'aide et la conviction, sauf à rendre suspectes toutes ses interventions.

Il faut d'un autre côté rappeler – et c'est sans doute là l'aspect le plus important à considérer dans cette interaction, entre le porteur d'un projet et les agriculteurs qu'il cherche à convaincre – qu'il s'agit, ici comme dans n'importe quelle autre forme de relation entre agent de développement ou chercheur et agriculteurs, de la confrontation entre la culture scientifique-technicienne et une culture pratique. Cela implique que l'adhésion au projet est nécessairement le produit d'un processus socio-cognitif que j'ai appelé domestication. Le projet, quel qu'il soit, si susceptible qu'il soit d'apporter des réponses aux préoccupations des agriculteurs concernés, reste une étrangeté, un objet d'un autre monde, tant qu'il n'a pas été « traité » pour qu'il puisse trouver sa place dans leur univers de façons de concevoir les choses et de règles d'action, dans leurs systèmes de normes, qui sont à la fois normes de pensée, d'actions techniques, et normes réglant les relations sociales.

Cela exige du temps, si possible l'appui d'une aide à la réflexion et l'acceptation par l'intervenant de la part d'initiative de ses interlocuteurs dans l'élaboration de leur modèle. Tout ceci est assez dire que ce ne sont pas les projets les mieux finis, proposés « clés en mains » qui apportent les garanties de succès les plus élevées : ils n'autorisent pas la recherche de solutions adaptées (voir encadré ci-dessous).

Voyons maintenant les cas où le projet n'est pas orienté vers le bien des paysans, mais vers le bien de la société. La recherche d'améliorations des conditions de vie et de travail des agriculteurs comporte généralement des mesures visant à augmenter la productivité du travail, et de là la production. L'inverse est beaucoup moins probable : les mesures visant à augmenter les performances économiques, sans autres préoccupations, entraînent la plupart du temps l'élimination des moins performants, c'est-à-dire les moins dotés en capacités de production et d'investissement et en possibilités d'affronter des risques.

Dans de tels cas, l'intervenant ne se trouve plus dans une situation susceptible d'évoluer vers une recherche coactive, mais dans une situation de négociation, où l'on cherchera un compromis (voir plus loin).

● L'interlocuteur collectif n'est pas un groupe de producteurs localisé

Il va de soi que les principes d'aide aux démarches de recherche valent pour d'autres groupes que ceux issus de la réunion initiale organisée dans le cadre d'un groupe de producteurs localisé, agricole ou non. Cependant, deux questions peuvent ou doivent être posées. La première question concerne la possibilité, pour une telle aide, dans telle ou telle situation, d'avoir une utilité quelconque. Ou, dit autrement, peut-on définir des critères qui permettraient de décider si, avec tel ou tel type de groupe, c'est possible ou non, utile ou non. Et la seconde question porte sur le fait de savoir ce qu'on laisse éventuellement de côté lorsqu'on abandonne le critère de l'intervention auprès d'un GPL.

Un premier critère va de soi, me semble-t-il : que les participants aient, en dehors du moment où ils sont réunis, des activités semblables, ou une activité commune. Ou, en termes d'opérations, qu'ils aient formulé

Les conditions d'introduction de règles nouvelles

[Il s'agit de règles relatives à la maîtrise de l'eau dans les bas-fonds au Sahel.] « Comme pour les projets de développement, le réflexe classique est de définir ces projets de l'extérieur, sur une rationalité technique, et de créer des structures (groupes locaux, comités paritaires de gestion, etc.) pour se doter d'un interlocuteur collectif et faire

respecter les règles édictées. Or, faute de s'appuyer sur les règles et les instances existantes (fussent-elles informelles, chefferie, maître des eaux, etc.), on risque de fragiliser les modes existants de contrôle des ressources, au lieu de les renforcer. » P. Lavigne-Delville et al., « Prendre en compte les enjeux fonciers dans une démarche d'aménagement »

ou qu'il soit possible de formuler avec eux un ou des problèmes d'action (c'est-à-dire relevant de la forme : « comment faire pour »). C'est bien entendu le cas de milieux professionnels, hors du seul cas du GPL.

Les questions relatives aux intérêts des membres des groupes interlocuteurs méritent une place particulière, avant tout pour s'entendre sur ce dont il s'agit. Le premier critère proposé, dans la logique de ces pages – la recherche de solutions à des problèmes d'action –, est que les membres du groupe réunis aient des activités semblables ou communes : des activités, et pas nécessairement des intérêts communs. C'est plutôt en termes négatifs que peut être formulé utilement le critère d'intérêts : que les membres du groupe n'aient pas d'intérêts incompatibles concernant leurs zones d'activité. Dans les cas d'intérêts incompatibles, qu'il n'est pas envisageable de pouvoir réduire à un autre état, ne restent comme issues que le statu quo ou l'épreuve de force, formes d'activité où l'aide à la réflexion trouve difficilement sa place. Si des membres du groupe réunis ont des intérêts divergents, mais pas a priori incompatibles, le traitement de problèmes communs relève de processus de négociation ou de concertation, qui font l'objet d'un prochain paragraphe.

La seconde question est centrale, mais elle n'exige pas ici de longs développements, dans la mesure où elle a été évoquée à de nombreuses reprises dans ces pages : il s'agit du but d'éviter d'aggraver les disparités, et du rôle attribué au « groupe de producteurs localisés » au regard de cet objectif. Revenons au milieu agricole. Les interlocuteurs de l'agent de développement sont, très souvent, les membres d'un groupe extrait du tissu social soit d'un village, soit d'un site couvrant plusieurs villages : groupes de développement, ou diverses sortes « d'organisations paysannes » ou de « groupes professionnels », selon les termes souvent en usage.

D'une façon fréquente, ces groupes sont le produit d'une sélection parmi les membres du GPL. Cette sélection opère en faveur des individus les mieux placés socialement, économiquement et culturellement. Il est inutile d'insister sur les effets de ce choix – ou de cette obligation imposée aux agents sur le terrain.

● L'association à des « méthodes » de vulgarisation-développement

Est-il possible, dans quelles limites, d'associer des principes visant à assurer la recherche coactive à des méthodes existantes de vulgarisation-développement ?

La recherche coactive n'est pas une méthode. C'est une forme de relation entre intervenants, porteurs d'un discours scientifique (ou dirigeant), et praticiens. Et les propositions développées dans ces pages ne décrivent pas une méthode, mais un ensemble de conditions et de principes susceptibles d'assurer l'établissement de cette forme de relation.

De ce fait, on peut imaginer d'importer des notions empruntées à cet ensemble dans le cours de méthodes existantes.

Cependant, on se trouve dans de nombreux cas devant des incompatibilités. Par exemple, la plupart des méthodes sont organisées selon des suites d'opérations : commencer par « réunir l'information », évaluer les forces et les faiblesses, ou les avantages et les inconvénients, suivre un modèle de démarche selon un arbre de choix successifs ou selon une suite ordonnée de phases, disposer d'outils ou d'appuis pédagogiques, tels que diagrammes, codes visuels, etc. L'idée de recherche coactive comme processus créateur implique que le chemin de la démarche est aussi imprévisible que son terme. La notion de surface du problème se construisant dans le cours de la démarche est justement destinée à constituer une alternative à ces pratiques procédurales.

Les différentes formes de diagrammes, modes de traitement d'informations, etc. qu'on trouve par exemple en abondance dans la MARP, méthode très répandue de « diagnostic participatif », placent inévitablement les propos des agriculteurs, les échanges, dans le cadre des formes de pensée scientifiques-techniciennes des intervenants, même si ce n'est pas leur intention. Ceci vaut, plus généralement, pour toute méthode qui vise ou qui implique l'apprentissage du questionnement propre aux intervenants, sans que cet apprentissage soit fondé sur le propre questionnement des interlocuteurs.

Autrement dit, toute activité qui implique la visée de leur apprendre à penser comme nous est, de fait, incompatible avec la visée de rendre possible et d'organiser la confrontation entre deux cultures, culture scientifique d'un côté et culture de praticiens de l'autre. Cette confrontation se réalise positivement dans le cadre de la recherche conduite vers un but commun, à savoir la résolution d'un problème pratique, explicitement formulé. Les situations d'apprentissage, ou pédagogiques, ne rentrent dans ce cadre que lorsqu'elles sont explicitement branchées sur un état de la démarche, sur ce que j'ai appelé « question du problème ».

L'aide aux démarches de concertation et de négociation

La recherche coactive a pour définition première de reposer sur la définition d'un but commun : un problème, explicitement formulé, auquel trouver solution. Lorsque, comme nous l'avons vu au paragraphe précédent, l'agent de développement est porteur d'une demande, adressée à ses interlocuteurs, et que cette demande, à leurs yeux, ne peut contribuer en rien à l'amélioration de leur sort, on se trouve dans une situation de négociation, et non plus de recherche basée sur l'assurance, pour chacune des parties, de poursuivre un but commun.

Ceci conduit à distinguer deux sortes de situations : les situations dans lesquelles les participants sont d'accord pour poursuivre un but commun, que nous nommerons, à la suite du philosophe J. Habermas, activités ou discussions pratiques et les situations où les participants poursuivent des buts divergents, et où dominent les rapports de force et d'influence (menaces ou promesses de récompenses, manœuvres d'intimidation ou mystifications) et que Habermas nomme discussions stratégiques. Le but, dans ce cas, n'est pas de trouver une solution commune, mais de réaliser un compromis, selon le rapport de forces. C'est le cas en particulier dans les discussions entre producteurs et négociants. Il ne peut y avoir, dans cette situation, de but commun : seuls jouent le rapport de forces et éventuellement des mystifications (par exemple, les négociants annoncent un autre fournisseur inexistant).

Dans de telles situations, l'intervenant peut utilement aider les agriculteurs à préparer leur stratégie. Mais cela ne peut aller bien loin, et d'autant moins lorsque l'intervenant est contraint, vis-à-vis de ses employeurs ou commanditaires, d'afficher la neutralité. Il peut aussi aider ses interlocuteurs à trouver des solutions en termes de mesures matérielles modifiant le rapport de forces (voir l'exemple des cerises, p. 64 et 69).

Toutes les situations de négociation ne sont pas de cette sorte, où l'émergence de discussion pratique est peu imaginable : il en est qui peuvent donner lieu à la formulation de buts communs. Qui peuvent : en effet, la nature des situations ne détermine pas la forme de la discussion. Certains conflits, dont on pourrait imaginer qu'ils puissent être résolus par la voie de discussions pratiques, sont installés dans l'impasse d'activités stratégiques. Cela peut avoir diverses origines, éventuellement conjuguées :

- ◆ les individus ou leurs représentants en position économiquement ou socialement dominante sont portés, sans que ce soit toujours par calcul, à profiter d'une position de force pour éviter la discussion. Il faut d'ailleurs ajouter qu'imposer sa force n'est pas seulement le moyen d'imposer ses vues, c'est aussi le moyen d'entretenir sa position dans la relation, dans les consciences ;
- ◆ les pressions exercées par les « défenseurs du petit peuple » qui entretiennent leur position dans les situations ou les discours d'affrontement ;
- ◆ l'histoire, le discours établi, les façons actuelles de parler du « problème ».

Mais envisageons les situations où il apparaît possible d'établir un champ de buts compatibles. L'aide méthodologique va consister en premier lieu à initier une réflexion pour constituer une problématique.

● Aider à formuler une problématique

La problématique qu'il s'agit de constituer est nécessairement, dans un premier temps, celle d'une des parties. Elle représentera ensuite, lors de rencontres avec l'autre partie, le moyen du glissement vers l'élaboration d'une problématique commune. Avant de décrire un modèle-type de démarche, je voudrais rappeler les principes et notions auxquels je compte faire appel. Je me place dans le cas où l'agent de développement intervient auprès d'un groupe d'agriculteurs en majorité petits ou moyens, et dont on peut donc prévoir qu'ils sont en position dominée dans presque toutes les situations de négociation.

- ◆ Il est nécessaire que les membres de ce groupe aient des activités semblables dans des conditions voisines, constituant la base de préoccupations voisines. Cependant, leurs situations, leurs pratiques ne sont probablement pas identiques, et il est souhaitable qu'ils soient déjà au courant de ces différences, qu'ils aient des échanges à ce sujet au sein du groupe. Bref, il est souhaitable, et dans certains cas nécessaire que ce groupe réponde à la définition du GPL.

- ◆ Parler d'aide pour la constitution d'une problématique signifie naturellement que le mot « problème » est pris dans le sens « problème posé par des gens » et non « problème posé par les choses ». Cela implique que l'aide, comme dans le moment initial de la démarche de la recherche coactive, consistera en premier lieu à

aider les agriculteurs à passer de l'expression de constats évaluatifs à la formulation de questions de la forme générale « Comment faire pour ». Par exemple, passer de la plainte « On n'est pas entendu » à « Comment se faire entendre ? », et de là à « Qu'est-ce qu'on veut précisément faire entendre ? ». En ajoutant ici des questions d'information du type : « Qu'est-ce que veulent nos interlocuteurs ? ». Autre aspect particulier, ou en tout cas marqué dans les situations de négociation : les constats négatifs se présentent sous la forme de généralités, du type : « Ils ne comprennent rien à notre situation », ou « Ils finiront par avoir notre peau ». Le passage à la formulation de problèmes va donc consister en particulier à passer de généralités plus ou moins abstraites à du concret, clairement spécifié.

- ◆ Pas plus qu'il ne peut y avoir de « procédure de résolution de problème », il ne peut y avoir de « procédure de négociation ». De telles procédures ne peuvent servir qu'à confirmer l'autorité savante de l'intervenant, en privant du même coup les participants de l'invention de leurs propres voies de recherche. Il est cependant nécessaire d'aider les participants à reconnaître les voies et les perspectives de leur réflexion. La notion de surface du problème est l'un des moyens dont dispose l'intervenant pour cette fonction.

- ◆ L'écart des points de vue, entre des gens qui n'ont pas les mêmes activités, et des positions sociales différentes est naturellement au cœur de la réflexion sur les négociations, de même que les inégalités de la répartition du droit à la parole, et son évolution.

● Un cas de négociation entre agriculteurs et défenseurs de l'environnement

Le moment d'élaboration de la problématique est décisif et comporte plusieurs effets, pour la suite de la négociation, bien sûr, mais aussi pour le groupe lui-même et pour sa position dans son environnement social.

Le Gerdal est intervenu ou a apporté son appui méthodologique dans plusieurs cas de négociation entre agriculteurs et autres interlocuteurs, en particulier à propos de questions relatives à l'environnement. L'une de ces expériences a donné lieu à une publication (J. Candau et C. Ruault, 2002). C'est sur cet exemple que je m'appuierai.

- Il s'agit d'une zone de marécages de l'ouest de la France (marais charentais) où, depuis de nombreuses années, sont en conflit les organisations protectrices de la nature et les dirigeants des organisations professionnelles agricoles (notamment la Chambre d'agriculture), qui sont pour la plupart

céréalières. Les uns (en la personne de la Ligue de Protection des Oiseaux [LPO], appuyée par les pouvoirs publics français et européens) veulent maintenir les caractéristiques du milieu – prairies naturelles et caractère humide – qui constituent le milieu de vie pour de nombreuses populations animales et végétales, et les autres veulent poursuivre des travaux d'assèchement, permettant la mise en culture de nouvelles surfaces. Un protocole Agriculture-Environnement est en projet.

Une première réunion, concernant les agriculteurs ayant des parcelles dans le marais, est organisée selon le modèle des Réunions initiales décrit dans le précédent chapitre. Les céréalières, dominant économiquement et socialement dans les villages comme dans la région, se sont peu déplacés et les éleveurs, présents très majoritairement dans ces réunions, affirmeront leur autonomie, sans égard pour le mythe de « l'unité paysanne ». L'un des problèmes formulés est le suivant : « Comment faire pour être consultés et être entendus à propos des mesures en préparation ». Le groupe de recherche constitué sur ce problème réunit des éleveurs.

La situation se dit d'abord, naturellement, en termes de constats portant sur des généralités : « Les agriculteurs, écrivent les auteurs, expriment certaines 'généralités' qui traduisent le sentiment d'être de plus en plus dépendants des aides, à la fois sur le plan technique et financier, et le sentiment d'impuissance et d'incertitude vis-à-vis des orientations données par l'Union européenne : « Les décideurs, c'est la Communauté européenne ! et nous, on n'est pas consultés ». C'est aussi leur vision générale des écologistes qui est réaffirmée, mettant en avant une distance de points de vue quasi infranchissable : « Des gens qui voient la nature depuis la ville, alors que nous, on en vit. Eux, ils veulent faire vivre les petits oiseaux ». D'un autre côté, ils développent une évaluation précise de leur situation, évaluation qui met en évidence la diversité des exploitations : « Il faut voir individuellement, un céréalière, un éleveur », et le fait que les conséquences des mesures de protection du marais ne sont pas les mêmes pour tout le monde. (...)

Leurs objectifs « pour se faire entendre » se précisent autour de quatre points : 1. s'organiser au niveau du groupe et « avoir des idées concrètes » (sur ce qu'on peut faire) ; 2. revoir la représentation professionnelle dans les instances officielles où on discute du marais : « On est représenté par des gens qui ne sont pas dans le marais. C'est inadapté » ; 3. rencontrer les écologistes et négocier directement avec eux ; 4. voir ce que fait l'INRA, et à quoi pourraient servir leurs études sur l'agriculture.

Une première rencontre avec la LPO est préparée sur un double objectif : d'une part « leur expliquer ce qu'on fait et nos conditions de travail » et d'autre part leur poser des questions sur « ce qu'ils veulent de nous exactement : savoir ce qui, dans nos pratiques est bon ou pas ». À partir d'une mise à plat de ce que fait chacun sur son exploitation, les agriculteurs construisent un argumentaire visant à démontrer le « pourquoi » de leurs pratiques de conduite des prairies en zone de marais. D'autres discussions suivent où le but est de se mettre d'accord sur des propositions plus précises et sur des principes à respecter. (...) Les échanges avec la LPO ont ainsi été d'ordre essentiellement technique. » ■

Les préalables institutionnels

Toute intervention auprès d'agriculteurs suppose l'accord, ou du moins l'acceptation des organisations – gouvernementales, professionnelles ou privées – qui exercent des activités de vulgarisation-développement sur les sites où l'on doit intervenir (parfois, est nécessaire aussi l'aval des autorités administratives ou de police), et une entente avec les chefs locaux, les assemblées de sages ou les maires, entente qui peut aller de la simple mise au courant à la demande d'autorisation.

Deux types de situations peuvent se présenter, pour la recherche coactive comme pour n'importe quelle action de développement :

- ◆ une équipe d'intervenants extérieurs (par exemple des chercheurs) conduit une intervention ;
- ◆ une équipe d'agents de développement locaux est constituée pour adopter, du moins pour une partie de ses activités, les formes d'intervention auprès des agriculteurs présentées dans ces pages.

Cette dernière situation implique naturellement la présence, dans le pays ou dans la région, d'agents de développement non commerciaux, travaillant effectivement, ou susceptibles de travailler effectivement sur le terrain – agents d'organisations gouvernementales ou non gouvernementales.

Cela nous invite à compléter l'expression des objectifs. L'objectif est, bien sûr, d'aider l'ensemble des agriculteurs à mieux s'en sortir. Mais c'est naturellement aussi d'apporter aux organisations et aux agents de développement des moyens, des compétences, des savoir-faire pour continuer à travailler dans ce sens, dans d'autres sites, et de façon durable.

Les situations du premier type sont donc à mes yeux à demi satisfaisantes. Mais – et c'est loin d'être négligeable – elles nous ont apporté des confirmations de la possibilité de ces formes de relations entre chercheurs ou agents de développement et agriculteurs dans des conditions très diverses. Les expériences auxquelles je me réfère dans ces pages ont été conduites dans ces deux types de situations.

En ce qui concerne les préalables à la mise en œuvre d'actions de recherche coactive, c'est-à-dire en particulier les négociations avec les dirigeants des organisations impliquées, trois cas peuvent se présenter, qui sont rapidement décrits dans un premier

paragraphe. Deux autres paragraphes sont consacrés, l'un aux difficultés ou obstacles rencontrés dans ces négociations et l'autre aux difficultés du même type – la défense de positions sociales – rencontrées dans le cours de ces actions.

● Négocier l'accord pour l'expérience : trois situations

Je distinguerai ici, en complétant les deux cas indiqués ci-dessus, trois situations dans lesquelles ont été conduites nos expériences :

Situation 1. Les intervenants (par exemple les membres de l'équipe du Gerdal) font partie d'une équipe de recherche pluridisciplinaire et les négociations sont déjà conclues, généralement à un niveau élevé. Relèvent également de ce type de situation les interventions organisées au titre d'expériences pratiques d'étudiants au cours de formations.

Lorsque l'intervention fait partie d'un projet d'ensemble et que la négociation n'est pas conduite spécifiquement sur cette partie du projet, il y a une forte probabilité de faible compréhension, ou de malentendu du côté des pouvoirs locaux, dirigeants politiques ou professionnels, ou cadres, de telle sorte que des oppositions peuvent naître en cours de route et parfois contraindre à renoncer. Cette difficulté est réduite lorsque la coopération avec des agents d'organisations locales et leur formation sont prévues dans le projet.

Situation 2. En réponse à une offre de service d'une équipe de recherche-intervention, une organisation de développement agricole fait appel à cette équipe pour examiner les possibilités de coopération. En France, ces organisations sont départementales, et parfois régionales. Dans d'autres pays, l'accord est donné au niveau national, mais la coopération avec les agents de développement se discute au niveau des centres régionaux.

Situation 3. Un agent ou un cadre d'une organisation de développement, à la suite d'une formation ad hoc, propose à ses instances dirigeantes de conduire une expérience de recherche coactive.

Dans ces deux dernières situations, la négociation, et les conditions de réussite, portent en particulier sur deux domaines de choix : la composition de l'équipe

d'agents et le ou les sites. En ce qui concerne l'équipe, il va de soi qu'une expérience professionnelle de cette nature n'est possible qu'avec des agents qui, étant suffisamment informés, sont « partants ». Soit l'initiateur constitue son équipe et présente un projet comportant la composition de l'équipe, soit il négocie la composition de l'équipe dans la foulée de la présentation du projet. Dans tous les cas, le choix des participants à l'expérience est souvent dépendant du choix de la zone où l'on prévoit d'intervenir. Par zone, j'entends la localisation géographique commune aux deux ou trois GPL avec lesquels les membres de l'équipe seront appelés à travailler.

La qualité de la discussion avec les responsables ou les cadres de l'organisation, la réduction des malentendus, dans la mesure où elle est possible et utile, de même que la capacité à conduire la suite des opérations, à savoir assurer la formation et le suivi de l'équipe supposent que l'initiateur a suivi une formation ad hoc. En soulignant qu'une formation antérieure à la « conduite de réunion » ou à « l'animation d'une équipe » peut être utile, mais n'est pas suffisante, et peut se trouver inadéquate.

● Le choix des sites

Passées les premières phases de discussions avec les dirigeants des institutions se pose la question du choix des sites des interventions. Moment inévitable, mais difficile, parce qu'il y a beaucoup de chances que les promoteurs de l'expérience et leurs interlocuteurs divergent sur les critères de choix. Il y a lieu en particulier d'accueillir avec prudence les villages désignés comme particulièrement « dynamiques » : ce sont généralement des GPL composés d'un noyau de quelques clients des organisations de développement, coupé, en ce qui concerne les discussions sur les activités professionnelles, du reste des agriculteurs du village. Parfois aussi sont proposés des villages où s'affrontent deux clans, soit dans l'espoir que l'expérience pourrait calmer le jeu, soit pour mettre les initiateurs de l'expérience à l'épreuve.

Il va de soi qu'on cherche à faire les premiers essais sur les sites les plus favorables, qui constitueront pour la suite des modèles positifs, aux yeux des agriculteurs d'autres villages, comme aux yeux des responsables d'organisations.

● Difficultés et obstacles rencontrés

Les difficultés ou les obstacles que les porteurs d'un tel projet peuvent rencontrer dans leurs discus-

sions avec leurs interlocuteurs sont de trois ordres : défenses de positions sociales ou institutionnelles, la position attribuée au savoir scientifique et le réflexe pédagogique, les orientations de politiques de développement.

● La défense de positions sociales

Lorsque la nature et les fonctions du projet sont bien comprises, elles peuvent apparaître, aux yeux de certains responsables professionnels ou politiques, comme des dangers potentiels pour leurs positions dirigeantes : l'accroissement des capacités d'initiative locale, cela peut être conçu, dans une assimilation à un jeu à somme nulle, comme impliquant une perte égale d'initiative dirigeante. Les réponses à cette menace perçue peuvent porter sur la défense d'organisations existantes (par exemple des groupes de vulgarisation) ou sur la défense du rôle « d'inventeurs » d'orientations de défense des intérêts des paysans.

Les oppositions, dans ce domaine, peuvent apparaître au cours de l'expérience. Deux domaines, perçus comme risques de pertes de contrôle du terrain, peuvent alors faire l'objet des oppositions : la définition de sujets collectifs de l'action (les GPL), au lieu d'individus ou de groupes constitués à l'initiative des organisations de développement, et la conduite des actions avec les seuls agents ayant reçu une formation ad hoc (étant entendu que l'expérience est conduite avec des agents des organisations locales).

● Les réflexes pédagogiques

Les conceptions communes relatives à la connaissance scientifique, à sa position dans le conseil aux agriculteurs, dans la détermination de « ce qui ne va pas » dans une exploitation ou dans un région, dans la définition des orientations de production et d'investissements, constituent un obstacle à l'acceptation ou même à la compréhension du projet. Cet obstacle – la conviction que le principe de toute action de développement relève de la pédagogie – comporte ce qu'on peut désigner comme deux couches. La couche superficielle est faite du statut d'autorité qu'assure la possession du savoir scientifique – « le » savoir. Elle est faite aussi des images complémentaires communes de l'ignorance, de la bêtise ou de l'arriération attribuées ordinairement aux gens peu ou pas du tout scolarisés, avec une mention spéciale pour les paysans. Cette couche s'épuise assez rapidement chez les agents de développement qui s'engagent

avec suffisamment de conviction dans l'expérience de recherches coactives.

La couche profonde est constituée des « évidences » relatives à la connaissance analysées et critiquées dans les chapitres précédents. Elle n'est pas près de s'épuiser, mais il est certain que, depuis la vingtaine d'années de nos premières expériences avec le Gerdal, elle s'est chargée de composants plus compatibles avec les buts et moyens de la recherche coactive. Bref, les réactions positives à l'exposé de ces buts et moyens sont plus aisées à rencontrer et plus nombreuses aujourd'hui, aussi bien en France que chez des cadres ou agents de développement de pays du Sud. Cela dit cependant avec beaucoup de prudence.

Chez les responsables professionnels, l'autorité de la science peut constituer un argument d'autorité en faveur d'options technico-économiques, opposables à d'autres choix. Les dirigeants professionnels, en effet, se recrutent plus probablement parmi les agriculteurs (ou les propriétaires pas forcément agriculteurs) les mieux dotés économiquement et leurs choix ne sont pas toujours de bons choix pour des exploitations pourvues de faibles capacités d'investissement et de possibilités plus réduites de modification de leurs systèmes de production.

● Les orientations des politiques de développement

L'objectif de la recherche coactive, « contribuer à l'augmentation des capacités d'initiative » n'emporte donc pas forcément l'adhésion des dirigeants des organisations de développement. Il peut en aller de même de l'objectif d'éviter les effets sélectifs que produisent, sauf précautions particulières, les actions de développement. En effet, cet objectif peut apparaître comme un renoncement à une politique de croissance, de développement de la production : plutôt que de dépenser le temps des agents de développement avec ceux qu'on appelle souvent, dans les milieux français du développement, « les irrécupérables », mieux vaut travailler avec ceux qui sont les plus aptes, économiquement et culturellement, à valoriser, à la fois le potentiel naturel et les conseils qu'on leur dispense.

De telles orientations politiques sont soutenues par des organismes nationaux et internationaux, qui exercent des pressions dans ce sens auprès d'organisations régionales. Ainsi, dans certains départements français où la recherche coactive apportait des résultats intéressants, l'expérience a été abandonnée au pro-

fit d'un « recentrage » sur le conseil individuel – inévitablement sélectif. Face à ces orientations idéologiques, les démonstrations par les résultats ne peuvent pas être convaincantes.

● La défense des positions dans le cours de l'expérience

Les obstacles, les difficultés ou les refus qui peuvent se rencontrer à l'origine d'une expérience de recherche coactive peuvent se retrouver sous d'autres formes, avec d'autres acteurs, dans le cours des actions.

Ces difficultés en cours de route peuvent avoir pour origine les agents de l'organisation à laquelle appartiennent les membres de l'équipe ou certains d'entre eux, des membres de l'équipe elle-même, ou certains membres des GPL engagés dans l'action. Dans tous les cas, ces difficultés peuvent être analysées comme réactions de défense de positions dans un système social d'interaction.

Les membres de l'équipe d'aide peuvent avoir les uns vis-à-vis des autres, des positions dissymétriques : indépendamment de ce qui est inscrit dans le système hiérarchique officiel, l'un des membres a par exemple une expérience plus ancienne, et son pouvoir de parole et d'initiative est plus élevé. D'autres bénéficient de pouvoirs semblables par suite de leur appartenance familiale ou de leur niveau de formation. Ceux-là vont, dans la conduite de ces nouvelles formes d'activité, dans les discussions qui les accompagnent, se trouver éventuellement en concurrence avec leurs collègues sur des terrains nouveaux, situation qu'ils peuvent vivre comme menaçante pour leur position. Leur défense consiste alors à s'appuyer sur leur expérience ou leurs savoirs reconnus pour mettre en cause l'expérience elle-même, sa validité, son intérêt au regard des pratiques habituelles, l'intérêt ou la qualité des expériences relatées au cours des réunions de l'équipe. L'issue la plus probable est la décomposition de l'équipe et de l'expérience.

● Deux sortes de « leaders » locaux

Restent les cas où c'est la place de certains membres du GPL qui est en cause. J'ai déjà évoqué le rôle de certains « leaders » – et cela se rencontre dans des équipes de salariés autant que dans des groupes d'agriculteurs – qui ont construit et maintiennent leur position dans le groupe comme porte-parole, porteurs des revendications, défenseurs de leurs pairs : comme « défenseurs du petit peuple ». La recherche et la mise au point de moyens de négociation, la recherche de so-

lutions pour éviter les situations d'affrontement quand on se sent trop peu armé, bref l'émergence de capacités nouvelles d'invention et d'initiative de leur clientèle signifient, à leurs yeux, que le groupe peut se passer de leurs services. Ils s'emploient donc à disqualifier l'entreprise, ou, sous des formes parfois brutales, à casser les débats productifs pour imposer le retour à leur rôle de défenseur des revendications locales – y compris par exemple en attaquant les intervenants comme représentants des pouvoirs publics (ou de la direction dans le cas des entreprises). Dans certaines sociétés où les hiérarchies sont très marquées dans les systèmes de relations locaux, l'aide à la formulation de problèmes et à la recherche de solutions devient impossible. Dans d'autres circonstances, où le système social est moins

fermé, et le comportement de leaders de ce type moins violent, l'issue dépend de façon sensible de la pertinence des initiatives d'aide aux discussions.

Il existe des leaders locaux d'un autre type, dont certains comportements avec leurs pairs constituent un modèle pour l'aide méthodologique : ceux qui construisent leur position dans leur groupe de pairs et dans l'environnement social en favorisant les initiatives, même s'ils ne doivent pas les diriger ou en tirer un profit immédiatement visible. L'observation des interventions d'un « leader » de ce type, maire de son village, agriculteur à la compétence reconnue, lors d'une de mes premières expériences (voir le cas des producteurs de cerises, pages 64 et 69), m'a aidé à préciser certains aspects de l'aide méthodologique.

La mise en place d'une équipe

À vrai dire, la composition d'une équipe relève plus de désirs partagés qu'à des raffinements de recrutement. Aussi bien, les expériences dans ce domaine n'apportent pas d'autre règle de choix que l'intérêt porté à la chose. Par exemple, l'idée que les agents plus âgés, encroûtés qu'ils sont probablement dans leurs habitudes, seraient peu aptes à ce changement, est loin de toujours se vérifier. En revanche, certains jeunes, pressés d'entraîner, d'agir, d'animer, peuvent avoir du mal à se faire à la lenteur de l'activité de recherche partagée. Souvent aussi ils découvrent d'autres satisfactions dans cette forme de leur travail.

D'une façon générale, l'inscription de recherches coactives dans le programme d'activités modifie de façon importante la nature de leur travail et leur place

dans le système de relations entre eux et les agriculteurs, et entre eux et leurs institutions. Lorsque la mission de l'agent est conçue sous le principe de la division du travail entre ceux qui conçoivent et ceux qui exécutent, l'agent de développement n'est qu'un agent de transmission, c'est-à-dire, lui aussi, un exécutant (voir ci-dessous l'encadré « L'agent de développement comme simple exécutant »).

Il n'en va pas de même lorsque l'agent, dans le cadre de recherches coactives, est lui-même coproducteur de connaissance, dans des démarches qu'il organise et conduit. Inversement, le projet est compromis lorsque cette satisfaction ne peut être éprouvée. C'est ce qui se produit lorsque la pression hostile à l'expérience d'agents de l'organisation ou d'autres organi-

L'agent de développement comme simple exécutant

« Si les agents de développement rural sont généralement considérés comme des pièces maîtresses dans l'encadrement de l'activité agricole rurale, il reste que leurs rôles se résument généralement à assurer le relais pour faire passer au niveau des paysans une visée de production supposée scientifiquement fondée et conforme aux exigences d'une nécessaire modernisation. Ils sont pour ainsi dire considérés comme de simples instruments destinés à diffuser des informations élaborées dans un cercle auquel

ils n'ont pas accès, le domaine de la recherche agronomique. En tant que tels, leurs rôles apparaissent donc comme secondaires par rapport aux processus de diffusion des innovations pour lesquels l'apport qu'ils sont susceptibles d'apporter est complètement ignoré. Cette situation fait que le conseiller agricole a du mal à se positionner comme véritable acteur du développement rural. »
Communication de Abakar Oumarou, Institut de recherche pour le développement agricole du Cameroun

sations présentes sur le même terrain n'est pas contrebalancée par un soutien clair et durable de dirigeants de l'organisation et, pire encore, lorsqu'un membre de l'équipe s'occupe de saper le moral des autres. Il n'est pas toujours possible, en effet, de choisir en toute liberté les membres de l'équipe.

● La formation

La formation à la conduite de recherche coactive vise trois objectifs :

- ◆ inviter à revoir les « évidences » de la mission d'agent de développement ;
- ◆ apprendre à conduire des recherches coactives ;
- ◆ entamer le processus de domestication de l'ensemble.

Ces objectifs définissent le contenu et la forme des différentes activités : exposés suivis de discussions, exercices de conduite de réunions de recherche de solutions à un problème, moments de réflexion sur les possibilités et formes de mise en œuvre dans les conditions institutionnelles, culturelles et matérielles propres aux pays ou régions. Les exposés entrent, soit dans le cadre de la réflexion sur la mission, soit dans celui de l'apprentissage pratique. C'est-à-dire, pour ces derniers, les fonctions d'aide, la notion de surface du problème, etc. Quant aux autres, ils sont construits à partir des différentes notions exposées dans ces pages, en soulignant leur fonction critique des évidences communes dans les milieux de développement agricole, invitant ainsi à une réflexion sur ces évidences.

Les apprentissages pratiques de la conduite de recherche de solutions à un problème au cours de réunions reposent sur des exercices de conduite d'entretiens individuels, pour commencer, et surtout de réunions-discussions. Ces exercices sont à double usage. En effet, les exercices d'aide à la réflexion ne sont pas – ils ne pourraient pas être – des simulations : il s'agit nécessairement d'une réflexion réelle sur des problèmes réels, ceux des participants à cette formation. Nous consacrons donc l'un des premiers moments de la formation à une exploration des préoccupations des participants, au sujet de leurs activités professionnelles et de l'expérience en question, et à leur transformation en problèmes (de la forme « Comment faire pour », sur le modèle des réunions initiales décrites dans ce chapitre. Ces problèmes (et non thèmes de discussion) constitueront ensuite les sujets des exercices de conduite.

En cours de route, ces problématiques évoluent, et les exercices des derniers jours portent principalement sur des problèmes de l'ordre : « Comment faire pour engager des expériences de recherche coactive dans mon institution ? ».

Cette organisation traduit la volonté de donner aux participants à expérimenter pour eux-mêmes la conduite de recherches coactives, et l'organisation de la confrontation entre leurs cultures d'agents de développement et une culture scientifique, en l'occurrence la culture d'inspiration sociologique ou ethnosociologique des enseignants (voir annexe 3, un exemple de programme).

● Assurer la pérennité de l'expérience

L'introduction de recherches coactives avec des agriculteurs, dans une institution de développement, qui a forcément ses habitudes, qui cultive forcément ses évidences communes, a beaucoup de chances de provoquer des incompréhensions et du dérangement, qui peuvent tourner à l'hostilité, au désaveu, s'exprimant sous forme de condamnations ou, plus souvent, de sarcasmes. C'est une première raison pour éviter de démarrer une telle expérience en solitaire. Une autre raison réside en ce que la constitution d'une équipe assure la possibilité de se soutenir le moral, ébranlé par l'insécurité des débuts, de discuter des expériences, de contrôler les inévitables retours aux pratiques antérieures. Cela suppose naturellement que l'équipe se réunisse régulièrement. Il est en outre nécessaire que l'équipe comporte un responsable, reconnu par la hiérarchie de l'organisation. Outre ses fonctions de coordination et d'organisation – notamment pour assurer le maintien de la périodicité des réunions –, ce responsable est ainsi le témoin, au sein de l'équipe, du soutien des dirigeants de l'organisation.

Les réunions de l'équipe, selon un rythme régulier – par exemple une fois par mois – doivent en premier lieu apporter à chacun la réassurance du caractère collectif de l'expérience : on n'est pas seul devant les risques et les incertitudes. Ces réunions ont en particulier pour objet l'aide à la formulation et à la recherche de solutions aux difficultés ou aux pertes de repères que peuvent éprouver les membres de l'équipe. D'un autre côté, lorsque c'est possible, l'intervention périodique – par exemple, une ou deux fois par an – d'un intervenant compétent, extérieur à l'équipe, contribue à la régulation des phénomènes d'inter-influence au sein de l'équipe (voir page 97 la partie « La défense des positions dans le cours de l'expérience »).

Chaque expérience de recherche coactive de solutions est unique et suit sa propre trajectoire, sa propre vie. Mettre en place une telle démarche demande cependant un certain nombre de conditions.

Ce sont :

- des conditions institutionnelles, pour que ce type de rapport entre techniciens et agriculteurs soient possibles : ils seront là dans une position très différente de ce que leur institution leur demande de faire habituellement ;

- la constitution et la formation de l'équipe, pour constituer une équipe de techniciens volontaires et motivés, et les former à la démarche ;
- une capacité d'appui à l'équipe, à travers des moments réguliers pour faire le point, échanger sur les avancées et les difficultés, et conforter les apprentissages.

Un apport de praticiens expérimentés de la recherche coactive de solutions est indispensable, pour mettre en place le dispositif, et accompagner l'équipe d'appui pendant les premiers mois.

Pour conclure

Au centre de ce qui est proposé dans ces pages, au sujet de la conduite des actions de développement, figure la mise en cause du partage des rôles entre ceux qui conçoivent et ceux qui sont censés exécuter, entre ceux qui pensent pour les autres et ceux qui ne pensent qu'à moitié. Bref, ce qui se nomme, dans les sciences sociales, division du travail conception/exécution. Cette division du travail est basée, en ce qui nous concerne ici, sur la connaissance scientifique, et sur le pouvoir, prêté aux savants et aux experts, comme d'ailleurs aux dirigeants, de dire les faits dans leur vérité. Et il faut, dit-on, s'incliner devant les faits. Ainsi l'étude des faits – comment réagissent les végétaux ou les animaux à telles ou telles interventions, quel est l'état des choses dans tel système de cultures – décide quels sont les « vrais problèmes » et ce que les agriculteurs doivent faire.

Mais on peut considérer que ce sont les hommes, et non les choses, qui décident ce que sont les « vrais problèmes ». On peut aussi reconnaître, dans la même orientation, que nous ne disons pas les faits, la réalité, mais seulement notre relation aux faits, et qu'ainsi les réalités conçues par des agriculteurs ne sont pas, de façon légitime, les mêmes que celles de l'agronome. Ce qui importe alors, pour ceux qui ont pour mission d'aider les agriculteurs à améliorer leurs

pratiques, ce n'est pas seulement de « faire un diagnostic » de l'état des choses, c'est aussi de prendre en compte un autre domaine de faits, à savoir les façons dont les sujets eux-mêmes conçoivent et qualifient les choses et les actes.

Dès lors, la relation entre agents de développement, porteurs du discours scientifique et producteurs n'est plus conçue comme relation de caractère pédagogique : elle peut être conduite en termes de relation de coopération pour la recherche de solutions à des problèmes formulés en accord.

D'un autre côté, cette approche permet de dépasser l'opposition stérile entre ceux qui estiment que les « savoirs populaires » n'ont de valeur que pour les touristes ou pour certains ethnologues, et ceux qui veulent les conserver dans leur pureté, protégés de toutes connaissances venues d'ailleurs.

Ces réflexions ouvrent la voie à des formes spécifiques d'activités des agents de développement, directement inspirées de travaux actuels en anthropologie, en sociologie ou en linguistique, sous le nom de « recherches coactives ». Je souhaite, en visant à promouvoir des « recherches coactives » entre agents de développement et agriculteurs, contribuer ainsi à favoriser le développement de recherches coactives entre agronomes et chercheurs en sciences sociales.

Références bibliographiques

- BENVÉNISTE E., 1974, Problèmes de linguistique générale, 2 tomes, Paris, Gallimard.
- BERGER P. et LUCKMANN T., 1966/1986, La construction sociale de la réalité, traduit de l'anglais par P. Taminioux, Paris, Méridien-Klincksieck.
- BOURDIEU P. et WACQUANT L., 1992, Réponses, Paris, Seuil.
- CANDAU J. et RUAULT C., 2002, « Discussion pratique et discussion stratégique au nom de l'environnement », in : Économie rurale n° 270, juillet-août, p. 19-35.
- CHIVA I., 1990, « Le patrimoine ethnologique : l'exemple de la France », Encyclopédia Universalis, Symposium 1990.
- DARRÉ J.-P., 1985, La parole et la technique, L'univers de pensée des éleveurs du Ternois, Paris, L'Harmattan.
- DARRÉ J.-P., HUBERT B., LANDAIS E., LASSEUR J., 1993, « Raisons et pratiques, dialogue avec un éleveur ovin », in : Études rurales n° 131-132, p. 107-182.
- DARRÉ J.-P., 1999, La production de connaissance pour l'action, Arguments contre le racisme de l'intelligence, INRA-MSH.
- DARRÉ J.-P., 2001, « Veaux bretons et brebis alpines, entre objectivisme abstrait et relativisme », in : Travailler n° 6, p. 89-104.
- DARRÉ J.-P., MATHIEU A., LASSEUR J. et al., 2004, Le sens des pratiques, conceptions d'agriculteurs et modèles d'agronomes, Paris, INRA.
- ELIAS N., 1970-1981, Qu'est-ce que la sociologie ?, traduit de l'allemand par Y. Hoffmann, Paris, Pandora.
- ELIAS N., 1987-1991, La société des individus, traduit de l'allemand par J. Étoré, Paris, Fayard.
- GEERTZ C., 1983-1986, Savoir local, savoir global, traduit de l'anglais par D. Paulme, Paris, PUF.
- HABERMAS J., 1983-1986, Morale et communication, traduit de l'allemand par C. Bouchind'homme, Paris, Cerf.
- JODELET D. et alii., 1994, Les représentations sociales, Paris, PUF.
- KNORR-CÉTINA K., 1981, « Introduction », in : Advances in social theory and methodology, Toward an integration of micro- and macro-sociology, Boston, Routledge and Kegan Paul, p. 1-47.
- LAMBALLE P. et alii., 2002, Mobiliser les acteurs dans une démarche de recherche-action, Paris, GRET.
- LAVIGNE-DELVILLE Ph. et alii., 2000, Prendre en compte les enjeux fonciers dans une démarche d'aménagement, Paris, GRET.
- LÉMERY B., 1990, « Pour une approche compréhensive du changement technique en Agriculture », in : De l'ethno-méthodologie aux approches de sociologie historiques, Parcours d'un séminaire, Groupe de sociologie du travail, Paris, CNRS, p. 63-82.
- LEROY-GOURHAN A., 1973, Milieu et techniques, Paris, Albin Michel.
- MAHDI M., 1999, Pasteurs de l'Atlas, Production pastorale, droit et rituel, Rabat-Meknès.

MALINOVSKI B., 1944-1968, Une théorie scientifique de la culture, traduit de l'anglais par P. Clinquant, Paris, Maspéro.

OLIVIER DE SARDAN J.-P., 1995, Anthropologie et développement, Essai en socio-anthropologie du changement social, Marseille-Paris, APAD- Karthala.

PRIÉTO L.J., 1975, Pertinence et pratique, Paris, Éditions de Minuit.

PUTNAM H., 1981-1984, Raison, vérité, histoire, traduit de l'anglais par A. Gerschenfeld, Paris, Éditions de Minuit.

RUALT C., 1996, L'invention collective de l'action : initiatives de groupes d'agriculteurs et développement local, Paris, L'Harmattan.

SIGAUT F., « Techniques, apprentissage, sens et société », communication au colloque Genèse sociale des techniques, genèse sociale des hommes, juin 1992.

STIGLITZ J.-E., 2002, La grande désillusion, traduit de l'anglais par P. Chemla, Paris, Fayard.

WEBER M., 1956-1971, Économie et société, traduit de l'allemand par J. Chavy, E. de Dampierre et al., Paris, Plon.

Annexes

Annexe 1

L'analyse des systèmes de pensée

Les analyses de système de pensée (voir chapitre 2) ne peuvent pas, pour des raisons de coût et de compétences, faire partie habituelle des préalables à une démarche de recherche coactive. Aussi bien, la démarche même de recherche coactive peut couvrir en grande partie ce qui peut être apporté par de telles études.

Cependant, la connaissance de la nature et de la signification des résultats attendus de ces études constitue une avancée dans la compréhension de ce que signifient les notions de système de pensée et d'écarts entre des systèmes de pensée, liés à des différences de points de vue, comme il en est dans le dialogue entre agent de développement ou chercheur et agriculteur. Cette compréhension est un atout pour s'assurer une meilleure maîtrise des dialogues.

Les études de système de pensée reposent sur un certain usage de la parole, une certaine façon d'entendre de la parole. Cet usage est associé au but d'explicitier, de comprendre les formes de connaissance d'interlocuteurs. Cet usage fait partie, en quelque sorte en arrière-plan, des moyens de conduite de la recherche coactive. Un autre usage de la parole, qui tient une place explicite et importante dans cette activité, porte sur le « Comment ils parlent de... », et vise à comprendre les formes de la relation des sujets aux choses de leurs univers d'activité (voir par exemple chapitre 4, « L'élaboration de la problématique »).

Le « Comment ils parlent de... » complète le « de quoi ils parlent », et s'y oppose d'une certaine façon : la matière de la recherche coactive, en effet, c'est la façon dont les sujets vivent leur réalité et la construi-

sent en pensée – et en paroles –, et non, ou seulement en arrière-plan, cette réalité elle-même.

Je propose donc de distinguer trois « usages de la parole », désignés selon ce que je cherche :

- ◆ je cherche à comprendre comment ils construisent leur réalité ;
- ◆ je cherche à comprendre leurs réactions aux choses, ce qui s'exprime notamment en « préoccupations » ;
- ◆ je cherche des informations sur la réalité actuelle ou passée.

● La méthode d'analyse des systèmes de pensée

L'aspect central de l'analyse des systèmes de pensée réside dans les analyses contextuelles, dont les principes et les bases ont été évoqués au chapitre 2 : dans quels contextes figurent les mots qui relèvent du champ de ma recherche : vaches, bêtes, herbe, parcelle, fourrage, agnelage, veau, etc. Dans ces phrases, ces mots sont liés à d'autres de certaines façons. Ces liens sont notés, pour chaque phrase, avec un nombre limité de copules, pour les retrouver facilement dans la suite du travail : opposé, associé, agrégé, qualifié, mesuré en, précisé en, repris en, synonyme, justifié par... Cette liste, relativement passe-partout, peut être complétée ou réduite, selon les énoncés rencontrés. Deux formes de liens sont en tout cas inévitables : associé, et surtout opposé à. Les oppositions occupent une place centrale dans ces analyses. En effet, dans la parole quotidienne, les oppositions sont toujours faites sur

la base d'une comparaison selon un certain critère : connaître et évaluer sont inséparables.

Ce travail besogneux – aligner des évidences, du type vaches en lactation associées à près de la maison, opposé à taries associées à loin, loin précisé en je les emmène, je les promène – peut sembler lassant. Il ne l'est pas si le chercheur reste constamment soucieux de mettre en perspective la besogne en cours : formuler des hypothèses, les préciser, les étendre ou les abandonner. Ainsi, il est bon de travailler sur trois colonnes : 1^{re} colonne, le texte ; 2^e, l'analyse ; et 3^e, la vie des hypothèses, les questions qu'on se pose, etc. C'est de l'accumulation d'évidences, rendues visibles et comparables par l'écriture codifiée, que finissent par émerger les principes de classement (et d'attributions de valeurs) propres au système de pensée du ou des sujets.

C'est, dans les entretiens avec des éleveurs de vaches laitières, l'accumulation d'occurrences où il apparaît que, dans les descriptions et récits d'alimentation des vaches à l'herbe, le mot « parcelles » ou un équivalent n'apparaissent jamais, que les prairies, désignées par leurs positions dans un territoire (le long de la route, près de la rivière, etc.), ne sont jamais citées sans être associées à un moment de la campagne, à un état de l'herbe à ce moment, à leur usage (pâturage, fauche) à ce moment juste avant. C'est en accumulant par l'écriture ces contextes des mots prairies, pâturage, bêtes, etc., que l'analyste est conduit au constat que les éleveurs en question, à la différence de l'agronome qui décrit les choses en termes de parcelles pérennes, ne parlent qu'en termes « d'endroits-moments », les lieux n'étant conçus, à partir de la mise à l'herbe, que de façon indissociable du déroulement du temps et des événements.

La même observation peut être étendue aux différents exemples cités dans ces pages, notamment au chapitre 2. (Exemples repris en particulier des travaux relatés dans l'ouvrage collectif dirigé par Darré, Mathieu et Lasseur, 2004, dans Darré, 1985 et dans Darré, Hubert, Landais, Lasseur, 1993.)

● Moyens complémentaires

Séquences

Dans certains cas, c'est dans les chaînes logiques (descriptions de phénomènes, antécédents ou conséquences de modes d'interventions, etc.) que peuvent être mis en lumière de la façon la plus éclairante la place et le sens donnés aux choses.

Les « si », « alors », « bien que », « sauf si », etc., soit figurent dans le texte, soit sont ajoutés pour marquer les articulations du discours.

Exemple :

Si la pousse va trop vite,
Alors elles font plus de refus
Vs

Si c'est une année qui fait sec
Ben y a pas tant à broyer [y a pas tant de refus]

Modalités

Les modalités sont, au sens grammatical, des formes qui modifient le sens d'une phrase (et pas seulement d'un mot).

Exemples : l'assertion « Cette vache a une mammitte » voit son sens modifié par les modalités : « Est-ce que... » ou « n'est pas... ». Mais aussi : « Je me demande si... », ou encore « Elle a une mammitte. Enfin, on peut dire ça si l'on veut ».

Il est important de relever ce dernier type de modalité, associant une hésitation, une réserve à la marque d'un accord, en particulier dans les cas de réponse à une proposition de l'intervenant.

Exemple :

Chercheur : « Quand vous décidez les parcelles que vous allez mettre en fauche, comment se fait la décision, comment vous la prenez ? »

Éleveur : « Mais, euh... comment on la prend, euh... comment dire, euh, ben on fait pousser l'herbe, euh... et puis bon, les bêtes vont pas tout manger... ».

Annexe 2

Les réseaux de dialogue : la procédure d'enquête

L'analyse de réseau vise à décrire le système de relations de coopération et de dialogue au sein d'un GPL, et les pluri-appartenances de ses membres. On part donc d'un site constituant une hypothèse de localisation d'un GPL, repérable, soit par des traits du site géographique (groupement d'habitations, voirie plus serrée, etc.), soit par une connaissance antérieure des systèmes locaux de relations. En retour, l'enquête, en avançant, conduira à préciser ou corriger l'hypothèse initiale.

La procédure d'enquête décrite ici comporte trois phases, ou deux, selon une variante décrite à la fin de cette annexe.

● Première phase : information préliminaire

Collecte d'avis d'informateurs : agents de développement, commerciaux, agents et dirigeants de coopératives, agents d'administrations, notables et dirigeants locaux... Buts : préciser la définition du ou des sites, avoir des informations sur les structures d'exploitation et les productions, avoir des avis sur les systèmes de relations, de premières informations sur les nouveautés et changements techniques, organisationnels, commerciaux, l'apparition de nouvelles possibilités ou contraintes, récentes ou en cours.

Avec l'aide de ces informateurs, commencer à localiser quelques agriculteurs, sur une carte dans le meilleur des cas, ou en commençant à dessiner une carte schématique des sites, qui sera complétée au fur et à mesure de l'avancement de l'enquête.

Se faire une première idée des différents types d'exploitations et d'activités du site, et éventuellement de

leurs localisations dans le paysage. Naturellement, l'idéal est d'avoir une liste des exploitations du site, avec leurs principales caractéristiques.

(Ne pas oublier que les informateurs, d'une façon générale, citent seulement les agriculteurs qu'ils estiment « présentables », et intéressants pour l'intervenant extérieur. Donc insister pour obtenir un élargissement des citations. Ceci vaut en particulier pour la constitution de l'échantillon de la deuxième phase.)

● Deuxième phase : repérer les débats en cours

Débats actuels ou récents, concernant l'introduction dans certaines exploitations ou l'apparition de nouveautés techniques, de commercialisation, d'organisation, de possibilités ou de contraintes, de règles relatives à des ressources collectives...

Ces sujets de débats sont repérés par une enquête auprès d'un échantillon de six à dix agriculteurs, ayant des caractéristiques contrastées (âge, taille de l'exploitation, productions, situation géographique dans le site, etc.). Ces enquêtes sont conduites par entretiens peu structurés (compréhensifs), sur une consigne du type « Voulez-vous me parler des changements intervenus ces dernières années pour vous ou autour de vous, dans votre travail, des nouveautés dont on discute dans votre voisinage ? ».

Ces entretiens ont pour but, outre le but central d'informer sur les débats en cours dans le GPL, d'apporter des informations sur le système de dialogues dans le GPL, et sur le climat de ces relations.

● Troisième phase : questionnaire « qui parle avec qui » dans les débats en cours

Enquête par questionnaire auprès d'un représentant (ex : chef de famille) de toutes les exploitations du site.

L'un des principes de construction du questionnaire est d'approcher progressivement la question : « Avec quels agriculteurs autour de vous parlez-vous de questions de travail ? ». C'est notamment la raison pour laquelle on aborde les choses par les liens de coopérations matérielles, avant d'aborder l'exploration des liens de dialogues.

Le questionnaire comporte trois parties.

Première partie du questionnaire : les échanges et partages de matériels, de services, les travaux en commun

Sur la première page du questionnaire figure un tableau à double entrée : en colonne les travaux ou objets cités par l'enquêté, en ligne les noms des agriculteurs cités pour chacun de ces services ou coopérations. Les croix qui remplissent les cases font apparaître, en ligne, l'étendue des partages avec tels membres du GPL. Cette première partie du questionnaire permet en outre, avec l'aide de l'enquêté, chaque fois qu'il cite un agriculteur, de compléter la carte, et la localisation des membres du GPL.

Deuxième partie du questionnaire : les interlocuteurs dans le GPL et les pluri-appartenances

Chacun des thèmes de débats repérés au cours de la première et de la deuxième phases d'enquête constitue un paragraphe du questionnaire.

Exemples : un nouveau produit de traitement, une directive sur l'usage de l'eau ou des produits forestiers, certains agriculteurs ont planté des pommiers, etc.

Pour chacun de ces sujets de débat est utilisé un « carton mobile » comportant les questions suivantes :

1. Est-ce que tout le monde fait comme ça (ou : en fait) ?
2. Qui fait comme ça ? Qui ne le fait pas ? (noter aussi : quel genre de gens) ?
3. Par quels agriculteurs ça a commencé dans le site ?
4. Ça a commencé quand ? Vers quelle année ?
5. Vous, par qui vous avez été informé ? Par quels

agriculteurs ? Ou par d'autres gens ?

6. Quelle est l'origine de cette nouveauté ? (ex : un agent de développement, une société commerciale, une coopérative, l'école, des agriculteurs d'un site voisin, des liens familiaux ou tribaux, etc.)
7. Vous êtes de ceux qui ont/n'ont pas adopté cette nouveauté. Quelles sont les raisons qu'invoquent ceux qui ont la position opposée ?
Et vous, ou ceux qui font/ont fait le même choix que vous, quelles raisons vous leur opposez ?
8. Avec qui, parmi les agriculteurs d'ici, en avez-vous parlé/en parlez vous ?
Et avec d'autres agriculteurs ?
Et avec des non-agriculteurs ?

En conclusion de cette partie, après avoir posé les questions du carton mobile à propos de chacun des débats en cours, on pose la question suivante : « Finalement, avec quels agriculteurs du site discutez-vous de questions de travail ? ».

(Il peut être intéressant de confronter, avec l'enquêté, cette liste à la liste des coopérations matérielles.)

Troisième partie du questionnaire : caractéristiques

- Âge, situation de famille, etc.
- Caractéristiques de l'exploitation et autres moyens (ex : pâturages collectifs).
- A-t-on régulièrement des relations avec des agents de développement ?
- Appartenance à des organisations professionnelles ?
- Responsabilités professionnelles, sociales ou autres ?
- S'il y a lieu, lectures professionnelles ?

● Variante en deux phases, avec modification du questionnaire

Cette variante consiste à opérer la recherche sur les débats en cours dans le GPL dans le corps même du questionnaire. De ce fait, elle permet l'économie de la deuxième phase ci-dessus décrite. Cette modification du questionnaire peut aussi constituer un complément de la Phase 2 décrite ci-dessus.

Elle consiste à ajouter à la deuxième partie du questionnaire une exploration systématique de tous les domaines d'activité, en posant chaque fois la question : Y a-t-il eu ces dernières années, ou y a-t-il actuellement

dans ce domaine des nouveautés qui sont apparues autour de vous ou chez vous ?

Donc :

1. Quelles sont les productions existant sur l'exploitation (cultures, plantations, prairies, animaux, transformations, autres) ?
2. Pour chacune de ces productions, Y a-t-il eu... en détaillant le questionnement, par exemple, pour les productions végétales annuelles :
 - préparation du sol
 - fertilisation chimique
 - fertilisation organique
 - variétés ou types de variétés
 - intrants et techniques liées aux intrants

- récolte
- mise en marché, commercialisation
- stockage
- ...

Détails semblables pour les productions animales, etc.

3. Y a-t-il eu des productions nouvelles qui sont apparues ces dernières années ?

Pour chaque réponse positive aux questions 2 et 3, Passer les questions du carton mobile.

Cette variante de la deuxième partie du questionnaire peut donc contracter les phases 2 et 3 de l'enquête en une seule, ou non. Dans les deux cas, les parties 1 et 3 du questionnaire restent sans changement.

Annexe 3

Formation à la conduite de recherches coactives

Des formations à la conduite de recherches coactives ont été conduites principalement auprès d'agents de développement, mais aussi de salariés (agents d'une administration et travailleurs sociaux). En ce qui concerne les agents de développement, les formations ont été organisées soit auprès d'équipes dans des départements français ou dans le cadre d'organisations de développement ou de formation d'agents de développement de régions françaises, soit auprès d'étudiants ou de cadres et agents de terrain de pays du Sud, en particulier dans le cadre d'une formation qualifiante du Cnearc, à Montpellier. La

durée de ces formations varie, selon les nécessités et les possibilités, de 2 à 4 semaines de 4 ou 5 jours. La nécessité de durées plus élevées apparaît en particulier lorsque les participants sont de pays différents, exigeant des temps de réflexion pour l'adaptation plus importants.

Le programme décrit ci-dessous est celui d'une formation d'agents d'une équipe en France. Il est proposé seulement à titre d'exemple. Il s'inscrit dans la foulée d'un modèle mis au point, pour le Gerdal, par X. Bonnet-Eymard, psychologue, J.-P. Darré et R. Le Guen, sociologues, respectivement CNRS et Ésa d'Angers.

Programme

● Première semaine

J1 matin

Présentations des intervenants et des participants.
Présentation du module : la notion de recherche coactive et l'opposition recherche coactive/pédagogie.

J1 après-midi

Expression des préoccupations des participants à propos de leur travail et de ce module.
À partir de ces expressions, les intervenants proposent la formulation de problèmes qui pourront constituer la matière d'exercices de conduite de discussions.

J2 matin

Les fonctions des agents de développement.
Exposé et discussion.
Les fonctions d'aide. Exposé et exercice : fonction « dire » dans la conduite d'une réunion.

J2 après-midi

La fonction « dire » en entretien individuel. Exposé et exercices.
Qu'est-ce qu'un problème ? Exposé et discussion.

J3 matin

La notion de problème et les méthodes de développement. Exposé et analyses à partir des expériences des participants.

J3 après-midi

Les fonctions d'aide dans la conduite de réunion.
Exposé et discussion.
Le sens de ce qui est dit. Exposé et exercice.

J4 matin

La notion de norme. L'individuel et le collectif.
Exposé et discussion.
La définition de l'unité sociale d'intervention. La notion de groupe professionnel localisé. Exposé et discussion.

J4 après-midi

Les phases produire et organiser. Exposé et exercice.
La préparation de négociations et l'appel à un informateur. Exposé et exercice.

J5 matin

Le point sur les buts et conditions de la recherche coactive. Exposé et discussion.
La synthèse et la prise de notes. Exposé et exercice de synthèse partielle.

J5 après-midi

Point de la session. Questions à traiter tout de suite ou plus tard.

● Deuxième semaine**J1 matin**

Le dispositif. Exposé et discussion.
Consignes et préparation matérielle de la réunion avec les agriculteurs.

J1 après-midi

Réunion avec les agriculteurs : aide à l'expression des préoccupations.

J2 matin

Réalisation de la synthèse : repérage des préoccupations et transformation en problèmes de la forme « Comment faire pour... ».

J2 après-midi

Suite.

J3 matin

Réunion des agriculteurs : compte rendu de la synthèse et constitution des groupes de recherche.

J3 après-midi

La conduite des groupes de recherche. Exposé et exercice.

J4 matin

La surface d'un problème. Exposé. Suite des exercices de conduite de groupes de recherche.

J4 après-midi

Idem, avec exposés selon les opportunités.

J5 matin

Idem.

J5 après-midi

Bilan, questions restantes et discussions ou réponses (si possible).



La recherche coactive de solutions entre agents de développement et agriculteurs

Bien que se voulant une alternative aux démarches de vulgarisation agricole fondées sur la diffusion de techniques d'intensification, les approches participatives, mises en œuvre plus récemment, ont eu tendance à conserver des relations asymétriques entre agents de développement et paysans. Elles aboutissent trop souvent à des diagnostics biaisés, reproduisant autant le point de vue de l'animateur que celui des paysans concernés.

La démarche présentée ici, la recherche coactive de solutions, tente de lever les ambiguïtés de ces démarches participatives. Elle est le fruit d'un travail mené par le Gerdal depuis une vingtaine d'années en France et ailleurs.

L'auteur part de la pertinence des savoirs pratiques des paysans. Ces savoirs sont partagés au sein de réseaux de producteurs ayant de fréquentes occasions de dialogue et ils renvoient à des normes portées par le groupe. C'est donc au niveau des groupes d'agriculteurs que peut se travailler la recherche de solutions, à condition qu'une « aide méthodologique » permette aux agriculteurs d'élaborer leurs propres réponses à ce qui leur pose problèmes. Il s'agit pour le technicien de sortir de ce que sa culture professionnelle et son statut social l'incite trop souvent à faire : proposer les solutions, se substituer au travail du groupe. Il lui faut au contraire développer une sensibilité personnelle et une démarche de travail, qui vise à conduire le processus de recherche sans se substituer aux praticiens. L'auteur présente ici les fondements de la démarche et des éléments de méthode pour la mettre en œuvre.

Ni ouvrage théorique, ni livre de recette toute faite, cet ouvrage est un support pédagogique de premier plan pour des formations au métier d'appui au développement agricole et local, en France comme dans les pays du Sud, et plus largement pour tous ceux intéressés par les rapports entre praticiens (agriculteurs, artisans, etc.) et techniciens.

ISBN : 2 - 86844 - 160 - 2
ISSN : 1264 - 3351
Prix : 25 euros

emplacement
code barre

Groupe de recherche et d'échanges technologiques
211-213 rue La Fayette 75010 Paris, France.
Tél : 33 (0)1 40 05 61 61. Fax : 33 (0)1 40 05 61 10.
Site Internet : www.gret.org

